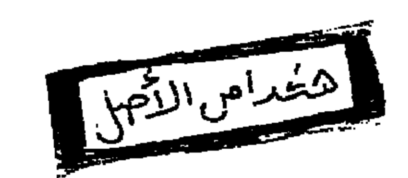


«Le Monde des livres»

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14681 – 6 F

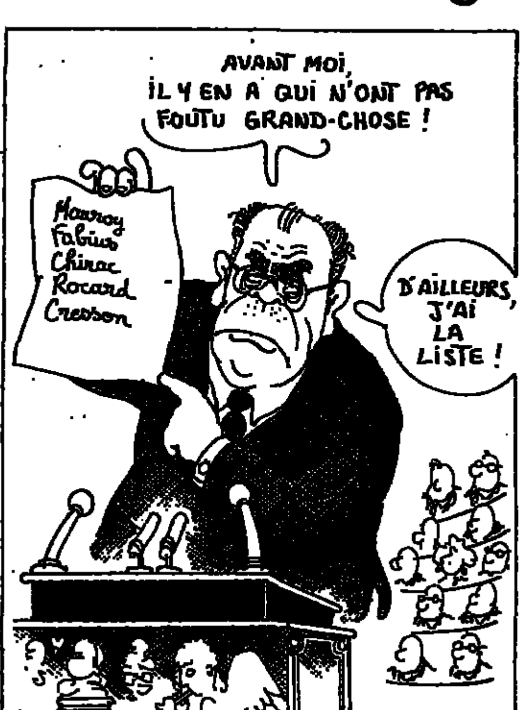
VENDREDI 10 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La déclaration de politique générale du nouveau premier ministre devant le Parlement

M. Bérégovoy se fixe pour objectif d'assainir le climat politique et de réduire le chômage

M. Pierre Bérégovoy a affirmé, mercredi 8 avril, dans la déclaration de politique générale qu'il a prononcée devant l'Assemblée nationale, sa volonté de lutter contre «les trois fléaux qui démoralisent la société française» : le chômage, l'insécurité et la corruption. Il a indiqué notamment qu'une loi rendrait obligatoires la publication et le contrôle du patrimoine et du revenu des élus. Les socialistes, comme l'opposition, se sont réjouis de la décision du gouvernement de renoncer à introduire avant 1993 un mode de scrutin proportionnel pour l'élection des députés. Les écologistes, en dépit de la suspension des essais nucléaires annoncée par le premier ministre, ont en revanche accueilli son discours avec réserve.



Message reçu

par Thomas Ferenczi

Le «message» adressé au gouvernement par le corps électoral les 22 et 29 mars ne s'était pas traduit dans la composition de la nouvelle équipe ministérielle. Le programme annoncé mercredi 8 avril par M. Pierre Bérégovoy dans sa déclaration de politique générale lui fait, au contraire, une large place. Par leur vote, les Français avaient indiqué, pense-t-on, à M. Mitterrand qu'ils n'acceptaient pas le développement continu du chômage, qu'ils s'inquiétaient de l'insécurité croissante et qu'ils condamnaient le climat d'affairisme aggravé par la loi d'amnistie. Message reçu. C'est ce triple déficit – social, sécuritaire, moral – que le nouveau gouvernement s'est donné pour tâche de combattre.

La lutte contre le chômage? C'est, a-t-il dit d'une formule qui rappelle à la fois John Kennedy et Jacques Chaban-Delmas, *«notre nouvelle frontière sociale»*. La lutte contre l'insécurité? C'est une façon de garantir *«l'un des tout premiers droits de l'homme»*. La lutte contre la corruption? C'est la condition du *«redressement moral»* de la France. Le premier ministre s'engage personnellement dans ce triple combat, il précise les mesures qu'il entend prendre, et il invite les Français à le juger sur ses résultats.

Lire la suite page 8

La dissuasion sans essais?

LE temps n'est-il pas largement venu pour la France de s'interroger sur le rôle à accorder dorénavant, dans sa doctrine de défense, à la force de dissuasion? Sans doute : en quelques mois, comme l'a remarqué mercredi M. Pierre Bérégovoy à la tribune de l'Assemblée nationale, «l'ordre injuste mais stable de la guerre froide», qui justifiait la place prééminente de la force nucléaire française, s'est effondré. Le concept même de dissuasion, qui implique une grille de raisonnement commune aux adversaires potentiels, s'est érodé. En même temps, de nouvelles menaces – accidentelles, *irraisonnées, imprévisibles* – sont apparues, que la dissuasion ne suffirait pas à écarter.

A écouter M. Bérégovoy, le débat qui s'impose n'est cependant pas près d'être ouvert. Au courage de la réflexion publique, le premier ministre et surtout M. Mitterrand, seul décideur en la matière, ont préféré un poncif passablement contradictoire avec l'idée d'une défense européenne : *«La France, a dit M. Bérégovoy, ne renoncera pas à la dissuasion nucléaire qui constitue la clé de voûte de sa politique de défense.»*

POURQUOI, si tel est bien le cas, prendre le risque d'affaiblir la *«clé de voûte»* de la sécurité de la France, en suspendant au moins jusqu'à la fin de l'année les essais nucléaires? Ne s'agirait-il donc que d'une opération politicienne, destinée à faire «avaler» aux électeurs des Verts et de Génération Ecologie, le rejet de la proportionnelle pour les élections législatives de 1993?

Il y a peut-être un peu de cela, mais certainement pas que cela. MM. Mitterrand, Bérégovoy et Joxe savent très bien, en fait, que la dissuasion nucléaire a vécu en tant que «clé de voûte» de la doctrine française. Qu'*elle* ne peut pas fonctionner, sous sa forme actuelle, face aux nouvelles menaces qui vont naître de la prolifération nucléaire. Qu'il faudra bien tirer les leçons de la guerre du Golfe et des conflits européens en cours, «muscler» la défense conventionnelle, développer le renseignement par satellite, travailler sur les armes antimissile, sans doute dans un *contexte européen.*

PLUSIEURS décisions récentes confirment que les responsables de la sécurité de la France s'interrogent : abandon du missile stratégique S-45, initialement destiné au plateau d'Albion, gel du Hadès, arme nucléaire tactique affublée, pour respecter les tabous, du qualificatif «préstratégique», réduction, dans le prochain budget de *la défense*, des crédits consacrés au nucléaire.

Mais pourquoi agissent-ils comme en catimini? Pourquoi feignent-ils de respecter un héritage gaullien anachronique mais apprécié des Français? Sans doute pour éviter de poser en public une question beaucoup plus traumatisante : quels doivent être, quels peuvent être aujourd'hui la place et le rang de la France dans le monde et en Europe? Les faits, malheureusement, sont têtus. Ils finiront, à terme, par imposer dans de plus mauvaises conditions qu'aujourd'hui le débat qu'on tente d'étouffer en entretenant le mythe de la France puissance nucléaire mondiale indépendante.

Lire page 12 les articles de JACQUES ISNARD et de SYLVIE LEPAGE

Méthode

par Bruno Frappat

Pierre Bérégovoy a posé sur l'état de la France un diagnostic lucide et sombre. Il la dit inquiète face aux *«nouvelles menaces»* liées aux bouleversements géopolitiques. Il voit *«nos sociétés devenues sourdes»*. Il juge qu'il faut *«redonner à la jeunesse confiance en son avenir»* – ce qui indique qu'elle l'a perdue – et montre la société française *«démoralisée par trois fléaux : chômage, insécurité, corruption»*. Il veut *«poursuivre le redressement moral»* du pays, manière de dire qu'il reste à faire du chemin, et obtenir «que les Français retrouvent confiance en eux-mêmes».

Grand chantier pour onze petits mois ! Rude constat après onze ans de présidence de François Mitterrand ! Un pays flapi, touché au moral, en proie à des maux sociaux et psychologiques qui se renforcent les uns les autres.

Lire la suite page 12

Lire

L'Europe encalminée

La construction communautaire attend des vents favorables et des capitaines convaincants

par Jacques Amalric

Bien que les grands dossiers de la Communauté n'aient guère été évoqués lors des élections françaises, allemandes et italiennes, qui viennent de se dérouler, les résultats de ces scrutins sont de *mauvais augure pour la construction* européenne. De ces trois consultations – mais peut-être aussi, demain, des élections britanniques, – on peut en effet tirer plusieurs conclusions qui ne vont guère dans le sens d'un approfondissement et d'un élargissement de l'Europe des Douze.

Le premier enseignement concerne la perte de crédibilité de ce qu'il est convenu d'appeler les *partis de gouvernement*. C'est vrai pour la France, avec la déconfiture du Parti socialiste dont n'ont pas réussi à profiter le RPR et les centristes; c'est vrai de l'Italie, où la démocratie-chrétienne et ses alliés traditionnels font les frais de la disparition de leur «rente» idéologique qu'était la guerre froide; c'est également vrai dans les deux Länder allemands, où l'on a voté dimanche dernier : le parti du chancelier Kohl a connu un grave revers en Bade-Wurtemberg et les sociaux-démocrates ont senti le vent du boulet au Schleswig-Holstein. Deuxième enseignement : cette érosion des partis traditionnels, en charge de la gestion de trois des principales démocraties occidentales depuis la fin de la seconde guerre mondiale et tous engagés, peu ou prou, dans la construction européenne, s'est faite au profit de forces protestataires.

Lire la suite page 3

«Longue vie à Yasser Arafat!»

Les Palestiniens des territoires occupés ont célébré dans la liesse la réapparition du «président»

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Ouf! Il est vivant!» Au-delà des manifestations spontanées de liesse populaire qui ont éclaté en différents points des territoires occupés après la «résurrection» de M. Yasser Arafat, c'est d'abord le soulagement – un énorme soulagement – qui dominait, mercredi 8 avril, parmi les dirigeants palestiniens de l'intérieur. *«Imaginez le désastre s'il était mort!»*, soupira M. Saeb Erakat, l'un des principaux délégués aux négociations de paix avec Israël. Plus qu'à l'affliction causée par la perte d'un symbole aussi puissamment unificateur, c'est évidemment à la crise de succession qui n'aurait pas manqué d'éclater que M. Erakat pensait.

Dès l'aube, à peine la disparition du *«président»* connue, la plupart des dignitaires palestiniens avaient commencé de défiler chez M. Fayçal Husseini, principal chef de file du mouvement. Au milieu de la matinée, alors que la célèbre villa du mont des Oliviers s'emplissait de visiteurs aux mines défaites, l'heureux épilogue de l'aventure fut annoncée par téléphone. Le soulagement palestinien fut à la mesure de la déception manifestée par un certain nombre d'Israéliens.

Se disant *«consternée»* par la baraka du président de l'OLP, *Mme Geoula Cohen*, pasionaria de l'extrême droite, et membre de la Knesset, réclama l'élimination du *«chef des terroristes»* par les forces spéciales d'Israël.

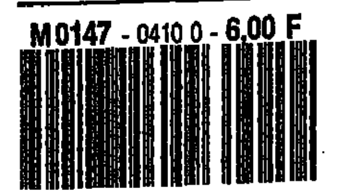
PATRICE CLAUDE

Lire la suite et l'article de FRANÇOISE CHIPAUX page 5

LE MONDE DES LIVRES

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 24

M 0147 - 0410 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Télévision

Les Français reparlent aux Français

par André Bercoff

LE récent naufrage de La Cinq incite plus que jamais à se poser des questions sur la viabilité d'un PAF devenu de plus en plus histoire pleine de bruit et de fureur, racontée par un idiot et ne signifiant rien. Les enjeux de pouvoir se juxtaposent aux compétitions de marché pour restituer l'image d'une télévision qui a, certes, ses qualités et ses bons moments, mais qui a perdu toute référence et tout repère.

N'est-il pas temps, au lieu de chercher tout de suite à boucher cet écran que l'on ne saurait voir en y jetant une chaîne culturelle ou une chaîne musicale, de réfléchir à ce que pourrait être une télévision forum ou agora? Je m'explique : il s'agirait d'une chaîne où Françaises et Français pourraient venir témoigner des problèmes qui se posent dans leur vie quotidienne, et auxquels répondraient systématiquement les responsables politiques, sociaux ou syndicaux concernés. Il ne s'agit ni de faire de l'exhibitionnisme psycho-sexologique, ni de la démagogie populiste, ni de l'émotivité gratuite : mais bien de permettre aux récepteurs de renvoyer enfin aux émetteurs ce qui les concerne. Et de parler. Enfin. Et de tenir – aussi – des propos de bonheur.

Leçon américaine

Directeurs et rédacteurs en chef des journaux, radios et télévisions, savent bien que le sacro-saint droit à l'information implique nécessairement des devoirs. A New-York, il y a quelques années, j'ai entendu Michael O'Neill, directeur de la rédaction du *Daily News*, l'un des plus grands quotidiens de la ville, s'exprimer admirablement à ce sujet.

Il demandait à ses collègues de voir autant le bon côté des choses que le mauvais, de dire l'espoir aussi bien que le malheur. Pour lui, les médias contribuent à la *« perte de sens »* chez les lecteurs et ont donc l'obligation de contribuer à l'amélioration des choses : *« Le corollaire d'un pouvoir accru est une responsabilité accrue. La presse ne peut pas jouer les observateurs « extérieurs » et « objectifs » de la réalité, comme si elle n'était pas partie prenante au processus démocratique. Si nous passons notre temps à exagérer et à dramatiser les aspects négatifs de notre société, nous encourageons, que nous le voulions ou pas, le pessimisme et la démobilisation. En sapant la confiance, nous devenons l'un des facteurs – et non plus seulement le témoin – du déclin national. Est-il vraiment nécessaire de rabaisser tout ce qui porte un nom public, de traquer la vie privée, d'abreuver d'injures les politiciens qui ne sont pas de notre bord et de nous complaire dans la chasse aux ragots au nom du fameux droit du public à savoir? Certains aspects de la vie n'ont pas forcément à être racontés parce qu'ils existent ou parce qu'ils font une histoire juteuse. »*

En conclusion, O'Neill ajoutait : *« Soyons francs; nous, journalistes, devrions parfois cesser de croire que le cynisme froid doit être la première de nos vertus. Un bain de générosité et de chaleur humaine ne nous ferait pas de mal. Nous devons chercher le consensus, et pas seulement la contradiction, de façon que notre société ait une chance de résoudre ses problèmes, et que nous autres Américains puissions retrouver un certain taux de confiance et d'unité, afin de relever les immenses défis de notre temps... »* On aimerait entendre un O'Neill français...

Propositions concrètes sur l'information : un journalisme « de bonnes nouvelles », qui serait aux antipodes, évidemment, de la chronique des rois et des reines, des romans-photos du prince et de la bergère, ou de l'actualité « heureuse » des vedettes du disque et de l'écran; un journalisme qui, sans rien dissimuler des misères du monde, parlerait des Français au travail, des créateurs obscurs, des aventuriers de la débrouille, de tous ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, œuvrent à agrandir un peu plus les espaces de liberté par des outils anciens ou nouveaux... Un journalisme de coordination et de mobilisation, qui organiserait des lieux de rencontre et des échanges d'expériences, des témoignages quotidiens, des nouvelles du désir et de la passion, de l'élégance et de l'émotion, de la beauté des formes et du formidable tourbillon des cultures... Cela se fait déjà dans certains journaux, et se retrouve parfois dans certaines émissions : mais pourquoi ce qui n'est aujourd'hui qu'exception ne pourrait-il point devenir l'une des règles principales de l'information? D'autant plus que le besoin, pour toutes les raisons que nous avons évoquées, s'en fait urgemment sentir...

Que ce soit l'un des responsables de la presse la plus libre du monde qui lance cet appel à une nouvelle éthique paraît de bon augure; les journalistes sont assez grands pour savoir ce qu'ils font; mais peut-être n'est-il pas inutile de leur rappeler que, si la catastrophe fait vendre, la création, ce n'est pas mal non plus. Le plaisir d'inventer serait-il derechef une idée neuve en Europe? Où sont les canaux, les réseaux câblés, les cinquante-six chaînes (payantes ou pas, subventionnées par la publicité ou pas) qui diffuseraient aux populations intéressées, reportages et illustrations à l'appui, les mille et une manières de créer une entreprise, de constituer un dossier, les filières administratives et bancaires? Où sont les programmes où administrateurs et administrés se rencontreraient, en des débats qui ne manqueraient ni de théâtralité, ni de « suspense », ni – pourquoi pas – de violence, de rebondissements, ni d'humour, pour discuter et essayer d'aplanir les difficultés et les malentendus entre Etat et société civile?

Imaginons une chaîne télévisuelle de service public qui fonctionnerait comme un cahier national de doléances et de suggestions. Elle permettrait de connaître à tout moment l'état d'esprit des citoyens, de négocier spectaculairement certains virages, d'animer une information qui soit également formatrice de nouveaux comportements, en rupture avec les réflexes d'angoisse et de peur. Cette chaîne serait à la disposition du public. Elle diffuserait des émissions coproduites par les téléspectateurs, aidés par des techniciens professionnels.

Exemple : une coopérative agricole désire réaliser une émission d'information sur un procédé qu'elle a découvert. Elle envoie un descriptif détaillé à la direction de la chaîne. Celui-ci est étudié, sélectionné et transformé en film. Avec l'aide d'un réseau télématique et d'un standard adéquat, les groupes et associations pourraient non seulement s'exprimer sur l'écran, mais surtout disposer d'espaces de contact permanents : les créateurs pourraient ainsi s'organiser autour de réseaux d'information dotés d'un numéro de téléphone que tous pourraient appeler : artisans, entrepreneurs, techniciens, ingénieurs, inventeurs, tous ceux qui sont en quête de moyens d'information ou de techniques nouvelles.

Arrêtons de pleurer

Double avantage pour l'Etat et la société civile : avoir une vision des désirs et des aspirations des Français les plus dynamiques autrement plus nette et étendue que le meilleur des sondages, et la possibilité d'intervenir à tout moment pour encourager tel ou tel projet, infléchir telle ou telle tendance, réguler telle ou telle contradiction. Et si des milliers de Français trouvent qu'une chaîne ne suffit pas, qu'ils n'arrivent pas à faire passer leurs messages au-delà du réseau télématique, qu'à cela ne tienne : ils créeront leur propre canal, quitte, là encore, à ce que l'Etat empêche les trop grands déséquilibres.

Arrêtons de pleurer, de nous complaire dans des bouffées de haine asséchantes et des solitudes harassées, cessons le culte du négativisme ricaneur, essayons de construire, dans notre vie, dans notre métier, dans notre environnement immédiat, des espaces de désir et d'autonomie. Qui ne voit l'importance de donner à ces envies un cadre, une structure, des moyens?

L'incident du jeune étudiant venant interrompre le ronron d'un récent *« Bouillon de culture »* est significatif. Les bouches s'ouvrent, et les désirs, et les frustrations. Faute de donner une tribune à ces millions de solitudes en quête de hauteur, à ces millions de questions en quête de réponses, on s'expose de plus en plus à retrouver toutes ces insatisfactions dans la rue. Et ce ne sera pas cette fois-ci pour fabriquer un Mai 68 ludique et libérateur mais les lendemains aigris d'un système en pleine implosion. Il est temps que les petits écrans, à leur tour, réfléchissent, hors des sentiers battus de la nomenklatura autoproclamée, du trou de serrure considéré comme un des beaux-arts et des abolis bibelots d'inanité élitiste. Le problème n'est pas de choisir entre télévision de masse et télévision culturelle (faux débat par excellence), mais bien de donner la parole à tous ceux que l'on ne convoque que pour applaudir ou sourire, en bouche-trous satisfaits. Plus que jamais, ça vous regarde.

► André Bercoff est journaliste.

Religion

Drewermann et son orgue de Barbarie

par Mgr Jacques Jullien

« HÉLAS! hélas! le monde est tout entier plein de mystères grandioses et de lumières formidables que l'homme se cache avec sa petite main », constatait Rabi Nahman, voilà bien longtemps. Et il ignorait les perspectives ouvertes par la géophysique et la génétique aujourd'hui! Plus encore que son monde, l'homme est plein de lumières et de mystères : *« L'homme est un gouffre,* écrivait Georg Büchner, *quand on se penche pour voir au fond, on sent la tête qui tourne. »* C'est vrai de l'homme, et combien plus du Fils de l'Homme.

Dans l'Eglise, les théologiens ont pour mission d'explorer ce mystère de l'homme et du Fils de l'Homme à la lumière de la foi, aidés par les connaissances humaines anciennes et nouvelles. Pour un chrétien, tout est donné déjà dans le Christ. Il est l'alpha et l'oméga. Dieu, écrivait saint Jean de la Croix, n'a plus d'autre parole à nous dire : *« Il nous a donné le tout en son Fils. »* Et pourtant la théologie n'est pas répétitive. Elle est constamment inventive : *« Le Royaume de Dieu est semblable à un trésor d'où le père de famille tire des choses anciennes et nouvelles. »* Chaque époque, avec ses questions neuves, interroge la parole de Dieu à frais nouveaux, faisant surgir du trésor des richesses déjà contenues, mais pas encore « inventées », pas encore inventoriées.

Ainsi les théologiens servent-ils l'intelligence de la foi en approfondissant l'insondable mystère du Christ et en y confrontant les questions de leur époque. Leur mission les conduit à passer et repasser les frontières, à la rencontre des cultures nouvelles, sur des chemins inconnus. Dans une armée, les échelons de reconnaissance doivent disposer d'une grande liberté de manœuvre, mais, en même temps, il leur faut établir des liaisons étroites avec l'état-major sous peine de s'égarer et d'égarer le gros de la troupe. De même, les théologiens, éclaireurs de l'Eglise, ont besoin d'une réelle liberté de recherche. En théologie, comme partout, la sclérose peut être aussi dangereuse, à terme, que des proliférations cancéreuses. Mais les théologiens doivent rester en lien étroit avec le peuple de Dieu et ses pasteurs. Leur liberté n'est pas inconditionnelle. Ils sont au service de la foi du peuple de Dieu, au service de la vérité de Dieu.

Dans leur immense majorité, les théologiens assument leur mission. Non sans mérite, car ils sont trop peu nombreux et disposent souvent de peu de moyens matériels. Mais un problème nouveau se pose à eux : ils travaillent désormais dans des maisons de verre. Une hypothèse à peine formulée, l'opinion publique s'en empare. Plus une position est audacieuse, plus elle est médiatique. Que mille théologiens approfondissent le mystère, cela ne fait pas un article de journal. Mais si, au cœur de l'Eglise qui le mandate, un théologien s'oppose à la foi commune, les médias braquent sur lui micros et caméras, ravis d'en faire un prophète des temps nouveaux, surtout s'il caresse les gens dans le sens du poil. Les explorateurs de la parole de Dieu ne font pas recette, mais les aventuriers sont immédiatement vedettisés.

« Cheval de Troie »

Cette situation demande à chaque théologien une circonspection nouvelle dans l'expression de ses hypothèses et impose au corps des théologiens une autorégulation plus exigeante. Mais il est difficile aux marginaux d'échapper au vedettariat. Dès lors si l'évêque, gardien et promoteur de la foi, se tait pour laisser au chercheur le temps de clarifier sa position et à ses pairs le temps de l'aider, on interprète son silence comme une approbation. Si l'évêque intervient pour sortir de l'ambiguïté, on crie à la répression, et, du prophète choyé, on fait un martyr de la vérité et de la liberté. Et les médias tendent ainsi peu à peu à s'ériger en règle dernière de la foi.

Quelques théologiens défraient la chronique aujourd'hui. En particulier Eugen Drewermann, en Allemagne. Celui-ci réclame une plus grande place pour la dimension symbolique, quelque peu éclipsée par une théologie trop cérébrale, en particulier en exégèse. Il souligne l'importance de la composante affective et interpersonnelle du salut. Il n'a pas tort et cela n'est pas étranger à son succès. Il interprète la parole de Dieu selon des catégories inspirées par les sciences humaines et par la psychanalyse jungienne. Cette approche n'est pas sans intérêt. Elle fait rendre à la Bible des harmoniques très « parlantes ».

A vrai dire, Drewermann n'est pas le premier à recourir à cette lecture. Depuis quarante ans, en France, des spécialistes ont ouvert la voie, à la suite de R. Dalbiez, par exemple L. Beirnaërt, M. Oraison, M. Naudet, M. Eck ou F. Dolto (pour ne citer que des morts)... Mais Drewermann en fait quasiment la seule clé d'interprétation. Dans son premier volume traduit en français, *La Parole qui guérit*, au nom d'une compétence quasi universelle (il parle en psychanalyste, mais aussi *« en tant qu'exégète ou que théologien »*), il proclame un nouveau discours sur la montagne : *« On vous a dit... et moi je vous dis... »* Il veut, dit-il, *« introduire subrepticement une espèce de cheval de Troie dans la forteresse de la théologie et des théologiens actuels »*. Subrepticement, hier, mais ouvertement aujourd'hui, selon sa récente interview dans *le Monde* et plus encore dans le *Spiegel* : *« Mon engagement pour la liberté du Moi et de l'individu m'a nécessairement mené dans l'opposition à l'Eglise. La liberté n'était pas possible. »* L'Eglise, colonisée par la volonté de puissance des clercs, est accusée de s'écarter du mystère de Dieu, en cédant au fétichisme des dogmes. Drewermann, lui, s'en affranchit : il utilise les mots de la foi, mais est-ce encore la foi? Pour le Christ, il semble réduire le titre de Fils de Dieu à *« une métaphore »*, comme pour le Pharaon qui *« n'est plus Dieu tout court, mais le Fils de Dieu »*. On est, au moins, dans le flou. Les avertissements de ses pairs et les interventions de l'archevêque de Paderborn n'y changeant rien, celui-ci lui a retiré son agrément pour l'enseignement, puis pour la prédication, avant de le suspendre de certaines de ses fonctions de prêtre.

La foi n'est pas un cri

Prophète persécuté? Précurseur sacrifié au système? Mais qui est la victime? La parole de Drewermann guérit peut-être certains auditeurs. Mais elle blesse l'Eglise et les fidèles. La foi n'est pas un cri. Elle est une parole articulée, intelligible. Les formulations de la foi n'évacuent pas le mystère de Dieu. L'alpha et l'oméga sont insaisissables. Mais les dogmes sont des points de passage obligés pour quiconque veut rejoindre la foi de l'Eglise et entrer dans l'insondable mystère de Dieu.

Les théologiens ont encore du pain sur la planche. Mais ils ne peuvent travailler qu'en communion vivante avec le « sens de la foi » du Peuple de Dieu qu'expriment finalement, en cas de crise, le pape et les évêques. Ici pointe d'ailleurs un nouveau problème : que devient le sens de la foi dans une opinion publique manipulée?

Le traducteur de *La Parole qui guérit* s'extasie. Compositeur talentueux, Drewermann tire sans cesse des jeux nouveaux d'un orgue sans pareil, et nous offre des sonorités inconnues. Talentueux? Oui. Compositeur? Non : derrière une brillante harmonisation, on retrouve les refrains cent fois ressassés depuis les gnostiques et les premiers détracteurs du christianisme. L'orgue d'Eugen Drewermann n'est qu'un orgue de Barbarie.

Le musicien fait illusion un instant. Pas longtemps en général. Comme le montre l'histoire récente, l'illusionniste, coupé de l'Eglise qui lui assurait son audience, perd vite de son intérêt. Il reste sur le bord du chemin à tourner sa manivelle pour ses « fans » qui n'ont pas su rompre le charme. Et le peuple de Dieu poursuit sa route, à l'écoute de *La Parole qui guérit* véritablement, celle de Dieu.

► Mgr Jacques Jullien est archevêque de Rennes, président du Bureau d'études doctrinales de l'épiscopat français.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 – Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99 – Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX – Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10 – Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

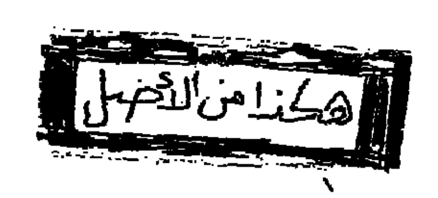
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Alors que les combats gagnent de nouvelles régions

L'état d'urgence général est instauré en Bosnie-Herzégovine

La situation continue de s'aggraver en Bosnie-Herzégovine : les combats s'intensifient et gagnent de nouvelles régions de cette République centrale de l'ex-Yougoslavie. Dans de nombreuses villes, la population s'est réfugiée dans les abris et plusieurs milliers de personnes ont déjà pris le chemin de l'exil en direction de la Serbie ou de la côte dalmate (Croatie). Mercredi 8 avril, le centre de Sarajevo a été bombardé au mortier et la présidence a décrété l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire de la République.

BELGRADE

de notre correspondante

Des barricades ont été érigées à Sarajevo par diverses milices armées. Dans certains quartiers, les habitants ont organisé leur propre autodéfense pour empêcher l'infiltration des provocateurs ou de bandes de malfaiteurs qui profitent de la situation pour piller les magasins et les maisons. Des vigiles armés montent la garde devant chaque immeuble. Selon le ministère de l'intérieur de Bosnie-Herzégovine, vingt-sept civils ont trouvé la mort dans la capitale à la suite de tirs isolés depuis le 6 avril.

La présidence de Bosnie-Herzégovine, qui tente en vain, depuis lundi, de réunir le Parlement pour régler la crise gouvernementale consécutive à la démission du premier ministre (croate), M. Jure Pelivan, a décrété, mercredi soir, l'*«état de danger de guerre imminente»*. Cette mesure permet notamment à la présidence d'ordonner la mobilisation générale ou partielle. Alors que les deux représentants serbes au sein de la présidence, MM. Nicolas Koljevic et Biljina Plavsic, avaient démissionné mardi, les députés serbes ont annoncé leur départ définitif du Parlement de Bosnie-Herzégovine pour rejoindre l'assemblée de *«la République serbe de Bosnie-Herzégovine»*, qui avait, mardi matin, autoproclamé son indépendance et fait sécession du reste de la République.

Cette décision pourrait être rapidement suivie par la démission des ministres serbes puisque les leaders de la communauté serbe, qui représentent 31,4 % de la population, contestent la légitimité du pouvoir actuel en Bosnie-Herzégovine. Arguant que l'Etat bosniaque ne fonctionne plus, et qu'il est *de facto* scindé en trois entités correspondant à chacune des communautés ethniques, les dirigeants serbes estiment que la Bosnie-Herzégovine, telle qu'elle était dans l'ex-Yougoslavie, n'existe plus et ignorent par conséquent sa reconnaissance internationale. Le chef de file de la communauté serbe, Radovan Karadzic, a d'autre part averti, mercredi, le président bosniaque, le Musulman Alija Izetbegovic, que *«s'il refusait de négocier sur un pied d'égalité avec les autorités de la République serbe de Bosnie-Herzégovine, les Serbes encercleraient Sarajevo et ouvriraient le feu sur la capitale»*.

Le rôle de l'armée serbo-fédérale

Après un bombardement à l'artillerie lourde, mercredi en milieu de matinée, dans le centre de Sarajevo, la capitale de Bosnie-Herzégovine a subi en fin d'après-midi une nouvelle attaque au mortier touchant le vieux quartier oriental de la ville. La violence des affrontements s'accroît. En Herzégovine, dans la région de Mostar, les combats entre les formations paramilitaires croates du HOS, milices armées du Parti croate du droit (ultra-nationaliste), et l'armée serbo-fédérale se poursuivent. A Zvornik, à l'est, près de la frontière serbe, les combats à l'artillerie opposant Serbes et Musulmans ont continué mardi, et les volontaires serbes venant de Serbie, commandés par Zeljko Arznjatovic-Arkan, ont sommé les Musulmans de déposer leurs armes.

Consciente qu'un compromis avec l'armée serbo-fédérale, après la reconnaissance internationale de la Bosnie-Herzégovine, est indispensable pour éviter un conflit généralisé, la présidence bosniaque a réitéré son intention de négocier avec l'armée, à condition que celle-ci respecte le pouvoir civil légitime. Ces derniers jours, les relations avec l'armée fédérale se sont tendues, et le président Izetbegovic a lancé plusieurs appels aux autorités militaires pour qu'elles défendent équitablement les trois peuples de Bosnie-Herzégovine. Pour le moment, les quelque 120 000 à 150 000 soldats et officiers fédéraux présents en Bosnie-Herzégovine restent l'un des principaux atouts de la Serbie et de Belgrade.

Le chef de l'état-major des forces armées serbo-fédérales, le général Zivota Panic, avait déclaré mardi que, en dépit de la reconnaissance internationale de la Bosnie-Herzégovine, l'armée yougoslave ne se retirerait pas de cette République avant que la question serbe ne soit résolue. Le rôle de l'armée, avait-il précisé, *«est de prévenir de nouveaux génocides et notamment celui des Serbes, ainsi que l'agression de la Croatie contre la République»*. Il avait également expliqué que 65 % de l'industrie d'armement et des aéroports militaires de l'ex-Yougoslavie se trouvaient en Bosnie-Herzégovine.

FLORENCE HARTMANN

CEI : alors que démarrait la guerre des pavillons

Les présidents russe et ukrainien décident de régler leur différend sur la flotte de la mer Noire

Les présidents russe et ukrainien ont décidé, jeudi 9 avril, à la suite de deux conversations téléphoniques, de mettre un terme à leurs revendications respectives sur la flotte de la mer Noire, a annoncé un responsable militaire russe. Ils sont ainsi convenus de «suspendre» les décrets qu'ils avaient pris en la matière et de confier à une commission parlementaire conjointe le soin de régler ce différend.

MOSCOU

de notre correspondant

Comment passer des mots aux actes? Le décret pris par M. Boris Eltsine et plaçant la flotte de la mer Noire sous l'autorité de la Russie a provoqué les réactions prévisibles à Kiev, où diverses contre-mesures avaient été annoncées. Devant des députés outrés par cette *«atteinte à la souveraineté de l'Ukraine»*, le président Kravtchouk avait répété que l'Ukraine était dans son bon droit et que son propre décret, faisant passer la flotte (et le reste des forces non nucléaires situées en territoire ukrainien) sous le commandement du ministère ukrainien de la défense était, lui, parfaitement conforme aux accords signés entre les pays membres de la Communauté.

M. Kravtchouk avait franchi un pas de plus en annonçant que seuls pourraient faire partie des forces armées ukrainiennes les soldats et officiers qui auront prêté serment à l'Ukraine, les autres *«constituant un danger pour la sécurité de l'Ukraine»*. De plus, le ministre de la défense, le général Morozov, avait annoncé que *«des groupes opérationnels»* avaient été mis en place à Sébastopol pour *«la prise de contrôle de la flotte»*.

Cependant, sur le terrain, l'avantage semblait rester au commandement russe de la flotte, et les premiers pavillons russes sont apparus sur quelques dizaines de navires. Le contre-amiral Boris Kojine, nommé mardi 7 avril *«commandant en chef de la flotte de la mer Noire»* par le président Kravtchouk, avait immédiatement été limogé par l'amiral Kasatonov, lui-même commandant de cette flotte du temps où elle appartenait théoriquement à la CEI, tandis que de leur côté des députés ukrainiens réclamaient l'expulsion de ce même amiral Kasatonov...

De toute évidence, des négociations s'imposaient, aucune des deux parties n'ayant apparemment l'intention d'en venir aux mains. Mais les premiers pourparlers conduits mercredi sur place entre l'amiral Tchernavine, commandant en chef de la flotte de la CEI, et représentant en fait la Russie, et un vice-président du soviet suprême de l'Ukraine, n'avaient donné aucun résultat, les deux parties se bornant à constater que seules des négociations à plus haut niveau pourraient aboutir. Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, avait déjà proposé à son homologue ukrainien, M. Anatoli Zlenko, une rencontre à Moscou, et il est aussi question d'un sommet entre les présidents Eltsine et Kravtchouk, seul susceptible, selon plusieurs commentateurs, de débloquer la situation.

Tension en Moldavie et en Lituanie

A Moscou, le Congrès des députés russes avait fini par voter, mercredi 8 avril, une résolution sur le conflit moldave. Le texte voté était plus modéré qu'on aurait pu s'y attendre après l'intervention très patriotique du vice-président Routskoï *(le Monde* du 8 avril). Le Congrès souhaitait certes que la 14ᵉ armée russe soit déployée entre les parties en conflit, à savoir les «russophones» de Transdniestrie et les forces dépendant des autorités moldaves. Mais il s'abstenait de recommander la reconnaissance de l'indépendance de cette Transdniestrie, et demandait seulement au gouvernement de la Fédération de Russie de *«favoriser»* l'établissement d'un *«statut juridique»* pour cette région, au sein de la République de Moldavie.

Il reste qu'aussi bien la Moldavie elle-même que l'Ukraine et la Roumanie réclament le retrait de cette 14ᵉ armée qui, selon le gouvernement de Chisinau, a pris fait et cause pour les «séparatistes» de Tiraspol. «Communautaire» jusqu'à ces dernières semaines, la 14ᵉ armée avait été placée par M. Eltsine sous autorité de la Russie, qui contrôle désormais une partie considérable des forces ex-soviétiques hors de son territoire, que ce soit dans le Caucase, sur la mer Noire, en Mongolie, en Allemagne, en Pologne et dans les pays baltes.

Cet état de fait n'était pas sans susciter quelque inquiétude, d'autant que les commandants locaux en prennent parfois à leur aise avec les autorités légales des pays considérés. Ainsi, à en croire un porte-parole du Parlement de Vilnius, le commandement de la flotte de la Baltique aurait lancé mercredi un *«ultimatum verbal»* exigeant la libération d'un officier russe, le colonel Ivan Tchernykh, arrêté la nuit précédente sur ordre des autorités lituaniennes. L'ultimatum aurait été assorti d'une menace d'intervention armée. Le colonel Tchernykh, commandant d'une division de garde-côtes, est accusé par le parquet de Vilnius d'avoir *«tenté de renverser le pouvoir lituanien»* au moment du putsch d'août 1991. Selon l'agence Tass, le président lituanien, Vytautas Landsbergis, avait laissé entendre que le colonel en question serait remis à la Russie.

JAN KRAUZE

L'Europe encalminée

Suite de la première page

Souvent hétéroclites, ces forces protestataires exploitent sans vergogne les frustrations et les angoisses bien réelles de catégories sociales qui se sentent abandonnées, sinon sacrifiées, et ne supportent plus l'arrogance des politiciens traditionnels et leurs complicités dès lors qu'il s'agit de sauver leur «fonds de commerce».

Ce phénomène, qui s'enracine dans le souci sécuritaire, la crainte de l'immigration, le désarroi face au chômage, au grand large économique et à la concurrence internationale, se traduit par une polarisation à courte vue sur les désormais fameux «problèmes quotidiens». La politique étrangère et de défense est au mieux considérée, dans cette optique, comme une échappatoire et les défis européens comme une entourloupe de bureaucrates.

C'est particulièrement vrai en France, où le socialisme de gouvernement a perdu, du fait de ses pratiques incantatoires, le contact avec sa base électorale; c'est d'ailleurs dans l'Hexagone que la construction européenne est le plus ouvertement attaquée, nonobstant l'optimisme de rigueur affiché mercredi à l'Assemblée nationale par M. Pierre Bérégovoy : non seulement à droite (Front national et archéo-gaullistes), mais aussi à gauche (Parti communiste, trotskistes et «chevènementistes»).

On peut ajouter à cette liste la majorité de l'électorat Verts et, demain sans doute, la quasi-totalité de certaines corporations, à commencer par les agriculteurs. En cas de ratification par référendum du traité de Maastricht, nous en serions déjà sans doute à plus de 40 % d'opinions négatives.

Les mêmes ferments sont à l'œuvre en Allemagne, qui a accédé du jour au lendemain à la pleine souveraineté internationale et qui hésite sur l'usage à en faire. Ils se nourrissent de ces interrogations mais aussi du coût financier non annoncé de la réunification, de l'aide massive qu'il a fallu accorder à l'ex-URSS pour qu'elle accélère l'évacuation de l'ex-RDA et du prix politico-économique de la construction européenne. A cela s'ajoute le flot toujours croissant des demandeurs d'asile abusifs, que les partis de gouvernement se révèlent incapables d'endiguer.

La tendance, là aussi, n'est pas à «plus d'Europe», et on assiste à une révolte des Länder qui cherchent à obtenir le droit de revenir «en arrière de Maastricht» avant l'an 2000. Ce ne sont pas les projets de budget européen de M. Delors – en augmentation de plus de 30 % pour les cinq ans à venir si les recommandations du président de la Commission de Bruxelles sont retenues – qui réussiront à l'inverser.

Le cas italien est différent mais guère plus encourageant : si la grande majorité des formations politiques – à l'exception de l'extrême droite – se réclament toujours de l'Europe, c'est la nation qui menace de se déliter, de se diviser entre un Nord industrialisé et dur au travail et un Sud de plus en plus assisté et gangrené par la culture mafieuse. L'ingouvernabilité n'est pas certaine mais, alors que n'apparaît aucune majorité de rechange, elle menace de marginaliser une Italie qui serait incapable de tenir les engagements contractés à Maastricht.

Le climat est d'autant plus malsain pour l'Europe qu'aucun de ses leaders naturels ne sort intact des élections. M. Mitterrand, désormais considéré par ses pairs comme un homme en sursis qui n'a plus droit à l'erreur, est, bien sûr, le plus atteint. Mais son «ami» Kohl, dont les convictions européennes ne sont pas en cause, est lui aussi déstabilisé. Le couple franco-allemand, dont l'histoire n'est qu'une longue suite de suspicions laborieusement dominées, n'avait décidément pas besoin d'une telle épreuve. D'autant qu'aucun nouveau dynamisme n'est à attendre de Londres, quelle que soit l'issue du scrutin qui s'y déroule.

La leçon des élections en France, en Allemagne et en Italie n'a pas échappé à M. Jacques Delors, qui vient d'exclure toute renégociation du traité de Maastricht : dans la plupart des pays européens, le processus de ratification va être pollué par des considérations politiciennes, par l'exploitation des frayeurs du moment et des préjugés bien ancrés, par le réveil ici et là d'un nationalisme chauvin rêvant d'une impossible autarcie. Résultat : là où il aurait fallu adhésion sans réserve majeure, on risque d'assister à une approbation du bout des lèvres, à un «oui à reculons». Non seulement en France, où on prête l'intention à M. Mitterrand de tout faire pour exploiter les différences de sensibilité sur le sujet entre centristes et RPR, mais aussi en Allemagne. L'Italie suivra sans doute, mais la tête ailleurs. Il n'est pas jusqu'à l'Espagne, qui ne grognera pas, soucieuse d'engranger un surplus de fonds structurels qui fait déjà froncer les sourcils aux contribuables des pays du Nord.

La tentation de la renégociation

Déjà, la tentation apparaît, ici et là, d'obtenir sur tel ou tel point une renégociation ou une reformulation du traité. Le premier pays à en faire en vain la demande, a été l'Irlande, empêtrée dans sa lutte contre l'avortement : Dublin avait exigé qu'un protocole spécial, reconnaissant l'interdiction constitutionnelle de l'avortement en Irlande, soit annexé au traité de Maastricht. Ce qui fut fait. Mais entre-temps, la Cour suprême a reconnu le droit des femmes à se faire avorter dans certains cas à l'étranger et à disposer en Irlande de toutes les informations nécessaires. La Cour n'a fait là, semble-t-il, qu'entériner l'évolution de l'opinion publique irlandaise aujourd'hui favorable à l'avortement dans certaines conditions.

Le gouvernement craignait donc, si le protocole n'était pas modifié dans un sens libéral, que le référendum sur Maastricht ne se transforme en un référendum sur l'avortement. Les onze partenaires de Dublin ayant refusé de mettre le doigt dans l'engrenage de la reformulation du traité, le gouvernement irlandais en est maintenant réduit à promettre un référendum sur l'avortement tout de suite après le référendum sur Maastricht, dont la date n'a d'ailleurs toujours pas été fixée...

La situation est également critique au Danemark, où les sondages font apparaître une majorité d'électeurs hostiles au Traité de Maastricht qui sera soumis à référendum le 2 juin. Les choses peuvent évoluer d'ici là, au Danemark comme ailleurs. Le pire, après tout, n'est jamais sûr, et les mouvements électoraux protestataires finissent souvent pas s'essouffler et se dissoudre. Il n'en demeure pas moins que l'Europe des Douze est aujourd'hui menacée de tomber en panne faute de vents favorables et de capitaines convaincants.

JACQUES AMALRIC

□ **IRLANDE : le référendum sur les accords de Maastricht précédera la consultation sur l'avortement.** – M. Noel Dempsey, chef du groupe parlementaire du Fianna Fail (nationaliste), a annoncé, mercredi 8 avril, que le premier ministre irlandais, M. John Reynolds, avait décidé d'organiser le référendum sur les accords de Maastricht avant celui sur l'avortement. M. Reynolds avait indiqué, mardi, que l'interdiction de l'avortement, introduite dans la Constitution irlandaise par une précédente consultation en 1983, serait de nouveau soumise à référendum (*le Monde* du 9 avril). Le traité de Maastricht comporte un protocole protégeant ces dispositions. – *(Reuter.)*

ALLEMAGNE

L'opposition refuse la table ronde proposée par le chancelier Kohl

L'opposition sociale-démocrate (SPD) a refusé, mercredi 8 avril, de participer à une table ronde avec M. Helmut Kohl tant que celui-ci ne reconnaîtrait pas l'ampleur du coût de l'unification allemande.

A l'issue des élections régionales du 5 avril, où l'extrême droite avait fait une percée remarquée après une campagne dirigée contre les demandeurs d'asile, le chancelier avait proposé au SPD un dialogue portant notamment sur cette question. Mais le président du Parti social-démocrate, M. Björn Engholm, a déclaré qu'un bilan financier de l'unification et un projet de financement pour les années à venir étaient *«la condition indispensable pour que s'ouvre un dialogue constructif»*. *«Les partis démocratiques* (doivent) *s'atteler aux problèmes dont les citoyens attendent d'urgence une solution»*, a déclaré M. Kohl devant le conseil des ministres.

Le chancelier a mentionné trois sujets de discussion : une redéfinition du droit d'asile, la ratification des accords de Maastricht, et les problèmes financiers cruciaux que connaît l'Allemagne. Toute modification du droit d'asile, ainsi que la ratification des accords de Maastricht, nécessitent un changement de la Constitution, ce qui ne peut se faire qu'avec l'accord du SPD puisque l'aval des deux tiers du Parlement fédéral est obligatoire.

Les sociaux-démocrates sont opposés à une proposition du chancelier Kohl visant à restreindre l'entrée des demandeurs d'asile. – *(AFP.)*

La Hongrie désenchantée

Deux ans après le départ des communistes la « République des professeurs » tente de surmonter la morosité et la méfiance de la population

BUDAPEST

de notre correspondant

Les Hongrois ont le cynisme facile et le verbe volontiers amer. Une des plaisanteries en vogue à Budapest donne la mesure du climat ambiant, plutôt résigné et grognon, deux ans après le départ des communistes : *« Quelle est la différence entre le gouvernement Antall et celui de l'ancien dirigeant communiste Janos Kadar ? »* Réponse : *« Antall a réussi en deux ans ce que Kadar n'a pas réussi en trente-trois ans : faire regretter l'ancien régime. »*

Un verdict certes cruel et exagéré à l'encontre de la coalition conservatrice au pouvoir, dirigée par le premier ministre Jozsef Antall, grand vainqueur au deuxième tour des élections législatives du 8 avril 1990. Mais il est vrai que, pour la majorité des Hongrois, la transition au quotidien se manifeste surtout par une valse des étiquettes et une érosion constante du pouvoir d'achat. Pourtant, cette « République des professeurs » avec son président dramaturge, son premier ministre historien et son Parlement truffé de sociologues, a de quoi faire pâlir d'envie certains de ses anciens voisins socialistes.

C'est en effet ce petit pays de dix millions d'habitants qui a attiré plus de la moitié des investissements étrangers à l'Est (hors ex-URSS) en 1991.

Le nombre d'entreprises privées a été multiplié par cent depuis deux ans et le visage de Budapest se transforme de jour en jour. En deux ans, la Hongrie n'a connu qu'un seul conflit social majeur, une grève des taxis et des transporteurs routiers qui a paralysé le pays pendant trois jours en septembre 1990. En apparence, cette société, après avoir assisté plutôt passivement à la révolution pacifique et négociée qui a renversé l'ancien régime, semble aujourd'hui supporter dans la résignation une inflation de l'ordre de 35 %, un chômage qui double tous les six mois et qui touche maintenant 450 000 personnes (8 % de la population active). A l'image de son premier ministre assez terne, la Hongrie serait donc plutôt *« prospère et ennuyeuse »*. *« Quel beau tableau,* s'esclaffe un conseiller du gouvernement. *Mais essayez de convaincre nos compatriotes... »*

Loyauté ou expérience ?

L'un d'entre eux, un chauffeur de taxi de quarante-deux ans, s'est immolé par le feu à la fin du mois de mars devant le Parlement de Budapest, illustrant l'angoisse palpable d'une population qui s'aperçoit avec amertume que la démocratisation n'est pas forcément synonyme d'augmentation du niveau de vie. Au contraire, les écarts sociaux se creusent à vue d'œil et plusieurs études estiment que près d'un habitant sur cinq vit désormais juste au dessus du seuil de pauvreté.

Le Forum démocratique (MDF), le parti de centre droit du premier ministre, est arrivé au pouvoir grâce à l'image d'une « force tranquille », prônant une transition graduelle, aux antipodes de la thérapie de choc polonaise. Mais, deux ans après, le désenchantement se généralise et le MDF ne recueille qu'environ 15 % des intentions de vote dans les sondages. Dans un climat politique crispé, le gouvernement manifeste des signes croissants de nervosité et d'arrogance.

Cette fragilisation de l'assise du pouvoir profite dans l'immédiat à l'aile « populiste » du Forum démocratique, qui occupe de plus en plus bruyamment le devant de la scène. L'un des premiers signes publics du virage à droite de l'échiquier politique est apparu à l'automne dernier, lors de la publication dans la presse d'un rapport confidentiel du chef du groupe parlementaire du MDF, Imre Konya. Il affirmait que le moment était venu de passer à une *« action décisive »* maintenant que l'Occident était convaincu des garanties démocratiques présentées par le gouvernement hongrois. Ce rapport a provoqué un tollé dans l'opposition, qui y a vu la volonté de purger l'appareil d'Etat en plaçant le critère de loyauté avant celui de l'expérience technique. *« L'expérience,* a rétorqué l'écrivain et député Istvan Csurka, chef de file du courant populiste, *est un argument facile derrière lequel se cachent les vieux bolcheviques. »*

Intolérance et hystérie

Tranchant avec la prudence des débuts, le gouvernement et ses sympathisants ont ensuite radicalisé leurs discours. Leurs attaques ont pour cibles principales les banques, les médias, la Cour constitutionnelle et le président de la République, membre du principal parti d'opposition.

« Il n'y a plus de place aujourd'hui en Hongrie pour une politique consensuelle », affirme un proche du premier ministre. Ce changement de cap traduit la volonté de ne plus s'encombrer d'une cohabitation là où le gouvernement estime que ses intérêts vitaux sont en jeu. D'où la récente reprise en main de postes-clés aux ministères de la défense et de l'intérieur et le limogeage, en décembre, de György Suranyi, le directeur de la banque nationale. Ce dernier avait commis « l'erreur » de signer une pétition anodine réclamant le respect des droits civiques en Hongrie.

« Après l'éclatement, l'hiver dernier, du principal parti d'opposition, l'Alliance des démocrates libres, la droite du MDF s'est enragée, constate le politologue Laszlo Lengyel. *En l'absence d'un adversaire politique fort, le parti du gouvernement cherche maintenant à occuper tous les postes qui lui avaient été interdits par la signature d'un pacte de coexistence pacifique entre ces deux grands partis après les élections. »* Un climat d'intolérance s'installe et le mot « hystérie » est sur toutes les lèvres.

Le premier ministre dénonce d'un ton paternaliste ce qu'il appelle ces *« guerres tribales »*. *« Certains groupes de l'opposition et de la presse expriment maintenant leurs angoisses politiques en insultant tout et n'importe quoi,* dit-il. *Personne n'a à les craindre tant que nous sommes aux commandes... »*

Cette façon de se poser en seul héritier crédible de la légitimité populaire inquiète de nombreux intellectuels, qui craignent une dérive autoritaire du régime. Pour répondre à cette inquiétude, ils ont lancé, l'automne dernier, la Charte démocratique. Parmi les quelque 25 000 signataires figure un grand nombre de dissidents de la première heure sous les communistes et plusieurs personnalités du monde culturel, dont le cinéaste Miklos Jancso. Le 15 mars dernier, lors d'un rassemblement de la Charte, l'écrivain György Konrad a critiqué *« le retour d'un climat d'autocensure en Hongrie »*. Cette évolution consacre un double divorce : celui de la majorité des intellectuels par rapport au pouvoir ; et le rejet de ces intellectuels des organisations qu'ils avaient contribué à créer.

Des taux d'abstention importants

La démission du philosophe Janos Kis de la présidence de l'Alliance des démocrates libres, en novembre dernier, provoquée par un large mécontentement de la base du parti, est l'illustration la plus flagrante de cette tendance. Dans une certaine mesure, ce mouvement a aussi affecté le Parti des petits propriétaires, membre de la coalition gouvernementale. La crise a éclaté au début de l'année, lorsque la direction du parti, emmenée par le démagogue Jozsef Torgyan, s'est dissociée du groupe parlementaire, plus modéré. Solidarité gouvernementale oblige, le Forum démocratique est en apparence épargné par cette fronde. Mais nul doute que s'il est battu aux élections de 1994, le MDF devra à son tour faire face à des déchirements violents.

L'important taux d'abstention aux différentes élections depuis deux ans a montré à quel point l'ensemble des forces politiques est discrédité. La circonscription de Komarom, dans le nord du pays, est un cas d'école : six tours de scrutin depuis 1990 n'ont toujours pas permis d'élire un député, car la barre minimale des 25 % de participation n'a jamais été atteinte...

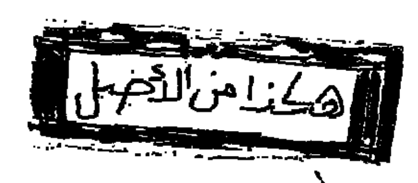
Ce désintérêt s'explique en partie par l'absence d'une formation de centre gauche qui pourrait incarner les intérêts de la grande masse d'ouvriers et de petits employés, aujourd'hui largement sous-représentée au Parlement. Le Parti socialiste (ex-communiste) aimerait jouer ce rôle, mais reste encore trop marqué par son passé. De leur côté, les anciens syndicats communistes agitent régulièrement le spectre d'une explosion sociale. *« Des grandes grèves ouvrières sont improbables,* poursuit Laszlo Lengyel. *La solidarité, quand elle existe, n'est visible qu'au niveau des métiers. »*

La Hongrie présente aujourd'hui le visage d'une société atomisée et inquiète, avec des démagogues turbulents mais isolés et des intellectuels en perte de vitesse. Seule l'idée d'une certaine technocratie, neutre et efficace, semble trouver grâce aux yeux de la population.

Les « experts » sont en vogue. D'où la popularité de la FDESZ, la Fédération des jeunes démocrates. Ses députés s'efforcent de passer pour des « professionnels », loin des querelles idéologiques. Sauront-ils assurer la relève ? S'ils remportent les élections de 1994, la Hongrie aura un premier ministre de trente ans, Viktor Orban.

YVES-MICHEL RIOLS

□ **TADJIKISTAN : les manifestations se poursuivent à Douchanbé.** – Plus de cinquante mille personnes, accusées par les autorités d'être liées aux mouvements islamistes, ont de nouveau manifesté, mardi 7 avril, à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan (Asie centrale), pour réclamer la démission du président Rakhmon Nabiev, un ancien dirigeant communiste de l'époque brejnévienne, élu au suffrage universel en octobre 1991. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

Après l'atterrissage forcé de son avion en Libye

M. Yasser Arafat est « dans un état satisfaisant »

M. Yasser Arafat est apparu à la télévision libyenne, mercredi soir 8 avril, pour la première fois depuis l'accident de son avion, qui avait dû faire, la veille, un atterrissage forcé dans le désert. Transporté à l'hôpital central de Misrata, à 210 kilomètres à l'est de Tripoli, où le colonel Kadhafi lui a rendu visite, le chef de l'OLP, filmé sur son lit, a déclaré que son état de santé est *« satisfaisant »*. Il portait un bandeau sur l'oeil droit, et avait des contusions sur la tempe droite. Interrogé par le correspondant de l'agence libyenne JANA, il a confirmé la mort de trois Palestiniens à bord de l'Antonov-26 accidenté, le pilote, le copilote et un de ses gardes du corps, et fait état de huit blessés, dont cinq graves.

M. Arafat a remercié Dieu d'avoir échappé à la mort et a promis d'aller prier à Jérusalem en compagnie du colonel Kadhafi, qu'il a chaleureusement remercié pour avoir *« secoué tout l'Etat, l'aviation et les forces de l'ordre »*, et permis ainsi de retrouver son avion dans la région d'Al Sarah, douze heures environ après sa disparition des écrans radar. A cet égard, le porte-parole du département d'Etat américain a précisé que, contrairement à ce qui avait été dit, les Etats-Unis *« n'avaient participé à aucun effort pour retrouver l'appareil »*.

De son côté, M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Arafat, a indiqué que celui-ci pourrait regagner, dès jeudi, son quartier général de Tunis, mais aussi prolonger son séjour en Libye si des examens médicaux supplémentaires s'avéraient nécessaires. Dans cette dernière hypothèse, nous précise notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, la réunion du Conseil central de l'OLP, dont l'ouverture était prévue pour jeudi, pourrait être décalée, tout au plus, de vingt-quatre heures.

Malgré de nombreuses critiques

Le chef de l'OLP reste un « symbole » de la Palestine

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

En sortant indemne d'un grave accident d'avion, M. Yasser Arafat a, une fois encore, « défié » la mort, ajoutant, bien involontairement, un épisode de plus à sa légende d'éternel survivant. Alors que doit se réunir à Tunis un conseil central de l'OLP – instance de décision intermédiaire entre le conseil national (CNP), Parlement en exil, et le conseil éxécutif, – sa réapparition, après plus de treize heures d'angoisse pour les Palestiniens, devrait, dans un premier temps, faire taire les multiples critiques contre sa politique en faveur du processus de paix et sa façon de gérer la centrale palestinienne.

De nombreuses voix s'élevaient, y compris au sein même de sa propre formation, le Fath, pour réclamer une suspension des négociations avec Israël, dénonçant particulièrement la manière dont celles-ci sont conduites par la direction de l'OLP. Des membres du Fath, parmi lesquels des fondateurs du mouvement, comme M. Khaled el-Hassan, remettaient en cause le monopole de décision que s'était attribué M. Arafat, excluant les Palestiniens « historiques » au profit de plus jeunes, qualifiés de *« béni-oui-oui »*. La gestion financière n'était pas non plus épargnée et un article récent, paru dans le journal palestinien de Jérusalem *Al Fajr*, dénonçait *« la corruption rampante »* au sein de l'OLP, accusant les responsables de la centrale palestinienne de vivre dans le luxe et de dépenser sans compter à un moment où l'OLP, privée des subsides du Golfe, connaît de graves difficultés d'argent. Autre critique, plus d'actualité que jamais : le vide qui s'est créé, derrière M. Arafat, au sommet de l'organisation.

Partage du pouvoir

La brève « disparition » de M. Arafat met, en effet, en lumière le problème de son éventuelle succession et nul doute que le chef de l'OLP sera invité à s'expliquer sur ce point de manière d'autant plus pressante que des hommes aussi importants que Abou Jihad, Abou Iyad ou Aboul Hol n'ont toujours pas été remplacés, notamment en raison de divergences entre M. Arafat et les membres du comité éxécutif sur le choix des personnes. Les assassinats d'Abou Jihad en 1988 et d'Abou Iyad au début de 1991 laissent, en tout cas, un vide immense au sommet de l'OLP, où ils étaient, après M. Arafat, les plus connus et les plus respectés dans les masses palestiniennes.

Souvent critiqué pour sa manière dictatoriale de diriger l'OLP, y compris dans les plus petits détails, M. Arafat possède un grand nombre de pouvoirs que beaucoup aimeraient bien lui voir partager. Une réorganisation au sommet paraît d'autant plus souhaitable aux yeux de certains que l'émergence d'un *leadership* dans les territoires occupés, à la faveur des négociations de paix, provoque de la nervosité au sein de la centrale palestinienne.

Les témoignages de confiance dont vient de bénéficier M. Arafat, après son accident, doivent conforter sa position. Celle-ci n'était d'ailleurs pas trop menacée, tant il est vrai qu'il est, comme le prouvent les réactions de la quasi-totalité des Palestiniens, plus qu'un chef, un *« symbole »* de la Palestine. Mais il est certain, comme l'a déclaré M. Fayçal Husseini à Jérusalem-Est, que sa mort aurait remis en cause, au moins pour un temps, le processus de paix, dans la mesure où il est le seul dirigeant à pouvoir l'imposer sans faire exploser la centrale palestinienne.

FRANÇOISE CHIPAUX

La liesse dans les territoires occupés

Suite de la première page

Interrogé un peu plus tard sur cette éventualité, M. Itzhak Shamir, le premier ministre, se montra *plus prudent et refusa tout net*, avec un petit air ironique, de répondre à la question.

Le chef du gouvernement, dont on a affirmé qu'il n'hésitait pas, parfois, à rencontrer en secret certains Palestiniens « de l'intérieur », proches du Fath de M. Arafat, admit, en revanche, que *« le monde arabe avait été ému »* à l'annonce de la disparition de M. Arafat. *« Espérons*, conclut, philosophe, M. Shamir, *que les Arabes finiront par comprendre qu'Arafat n'est pas leur rédempteur. »*

En attendant ce jour, ce fut une inquiétude réelle et profonde qui, pendant de longues heures, tint en haleine la nomenklatura palestinienne. L'annonce du sauvetage de M. Arafat, provoqua une véritable explosion de joie. Accompagné d'une cinquantaine de militants en liesse, M. Fayçal Husseini gagna le cœur de la Jérusalem arabe pour s'en aller annoncer lui-même la bonne nouvelle au peuple. *« Longue vie au président ! Vive le Fath ! Prions pour notre leader ! »* Concert d'avertisseurs, cris joyeux des femmes, applaudissements, chants et danses.

Marié à la cause ?

En toute spontanéité. Lance-grenades et matraques aux poings, les très nombreux policiers anti-émeutes apparurent à la fois surpris et légèrement inquiets par la vigueur du mouvement de foule.

A Naplouse, Ramallah, Jenine, Hébron et Bethléem, en revanche, la « réapparition » d'Abou Ammar – nom de guerre de Yasser Arafat – sembla redonner de l'ardeur aux jeunes militants de l'Intifada : des pierres et quelques bouteilles incendiaires furent jetées sur les forces d'occupation, des tas de pneus incendiés. Il y eut quelques échauffourées. Et à Gaza, où un ordre de grève générale avait été initialement lancé par le commandement unifié du soulèvement palestinien, au moins trois jeunes – dix selon les Palestiniens – furent blessés par les balles en plastique des soldats israéliens.

« Cela vous montre à quel point le peuple soutient le président », nous déclara un proche de M. Husseini. *« Les évènements d'aujourd'hui*, annonça avec honnêteté le service anglais de la radio nationale israélienne, *prouve qu'Arafat est encore authentiquement populaire chez les Palestiniens. »*

Mais, comme le dit un jeune activiste, membre de l'OLP mais appartenant à un groupe opposé au Fath, *« toute cette aventure démontre aussi à quel point tout est trop concentré entre les mains d'un seul homme »*. Les critiques, à peine fentrées, qui se sont multipliées, ces derniers mois, à l'endroit du chef de l'OLP, ne visaient pas seulement *« les erreurs historiques »* qu'il aurait commises – le soutien accordé à Saddam Hussein, notamment.

Depuis son récent mariage avec la jeune Soha Tawil, sa secrétaire, la personne même du « chairman » n'est plus à l'abri des critiques, ni même des quolibets. Il y a quelques semaines, un intellectuel de Jérusalem-Est, nous confiait : *« Ses épousailles, en catimini, avec une jeunette, de surcroît chrétienne, ont profondément heurté le Palestinien de la rue et des villages »*. Bref, le rocambolesque épisode dans le désert libyen venait à point...

PATRICE CLAUDE

Pour éviter les sanctions de l'ONU

Tripoli proposerait de remettre deux de ses agents à la Tunisie

Le gouvernement libyen aurait proposé de remetrre à un Etat neutre deux de ses ressortissants mis en cause dans l'attentat contre le Boeing de la PanAm en 1988, a-t-on appris de source diplomatique arabe, mercredi 8 avril, au Caire. Mais, de même source, on paraît douter que cette proposition, transmise au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, soit de nature à satisfaire aux exigences des pays occidentaux qui réclament que les deux suspects soient remis à la justice britannique ou américaine.

Selon des diplomates proches de la Ligue arabe, la Libye aurait suggéré de livrer les deux hommes à la Tunisie, en présence de représentants de la Ligue et des Nations unies. Tripoli demanderait également que l'ONU retarde l'application des sanctions prévue par la résolution 748 du Conseil de sécurité à partir du 15 avril. Les Etats-Unis ont réagi avec scepticisme à l'annonce de ces propositions. *« Fondamentalement, il n'y a aucune raison de les croire jusqu'à présent »*, a déclaré à Washington le conseiller à la Sécurité nationale, M. Brent Scowcroft. *« Ils avaient déjà prétendu être prêts à remettre* [les deux agents] *au secrétaire général de l'ONU*, a-t-il ajouté. *Nous voyons donc d'un mauvais œil ces diverses propositions libyennes. »*

A Tripoli, le sous-secrétaire général des Nations unies, M. Vladimir Petrovski, venu expliquer aux dirigeants libyens la portée des résolutions, a dû faire face mardi à des manifestations d'hostilité des Libyens. Cependant, il a obtenu l'assurance des autorités libyennes qu'il n'y aurait plus d'incidents devant les ambassades à Tripoli et que les étrangers pouvaient désormais quitter librement le pays. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : le procès du général Noriega à Miami

Le verdict se fait attendre...

WASHINGTON

correspondance

Après quatre jours de délibérations, les douze jurés du tribunal fédéral de Miami n'ont pas réussi à s'entendre sur un verdict condamnant le général Noriega ou l'exonérant des chefs d'accusation portés contre lui. Dans une note adressée au juge et rendue publique, le président du jury, soulignant que les jurés étaient *« dans l'impasse et gaspillaient leur temps »*, a demandé mercredi 8 avril de nouvelles instructions pour faire face à cette situation très inhabituelle.

Le juge a indiqué que les jurés n'étaient pas dans l'obligation de se prononcer à l'unanimité sur chacun des dix chefs d'accusation, mais a souligné que si l'impasse se prolongeait, il devrait considérer l'ouverture d'un nouveau procès. *« Le pire des cauchemars »*, a-t-il dit en rappelant que le procès en cours avait duré plus de six mois et comptait environ dix-sept mille pages de témoignages écrits... Il a invité le jury à mieux peser ses responsabilités en poursuivant ses délibérations de façon à aboutir à un verdict.

Le procès de M. Noriega apparaît de toute façon comme une entreprise de longue durée. Reconnu coupable, l'ex-dictateur panaméen est passible de cent soixante ans d'emprisonnement, mais ses avocats préparent une série d'appels sur lesquels les instances judiciaires devront se prononcer au cours des prochaines années. Si Manuel Noriega devait être déclaré non coupable, il serait immédiatement traduit devant une autre cour de Floride pour répondre de plusieurs chefs d'accusation. Etant donné les liens bien connus de l'intéressé avec la CIA et les autorités fédérales chargées de la lutte antidrogue, un verdict de non-culpabilité serait embarrassant pour l'administration Bush.

La défense ne s'est pas contentée de livrer bataille sur la légalité d'un procès engagé contre un chef d'Etat étranger pour violation de lois américaines, et de dénoncer la détention prolongée de l'accusé qui a attendu vingt et un mois avant de passer en jugement. Les avocats se sont en outre attachés à mettre en question la crédibilité des témoins à charge. La plupart d'entre eux sont des condamnés auxquels les autorités fédérales ont promis des réductions de peine et l'immunité pour l'avenir en échange de leur coopération. Dans certains cas, les condamnés décidés à témoigner contre Manuel Noriega furent autorisés à employer l'argent tiré de leur trafic de drogue pour payer leurs avocats...

HENRI PIERRE

PÉROU : trois jours après le « coup d'Etat civil »

Le président Fujimori tente de rassurer les milieux d'affaires

LIMA

de notre correspondante

« Chino, vas-y ! Ne recule pas ! Mets en tôle les corrompus ! Voilà ce que me demande la population... » a déclaré, mercredi 8 avril, le président Fujimori. Le chef de l'Etat péruvien faisait sa « rentrée » officielle, trois jours après « le coup d'Etat civil », devant un auditoire difficile : l'Association nationale des exportateurs. Mais il avait pleine confiance en lui, à la suite du bain de foule réussi qu'il venait de prendre dans l'avenue Abancay, la rue la plus grouillante du centre-ville.

Au départ, l'accueil avait été plutôt froid. Mais les patrons les plus grincheux et leurs invités, notamment l'ambassadeur américain, M. Anthony Quayton, n'ont pu s'empêcher finalement d'éclater de rire à plusieurs reprises durant le discours d'un président maniant un langage populiste. Certes, M. Fujimori n'a rien dit de bien nouveau, mais il s'est employé à regagner la sympathie de l'opinion publique *« car nous sommes injustement placés au cœur de la tourmente par les agences de presse internationales qui ne font que répandre des clichés déformant la réalité.* (...) *Que l'on ne compare pas le Pérou à l'Irak ou à Haïti. Les apparences sont trompeuses. Ici, nous sommes soutenus par 80 % de la population. Ce n'est pas la démocratie qui est supprimée, mais seulement le règne de la corruption. Est-ce un mal ? »* (...) *« Ce n'est pas la démocratie que nous avons éliminée, mais la* coimacracia [pot de vin] *! »* Ces petites phrases ont réussi à dérider les visages les plus sévères de l'assistance.

Mais l'impact de ce discours paraît limité. En effet, le secrétaire d'Etat adjoint américain, chargé des affaires d'Amérique latine, M. Bernard Aronson, a écourté sa visite officielle au Pérou, suite à l'interruption du processus démocratique (alors qu'il avait prononcé, vendredi 3 avril, devant le Congrès un discours extrêmement favorable au régime) ; les Etats-Unis ont suspendu *sine die* toute aide financière, à l'exception de l'assistance humanitaire ; l'Allemagne vient de faire savoir que la visite de M. Fujimori à Bonn, prévue pour le 10 mai, était reportée à une date indéterminée ; l'Internationale socialiste a condamné le « coup d'Etat civil » ; l'Association de la presse internationale (SIP) a protesté contre la détention de vingt et un journalistes et la censure, et M. Perez de Cuellar, l'ancien secrétaire général de l'ONU, a aussi *« profondément regretté l'interruption des garanties constitutionnelles »*, tout en priant l'opinion internationale de se garder *« de jugements à chaud »*, trop hâtifs. C'est d'ailleurs aussi l'avis de la plupart des diplomates en poste à Lima : la corruption généralisée, qui menaçait les fondements de la démocratie péruvienne, donne quelques « excuses » à M. Fujimori mais *« il faut qu'il fasse vite*, dit-on dans la capitale, *ses jours sont comptés... »* D'autre part, l'ex-président Alan Garcia, que l'on croyait détenu par la marine, est apparemment passé dans la clandestinité. Dans un message diffusé, jeudi matin, il se déclare disposé à prendre la tête de l'opposition afin de rétablir la démocratie dans le pays.

NICOLE BONNET

VENEZUELA

Nouvelles manifestations contre le président Carlos Andres Perez

Une « grève civique » anti-gouvernementale, émaillée de manifestations de rue, a eu lieu mercredi 8 avril à Caracas ainsi que dans plusieurs autres villes du pays. La grève avait été lancée par des organisations d'extrême gauche qui réclament la démission du président social-démocrate Carlos Andres Perez et le rétablissement de certaines libertés, notamment du droit de manifester, suspendues à la suite de la tentative de coup d'Etat du 4 février dernier. Le mouvement n'avait pas reçu l'appui des syndicats.

Dans les quartiers à l'ouest et le sud-ouest de Caracas, ainsi que dans les villes voisines de Valencia et de Cagua, les patrouilles de la Garde nationale ont dispersé les manifestants. Des coups de fusil en l'air ont été tirés mercredi à Caracas à l'occasion de ce mouvement. Toutes les écoles avaient fermé leurs portes pour la journée. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Le Brésil est responsable de 12 % des émissions d'oxyde de carbone dans le monde.** – Le Brésil est responsable de près de 12 % des émissions d'oxyde de carbone dans le monde, a indiqué mercredi 8 avril à Brasilia un haut responsable brésilien, le directeur de l'Institut national de recherches spatiales, M. Volker Kirchhoff, au cours d'un séminaire sur les incendies de forêts et la déforestation par brûlis, organisé par le ministère de l'environnement. Il a précisé que les brûlis produisent annuellement au Brésil près de 720 millions de tonnes de monoxyde de carbone (6 milliards de tonnes dans le monde) lesquels, avec la concentration d'ozone dans l'atmosphère, peuvent endommager les cultures et entraîner une réduction de 3 à 8 % des récoltes agricoles. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : l'ancien vice-président Spiro Agnew aura son buste au Capitole.** – L'ancien vice-président Spiro Agnew, qui avait démissionné en octobre 1973 après avoir été accusé de fraude fiscale, aura son buste au Capitole, comme les quarante-deux autres vice-présidents des Etats-Unis. Agé de soixante-treize ans, M. Agnew était le seul ancien vice-président à ne pas avoir été honoré de la sorte. Quelques journaux conservateurs menaient depuis un an une campagne discrète pour réparer cet oubli. Spiro Agnew, premier vice-président de Richard Nixon, avait dû quitter son poste quelques mois avant le président, lui-même obligé de démissionner à la suite du scandale du Watergate. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : arrestation d'un membre de l'opposition aux Gonaives.** – Un membre de l'opposition, M. Lucien Pardo, appartenant au parti du Congrès des mouvements démocratiques (KONAKOM, social-démocrate)), a été arrêté par la police dans la ville des Gonaives (152 km au nord-ouest de la capitale), a annoncé mercredi 8 avril à Port-au-Prince le secrétaire général adjoint de cette formation, M. Jean-Claude Bajeux. – *(AFP.)*

□ **IRAK : nouveau report des élections au Kurdistan.** – Prévues à l'origine le 3 avril, puis reportées une première fois au 30 avril, les élections au Kurdistan irakien ont de nouveau été différées, ont annoncé, mercredi 8 avril, les dirigeants de la communauté kurde. Le scrutin est maintenant fixé au 17 mai pour élire une assemblée régionale et décider de la stratégie à suivre face au régime du président Saddam Hussein. – *(Reuter.)*

□ **Une délégation du Vatican reçue à Bagdad.** – Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a reçu, mercredi 8 avril à Bagdad, une délégation du Vatican ; il lui a exprimé *« la satisfaction »* de l'Irak devant l'attitude du Vatican qui, a-t-il affirmé, *« appelle à la levée de l'embargo »* frappant l'Irak depuis plus de vingt mois. Le Vatican avait annoncé samedi l'envoi de cette mission, conduite par Mgr Alois Wagner, vice-président de « Cor Unum » (organisme pontifical chargé de l'aide humanitaire), afin d'étudier les besoins prioritaires de la population irakienne. – *(AFP.)*



ASIE

AFGHANISTAN : affaibli par la sécession du Nord

M. Najibullah pourrait quitter le pouvoir avant le 28 avril

Une administration intérimaire devrait remplacer M. Najibullah à Kaboul avant le 28 avril. Selon des sources diplomatiques au Pakistan, c'est ce qu'a assuré, mercredi 8 avril, aux ambassadeurs de la Communauté européenne, le médiateur des Nations unies, M. Benon Sevan. Cette institution transitoire, composée de personnalités « neutres », devrait organiser, dans les quarante-cinq jours, une réunion de toutes les parties et remettre ses pouvoirs au gouvernement intérimaire qui devrait en sortir. La proposition de transition accélérée formulée par l'ONU exerce une pression sur les groupes fondamentalistes qui n'ont pas adhéré au plan de paix.

Elle a été rendue possible par le bouleversement de la situation intérieure : la prise du pouvoir, dans le nord du pays, par un Mouvement national islamique coiffé par un Conseil militaire et conjuguant des forces naguère favorables au régime (milices ouzbèkes et ismaïliennes, et armée régulière) et des moudjahidins de diverses obédiences, dont le « noyau dur » répond au commandant tadjik Massoud.

L'envoyée spéciale de l'AFP, Kate Webb, a été la première journaliste à se rendre à Mazar-i-Sharif, deuxième ville du pays et « capitale » du Mouvement national islamique. Nous publions ici des extraits de son reportage.

MAZAR-I-SHARIF

de l'envoyée spéciale de l'AFP

Les moudjahidins et les forces gouvernementales qui se sont alliés pour prendre le contrôle du nord de l'Afghanistan le 18 mars affirment que leur but n'est pas de faire sécession mais de chasser de Kaboul le président Najibullah. Leurs chefs ont exprimé, mardi 7 avril, leur soutien au plan de l'ONU : *« Tous les combats depuis le retrait soviétique* [en février 1989] *ont eu lieu à cause de Najibullah »*, a déclaré le général milicien ouzbek Rashid Dostom, commandant des onze provinces septentrionales en rébellion contre Kaboul, lors d'une réunion des commandants moudjahidins, des généraux de l'armée afghane et des chefs de milices qui ont formé un Conseil militaire *(shura-i-nizami)* gouvernant le Nord.

« Dire que notre mouvement est séparatiste, a affirmé M. Dostom, *ce ne sont que des mensonges répandus par Najibullah et sa clique. »* Les commandants des groupes moudjahidins rivaux du Jamiat-e-Islami et du Hezb-e-Islami, ainsi que des factions chiites proches de l'Iran, lui ont fait écho. Dans des entretiens et déclarations séparés, tous ont affirmé qu'aucun ne voulait la division du pays. Le Conseil a souligné qu'il n'était pas



hostile à la communauté pachtoune, majoritaire dans le Sud. Il a observé que des Pachtouns se trouvaient parmi eux. La rébellion du Nord a été provoquée par la nomination par M. Najibullah de commandants pachtouns, impopulaires dans une région peuplée en majorité de Tadjiks et d'Ouzbeks.

Une situation paisible

A Mazar-i-Sharif, où le Conseil militaire a installé son quartier général, les rues étaient pleines de moudjahidins, sans armes, se promenant autour des mosquées ou sirotant du thé. La ville était calme, les boutiques ouvertes, et des policiers surveillaient paisiblement la circulation. Mullah Hak Niaz, un combattant du Hezb, explique en buvant son thé, près de la célèbre mosquée Bleue : *« Nous laissons nos armes hors de la ville, et nous les reprenons lorsque nous rentrons chez nous. »* Il se déclare prêt à déposer définitivement son AK-47, *« si les autres en font autant »*.

Par ailleurs des camions, transportant des denrées alimentaires à destination de la capitale roulaient sur la route du Salang, qui relie le Nord à la capitale. Mais l'aéroport de la ville, contrôlé par le général Dostom, n'accueillait que des avions de l'ONU. *« Ils peuvent venir*, lance M. Dostom, *mais ils ne le font pas. »*

Un représentant de l'ONU à Mazar-i-Sharif a indiqué avoir reçu une totale coopération de la part du Conseil du Nord. Il envoie plus de cent camions de nourriture par jour à Kaboul, en proie à une grave pénurie alimentaire. Selon lui, peu d'incidents ont eu lieu, et la ville semble fonctionner *« même mieux que d'habitude »*, avec de l'électricité vingt-quatre heures sur vingt-quatre au lieu de l'alimentation capricieuse de règle naguère.

A la question de savoir si le plan de l'ONU était nécessaire, et si l'Afghanistan ne pouvait pas désormais retrouver la paix en suivant l'exemple du Nord, M. Dostom a répondu : *« Nous avons besoin du plan de l'ONU. Il a tout notre appui. »* Ce qu'il souhaite, c'est que toutes les nationalités soient reconnues et que le président afghan – dont il a longtemps été le principal soutien militaire – s'en aille. Sayed Mansour Nadeiri, chef de la milice ismaïlienne, l'une des principales forces au sein du Conseil militaire, ponctue : *« Nous avons les même buts que les moudjahidins : que Najibullah s'en aille maintenant, et que soit créé un Etat islamique »*.

KATE WEBB

DIPLOMATIE

La visite de M. Mulroney à Paris

Quand le premier ministre canadien dénonce le protectionnisme de Washington...

M. Brian Mulroney effectue du 8 au 11 avril une visite officielle en France qui est en grande partie consacrée au souvenir des Canadiens tombés pendant la première et la seconde guerre mondiale. M. Mulroney se rend ainsi jeudi 9 avril à Vimy (Pas-de-Calais) qui fut la bataille la plus dure et la plus sanglante jamais menée par des soldats canadiens hors de leur pays. Les tranchées de Vimy figurent en bonne place dans les manuels d'histoire canadiens. Certains estiment même que le Canada moderne est né dans ces circonstances tragiques. Pour la première fois en effet, lors du premier conflit mondial, des soldats venus de toutes les provinces combattaient en tant que Canadiens, et non plus seulement en tant que sujets de sa Gracieuse Majesté le roi George V...

M. Mulroney doit également aller vendredi à Dieppe, où les commandos canadiens effectuèrent le 19 août 1942 un raid éblouissant de bravoure, mais qui fut un désastre militaire . Le président de la République accompagne jeudi son hôte à Vimy et devait y prononcer une allocution. M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense, sera vendredi à Dieppe.

La politique n'est cependant pas absente de cette visite . M. Mulroney a été reçu mercredi à l'Elysée par M. Mitterrand et a expliqué au président de la République la position de son pays à propos du GATT. On sait qu'un différend sérieux oppose la Communauté en général et la France en particulier aux Etats-Unis dans ces négociations tous azimuts qui visent à promouvoir le libre échange dans le commerce international. Il n'est donc pas indifférent que M. Mulroney, premier ministre conservateur d'un pays qui effectue l'essentiel de ses échanges avec les Etats-Unis, ait lui aussi quelques griefs à l'égard de ces derniers...

La polémique est réelle. Elle est d'ailleurs, et depuis longtemps sur la place publique au Canada. Mais les responsables français, et M. Mitterrand au premier chef, ont écouté avec intérêt les doléances du premier ministre canadien à l'égard de Washington. Pour résumer, les Etats-Unis imposent des droits de douane qu'Ottawa juge excessifs sur les grumes de bois en provenance des provinces canadiennes, en particulier de Colombie britannique. Or nombre de maisons, sur la côte Ouest, par exemple en Californie, sont construites avec du bois canadien. Il y a encore les voitures Honda fabriquées au Canada et auxquelles les Américains veulent appliquer les mêmes règles qu'à celles en provenance du Japon.

« La France trouve, avec raison d'ailleurs, que les Etats-Unis favorisent de plus en plus le libre échange pour tout, sauf pour les importations chez eux. Le président Mitterrand commence à trouver le temps long (dans les négociations, au sein du GATT avec les Américains, NDLR) *et moi aussi d'ailleurs »*, a déclaré mercredi à Paris M. Mulroney.

MM. Mitterrand et Mulroney ont également parlé de pêche. Un tribunal international d'arbitrage, siégeant à New-York, doit rendre à la fin du mois son verdict concernant la délimitation des zones de pêche dans le Saint-Laurent et autour de Saint-Pierre-et-Miquelon. Mais les Canadiens sont surtout inquiets de la quasi disparition de la morue au large de Terre Neuve. La Communauté européenne fait figure d'accusée. Elle a, selon Ottawa, décidé des quotas trop élevés pour la morue et les bancs s'appauvrissent dangereusement. Les plus coupables sont cependant les Espagnols et les Portugais. Les Français sont innocents pour de tristes raisons. Ils n'ont plus d'armement pour la morue dans ces eaux qui furent jadis à eux...

DOMINIQUE DHOMBRES

AFRIQUE

MALAWI : un régime de plus en plus contesté

Les Etats-Unis demandent la « libération immédiate » d'un opposant

L'arrestation d'un dirigeant syndicaliste, au début de la semaine, a provoqué une vive réaction des Etats-Unis, qui ont réclamé sa *« libération immédiate »*. Cette affaire risque d'aggraver la situation d'un régime jusque-là soutenu par les Occidentaux.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Arrivant de Lusaka (Zambie), où il avait participé avec des militants exilés à la création d'un Front uni pour l'instauration du multipartisme et de la démocratie au Malawi (UFMD), M. Chakufwa Chihana, opposant notoire au régime du président à vie, M. Hastings Kamuzu Banda, a été arrêté par les forces de sécurité, lundi 6 avril, à l'aéroport de Lilongwe, alors qu'il s'apprêtait à lire un appel en faveur de la démocratie (*le Monde* du 8 avril).

Selon certaines sources diplomatiques à Lilongwe, M. Chihana, qui est secrétaire général du Comité de coordination syndicale pour l'Afrique australe (SATUCC), était toujours vivant, mardi soir, et détenu sous bonne garde. Une dizaine de ses collaborateurs, dirigeants du SATUCC, auraient également été interpellés. Dans la déclaration qu'il s'apprêtait à faire, au nom de l'opposition en exil, il devait souligner que *« dans l'histoire des nations, il arrive un moment où il faut reconnaître que le temps des changements est non seulement attendu mais inéluctable »*. *« Ce moment est arrivé pour le Malawi. Ceux qui sont au pouvoir,* constatait-il, *ne semblent pas vouloir l'admettre. »*

M. Chihana, cinquante-deux ans, a pris un risque important en choisissant de rentrer à Lilongwe. Il avait été informé, par des diplomates, du mandat d'arrêt lancé contre lui par les autorités malawites, après ses récentes déclarations contre le Parti du congrès du Malawi (MCP, parti unique, au pouvoir), implicitement accusé de faire régner *« l'obscurantisme et la mort »*. Le président Banda aurait déclaré que, si jamais M. Chihana revenait au pays, il servirait de *« nourriture aux crocodiles »*.

Critiques des évêques

Dans les années 70, M. Chihana avait passé sept ans en prison, sans jamais être jugé, comme des milliers d'autres détenus politiques. Malgré le poids du système répressif, l'opposition avait été rassurée par la récente diffusion d'une lettre pastorale très critique, signée par sept évêques catholiques du Malawi. Ce texte, lu en chaire, le 8 mars, dénonçait le manque de liberté et la détérioration des conditions sociales. Il avait été distribué à quelque seize mille exemplaires et avait été immédiatement qualifié de *« séditieux »* par le régime qui aurait, en secret, condamné à mort les évêques.

Sitôt connue l'arrestation de M. Chihana, l'ambassade des Etats-Unis à Lilongwe a déclaré qu'elle tenait les autorités pour responsables de la vie du syndicaliste, dont elle a exigé la libération immédiate. A Harare, au Zimbabwe, la Commission catholique pour la justice et la paix (CCJP) a demandé, mercredi, au gouvernement zimbabwéen de prendre *« les mesures diplomatiques qui s'imposent pour sauvegarder la vie »* des opposants malawites emprisonnés.

Enfin, à Lusaka, un des chefs de file de l'opposition malawite en exil, M. Ahmed Dassu, a appelé les bailleurs de fonds étrangers à suspendre leur aide, à l'exception de l'aide humanitaire, afin d'obtenir l'élargissement de M. Chihana et de contraindre le gouvernement à s'engager sur la voie des *« changements démocratiques »*. Traditionnellement soutenu par les pays occidentaux depuis son accession au pouvoir, en 1964, M. Banda risque fort de voir son image sérieusement ternie. Une réunion du Club de Paris est prévue, en mai, pour déterminer le montant de l'aide à accorder au Malawi.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

A TRAVERS LE MONDE

LIBÉRIA

L'aide humanitaire est interrompue dans la quasi-totalité du pays

Les populations installées dans les zones contrôlées par les miliciens du Front national patriotique du Libéria (FNPL) sont désormais privées de tout secours alimentaire. Selon un communiqué de l'ONU, publié, mercredi 8 avril, à Monrovia, le chef du FNPL, M. Charles Taylor, a en effet décidé *« l'interruption effective de la distribution de vivres »* dans ces zones – qui représentent près de 90 % du territoire libérien. Déjà, depuis le 30 mars, les organisations internationales étaient obligées de faire transiter l'aide humanitaire, destinée à l'intérieur du pays, par les ports que contrôlent les troupes du FNPL et non plus par le port franc de Monrovia.

L'activité des organismes humanitaires est devenue si difficile ces dernières semaines que plusieurs agences de l'ONU ont annoncé, vendredi 3 avril, la suspension provisoire de leurs programmes dans certaines des zones contrôlées par le FNPL, pour dénoncer l'*« insécurité »* et les *« actions de harcèlement »* que subissent leurs personnels. Selon un responsable de l'ONU, les pertes causées aux organisations internationales par le FNPL s'élèvent, depuis fin 1990, à 0,5 million de dollars. – *(AFP.)*

RUSSIE

M. Gorbatchev entendu dans l'enquête sur les finances de l'ex-Parti communiste

L'ancien président de l'ex-URSS, M. Mikhaïl Gorbatchev, a été entendu comme témoin, mercredi 8 avril, par le parquet général de Russie dans le cadre de l'enquête sur les activités financières de l'ancien Parti communiste. Celui-ci, dont M. Gorbatchev a été secrétaire général, est accusé d'avoir détourné l'équivalent de 55 et 180 milliards de dollars selon les *Izvestia*. *« Je suis intéressé à faire toute la lumière sur cette affaire »*, a notamment déclaré M. Gorbatchev à l'issue de son audition. Un des responsables du bureau du juge d'instruction a déclaré que l'enquête ne restreignait pas la liberté de mouvement de l'ancien numéro un soviétique, qui partira comme prévu pour le Japon le 11 avril. – *(AFP, AP.)*

TOGO

Amnesty International dénonce la « persistance » des violations des droits de l'homme

Amnesty International a appelé le gouvernement togolais à traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'homme, en estimant que *« le phénomène de l'impunité, c'est-à-dire l'absence de sanctions, est l'une des principales raisons de la persistance de ces violations »*.

Dans un rapport rendu public à Londres, mercredi 8 avril, soit un an après la découverte à Lomé de vingt-huit corps jetés dans une lagune par des militaires, l'organisation note qu'*« aucune mesure n'a été prise jusqu'à ce jour pour traduire en justice les responsables de ce massacre »*.

Pour Amnesty, dont le rapport détaille les crimes commis avant la tenue, l'an dernier, d'une conférence nationale, *« il est à craindre que l'influence croissante du président Eyadéma et de l'armée sur le nouveau gouvernement n'empêche ce dernier d'enquêter sur les violations des droits de l'homme révélées, révélations que l'armée a qualifiées de mensonges ou de pures inventions »*.

□ **Le calendrier électoral a été précisé.** – Le conseil des ministres, réuni, mercredi 8 avril, à Lomé, a rendu public le calendrier électoral des mois à venir. Le référendum constitutionnel et les élections locales auront lieu le 31 mai, suivis par les législatives, le 21 juin et le 5 juillet, et par le scrutin présidentiel, les 9 et 23 août. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CHINE : selon le ministère de la justice, le dissident Wei Jingsheng refuse de se repentir.** – Le plus ancien prisonnier politique chinois connu, M. Wei Jingsheng, avocat de la *« cinquième modernisation, la démocratie »*, refuse toujours de se repentir, ont indiqué cette semaine des responsables du ministère de la justice. Ils ont affirmé à un homme d'affaires américain que M. Wei était en *« bonne santé »* et qu'il était détenu, à sa demande, dans une cellule individuelle d'une ferme de rééducation par le travail près de Tangshan. Ils ont démenti des informations selon lesquelles le dissident, qui entame sa quatorzième année de prison, avait perdu ses cheveux et ses dents et était atteint de graves troubles mentaux (*le Monde* du 7 mars). – *(AFP.)*

□ **INDE : dix morts dans l'explosion d'une fabrique de munitions.** – Au moins dix personnes employées dans l'usine de munitions de Khadi (Maharashtra) ont été tuées, mercredi 8 avril. Selon les pompiers, plusieurs dizaines des quelque 200 employés de l'entreprise demeurent prisonniers des décombres. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **INDE : des violences ont fait cinquante morts au Cachemire.** – Les forces de l'ordre indiennes ont tué, début avril, une cinquantaine de personnes dans l'Etat de Jammu- et-Cachemire lors d'opérations lancées contre des militants musulmans dans des villages du district de Baramulla, ont assuré des témoins. Selon la police, vingt extrémistes ont été tués, et vingt-deux autres arrêtés. – *(Reuter.)*

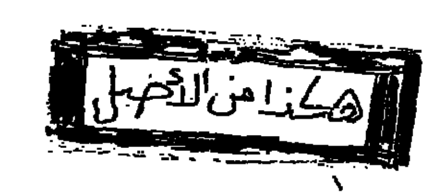
□ **PHILIPPINES : le retour du corps de l'ex-président Marcos ajourné.** – Le gouvernement philippin a annoncé, jeudi 9 avril, avoir interdit le retour du corps de l'ex-président Marcos avant les élections présidentielle et législatives du 11 mai prochain. La famille Marcos comptait rapatrier le corps ce week-end. Le secrétaire de la présidente Aquino a déclaré que ce retour risquait de provoquer des incidents avant le scrutin. *« Nous ne pouvons prendre le risque de nouveaux troubles alors que les esprits sont échauffés par la campagne électorale »*, a indiqué le gouvernement dans un communiqué. – *(Reuter.)*

□ **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : une quinzaine de rebelles et deux militaires tués à Bougainville.** – Au moins quinze membres de l'Armée révolutionnaire de Bougainville (BRA) ont été tués, dimanche 5 avril, dans des affrontements avec les forces de l'ordre, qui ont eu deux morts et quatre blessés, ont annoncé les autorités militaires mercredi. Les affrontements se sont produits lorsque des soldats stationnés dans l'île voisine de Buka ont fait mouvement vers Arawa, fief des BRA, pour libérer des villageois capturés lors d'une attaque rebelle. L'île, qui abrite une riche mine de cuivre, est en proie à un soulèvement sécessionniste qui a fait une centaine de morts depuis 1989. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : Prétoria souhaite son intégration dans l'OUA.** – Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, a estimé, mercredi 8 avril, à Abuja, au Nigéria, que son pays est *« sur la voie de devenir membre de l'Organisation de l'unité africaine »* (OUA). Le président sud-africain, M. Frederik De Klerk, était attendu, jeudi, au Nigéria, pour une visite que M. Botha juge être *« la plus importante que nous ayons entreprise »* en Afrique *« depuis la fin de l'apartheid »*.

□ **ÉTHIOPIE : référendum sur l'indépendance de l'Erythrée dans un an.** – La radio érythréenne a annoncé, mercredi 8 avril, que le référendum sur l'indépendance de l'Erythrée sera organisé en avril 1993. Le *« gouvernement provisoire »*, mis en place, en juin 1991, dans ce qui n'est encore, théoriquement, qu'une province éthiopienne, a fait savoir que la question soumise au vote serait la suivante : *« Soutenez-vous l'indépendance totale de l'Erythrée ? »*. Le scrutin sera ouvert aux seuls Erythréens, a précisé la radio. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RWANDA : protocole d'accord pour la formation d'un « gouvernement de transition ».** – Les cinq principaux partis politiques ont signé, mardi 7 avril, un protocole d'entente pour la formation d'un *« gouvernement de transition »*. Sur un total de dix-neuf ministères, neuf ont été attribués au Mouvement républicain national pour le développement et la démocratie (MRNDD, ex-parti unique), nous a-t-on précisé, jeudi, de bonne source à Kigali. Ce gouvernement devrait être officiellement mis en place la semaine prochaine.



La déclaration de politique générale du premier ministre au Parlement

Onze ans, onze mois

«Onze mois, c'est court», a convenu le premier ministre, mercredi 8 avril, dès le début de sa déclaration de politique générale. Fût-il *«expérimenté, rajeuni et solidaire»*, le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy est un gouvernement daté, *«programmé pour disparaître dans trois cent trente jours»*, comme le dira plus tard le président du groupe UDF, M. Charles Millon.

Le compte à rebours a commencé le 22 mars, avec *«l'échec du Parti socialiste»*, mais M. Bérégovoy apparaît presque heureux d'avoir été choisi pour relever ce défi. Sa rondeur, rondeur du corps, rondeur du ton, ne lui permet-elle pas, précisément, d'esquiver tous les coups? L'ancien locataire du quai de Bercy est venu devant la représentation nationale avec plus de provisions, peut-être, qu'on ne pouvait l'imaginer. Sans doute, la rigueur n'est-elle pas *«une parenthèse»*, *«c'est une exigence de bonne gestion»*, mais, dès lundi 13 avril, le taux majoré de TVA de 22 % sera supprimé. Avant la fin de ce mois, le premier ministre recevra les partenaires sociaux. Avant la fin octobre, neuf cent mille chômeurs de longue durée se verront proposer *«soit un emploi, soit une formation adéquate, soit une activité d'intérêt général»*. Dans un discours de plus d'une heure, le premier ministre a surtout apporté deux informations importantes : la suspension, pour cette année, des essais nucléaires dans le Pacifique, et la formation d'une commission chargée de proposer, avant le 15 octobre, une réforme du mode de scrutin qui, en tout état de cause, *«ne sera pas appliquée pour les prochaines élections législatives»*.

M. Bérégovoy a entendu le message des urnes. Il distingue deux fléaux, outre celui du chômage : l'insécurité urbaine et la corruption. A ce mot, l'opposition, qui a déjà interrompu le premier ministre à plusieurs reprises, se met à lancer les noms de «Tapie! Urba! Boublil! Naouri!». *«S'il est des dossiers qui traînent, croyez-moi sur tous les bancs de cette assemblée, ils ne traîneront plus»*, répond le premier ministre, dans le brouhaha. Mais alors que plusieurs députés de la droite et du centre applaudissent, avec les socialistes, l'annonce d'un projet de loi sur le contrôle du patrimoine et du revenu des élus, le premier ministre exhibe une feuille. *«Comme je suis un premier ministre nouveau et un homme politique précautionneux, j'ai ici une liste de personnalités dont je pourrais éventuellement vous parler! Je m'en garderai bien...»* L'opposition claque les pupitres. De nombreux députés prennent le chemin de la sortie. Alors que le premier ministre tente de reprendre le fil de son discours, M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, présente un rappel au règlement, cinglant : *«Je vous reconnais volontiers le profond désir d'assainir une situation qui a porté un préjudice direct à l'ensemble du Parlement. Mais dans la mesure où vous employez une méthode incomplète en faisant peser certains soupçons, méthode qui me rappelle le régime de Vichy, je vous somme de faire connaître les noms qui figurent sur cette liste!»*

M. Bérégovoy recule, il assure qu'il n'y a aucun nom d'une personnalité siégeant à l'Assemblée et qu'il ne peut évoquer des affaires déjà jugées ou en cours d'instruction. *«Je n'en dirai pas plus, mais vous savez comme moi de qui il s'agit»*, dit-il. A la fin de son propos, M. Millon obtient une suspension de séance : *«Nous avons entendu le premier ministre porter atteinte à la séparation des pouvoirs. Nous l'avons entendu entamer un procès en suspicion qui n'est pas sans rappeler les heures noires de notre histoire.»* *«C'est la dernière fois que je me laisse entraîner sur ce terrain»*, regrette M. Bérégovoy.

Le premier ministre a perdu de sa pugnacité quand il énonce ses grands chantiers : l'éducation, la sécurité sociale, l'environnement, la modernisation du service public, l'intégration des immigrés, la paix et le désarmement. A la différence de son prédécesseur, auquel il rend hommage par deux fois, et qui, l'an dernier, dans le même exercice, avait utilisé un «je» solitaire, il prend soin de nommer ceux qui l'accompagnent dans l'équipe gouvernementale, MM. Delebarre, Tapie, Mme Bredin, MM. Vauzelle, Lang, Teulade, Mmes Royal et Lienemann, M. Bianco, Mme Neiertz, MM. Dumas et Joxe, et quelques-uns de ceux qui sont partis, MM. Jospin, Le Drian, Lalonde, sans oublier les anciens premiers ministres qui se sont succédé depuis onze ans sous la présidence de M. François Mitterrand.

Premier orateur inscrit dans le débat, M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) donne alors le ton de l'opposition : *«Allez-vous préparer les élections ou allez-vous préparer la France?»* Pour M. Millon (UDF, Ain), le gouvernement a *«un objectif essentiellement électoral»*. *«Je crains*, dit-il, *que pour limiter les dégâts, vous soyez prêt à renoncer à votre image d'homme de rigueur.»* Le changement intervenu à l'Hôtel Matignon ne constitue, pour M. Jacques Toubon (RPR, Paris), qu'*«un simple ravaudage, une tentative pour remettre à zéro les compteurs* [du] *Parti socialiste»*. Tous trois sont cependant contraints de faire l'impasse sur les arguments qu'ils avaient préparés dans leur discours écrit contre la réforme du mode de scrutin, tandis que M. André Lajoinie (PC, Allier) ne trouve dans les propos du premier ministre qu'un seul motif de satisfaction : la suspension des essais nucléaires dans le Pacifique. Sur le mode intimiste, M. Laurent Fabius fait part des *vœux des socialistes* : *«Pas question de remettre en cause les efforts de redressement économique, mais exigence de faire nettement servir ces résultats au progrès social.»* *«Votre tâche*, ajoute l'ancien président de l'Assemblée nationale, *est de faire le maximum pour gagner.»*

Dans sa réponse aux députés, M. Bérégovoy revient sur l'obsédante échéance de mars 1993 : *«Vous m'avez donné onze mois, je vous en remercie. Pour décider, expliquer et convaincre, ça me suffit.»* Se référant au bref ministère – de juin 1954 à février 1955 – de Pierre Mendès France, qui fut l'un de ses maîtres en politique, il se projette lui-même au terme de son bail : *«Si je pouvais laisser la moitié du souvenir de Pierre Mendès France, je serais comblé.»* Puis le premier ministre revient, une fois encore, sur sa bévue de l'après-midi : *«Si j'ai pu blesser qui que ce soit, je lui présente mes excuses.»* Agacé par les interpellations de l'opposition, il s'est *«cru obligé, un instant»*, de répliquer. L'homme que l'on dit bardé de certitudes se fait modeste. Il a commis «une erreur». *«Voilà, comme quoi je suis peut-être encore un jeune politique.»*

GILLES PARIS
et JEAN-LOUIS SAUX

«Je chercherai, non par la démagogie mais par l'action à restaurer la confiance et renouer avec l'espérance»

Voici, dans son intégralité, le texte de la déclaration de politique générale prononcée par le nouveau premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, mercredi après-midi 8 avril, devant l'Assemblée nationale. C'est le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, qui l'a lu devant le Sénat.

«Le président de la République m'a chargé de constituer un gouvernement d'action expérimenté, rajeuni et solidaire. Ce gouvernement, que j'ai l'honneur de présenter au Parlement, dispose de onze mois d'ici les prochaines élections législatives. C'est court, mais il est des gouvernements qui ont disposé, dans le passé, de moins de temps pour réussir. C'est court, mais c'est assez pour décider, expliquer et convaincre.

»Les élections régionales et cantonales ont été un échec pour le Parti socialiste : son premier secrétaire l'a reconnu sans ambages.

»Certes, il s'agissait seulement d'élections régionales et cantonales. Certes encore, si la gauche les a perdues, la droite ne les a pas gagnées. Et nous devons, les uns et les autres, en tenir compte.

»Ce gouvernement est resserré, c'est vrai. Le dernier carré, ai-je entendu, les fidèles du président de la République. Faudrait-il en rougir? Nous sommes fidèles en effet à la personne et à l'action du chef de l'Etat et nous ne sommes pas les seuls : aux moments décisifs, en 1981 et en 1988, les Français, eux aussi, ont été fidèles à François Mitterrand.

»Attendons donc calmement le verdict des urnes de 1993. Je ne gouvernerai pas avec l'obsession du prochain scrutin. Je chercherai, non par la démagogie, mais par l'action, à restaurer la confiance et à renouer avec l'espérance. Je gouvernerai pour la France et les Français.

«C'est vrai, les Français sont inquiets»

»La leçon de ces élections est claire : les *formations politiques* traditionnelles sont affaiblies. L'extrême droite maintient ou développe son influence. Le phénomène, malheureusement, n'est pas propre à la France. Les formations dites «protestataires» – en particulier les écologistes de diverses nuances – se renforcent partout au détriment des partis de gouvernement.

»Certains interprètent ces résultats d'une manière strictement politicienne. J'y vois d'abord le signe que nos concitoyens sont inquiets.

«Nous le savons tous, le monde a changé. L'ordre injuste mais stable de la guerre froide n'est plus. Des peuples, hier sous le joug, se déchirent aujourd'hui. De nouvelles puissances surgissent et avec elles, de nouvelles menaces. Qui n'en serait inquiet?

»Nos sociétés elles-mêmes sont en pleine mutation. L'urbanisation, les difficultés sociales, de nouvelles formes de délinquance, les épidémies, les risques écologiques, la peur de l'autre. Et, dans le même temps, les tensions économiques, les tensions démographiques. Tout cela aussi est source d'inquiétudes. *Je pense surtout aux jeunes* qui découvrent l'avenir et qui souvent le craignent. Or, nous ne les entendons pas toujours. Sous le vacarme de l'actualité immédiate, nos sociétés sont devenues sourdes.

»Les certitudes économiques elles-mêmes sont bouleversées. Les travailleurs craignent le chômage et le déclassement. Ce qui se passe journellement à Tokyo, à New-York ou à Moscou, ébranle la confiance des investisseurs; les entrepreneurs hésitent encore.

«Les mesures d'urgence»

»Alors, confusément, nos concitoyens nous demandent de baliser le chemin. Ils veulent que nous leur disions où nous allons et comment nous y allons. Voilà ce qu'ils ont exprimé dans les urnes. Ils nous ont dit : *«Nos inquiétudes ne sont pas assez entendues, vous n'apportez pas toujours les réponses aux questions que nous posons.»* Ce message, le gouvernement l'a compris. L'opposition, elle non plus, ne peut l'ignorer.

»C'est comme cela que je ressens la mission qui m'est confiée. Je suis là pour répondre aux exigences immédiates des Français et pour préparer leur avenir. Les deux se tiennent. Nous avons onze mois d'action gouvernementale pour traduire en actes un projet de société. Onze mois pour montrer que la France marche, et qu'elle est forte. Onze mois pour redonner à la jeunesse confiance en son avenir.

»Onze mois et un calendrier : les mesures d'urgence, les chemins du futur.

»Devant ces inquiétudes, il n'y a pas de recettes miracles. Je vous le dis avec solennité et, à travers vous, c'est aux Français que je m'adresse : bien sûr, il ne faut pas confondre rigueur économique et rigueur sociale. C'est pour cette raison que la justice sociale est au centre de nos préoccupations. Mais, la rigueur en économie n'est pas une parenthèse. C'est une exigence de bonne gestion. Ceux qui disent autre chose se trompent ou abusent les Français.

»S'il n'y a pas de remèdes miracles, il y a la lucidité, le calme et la persévérance.

»La France, qui est solide, souffre de trois maux comme tous les pays développés. Elle souffre d'avoir 900 000 chômeurs de longue durée qui s'enfoncent, eux et leurs familles, dans l'inactivité et le désespoir. Elle souffre des nouvelles formes de l'insécurité urbaine, dans les grands ensembles déshumanisés. Elle souffre enfin du règne de l'argent fou, comme si tout s'achetait, pourvu qu'on y mette le prix. Chômage, insécurité, corruption : voilà les trois fléaux qui démoralisent la société française.

»Mais la France a aussi un défi immédiat : l'Europe, priorité de toujours du président Mitterrand, facteur de paix et de progrès.

»Notre ambition est simple : relever ce défi, résoudre ces faiblesses.

»Relever le défi de la stabilité et de la prospérité par la construction européenne. Acte unique, Union économique et monétaire, union politique : la France a joué un rôle moteur dans la définition, sur le Vieux Continent, d'un pôle pacifique de liberté économique, de croissance et d'emploi. C'est là que s'arrimeront dans l'avenir les nouvelles démocraties de l'Est.

»Faire l'Europe sans défaire la France, c'est à cette bannière que nous demanderons à nos compatriotes de se rallier. La ratification des accords de Maastricht en milieu d'année doit permettre de traduire cet engagement. Ce sera l'occasion de voir ceux qui sacrifient l'avenir au nom d'un nationalisme frileux, et ceux qui le préparent au nom d'un patriotisme audacieux. Si le Conseil constitutionnel le juge utile, la ratification sera évidemment subordonnée à une révision préalable de la Constitution qui ne doit pas être confondue avec les projets de réforme des institutions annoncés pour l'automne prochain par le président de la République.

»Surmonter les faiblesses, c'est l'autre versant de la même ambition. Le gouvernement arrêtera rapidement ses décisions sur le chômage, l'insécurité et la corruption.



«Notre nouvelle frontière sociale»

»Chômage tout d'abord, chômage avant tout. L'endiguer puis le réduire : c'est notre nouvelle frontière sociale, car c'est la cause principale des inégalités.

»Les actions sont simples même si certaines sont neuves : accélérer la croissance, partager le travail, combattre l'exclusion. Pour lutter contre le chômage, il faut d'abord une économie compétitive. La stabilité monétaire et l'encouragement à l'investissement, à la recherche, à la modernisation industrielle nous ont permis d'obtenir une croissance plus forte que celle de nos partenaires, tout en gagnant des parts de marché. Cette politique, et elle seule, nous a permis de créer un million d'emplois depuis 1984. Il faut persévérer.

»Qui dans cette Assemblée veut déprécier le franc? Aux donneurs de leçons, je rappellerai qu'ils ont dévalué deux fois notre monnaie entre 1986 et 1988 et que je ne l'ai jamais fait. Consolider le franc, c'est défendre le pouvoir d'achat de la France et des Français et c'est défendre l'emploi. Ce n'est pas Poincaré qui me l'a appris mais Pierre Mendès France et ma mère, qui avait commencé à travailler à douze ans et qui savait la valeur de l'argent, courageusement et *sainement gagné*.

»La politique budgétaire continuera d'être adaptée à la situation économique. En 1991, en accord avec Edith Cresson, j'ai fait ce qui me paraissait inévitable pour ne pas freiner la croissance. Nos finances publiques n'en sont pas moins maîtrisées. Elles le resteront. Des ressources nous viendront des cessions d'actifs. Elles seront utilisées pour l'emploi. Des économies sont possibles sur le fonctionnement de l'Etat; elles seront faites. Aux ministres, je ne donnerai qu'une consigne : avant de dépenser plus, demandez-vous si vous ne pouvez dépenser mieux.

»Nous ferons en sorte d'accélérer la reprise. C'est pourquoi j'ai décidé d'anticiper – *sous réserve bien sûr de l'approbation du Parlement* – la suppression du taux majoré de TVA de 22 %, déjà votée dans son principe, et qui devait intervenir au plus tard le 1er janvier 1993.

»Cette mesure est européenne. Elle est raisonnable. Elle est significative : c'est un supplément de pouvoir d'achat de l'ordre de 5 milliards de francs. Elle permet de favoriser la reprise, notamment dans le secteur important de l'automobile, et d'adresser aux investisseurs un signal immédiat de confiance. La baisse de la TVA entrera en vigueur lundi. Les règles pour 1992 sont fixées. Celles de 1993 seront débattues lors de l'examen du projet de loi de finances.

»Pour lutter contre le chômage, il ne faut pas seulement plus de croissance, il faut une croissance plus riche en emplois.

»Plus rare est l'emploi, plus précieuse est la solidarité. Nous ne réduirons pas le chômage si nous ne nous engageons pas résolument dans le partage du travail. Disant cela, je ne fais pas de théorie, je fais de la pratique. Et la pratique du partage, ce sont des décisions concrètes :

– C'est l'encouragement au temps partiel par un abattement forfaitaire et permanent des cotisations sociales à la charge des employeurs, pour des salariés à temps partiel qui auront toute leur place dans l'entreprise.

– C'est l'encouragement aux formules de préretraites progressives avec tutorat des jeunes, sur le modèle de ce qui s'est fait chez Renault.

– C'est l'exo-jeunes reconduite au-delà du 31 mai 1992 pour ceux qui prennent un poste à temps partiel.

– Ce sont des propositions opérationnelles que me remettra dans les meilleurs délais le commissaire au Plan sur la manière de développer le temps partiel dans le secteur public.

– Ce sont les partenaires sociaux que j'inviterai à discuter en même temps des salaires et des effectifs. Ainsi, la priorité donnée à l'emploi sera un acte voulu par l'ensemble des salariés, et les gains de productivité seront prioritairement affectés à la solidarité.

«Pour lutter contre le chômage, il faut enfin combattre l'exclusion. On ne peut exiger, dans nos économies ouvertes, que l'Etat fournisse un emploi à tous. Mais les citoyens peuvent demander à la collectivité qu'elle lutte contre la marginalisation.

»Si nous refusons que les citoyens désespèrent et que la société se délite, nous devons garantir à chacun sa place dans la nation. Nous avons une obligation morale : assurer à chacun sa dignité d'homme et de citoyen, par un emploi chaque fois que possible, par l'activité d'intérêt général à défaut. C'est une révolution des mentalités. Et c'est à cela que j'invite les Français.

»Il faut tout particulièrement protéger les travailleurs les plus menacés. En cas de réduction d'effectifs, les entreprises seront incitées à assurer la reconversion, la formation ou le reclassement des salariés les plus fragiles et les plus âgés. Martine Aubry, dont vous connaissez la compétence et la détermination, veillera à ce que les aides du Fonds national pour l'emploi soient réorientées à cet effet.

»Il faut réduire le chômage de longue durée. Le gouvernement ne peut pas accepter que ces hommes et ces femmes soient abandonnés à leur sort. Neuf cent mille chômeurs de longue durée se verront proposer avant la fin octobre soit un emploi, soit une formation adéquate, soit une activité d'intérêt général en faveur de l'environnement, des jeunes défavorisés, des malades, des personnes âgées, ou de la sécurité urbaine.

Lire la suite page 8

Les finances remplacent l'industrie à Matignon

Mais où est passée l'industrie ? Le cheval de bataille de Mme Edith Cresson a complètement disparu, sinon des préoccupations, en tout cas du discours de M. Pierre Bérégovoy. Cette absence n'est pas le fruit du hasard. Elle traduit la nouvelle mort d'une certaine conception du développement économique centré sur l'industrie, ce que l'on a appelé l'*« industrialisme »* (*le Monde* du 17 mai 1991).

Cette forme de volontarisme étatique privilégiant les secteurs manufacturiers, clés de la souveraineté économique d'une nation, et voulant jouer des entreprises publiques pour mettre en œuvre certaines priorités n'aura finalement été qu'une parenthèse d'à peine un an. Au « super-ministre » de l'industrie qu'a été Mme Cresson (et son conseiller spécial, M. Abel Farnoux) succède à Matignon un « super-ministre » de l'économie qui croit en une politique de l'environnement de l'entreprise plutôt que dans des stratégies de grands projets, des politiques sectorielles ou de filières.

« Muscler notre appareil productif », « populariser l'importance et l'actualité des enjeux industriels », « promouvoir une politique industrielle européenne », « orienter les financements publics vers l'industrie », « mobiliser les moyens de nos grands organismes financiers dans la même direction », « doubler le nombre des ingénieurs et... encourager l'apprentissage » : la déclaration de politique générale de Mme Cresson (*le Monde* du 22 mai 1991) marquait par de multiples expressions une incontestable priorité en faveur de l'industrie. Sans remettre en cause les grands équilibres et le franc fort, le premier ministre d'alors, chargé de redonner *« un nouvel élan »* à la France, ne jurait que par l'industrie et l'action en sa faveur.

Avec M. Bérégovoy, le changement de ton est aujourd'hui radical. La *« modernisation industrielle »* n'a été citée par le premier ministre qu'à une seule reprise, lorsqu'il évoquait la politique de ses prédécesseurs. Il compte, certes, *« persévérer »*. Mais l'industrie n'apparaît plus directement parmi les priorités du chef de gouvernement. Reprenant le jargon très « bâtiment et travaux publics » de M. Rocard, M. Bérégovoy a défini *« six grands chantiers »* pour les onze mois à venir : l'industrie n'en fait pas partie.

Plus conforme aux contraintes européennes

Parmi *« les autres questions essentielles »* sur lesquelles il ne s'est pas étendu, il n'a pas non plus retenu l'industrie, mais *« la modernisation portuaire, le développement de l'épargne à long terme et l'agriculture »*.

L'abandon de l'« industrialisme » ne signifie pas pourtant, dans l'esprit du nouveau premier ministre, un désintérêt pour l'industrie. Mais il traduit plutôt la conviction acquise à Rivoli puis à Bercy qu'un Etat peut davantage influer sur l'industrie par une politique de l'environnement de l'entreprise que par un interventionnisme direct dans la vie des entreprises. Plus « libérale », la conception de M. Bérégovoy en ce domaine est aussi sans doute plus conforme aux contraintes européennes. Pour l'ex-ministre des finances, l'Etat doit contribuer à créer les conditions les meilleures pour les entreprises. D'où sa détermination, confirmée à l'Assemblée nationale, de poursuivre la politique qui a conduit à *« une amélioration de la compétitivité »* des produits français sur le marché mondial.

Alors qu'il n'a pas abordé, dans sa déclaration, le rôle qu'il attribue aux firmes industrielles nationales (Bull, Renault, Thomson...), notamment dans les secteurs de pointe (nucléaire, électronique, télévision haute définition...), les annonces qu'il a faites en matière de politique budgétaire et sociale sont significatives d'un retour à l'orthodoxie. La défense de l'industrie automobile française ne passe pas, par exemple, pour le nouveau locataire de Matignon, par un contrôle tatillon des faits et gestes des dirigeants de Renault, mais plutôt par une relance de la demande (conséquence de la baisse anticipée de la TVA) et par une réduction du coût du travail. La volonté d'améliorer la compétitivité globale de la nation en poursuivant la rénovation du secteur public (engagée par M. Rocard) et en suggérant de nouvelles économies sur le budget de fonctionnement de l'Etat s'inscrit dans la même perspective : créer un cadre favorable pour l'industrie nationale.

Fini donc le temps où un conseiller du premier ministre négociera, à Palo-Alto ou à Armonk, aux Etats-Unis, les alliances d'un groupe industriel nationalisé ou concoctera de son bureau rue de Varenne un vaste plan de restructuration du high-tech public. L'*« industrialisme »* n'aura été en définitive que le vague relent d'un passé révolu. *« La rigueur n'aura pas été une parenthèse »*, a averti en revanche le nouveau premier ministre, tout en annonçant la réduction anticipée de la TVA sur l'automobile. En éclatant le « super-ministère » qui lui avait été confié il y a à peine un an (*le Monde* du 9 avril), M. Bérégovoy va pouvoir conserver à Matignon un pouvoir fort sur les finances du pays. Au risque peut-être de quelques entorses à la rigueur qu'il affiche.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Corruption et soupçon

Un sans faute, puis un faux pas. La liste du soupçon a éclipsé l'aveu de la corruption. Avant l'incident provoqué par la maladroite et politicienne parade de M. Bérégovoy, suscitant les légitimes protestations de l'opposition, il y eut d'abord un événement : l'entrée soudaine du mot « corruption » dans le dictionnaire parlementaire par la bouche d'un premier ministre en exercice.

De ce point de vue, le discours du 8 avril marque un tournant. Sans fioritures ni précautions, M. Bérégovoy a enfin nommé l'évidence : *« J'entends vider l'abcès de la corruption. »* Puis il s'est solennellement engagé sur le seul remède qui vaille : *« Dans tous les cas, la justice doit passer. (...) Je souhaite que cet assainissement soit conduit par la justice avec célérité et sévérité (...) S'il est des dossiers qui traînent, croyez-moi, ils ne traîneront plus. »*

Le propos est, en soi, une rupture radicale avec l'attitude passée des socialistes, toujours sur la défensive, empêtrés dans de douteuses solidarités. Jusqu'ici, un seul d'entre eux avait osé l'autocritique publique : Lionel Jospin qui, par une cruelle ironie, semble enfin entendu d'un gouvernement dont il est le premier exclu. *« J'avais préconisé, comme premier secrétaire du Parti socialiste,* écrivait-il en 1991 dans une allusion transparente à l'affaire du Carrefour du développement et aux légèretés de M. Christian Nucci, *beaucoup plus de sévérité et une claire prise de distance à l'égard des défaillances personnelles. (...) Je n'ai pas été suivi, les arguments de solidarité ayant été, apparemment, les plus forts. Une telle attitude avait sans doute ses justifications. Mais je sentais à l'époque qu'elle nous coûterait très cher, et c'est ce qui s'est produit. (...) Notre formation a perdu aux yeux de l'opinion cette qualité qui la distinguait de beaucoup d'autres : la capacité d'être soumise aux tentations du pouvoir sans y céder »* (1).

Depuis, il y eut, en novembre 1991, le rapport de M. Jean Le Garrec, député socialiste du Nord, au nom de la commission d'enquête sur le financement des partis et des campagnes électorales. Une réflexion tardive qui, quoi qu'en pensent MM. Jack Lang et Georges Kiejman, prompts à désigner la presse en bouc émissaire, doit beaucoup au travail de transparence des médias. Un rapport, surtout, que l'on a trop brocardé parce qu'il se refusait aux révélations spectaculaires alors que l'on y trouve, en fait, un constat lucide et alarmant. N'y lisait-on pas, après un inventaire de *« la tentation »*, une mise en garde franche sur la poursuite des *« financements occultes »* dont le rapporteur affirmait qu'ils n'avaient sans doute pas cessé malgré les lois de 1988 et 1990 sur les financements légaux, publics et privés, des partis ?

De fait, les engagements généraux pris par M. Bérégovoy – *« mesures immédiates de moralisation des différentes opérations qui peuvent être sources de profits illicites », « publication et contrôle du patrimoine et du revenu des élus »* – trouvent une traduction concrète et précise dans le rapport Le Garrec. Il suggérait notamment une plus grande transparence dans la passation des marchés publics, s'inquiétant du retard pris par le décret d'application de la loi du 3 janvier 1991, ainsi que d'en finir avec la loi Royer sur l'implantation des grandes surfaces dont les dispositions dérogatoires au droit commun de l'urbanisme favorisent la corruption. Le rapport allait encore plus loin, soulignant *« les pouvoirs limités »* de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques et *« la timidité du régime des déclarations de patrimoine »* dont il proposait l'extension aux *« agents publics qui assument les plus grandes responsabilités dans les procédures d'achats publics »*.

La bonne foi du premier ministre devra se juger aux actes. Les dérobades passées suscitent évidemment prudence et méfiance. Le PS, que l'on sache, n'a jamais condamné les comportements de MM. Nucci ou Jean-Michel Boucheron, l'ex-maire dispendieux d'Angoulême, et ne s'est guère offusqué du blocage imposé par la chancellerie aux informations judiciaires sur Urba, à Marseille et à Narbonne, ou sur les comptes de l'OM, le club de M. Bernard Tapie. Tout au plus est-il permis d'espérer que ce passif oblige M. Bérégovoy à la sévérité et à la célérité s'il veut garder quelque crédibilité après cette déclaration de guerre à la corruption.

Et cela d'autant plus que le nouveau premier ministre symbolise la réconciliation des socialistes avec la source du mal : l'argent et ses facilités. *« La décennie 80 a été une décennie de développement spectaculaire de la corruption »*, déclarait récemment l'économiste Alain Cotta, qui désignait comme la cause première *« l'apologie forcenée »* du capitalisme, cette *« religion de l'argent »* et cette *« agitation reaganienne »* grâce auxquelles *« un dogmatisme libéral a légitimé et justifié la corruption »* (2). M. Bérégovoy, qui a voulu que l'homme d'affaires Tapie rejoigne le gouvernement, qui a eu le déplaisir de voir deux de ses directeurs de cabinet successifs, MM. Alain Boublil et Jean-Charles Naouri, inculpés dans deux scandales boursiers – Pechiney et la Société générale, – devrait, pour ces raisons mêmes, être tenu de respecter ses engagements.

Il faut qu'enfin la justice passe apure les comptes, en toute indépendance. Car le problème n'est pas qu'il y ait eu des « affaires », tant la fréquentation du pouvoir entraîne une sélection naturelle, mais que celles-ci aient été gérées politiquement, soumises à des pressions partisanes, aggravées par un mélange des genres entre justice et politique. C'est ici que l'on retrouve le faux pas, la mystérieuse liste, comme une détestable arrière-pensée qui augure mal de la suite. Comment promettre un pouvoir judiciaire impitoyable et indépendant si le pouvoir exécutif a déjà quelque idée des buts et des cibles à atteindre ?

EDWY PLENEL

(1) *L'Invention du possible*, Flammarion, 1991.

(2) Dans une interview à *Libération* daté 7-8 décembre 1991. Voir aussi son livre, *la France en panne*, Fayard, 1991.

Chômage : les limites de la « nouvelle frontière »

Depuis la mort de son inventeur, le président J.-F. Kennedy, l'expression *« nouvelle frontière »* a beaucoup servi dans la vie politique française. Mais, avec M. Pierre Bérégovoy, qui se livrait au même emprunt pour son discours d'investiture, c'est la première fois que le qualificatif « social » est accolé à la formule et qu'il lui est assigné un objectif primordial : *« Chômage d'abord, chômage avant tout »*.

Si ce clin d'œil à l'histoire mythique d'un changement des comportements n'a pas le mérite d'être novateur, il n'en marque pas moins une rupture. D'ordinaire, en de pareilles circonstances, nous avions droit à un paragraphe obligé et tout juste apitoyé sur le chômage considéré comme *« une priorité »*, puis, l'inflation verbale venant, comme *« la priorité des priorités »*. On se souvient aussi du *« cancer »*, dénoncé un dimanche soir par le président de la République, sur un ton affligé. Par le temps qu'il a consacré au sujet et par l'insistance qu'il y a mise, le nouveau premier ministre a enfin changé de registre, apparemment.

Sa vraie nouveauté dissimule pourtant une suprême habileté. Brutalement, contestations statistiques obligent, il n'est plus question de la menace des trois millions de chômeurs, ni des 2,4 millions de « demandeurs d'emploi » que l'ancien ministre de l'économie et des finances se bornait à reconnaître, il y a peu. Les seuils symboliques désormais écartés de son propos, toute l'attention est reportée sur les chômeurs de longue durée, au nombre de neuf cent mille, et considérés comme le noyau dur.

Plus de SMIC-jeunes

Sur ce point, M. Bérégovoy ne se trompe pas. De tous les maux, l'escalade de l'ancienneté de l'inscription à l'ANPE est sans aucun doute le phénomène le plus préoccupant. Le nombre des chômeurs de plus d'un an s'est accru de 16 % depuis douze mois. Outre les drames individuels ou familiaux que cela suppose, il est certain que cette situation contribue à alimenter l'exclusion. Partant, elle aggrave les tensions, dans les banlieues. En réponse, le premier ministre annonce avec conviction, parfois plus que ses prédécesseurs, une politique de l'emploi proche des réalités, sans pour autant renier son credo de grand argentier. Il veut la personnifier, au nom de ses origines, et paraît vouloir la dicter, y compris face à Mme Martine Aubry, son ministre du travail, dont il loue la pugnacité. Ce qui l'amène parfois à prendre des risques, liés à l'échéance électorale qu'il se fixe implicitement. Concession ? Toujours est-il que, depuis Matignon, M. Bérégovoy ne professe plus en faveur d'un SMIC-jeunes ou de l'abaissement du coût du travail. En revanche, il ouvre des brèches téméraires ou préoccupantes, au nom d'un traitement social qui ne veut pas dire son nom. Déjà ambitieux dans le programme de Mme Edith Cresson du 8 janvier, l'objectif fixé pour les chômeurs de longue durée pourrait se révéler imprudent, s'il ne prépare pas un recours massif aux stages : le nombre de ceux à qui une solution individuelle sera proposée passe de cinq cent mille personnes, d'ici à la fin de l'année, à neuf cent mille, d'ici à la fin octobre.

Temps partiel : à préciser

Cela suppose une forte mobilisation de l'ANPE, qui avait déjà protesté par une grève, la capacité des organismes de formation à absorber un tel flux, sans parler de possibilités d'embauche ensuite. Evoquées pour l'environnement, les personnes âgées ou la sécurité urbaine, les activités d'intérêt général, aux contours encore flous, pourraient préfigurer un dispositif en-deçà des actuels CES (contrats emploi-solidarité, eux-mêmes successeurs des TUC), plus proches des ateliers nationaux.

Prévisible, compte tenu de l'attachement de M. Bérégovoy à ce thème, le volet travail à temps partiel demande lui aussi à être précisé. Depuis la publication du rapport de M. Jean Marimbert (*le Monde* du 20 mars), on sait que les chances de créer des emplois par ce biais sont faibles, les entreprises intéressées l'ayant déjà fait et l'équivalence en coût salarial, avec un travail à temps plein, étant acquise par des mesures précédentes. Un *« abattement forfaitaire et permanent des cotisations sociales »* ne débloquerait qu'une tranche supplémentaire mais présenterait par ailleurs l'inconvénient de provoquer un effet d'attraction sur des inactifs.

Quant à l'idée avancée d'inviter les partenaires sociaux *« à discuter en même temps des salaires et des effectifs »*, elle peut relever du vœu pieux, les syndicats n'étant pas plus tentés *a priori* que le patronat. Mais, pour inciter davantage, il est possible que le premier ministre songe à aménager l'obligation annuelle à négocier, de façon à rendre indissociable la négociation sur les salaires et la durée du travail. Seule une initiative de ce genre, difficile à mettre en œuvre, serait susceptible de créer les conditions d'un partage solidaire des gains de productivité en faveur de l'emploi.

Une fois de plus encouragées, les préretraites progressives ne risquent pas de décoller, à moins que l'innovation du tutorat ne séduise les employeurs. Ces trois dernières années, et malgré des aménagements, cette formule n'a cessé de plafonner aux alentours de douze mille bénéficiaires. De même, il ne faut pas attendre beaucoup de l'exonération des charges sociales pour les jeunes en difficulté, reconduite au-delà du 31 mai pour les seuls emplois à temps partiel. Lancée en octobre, cette disposition n'a produit, temps complet et temps partiel confondus, que trente-sept mille recrutements et, au ministère du travail, on tablait sur soixante-quinze mille, seulement, à la fin de l'expérience.

Evidemment, restent encore en fonctionnement toutes les formules d'intervention dont M. Bérégovoy n'a pas parlé, et qui sont proches de la saturation. En accroître les moyens, à condition d'y consacrer des sommes énormes, signifierait cependant que, bilan électoral en ligne de mire, certaines limites sont franchies. Ce qui serait dommageable pour un discours de la « nouvelle frontière ».

ALAIN LEBAUBE

919 323

Depuis 1990, le nombre des chômeurs de longue durée, c'est-à-dire inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, a recommencé à augmenter dangereusement. A la fin février, ils étaient 919 323, dont 377 000 pour qui l'ancienneté dépassait les deux ans. Il est en revanche impossible de savoir comment ils sont indemnisés : ils se partagent entre des préretraités de fait, des allocataires en fin de droits, des bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) et des non-indemnisés.

Progressivement, on se rapproche du seuil du million de chômeurs de longue durée puisque, en un an, l'augmentation a été de 16 %. Désormais, ils représentent près du tiers des chômeurs (31,3 %), alors qu'ils ne comptaient que pour 12 % en 1974 et 25 % en 1982. Leur part s'alourdit d'autant plus gravement que, même en période de reprise économique, ils profitent très peu du mouvement de création d'emplois.

Le contrôle du patrimoine des élus : une vieille promesse jamais tenue

Décret du 4 vendémiaire an IV : *« Chaque représentant du peuple sera tenu (...) de déposer la déclaration de fortune qu'il avait au commencement de la Révolution et de celle qu'il possède actuellement. »* La suspicion sur les élus du peuple est bien aussi vieille que la République. Mais la France a été beaucoup plus lente que bien d'autres démocraties occidentales à se doter d'une législation permettant le règne de la transparence. Elle n'est en train de le faire que progressivement, chaque progrès n'étant que la conséquence d'un rebondissement des « affaires ».

Tout a commencé le 16 novembre 1987, lorsque la cohabitation approchait de son terme. Intervenant au micro de RTL, M. François Mitterrand s'efforce de prendre la défense des socialistes, alors accusés d'avoir financièrement profité d'un trafic d'armes avec l'Iran. Il demande la mise en chantier d'un texte sur le financement de la vie politique et déjà suggère un contrôle de *« l'état du patrimoine et de la fortune des élus d'un certain rang »*. M. Jacques Chirac obtempère. Mais la loi votée, quelques semaines avant l'élection présidentielle, a été, au moins sur ce point, fort prudente. C'est que les parlementaires de droite, et tout particulièrement les sénateurs, se sont vigoureusement élevés contre toute suspicion pesant sur leur honnêteté, et les socialistes, qui ont souhaité une publicité de leurs patrimoines, n'en ont pas fait un élément fort de leurs négociations avec le gouvernement, qui cherchait un consensus sur ce projet.

Résultat complexe, donc décevant. Candidats à la présidence de la République, ministres, parlementaires, présidents des conseils régionaux et généraux, maires des villes de plus de 30 000 habitants sont tenus d'établir l'état de leur fortune en début et en fin de mandat. Mais seul celui du chef de l'Etat est publié au *Journal officiel*, les variations de ceux des députés et des sénateurs ne sont vérifiées que par les bureaux de leur assemblée, les autres relèvent d'une commission composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. Celle-ci a pris son travail très au sérieux, exigeant de ses mandants de rigoureux compléments d'information.

En revanche, le bureau de l'Assemblée nationale a attendu l'automne 1991 pour ouvrir les enveloppes où étaient enfermées les déclarations des députés, et publier un rapport soulignant les imperfections de la législation en vigueur. Le bureau du Sénat n'a regardé que celles des présidents d'exécutifs régionaux et départementaux qui viennent d'achever leur mandat et qui siègent au Palais du Luxembourg, mais n'a pas fait état publiquement de ses découvertes.

Une législation stricte appliquée sans rigueur

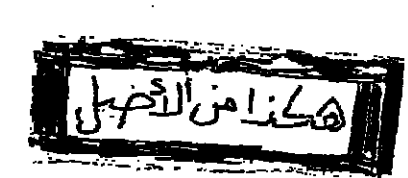
Cette législation doit être améliorée. Chacun en est bien conscient. Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le financement de la vie politique, publié le 21 novembre 1991, souhaite, notamment, que tous les élus relèvent de la commission de contrôle, et non plus des bureaux des assemblées parlementaires, mais n'envisage pas une publicité des patrimoines. En revanche, une proposition de loi du groupe socialiste, déposée le 20 novembre 1991, prévoit la publication d'un état récapitulatif de certains éléments du patrimoine des hommes politiques. C'est que, entre-temps, lors d'une conférence de presse tenue en pleine affaire Urba, M. Mitterrand a souhaité cette publicité. Mais, contrairement à ce qu'avait annoncé le président de la République, cette proposition n'a pas été discutée au cours de la session d'automne du Parlement.

Le nouveau premier ministre a donc rouvert le dossier. Il l'a aussi élargi aux incompatibilités entre un mandat parlementaire et certaines activités professionnelles. La loi organique sur le fonctionnement du Parlement, en vigueur depuis 1958, est assez stricte. Elle interdit à un député ou à un sénateur d'exercer des fonctions de direction dans des entreprises aidées par l'Etat comme par d'autres collectivités publiques, ou ayant un *« objet exclusivement financier et faisant appel publiquement à l'épargne »*, ou travaillant principalement pour l'Etat, ou se livrant *« à but lucratif »* à la promotion immobilière.

La législation est stricte, son application est loin de l'être. C'est que, si elle est contrôlée par le Conseil constitutionnel, celui-ci, avant d'intervenir, doit être saisi soit par le garde des sceaux, soit par le bureau du Sénat ou de l'Assemblée. Le gouvernement ne veut pas être accusé de faire pression sur les élus, et n'a donc jamais utilisé cette possibilité. Les parlementaires sont fort conciliants les uns avec les autres. Le Sénat, depuis 1958, ne s'est ému que du cas de M. Daniel Benoist, sénateur socialiste de la Nièvre en 1966, mais le Conseil a estimé qu'il pouvait continuer son activité médicale dans un établissement communal. L'Assemblée nationale s'est inquiétée en 1977, à la demande des communistes, de la situation de Marcel Dassault, mais le Conseil a décidé que son titre d'ingénieur-conseil ne lui donnait pas un pouvoir de direction dans son entreprise. Toutefois, il a estimé, en 1988, que M. René Garrec, député PR, ne pouvait continuer à diriger une entreprise publique et que M. Jean Gatel, député PS, ne pouvait diriger une filiale du CIC. Mais, saisi à la demande du RPR, il a jugé que M. Bernard Tapie pouvait continuer à diriger Tapie Finances lorsque celle-ci a été introduite en Bourse.

Les constituants de 1958 avaient compris que les parlementaires ne pouvaient être juges de leurs pairs. Ils avaient donc transféré au Conseil constitutionnel le contrôle de la validité de l'élection des députés et des sénateurs. Malheureusement, ils avaient laissé, en fait, à ceux-ci la maîtrise de la vérification des incompatibilités. Pour que celles-ci soient pleinement respectées, la publicité des activités professionnelles des élus est certainement indispensable, comme l'est la possibilité pour le Conseil constitutionnel d'agir librement. Il faut donc que la volonté politique du législateur soit clairement affirmée. La discussion du projet annoncé par M. Pierre Bérégovoy devrait permettre de la démontrer.

THIERRY BRÉHIER



POLITIQUE

et le débat à l'Assemblée nationale

» La France ne renoncera pas à la dissuasion nucléaire qui constitue la clé de voûte de sa politique de défense. Mais elle continuera à agir pour obtenir une réduction équilibrée des armes atomiques et pour empêcher leur dissémination.

» Dans cette perspective, le président de la République a adressé, ce matin, aux chefs d'Etat des puissances nucléaires une lettre par laquelle il souhaite la conclusion rapide des négociations en cours sur le désarmement stratégique et propose l'interruption des essais nucléaires. Nos intentions sont claires : il faut donner un coup d'arrêt au surarmement et d'abord à l'accumulation sans fin des armes atomiques.

» Le président de la République m'a donc donné instruction de suspendre cette année les essais nucléaires de la France dans le Pacifique. En 1993, nous verrons bien si l'exemple a été suivi, et si la raison a progressé.

» J'ai évoqué les grands chantiers. Il est d'autres questions essentielles dont je n'ai pas parlé parce que le temps me manque. Les réformes seront poursuivies pour rendre nos structures économiques plus performantes : je pense notamment à la modernisation portuaire engagée par Jean-Yves Le Drian, ou encore, dans un autre ordre d'idées, au développement de l'épargne à long terme. Je pense à l'agriculture, qui est l'un de nos atouts économiques et humains.

» Là non plus, ni renoncement ni immobilisme, et fermeté dans les négociations internationales. Je pourrais aussi parler de nos départements et territoires d'outre-mer que nous n'avons pas le droit d'oublier sous prétexte qu'ils sont loin : ce sont les avant-postes de la France. D'autres questions encore. Pour toutes, la même méthode : réformer en écoutant, faire marcher la France vers l'avenir sans brutalité mais avec détermination.

» Aux Français, je tiendrai le discours de la vérité. Je leur dirai qu'il n'est pas vrai que tout va mal. En dix ans, nous avons renforcé les grands équilibres géopolitiques avec le bond en avant européen. Nous avons restauré en France les grands équilibres économiques. L'inflation, le commerce extérieur, le franc, le pouvoir d'achat...

» Nous nous sommes également préoccupés des grands équilibres écologiques : le plan national proposé par Brice Lalonde et voté en 1990 fait de l'environnement une priorité au même titre que l'emploi, la formation ou la sécurité. Notre pays est l'un de ceux qui respectent le mieux les engagements internationaux qu'il a souscrits en la matière.

» Quatrième puissance économique mondiale, la France, avec ses cinquante-huit millions d'habitants, est considérée comme l'une des nations les plus solides. Et pourtant, ce sentiment, largement répandu à l'étranger l'est beaucoup moins chez nous. Comme s'il y avait un déficit de confiance. Faire que les Français retrouvent confiance en eux-mêmes, c'est l'objectif.

» Certains de nos concitoyens se tournent pour cela vers l'extrême droite. Je leur dis : vous vous trompez. La xénophobie, le racisme, l'antisémitisme, c'est une lèpre morale. C'est le Front de la négation nationale, comme l'a baptisé l'abbé Pierre. Il a fait le jeu de Saddam Hussein quand nos soldats de la division Daguet étaient sous le feu irakien. L'extrême droite est un poison. Je le sais pour l'avoir vécu adolescent dans la France occupée : c'est le parti de Munich et c'est le parti de Montoire, ce ne peut pas être le parti de la France.

» D'autres – et je ne les confonds pas – se tournent vers les écologistes. C'est vrai, l'environnement est une préoccupation fondamentale. Ils nous l'ont fait comprendre. Nous sommes prêts à travailler avec eux. Mais peut-on renoncer aux équipements collectifs, aux infrastructures de transport, à la croissance ? Maîtriser la technique est une juste exigence, refuser tout progrès serait un renoncement.

» Enfin, une partie de nos concitoyens se tournent vers la droite. Qu'il me soit permis de le dire avec courtoisie, les exemples donnés à l'étranger, au début des années 80, par les politiques ultralibérales aux Etats-Unis et en Grande Bretagne ne sont pas probants.

» La gauche a eu des faiblesses, elle a commis des erreurs. Qui n'en commet pas ? L'essentiel, c'est qu'elle tient le cap du redressement ; elle tient le cap de la modernisation des relations économiques, sociales et civiques de notre pays ; elle tient le cap de l'accomplissement historique du projet européen.

» Alors, je dis aux Français : ne gaspillons pas cela. Améliorons plutôt, améliorons ensemble et préparons l'avenir. Travaillons toujours mieux à une France forte et solidaire. Une France qui marche et n'oublie aucun des siens sur le bord du chemin.

» J'entends poursuivre, à ma façon, l'œuvre déjà accomplie par Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard et Edith Cresson à laquelle je tiens à rendre l'hommage que méritent son courage et ses initiatives. Je suis socialiste, je ne l'ai jamais caché. Mais je suis prêt aux majorités d'idées chaque fois que l'intérêt de la France l'exige.

» Nos convictions et nos sensibilités nous séparent, c'est naturel. Le débat honore la démocratie, le sectarisme la pervertit. Je veillerai à éviter la dégradation du climat politique. L'exemple en sera la séance des questions orales du mercredi : à l'invective, aux polémiques, le gouvernement opposera une tranquille fin de non-recevoir. Si vous voulez polémiquer les premiers, mesdames et messieurs de l'opposition, vous polémiquerez seuls.

» Nous entendons aussi éviter les conflits passionnels. Un seul exemple : celui du mode de scrutin. Tout le monde connaît les éléments du débat : aucun système n'est parfait. La proportionnelle, c'est le souci de représenter la minorité. Le scrutin actuel, c'est le souci de dégager des majorités fortes, même si j'observe qu'il est, à nos frontières, de grands pays démocratiques dont les assemblées sont élues à la proportionnelle et qui sont bien gouvernés. Cette question nous divise ? Je demanderai à une commission, présidée par un juriste éminent et composée de spécialistes du droit public et de représentants de toutes les forces politiques parlementaires, de consulter, de réfléchir sereinement et de me faire des propositions avant le 15 octobre. Et, dans le dessein d'apaiser les passions, la réforme qu'ils proposeront ne sera pas appliquée pour les prochaines élections législatives.

» Le contexte politique actuel n'a pas permis à la majorité présidentielle de s'élargir autant que je l'aurais souhaité. Si nous réussissons, cela sera possible. Tout le monde le sait : je préfère rassembler plutôt que diviser.

» Il m'a été demandé, sur quelques bancs, de poser la question de confiance. Ne rusons pas avec la réalité. Je sais que le gouvernement ne dispose que d'une majorité relative. Je sais aussi qu'il n'existe pas ici de majorité de rechange.

» L'opposition peut déposer une motion de censure. Je ne la redoute pas. Aujourd'hui comme demain, je suis prêt à répondre de notre bilan et de nos projets devant le pays. Je l'ai dit à mes amis : une partie n'est jamais perdue d'avance. Il suffit d'avoir la volonté de convaincre et de gagner, et c'est bien cette volonté qui anime le gouvernement. Oui, je crois au retour de l'espérance. Oui, j'ai confiance. »

Munich et Montoire

M. Bérégovoy a dénoncé dans l'extrême droite *« le parti de Munich »* et *« le parti de Montoire »*. A Munich eut lieu, le 30 septembre 1938, une conférence réunissant les dirigeants de l'Allemagne (Hitler), de l'Italie (Mussolini), de la Grande-Bretagne (Chamberlain) et de la France (Daladier) au terme de laquelle fut cédée au Reich une partie du territoire de la Tchécoslovaquie. A Montoire (Loir-et-Cher), le 24 octobre 1940, Pétain rencontra Hitler et engagea la France dans la voie de la collaboration.

M. Barrot (UDC) : « Mission impossible »

Premier orateur à s'exprimer à la suite du premier ministre, M. Jacques Barrot, président du groupe UDC, estime que M. Bérégovoy est *« chargé d'une mission que beaucoup jugent impossible »*. Le député de Haute-Loire doute de la capacité de l'ancien ministre des finances à s'en tenir au programme qu'il vient de présenter. *« La peur qui fait redouter au Parti socialiste une défaite sans précédent* [aux prochaines élections législatives] *risque de vous mener tout droit à la soumission, soumission à la politique-spectacle, soumission à la logique du clan, soumission au Parti communiste dont les premiers gages apparaissent déjà avec l'enterrement précoce de la politique courageuse entreprise pour moderniser nos ports »*, affirme-t-il.

M. Barrot ajoute : *« Votre lucidité vous empêche sûrement de vous faire trop d'illusions : dans un an, les Français se prononceront. Au-delà de votre action, bien plus que l'année Bérégovoy, ils jugeront les onze ans de règne du président Mitterrand, les dix ans de majorité socialiste au Parlement. Et vous, comment pourriez-vous faire en dix mois ce qui n'a pas été fait en dix ans ? »* A propos de la ratification du traité de Maastricht, l'orateur déclare : *« Il appartient à votre gouvernement de ne pas entraver la marche du pays vers ces rendez-vous. La France ne peut pas se permettre le luxe de refuser Maastricht. (...) Evitez de compliquer cette consultation sur l'Europe en tentant de la transformer en plébiscite présidentiel. Un tel dessein ne s'accommode pas de coups politiques. Ne recherchez pas à travers la ratification du traité de Maastricht un avantage politique, une manœuvre vous permettant d'en tirer un profit usurpé. »*

M. Fabius (PS) : « Une tâche très difficile »

M. Laurent Fabius, qui s'exprime au nom du groupe socialiste, constate d'abord que les priorités énoncées par M. Bérégovoy sont le signe que *« le sérieux avertissement national »* adressé au Parti socialiste à l'occasion des dernières élections régionales et cantonales *« a été entendu »*. *« Vous avez devant vous une tâche très difficile, en quelques semaines, vous allez devoir montrer au pays que nous pouvons à la fois consolider, améliorer et anticiper*, dit-il. *Vous avez placé votre discours d'investiture sous le signe de la vérité, de la justice sociale et de la réforme, c'est pourquoi le groupe socialiste et des radicaux de gauche vous apportera clairement son soutien. »*

Le député de Seine-Maritime revient ensuite sur le sort de Mme Edith Cresson. *« Votre prédécesseur, à laquelle je veux rendre hommage (...) avait engagé beaucoup d'actions utiles. Les circonstances, les élections locales, ne lui ont pas permis de disposer du capital nécessaire pour poursuivre victorieusement »*, assure-t-il. M. Fabius affirme que M. Bérégovoy va gouverner *« en conservant les orientations indispensables »* du gouvernement précédent *« mais avec certaines inflexions »*. Si *« les principes n'ont pas changé »*, selon M. Fabius, *« les formes et les circonstances, elles, peuvent évoluer »*.

Le premier secrétaire du Parti socialiste évoque longuement *« la demande sociale qui partout s'exprime »*. *« C'est dans ce domaine surtout que notre groupe attend que vous favorisiez des avancées*, dit-il. *Votre formation, votre sensibilité, vos convictions vous y conduisent. »* M. Fabius conclut : *« La situation est délicate pour la majorité parlementaire. Votre tâche est d'essayer de surmonter ces difficultés et de faire avec la France le maximum pour gagner. Certains me disent que ce n'est pas possible : nous verrons. Je suis, comme vous, bien placé pour savoir qu'une remontée importante peut être opérée en un temps limité, avec des idées claires, une équipe soudée, une volonté farouche et le désir d'expliquer. »*

M. Millon (UDF) : « Une autre politique »

M. Charles Millon, président du groupe UDF, assure qu'à l'occasion des dernières élections locales *« les Français ont émis un message fort »* qui n'a pas été pris en compte, selon lui, par le pouvoir. *« Ils ne veulent ni un ravalement de façade gouvernementale ni un remaniement ministériel de circonstance, ils réclament une autre politique avec une autre majorité. (...) Une fois de plus, François Mitterrand a déçu les Français et vous, Monsieur le premier ministre, vous vous êtes fait complice de cette manœuvre, j'allais même dire de cette imposture »*, affirme le député de l'Ain. *« Votre gouvernement ne pourra pas mettre en œuvre une autre politique. (...) L'échec du gouvernement précédent ne vient pas de Mme Cresson, bouc émissaire bien commode, il est le résultat de la politique menée par vous, des principes socialistes et des jeux politiques qui agitent le PS. Un gouvernement qui n'a ni assise politique, ni légitimité, ni durée, ni marge de manœuvre ne peut engager les réformes qui s'imposent. »*

Le président du groupe UDF conclut que *« le gouvernement n'est pas constitué pour répondre aux problèmes des Français, il n'a qu'un objectif essentiellement électoral, c'est pourquoi vous cherchez à sécuriser, (...) à ravaler la façade de la gauche, et à vous rapprocher du PC. (...) Votre gouvernement est nommé pour conserver, non pas pour gouverner, surtout pas pour innover, mais pour conserver le PS, pour ne pas désespérer le PS »*.

M. Toubon (RPR) : « Retourner devant le peuple »

M. Jacques Toubon, porte-parole du groupe RPR, réagit au discours de M. Bérégovoy en lui indiquant que *« le gouvernement constitué par le président de la République et la politique que vous venez de nous présenter sont un simple ravaudage, une tentative pour remettre à zéro les compteurs d'un Parti socialiste (...) écrasé par le vote des électeurs »*. *« Vous donnez en fait le sentiment pénible d'être coincé »*, poursuit-il.

« L'Etat que les Français veulent, c'est un Etat impartial et non partisan ; fort et non omnipotent ; proche et non distant, affirme M. Toubon. *Quand on interroge maintenant un adolescent sur ce qui le scandalise, ce qui le révolte, il répond : la contamination du sida par la transfusion sanguine et l'amnistie. Le grand changement, celui qui peut redonner aux jeunes confiances et espérance, ce sera donc l'idéal et la rigueur. Vous n'en êtes plus capables : on ne le vous demande d'ailleurs plus. »*

« Vous ne ferez pas avancer les affaires de la France avec un gouvernement de replâtrage, de petites habiletés et de grandes promesses. Le bon sens, la morale, l'intérêt de la France vous commandent de retourner devant le peuple pour qu'il donne à ses gouvernants les moyens que ça change en France », conclut le député de Paris.

M. Lajoinie (PCF) : « Aucune illusion »

M. André Lajoinie, président du groupe communiste, répond au discours de M. Bérégovoy en assurant qu'il *« ne permet pas d'entrevoir des solutions allant dans le bon sens »*. M. Lajoinie revient sur les résultats des élections locales en estimant que les Français ont, à cette occasion, *« condamné massivement la politique d'austérité et d'abandon national qui génère tant de difficultés pour notre peuple et qui enfonce notre pays dans le déclin »*. *« Ils ont demandé que l'on s'attaque à ces problèmes en changeant de politique. La démocratie exige que cette voix des urnes soit vraiment entendue »*, indique le député de l'Allier.

« Les députés communistes ne veulent nourrir aucune illusion dans le changement de gouvernement que les Français voient comme un simple replâtrage de l'équipe précédente qui a été si durement sanctionnée », assure M. Lajoinie, avant d'ironiser sur M. Bernard Tapie, qualifié de *« ministre tape-à-l'œil »*.

Le président du groupe communiste s'inquiète ensuite de la ratification et de la mise en œuvre des accords de Maastricht. *« Les abandons de souveraineté nationale décidés à Maastricht sont graves*, affirme-t-il. *Nous refusons qu'ils soient soumis uniquement à la ratification du Parlement, comme vous avez semblé le suggérer, au nez et à la barbe de notre peuple »*. *« Ce traité engage tellement l'avenir des générations futures et de notre pays qu'il doit être soumis au débat et au vote des Français par référendum, afin qu'ils puissent repousser ces terribles menaces contre la France. »*

M. Dubernard (non inscrit) : « Le recroquevillement »

Dernier député à s'exprimer, M. Jean-Michel Dubernard, élu non inscrit du Rhône, ironise sur la composition du nouveau gouvernement. *« Bérégovoy, Tapie, Kouchner, une belle trinité en vérité, qu'on ne voudrait vendre au pays que pour mieux masquer le recroquevillement mitterrando-fabiusien que constitue le nouveau ministère. Hélas pour vous, les Français n'ont que faire de cette fausse redistribution de cartes »*, affirme l'ancien député RPR. *« Les Français viennent de nous dire leur lassitude après trop d'années de promesses non tenues et leur défiance définitive à l'égard d'un président que l'histoire a mis hors-jeu une fois pour toutes*, conclut ce proche de M. Michel Noir. *Les Français, de toute évidence, ont un profond désir de rénovation des hommes, des clivages et des programmes. Ils aspirent à une nouvelle démocratie. »*

Dans les couloirs du Palais-Bourbon

« On n'en demandait pas tant ! »

L'aubaine ! Les députés de l'opposition n'espéraient pas un tel cadeau. Le discours propre et lisse du nouveau premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait jusque-là fait craindre le chômage technique aux polémistes de service. Lorsque, fort à propos, est survenue la gaffe : une liste qui se voulait menaçante, maladroitement exhibée à la tribune de l'hémicycle. Enfin, l'opposition avait trouvé la faille. Enfin, la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon pouvait gronder d'indignation. *« Là, il a fait fort*, jubilait M. Michel Meylan (UDF, Haute-Savoie). *On n'en demandait pas tant ! »*

« C'est KGBérégovoy ! » s'exclamait M. Gilles de Robien (UDF, Somme), estimant *« indigne de la part d'un premier ministre de faire de la provocation et de jeter le soupçon sur 56 millions de Français »*. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) dénonçait, lui, les *« procédés d'ayatollah »* de M. Bérégovoy, tandis que M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), plus hexagonal, évoquait *« le souvenir de Vichy »*. D'autres préféraient voir dans ce dérapage du premier ministre l'empreinte du ministre du budget, familier de l'intimidation fiscale. *« C'est du Charasse puissance 10 »*, constatait M. Richard Cazenave (RPR, Isère). En écho, M. Jacques Blanc s'insurgeait contre ces *« méthodes de maître-chanteur »* que M. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) jugeait particulièrement *« déplacées de la part d'un membre du gouvernement dont les deux anciens directeurs de cabinet ont été inculpés »* [NDLR : MM. Jean-Charles Naouri et Alain Boublil].

Mais plus encore que le *« procédé »*, c'est l'atteinte portée à l'indépendance de la justice qui offusquait M. Devedjian. *« Ce sont des allégations fantasmagoriques. S'il sait quelque chose, qu'il saisisse la justice ! »*, observait-il. *« L'homme qui veut moraliser la vie politique française ignore la séparation des pouvoirs*, soulignait de son côté le président du groupe UDF, M. Charles Millon (Ain), *c'est grave pour un premier ministre. »* Mi-amer, mi-ironique, M. Jean-François Mattei (UDF, Bouches-du-Rhône) feignait la bonne surprise à l'annonce par M. Bérégovoy de sa détermination à *« pousser les feux de la justice »* et à *« vider l'abcès de la corruption »* : *« Enfin, la politique va permettre à la justice de jouer son rôle*, lançait M. Mattei. *Elle était donc asservie jusqu'à maintenant ! »*. Dans les rangs de l'opposition, nombreux étaient les députés qui s'interrogeaient. Quel esprit malin avait donc pu inspirer celui qu'ils créditaient volontiers des vertus de *« l'honnête homme »* ? *« C'est bête et moche »*, déplorait, avec un brin de compassion M. Cazenave. Encore plus désolé, M. Bernard Stasi (UDC, Marne) opposait *« une bourde énorme »* à *« un bon discours »*, auquel M. Ambroise Guellec (UDC, Finistère) avait même trouvé d'honorables *« accents barristes »*.

Les députés socialistes eux-mêmes trahissaient leur embarras face à cet impair qui malmenait quelque peu leurs bonnes résolutions de solidarité à l'égard du nouveau chef du gouvernement. M. Bernard Poignant (PS, Finistère) s'attristait ainsi de voir *« une petite histoire de liste polluer un très bon discours »*. *« La liste, c'était vraiment en trop »*, convenait M. Michel Crépeau (app. PS, Charente-Maritime), M. François Hollande (PS, Corrèze), ne voulant pour sa part y voir qu'un *« mauvais effet de séance »*. Mais loin d'eux, pour autant, la velléité d'adhérer à la nostalgie affectée par M. André Santini (UDF, Hauts-de-Seine) qui ponctuait ce premier rendez-vous solennel d'un tonitruant : *« Rendez-nous Edith ! »*

FRÉDÉRIC BOBIN et PASCALE ROBERT-DIARD

POLITIQUE

TVA

Le prix des automobiles devrait baisser de 2,8 %

Le gouvernement a décidé d'anticiper la baisse du taux majoré de TVA, qui devait passer de 22 % à 18,6 % au début de l'année prochaine selon les engagements européens pris par la France dans la loi du 26 juillet 1991.

Cette baisse, qui a pour effet de supprimer le taux majoré de la TVA, interviendra lundi prochain 13 avril. Seront concernées les ventes de voiture de tourisme et de motos de plus de 240 cm³, les locations et opérations de crédit-bail portant sur les voitures de tourisme, les matériels électroniques grand public, les appareils photographiques et les caméras, les supports du son et de l'image, la parfumerie, la bijouterie-joaillerie et les fourrures. Quelques produits resteront soumis un peu plus longtemps au taux de 22 % : le tabac, le Loto, le PMU et les articles et services à caractère pornographique. Pour eux, la baisse du taux de TVA est en effet compensée par des taxes supplémentaire, qui doivent être votées par le Parlement.

La mesure annoncée représente un coût pour le budget, qui va perdre des recettes fiscales. Ce coût est estimé à 8,5 milliards de francs en année pleine moins 1,5 milliard de francs de taxes compensatrices (Loto, PMU...), soit 7 milliards de francs. Le fait que la baisse intervienne à la mi-avril, conjuguée avec le décalage d'un mois du versement de l'impôt à l'Etat, aboutit à réduire le coût de la facture budgétaire à 4,3 milliards de francs. Encore peut-on avancer que cette mesure serait de toute façon intervenue au plus tard début septembre pour éviter que les Français ne suspendent leurs achats de voitures jusqu'au 1er janvier 1993 afin de bénéficier de la baisse de prix. Vu sous cet angle, le coût budgétaire supplémentaire n'est plus que de 3 milliards de francs.

Ces pertes de recettes fiscales pour l'Etat sont aussi des allègements de factures pour les consommateurs, dont le pouvoir d'achat va s'améliorer. Les prix de vente TTC des automobiles devraient ainsi baisser de 2,79 %. Toutefois cette baisse, même si elle est intégralement répercutée, comme s'y sont engagés les constructeurs, risque d'être peu visible, dans la mesure où des hausses interviennent traditionnellement en juillet sur les nouveaux modèles.

La hausse de l'indice des prix devrait en être ralentiE de 0,15 point, ce qui compenserait à peu près l'importante hausse des prix du tabac (+ 10 %) décidée pour le 21 avril dans le cadre de la campagne pour la santé.

Dans la mesure où la baisse du taux de TVA était inévitable, le coût budgétaire est réel mais n'est qu'une anticipation. En revanche, la mesure aura l'inconvénient de favoriser les importations d'automobiles étrangères, très sensibles à de telles dispositions. Les constructeurs français estiment quant à eux qu'il est difficile de prévoir exactement les effets de la décision gouvernementale qui, en tout état de cause, va stimuler les ventes, de vingt mille à trente mille, semble-t-il, soit 1,3 % des ventes annuelles.

A. V.

Sécurité sociale

Un engagement ambigu

M. Pierre Bérégovoy qui, lors de son passage au ministère des affaires sociales de 1982 à 1984, avait équilibré les comptes de la « Sécu », a bien l'intention de faire de même en tant que chef du gouvernement. *« Les comptes de la Sécurité sociale doivent être en équilibre »*, a affirmé le premier ministre devant l'Assemblée nationale, non sans rappeler que ce fut le cas *« en 1983, en 1984 et en 1985 »*. Cet engagement solennel n'en est pas moins ambigu. S'agit-il d'apurer le déficit de trésorerie du régime général ou, plus modestement, d'équilibrer l'exercice 1992?

Dans le premier cas, il faudrait trouver au moins 25 milliards de francs pour absorber les déficits de 1990 (9,6 milliards) et 1991 (15 milliards). Une forte augmentation des cotisations ou de la contribution sociale généralisée (CSG) serait alors indispensable. La seconde hypothèse est moins douloureuse : les experts tablent désormais sur un « trou » de 5 à 6 milliards de francs en 1992 (alors qu'en janvier la commission des comptes de la Sécurité sociale prévoyait qu'il ne dépasserait pas les 2 milliards) que quelques mesures marginales suffiraient à *« digérer »*. Pour l'instant, il semble que le nouveau gouvernement retienne plutôt cette dernière éventualité, quitte à *« laisser en héritage une ardoise »* de déficits cumulés, comme le redoute M. Jean-Yves Chamard (RPR).

En revanche, M. Bérégovoy a confirmé la prochaine modification du financement des retraites distinguant les dépenses *« de solidarité nationale, assumées par l'Etat »* et *« les fonctions d'assurance collective, assumées par la Sécurité sociale »*. M. René Teulade, nouveau ministre des affaires sociales, devra prochainement remettre des propositions en ce sens. Quant à l'allongement de la durée de cotisation – que l'ancien ministre des affaires sociales, M. Jean-Louis Bianco, jugeait nécessaire, – elle reste en suspens. *« Il n'y aura pas de remise en cause des retraites »*, a déclaré le premier ministre. Une formule suffisamment convenue pour permettre à M. Bérégovoy de ne pas se lier les mains.

J.-M. N.

Dockers

La réforme sera poursuivie

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a coupé court aux rumeurs sur le sort réservé à la modification du statut des dockers : dans son discours, *« la modernisation portuaire engagée par Jean-Yves Le Drian »* figurait en tête des *« réformes [qui] seront poursuivies pour rendre nos structures économiques plus performantes »*.

Voilà qui effacera sans doute le sentiment de reculade né de la toute première intervention du secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, lors de la passation de pouvoirs : *« Laissez-moi un peu de temps pour me faire une opinion personnelle, prendre l'avis de MM. Bianco et Bérégovoy sur un sujet éminemment politique, et consulter dans les plus brefs délais les dockers »*, avait-il déclaré lundi 6 avril avant de préciser : *« ce dossier est urgent, mais ce n'est pas le seul, depuis l'approvisionnement en pétrole brut jusqu'à la régulation du marché de la coquille Saint-Jacques »* (*le Monde* du 8 avril). Devant l'effet de ses propos, M. Josselin avait dû, le lendemain, préciser qu'il *« n'entendait pas renoncer à la réforme »* mais qu'elle supposait une *« concertation préalable »*.

La déclaration de politique générale du premier ministre

Suite de la page 7

» Le temps du service national pourra être utilisé pour des missions d'intérêt général, dans le cadre d'un service civique.

» Il faut enfin, pour les personnes en situation de grande pauvreté, que le volet insertion du RMI soit renforcé.

» Dans toutes les régions de France, les états généraux de l'emploi, avec les partenaires sociaux, seront l'occasion d'enrichir ces initiatives. Les préfets seront mobilisés sur l'évolution du taux de chômage de leur département dans le cadre du traitement local de l'emploi décidé par le précédent gouvernement.

» L'Etat ne peut pas tout faire ni tout décider d'en haut. La nouvelle frontière sociale, c'est aussi d'autres formes de participation des salariés à la vie de l'entreprise. Le morcellement syndical français est parfois considéré comme une facilité par ceux qui ne veulent rien changer. Oui, je souhaite un syndicalisme fort et responsable. Lorsque je recevrai les partenaires sociaux, d'ici la fin du mois, représentants des salariés et des entreprises, je dirai aux uns et aux autres que la négociation collective doit retrouver un nouveau souffle.

» Vous le comprenez bien, le combat contre le chômage et l'exclusion est la première des urgences. C'est celle à laquelle j'attache le plus grand prix.

« Combattre l'insécurité urbaine »

» Mais ce n'est pas la seule urgence. Il faut aussi lutter contre l'insécurité urbaine, dans le respect des droits de l'homme et du citoyen.

» Transformer la ville, donner une autre image de nos banlieues. Michel Delebarre a amorcé cette action courageusement et il n'y a pas eu, l'an passé, les troubles que l'on annonçait. J'ai demandé à Bernard Tapie de donner une nouvelle impulsion à cette action. A lui d'imaginer, avec Frédérique Bredin, les formes les mieux adaptées pour redonner le goût de la vie et du succès aux jeunes défavorisés. Je sais ce que c'est, je l'ai vécu. Il faut leur redonner l'espoir, l'envie de s'en sortir, l'accès à l'essentiel : la formation, la culture, l'emploi. Je fais confiance au ministre de la ville et nous serons, l'un et l'autre, jugés à nos résultats.

» Nos sociétés complexes ne peuvent pas vivre si les règles du jeu ne sont pas respectées, si l'on peut dégrader les biens et attaquer les personnes. Bien sûr, il faut prévenir. Oui, il faut traiter les causes sociales de la délinquance. Mais il faut aussi faire respecter le droit.

» L'insécurité, nous le savons, frappe d'abord les Français les plus défavorisés. La sécurité est l'un des tout premiers droits de l'homme. J'entends qu'il soit absolument garanti et qu'il soit garanti pour tous.

» Là non plus, il n'y a pas de recettes miracles : il y a la volonté d'agir et de bousculer, s'il le faut, les habitudes.

» Urgence, enfin, dans la lutte contre la corruption.

» Les décideurs en général, et les décideurs publics en particulier, n'ont pas failli.

« Dans leur écrasante majorité, je les sais honnêtes. Mais, dans nos sociétés d'argent, les tentations sont grandes. Et dans nos sociétés d'information, les exigences de transparence sont fortes. Si le pays veut retrouver confiance en lui-même, il faut d'abord qu'il retrouve confiance en ceux qui le représentent et en ceux qui le dirigent.

» Avec le garde des sceaux, Michel Vauzelle, je veux publiquement apporter mon soutien aux juges qui poursuivent la fraude, sans autre passion que celle du droit. On soupçonne certains hommes publics de s'être enrichis personnellement de manière illégale. S'ils sont innocents, ils doivent être disculpés ; s'ils sont coupables, ils doivent être châtiés ; dans tous les cas, la justice doit passer. Disons-le haut et fort : qui attaque la justice attaque la République.

» J'apporte également mon soutien aux policiers qui travaillent consciencieusement sous le contrôle des juges pour traquer les corrupteurs.

» Mais je voudrais être plus clair encore. J'entends vider l'abcès de la corruption. J'ai demandé au garde des sceaux de pousser les feux de la justice et du châtiment pour les coupables.

» Toutes les procédures seront conduites à leur terme, dès lors qu'elles révéleront des actes frauduleux commis à des fins d'enrichissement personnel. Je souhaite que cet assainissement soit conduit par la justice avec célérité et sévérité. Pour la part qui revient au parquet, le garde des sceaux y veillera. Toutes dispositions seront prises par la chancellerie afin de faciliter l'aboutissement rapide des procédures, dans le respect, bien entendu, des décisions des juges.

» Pouvoirs de la COB ou du conseil de la concurrence, répression du blanchiment de l'argent sale : les Français le savent, je n'ai jamais hésité. Il en ira de même pour toutes les formes de corruption. S'il est des dossiers qui traînent, croyez-moi, ils ne traîneront plus.

» Il faut guérir la corruption, il faut la prévenir aussi. Nous avons déjà fait beaucoup, il faut faire plus encore. Un groupe de personnalités irrécusables me fera des propositions sur des mesures immédiates de moralisation des différentes opérations qui peuvent être sources de profits illicites.

» Un texte de loi obligera à la publication et au contrôle du patrimoine et du revenu des élus, et modernisera le régime des incompatibilités car il faut, plus que jamais, séparer l'intérêt général de l'intérêt privé. Enfin, s'il existe encore des élus qui, à quelque niveau que ce soit et à quelque parti qu'ils appartiennent, ne respectent pas les nouvelles règles de financement de l'activité politique, qu'ils le sachent : le gouvernement sera impitoyable.

» Voilà des mesures simples, des mesures concrètes, des mesures immédiates. C'est cela que nous proposons aux Français pour relever le défi de l'Europe et lutter contre le chômage, l'insécurité et la corruption. En dix ans, nous avons assuré le redressement économique de ce pays. Nous devons ensemble poursuivre son redressement moral. La France nous le demande, et nous devons l'entendre. Oui, la France marche. Si elle sait s'attaquer aux maux qui la frappent comme ils frappent tous les pays occidentaux, alors elle peut marcher mieux encore. Elle marche vers son avenir. Il faut continuer de la préparer.

» Mes prédécesseurs ont contribué à défricher le futur. Nous poursuivrons l'œuvre accomplie, et nous l'amplifierons, sur six grands chantiers :

» – Premièrement, l'éducation, et notamment le développement de la formation en alternance dont le gouvernement précédent a eu l'heureuse initiative. L'école prépare l'avenir de la France. Nous devons préparer l'avenir de l'école. On ne la bouleverse pas à la hussarde comme le voudrait l'opposition. Je souhaite que Jack Lang ouvre un débat avec les parties intéressées : parents, élèves, et professeurs, bien sûr, à qui il faut rendre hommage. L'objet? Un projet de modernisation de l'éducation à la hauteur des exigences de l'an 2000, qui tienne compte de l'œuvre entreprise par Lionel Jospin. L'esprit de réforme? Ni statu quo ni précipitation ; une modernisation négociée.

» – Deuxième grand chantier, la sécurité sociale. Même objectif et même méthode. Les comptes doivent être en équilibre. Que l'on ne me dise pas que c'est impossible : en 1983, en 1984, en 1985, ils l'étaient. Tout sera fait en ce sens. Mais bien gérer ne suffit pas ; il faut aussi accroître l'efficacité avec l'adhésion de chacun. Je veux rassurer les Français : il n'y aura pas de médecine à deux vitesses, il n'y aura pas de remise en cause des retraites. Nous engagerons une réforme importante : la distinction claire entre les fonctions de solidarité nationale, assumées par l'Etat, et les fonctions d'assurance collective, assumées par la Sécurité sociale. Je demanderai à M. Teulade de me faire des propositions à cet effet.

» – Troisième chantier, la protection du cadre de vie et de l'environnement. Beaucoup a été fait, et je rends hommage aux précurseurs. Nous continuerons. La recherche des équilibres écologiques doit infuser toute la politique gouvernementale. Chaque fois qu'un ministre prend une décision, il doit se demander : quel impact sur l'environnement? J'attends en particulier de l'équipe jeune et créative qui m'accompagne en ce domaine – Ségolène Royal, Marie-Noëlle Lienemann, et Jean-Louis Bianco – des idées concrètes sur la manière de réformer les déclarations d'utilité publique et les procédures judiciaires en matière d'environnement. Bref, il faut une deuxième phase au plan national voté en 1990.

» – Quatrième chantier, la modernisation du service public. Ni les exigences de la compétition économique, ni la construction européenne, ni la décentralisation n'impliquent l'effacement de l'Etat qui est porteur de solidarité et de progrès. La France ne peut se permettre de vivre avec un Etat faible. Nous avons au contraire besoin d'un Etat fort, c'est-à-dire d'un Etat à la fois moderne, respectueux des droits et libertés et pleinement efficace. La rénovation engagée devra continuer. Et je demande que l'administration de la justice en soit la première bénéficiaire.

» – Cinquième chantier, l'intégration des immigrés. Il faut le redire, l'immigration illégale est inacceptable. Et la maîtrise des flux migratoires est une nécessité qui s'impose à tous les pays européens. Comme ses prédécesseurs, le gouvernement sera inflexible sur ce point, de même que sur le droit à l'intégration des immigrés régulièrement installés sur notre sol. J'entends à l'extrême droite, et parfois même ailleurs, que les immigrés n'auraient aucun droit. Cela n'est pas vrai : ils ont les droits et les devoirs de toute personne résidant sur le sol national. Ils ont le droit de vivre dans le calme, la dignité et la sécurité. Ils ont le droit de pratiquer leur religion et de défendre leur identité. Mais ils ont aussi des devoirs. Et ils ont d'abord le devoir de respecter les usages de la France et les lois de la République. Je pense à la laïcité.

» Je pense aussi aux femmes qui doivent bénéficier de l'égalité que notre loi leur reconnaît. Ce n'est pas vrai seulement des femmes issues de l'immigration. J'attache la plus grande importance aux progrès de l'égalité des sexes et donc au travail de Véronique Neiertz. Mais c'est vrai aussi des femmes d'origine étrangère. La polygamie, je la cite à titre d'illustration, ne peut être acceptée chez nous. Conformément aux recommandations du Haut Conseil à l'intégration, le gouvernement cherchera les voies et les moyens de mettre fin, à l'avenir, au regroupement familial pour plusieurs épouses. Je souhaite qu'en matière d'intégration, en liaison avec le Haut Comité, notre politique soit clairement exposée aux Français avant la fin de l'année.

» – Ultime grand chantier, la paix et le désarmement. Les Français, et ils ont raison, souhaitent un monde stable. Nous devons donc bâtir un nouvel ordre de paix, de désarmement, et de partage des richesses. Comment peut-on accepter, en cette fin de vingtième siècle, que tant d'argent soit consacré à fabriquer la mort et si peu à préserver la vie? Le sous-développement et le surarmement sont un camouflet à la conscience humaine. La politique étrangère de François Mitterrand, depuis plus de dix ans, témoigne que nous ne tolérons pas ce spectacle humiliant. La France n'a pas ménagé ses efforts pour que des décombres de Yalta et des ruines malheureuses du sous-développement naisse un monde régi par le droit et non plus par la force. Cette tâche à laquelle travaille si efficacement Roland Dumas sera poursuivie.

» C'est à tout cela aussi que s'attache Pierre Joxe. Notre armée devra être adaptée aux temps nouveaux. Elle sera plus mobile, mieux formée aux techniques sophistiquées de détection des crises régionales et du terrorisme international.

Message reçu

Suite de la première page

Puisqu'il a onze mois pour *« décider, expliquer, convaincre »*, le verdict tombera en mars 1993, aux élections législatives : si, à cette date, les chiffres du chômage ont baissé, si les banlieues n'ont pas été le théâtre d'incidents graves et si des condamnations ont été prononcées contre des hommes publics coupables d'actes frauduleux, alors la gauche pourra espérer, sinon la victoire, qui demeure improbable, au moins une nette remontée, qui permettrait au chef de l'Etat de préserver l'avenir.

Les priorités sont clairement définies, le calendrier – imposé par les échéances électorales – est fixé, les moyens sont donnés : en évitant l'effet de catalogue, auquel Mme Cresson n'avait pas su échapper il y a dix mois, et en choisissant un ton qui alliait la fermeté à l'ouverture, également éloigné de la démagogie et de l'intransigeance, M. Bérégovoy a tenu le langage que beaucoup, sans doute, attendaient.

De plus, en renonçant publiquement à modifier le mode de scrutin avant les législatives, il a calmé le jeu, privant l'opposition d'un de ses arguments les plus efficaces. Il est vrai qu'il lui en a maladroitement offert un autre, en se laissant entraîner, en cours de séance, dans une polémique sur les « affaires » qui a en partie gâché l'effet positif de son discours. Ses adversaires n'ont pas manqué l'occasion d'exploiter cette erreur, qui a permis à l'invective de se donner libre cours, alors même que le premier ministre prétendait y mettre fin. Mais cette fausse manœuvre n'a pu effacer l'impression de solidité et de volonté laissée par le nouveau chef du gouvernement.

La coalition « vert-rose-rouge »

Toutefois, M. Bérégovoy ne s'est pas contenté d'exposer les thèmes d'une campagne électorale appelée à durer presque un an, il a aussi tracé les lignes d'une possible alliance politique avec ceux qui pourraient, le moment venu, aider les socialistes à remonter la pente. Les écologistes sont les premiers visés. Le premier ministre leur a certes refusé le changement de mode de scrutin qu'ils appelaient de leurs vœux et leur a dit, non sans courage, qu'il n'était pas question de renoncer aux *« infrastructures de transport »*, c'est-à-dire aux autoroutes, dont ils ont fait leur cheval de bataille. Mais il leur a offert en échange un double cadeau : la recherche du partage du travail, qui est un de leurs grands objectifs, et surtout la suspension des essais nucléaires en 1992.

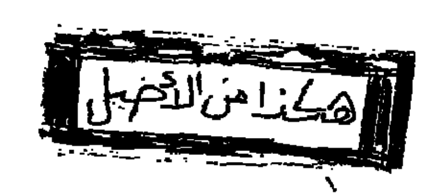
Les premières réactions des Verts sont, il est vrai, plus que réservées, puisqu'ils ne relèvent dans les propos de M. Bérégovoy qu'un *« simple infléchissement »* de son discours habituel de ministre de l'économie et des finances. M. Brice Lalonde n'a pas été plus indulgent, accusant les socialistes de refuser aux écologistes *« le droit à l'existence »*. Toutefois, le chef de file de Génération Ecologie a aussitôt envisagé l'éventualité d'accords électoraux réservant à sa formation une trentaine de circonscriptions. On peut imaginer que les amis de M. Antoine Waechter ne resteraient pas insensibles à des propositions de cette nature, rendues nécessaires par le maintien du scrutin majoritaire.

M. Laurent Fabius, qui aura son rôle à jouer dans la préparation des élections en tant que premier secrétaire du PS, est allé plus loin encore en direction des écologistes en prônant dans son intervention une *« véritable restructuration écologique de la société »*. La coalition « vert-rose-rouge » qui dirige le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais apparaît, à l'évidence, aux socialistes comme une chance, voire comme un modèle.

Resterait à y associer le PC. En soutenant *« la modernisation portuaire »* engagée par M. Le Drian, c'est-à-dire la remise en cause du statut des dockers, que l'on croyait en passe d'être abandonnée, M. Bérégovoy s'est gardé de donner des gages aux communistes. Mais, outre que sur ce dossier le dernier mot n'est pas dit, la priorité sociale affichée par le gouvernement pourrait fournir au PC un bon prétexte pour appliquer en 1993 la traditionnelle discipline républicaine. La rumeur (démentie) du prochain départ de M. Marchais de son poste de secrétaire général ne peut qu'encourager ceux des communistes qui souhaitent sortir le PC de son isolement.

L'opposition, pour sa part, voit dans l'abandon de la proportionnelle le signe que le chef de l'Etat a en tête de renouveler les « coups » de 1981 et 1988, c'est-à-dire des élections législatives organisées dans la foulée d'une élection présidentielle. Ils se disent convaincus que M. Mitterrand, après avoir divisé la droite sur l'Europe, profitera du raccourcissement de la durée du mandat présidentiel pour se démettre de ses fonctions et placer sur orbite son successeur. Une telle perspective ne les rassure pas. C'est au moins la preuve que le discours de M. Bérégovoy a atteint son but : réconforter la gauche et troubler l'opposition.

THOMAS FERENCZI



du premier ministre au Parlement

Moratoire sur les essais nucléaires : la dissuasion n'a plus la même priorité

La suppression par la France de sa campagne 1992 d'expérimentations nucléaires en Polynésie s'inscrit dans une série d'initiatives unilatérales qui tendent, depuis l'été dernier, à accréditer la thèse selon laquelle la dissuasion – en dépit des affirmations répétées du gouvernement – n'a plus la priorité impérative qu'elle avait depuis le début de la Vᵉ République. Certes, en lui-même, ce moratoire ne devrait pas entraîner de nouveaux retards dans la modernisation de l'actuelle panoplie nucléaire, puisque, déjà, du fait des incertitudes qui ont pesé sur l'exécution des dernières lois de programmation militaire, certains de ces projets de mise à jour de l'arsenal existant sont en sursis, ont été annulés ou accumulent les délais. Mais la suspension des essais prévus cet été à Mururoa intervient après d'autres décisions, qui ont le même effet sur l'*aggiornamento* de la dissuasion.

Ainsi, en juillet 1991, M. François Mitterrand a choisi d'abandonner le missile stratégique S 45, qui avait été conçu pour se substituer, au début du siècle prochain, aux missiles S 3D enfouis dans le plateau d'Albion. De même, quelques mois après, le chef de l'Etat prenait la décision de «geler» le déploiement des missiles préstratégiques Hadès, limitant le programme au stockage de dix lanceurs au camp de Suippes et prononçant la dissolution, acquise à la fin de 1992, de deux régiments Pluton sans qu'ils soient remplacés.

Enfin, lors de la préparation de son budget pour cette année, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a pris soin d'annoncer que, pour la première fois depuis une trentaine d'années, la part des crédits nucléaires diminuait au sein du budget militaire.

Une nécessité moins impérieuse

Il s'agit donc d'un ensemble de mesures qui vont, en réalité, dans le même sens, à savoir que le contexte international – avec la fin de la tension Est-Ouest et le démantèlement du pacte de Varsovie – plaide en faveur d'une reconstruction des forces armées françaises privilégiant désormais l'effort au profit de l'espace et de la mise sur pied d'unités classiques moins nombreuses, mais plus professionnelles et mieux équipées. La moindre part attribuée au nucléaire peut dès lors être présentée par le gouvernement comme un geste de bonne volonté de la France de s'associer, de sa propre initiative, à un désarmement nucléaire Est-Ouest qui, à ce jour, n'est pas encore aussi spectaculaire dans les faits que Washington et Moscou voudraient le faire accroire.

Du même coup, la continuation des expériences nucléaires dans le Pacifique peut apparaître comme une nécessité moins impérieuse. Au-delà des calculs, des mises au point ou des simulations en laboratoires, le besoin d'expérimentations en vraie grandeur s'impose à un pays qui – à la différence d'autres Etats qui participent du mouvement général de la prolifération nucléaire dans le monde – cherche à élaborer les armes les moins rustiques possibles. Un pays dit proliférant se contente de fabriquer des bombes «sales», qu'il peut ne pas tester. En revanche, des essais permettent de miniaturiser davantage la charge, de garantir un contrôle de sa mise à feu en toute sécurité, de la concevoir selon des critères de coût-efficacité, de donner la priorité à certains de ses effets sur le terrain plutôt qu'à d'autres, de répartir différemment les ingrédients qui la composent ou de chercher à rendre l'engin «furtif» pour éviter une détection précoce.

Depuis février 1960, année de la première explosion au Sahara, la France a procédé à quelque deux cents essais aériens ou souterrains, puis uniquement souterrains à partir de 1974. Les sites de Mururoa et de Fangataufa sont devenus opérationnels en 1966. Au plus fort des campagnes, on a compté jusqu'à une douzaine de tirs, mais depuis 1988 les expériences étaient d'une demi-douzaine par an et il était question d'en ramener le nombre à quatre.

En 1969, le général de Gaulle, alors président de la République, avait annulé la campagne prévue – dégageant une économie de 225 millions de francs de l'époque – pour réduire les dépenses de l'Etat après les événements de mai 1968. Le moratoire de 1992 ne devrait pas permettre de dégager des économies importantes, puisque le fonctionnement quotidien et l'entretien des sites continuent et que hommes et matériels restent immobilisés sur place.

Les industriels les plus touchés

A première vue, les conséquences de cette interruption d'un an sur les programmes d'armement à venir devraient être relativement limitées, en raison des nouveaux délais imposés à leur apparition. Deux exemples peuvent notamment en témoigner.

Le nouveau sous-marin stratégique lance-missiles, de la classe *le Triomphant*, a pris lui-même du retard : le premier bâtiment de la série ne sera pas en opérations avant la mi-1995 avec les missiles actuels M 45 et pas avant l'an 2005 avec le nouvel engin M 5. L'avion Rafale, de son coté, ne devrait pas être en escadre dans l'armée de l'air ou en flottille embarquée à bord du *Charles-de-Gaulle* avant 1998 avec ses actuels missiles air-sol ASMP.

Quant au nouveau programme nucléaire encore en gestation, qu'il s'agisse d'un missile sol-sol destiné au plateau d'Albion (si ce site était maintenu) ou du missile aéroporté ASLP (en coopération ou non avec le Royaume uni), il ne devrait pas voir le jour avant le siècle prochain. Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et la Direction des centres d'expérimentations nucléaires (DIRCEN), qui sont associés dans l'étude, la mise au point et la fabrication des têtes, ont encore quelque temps devant eux.

Si la suspension des essais en 1992 ne devrait pas trop hypothéquer la préparation des nouvelles générations de charges nucléaires, ce sont, en revanche, les industriels de la défense – «avionneurs», «missiliers» ou électroniciens – responsables du «porteur» des armes, qui seront sans doute les plus touchés. La prochaine loi de programmation militaire va, en effet, entériner et, peut-être même, accentuer les retards des systèmes d'armes à venir et la réduction des commandes, au point qu'on s'attend à quelque 100 000 suppressions d'emplois (sur les 400 000 du secteur) d'ici au milieu des années 90.

JACQUES ISNARD

Satisfaction dans les pays du Pacifique sud

Les pays du Pacifique sud ont salué la décision de la France de suspendre ses essais nucléaires dans la région. Le secrétaire général du Forum du Pacifique sud, M. Ieremia Tabai, a *«demandé que les autres puissances nucléaires du monde suivent l'exemple de la France»*, ajoutant que *«si la France doit être un partenaire sérieux du développement dans la région, son programme d'essais nucléaires doit d'abord s'arrêter»*. A Wellington, le premier ministre néo-zélandais, Jim Bolger s'est félicité de cette décision, notant que *«les Français ont également invité les autres nations à suivre leur exemple»*. L'ancien chef du gouvernement travailliste David Lange a estimé qu'il s'agissait d'*«un changement notable de la philosophie politique française»*.

SYDNEY

de notre correspondante

La décision française a été favorablement accueillie par l'Australie. Le ministre des affaires étrangères, le sénateur Gareth Evans, en visite à Tokyo, a qualifié, jeudi 9 avril, cette mesure de *«responsable et digne d'un homme d'Etat»*. *«Mes seules réserves tiennent au fait que la décision ne s'applique qu'en 1992. J'aurais souhaité que le gouvernement français s'engage de manière permanente à abandonner les essais. Le contexte international* (de l'après-guerre froide) *rend ces essais indéfendables.»*

M. John Kerin, qui assure l'intérim des affaires étrangères en l'absence de M. Evans, s'est félicité de *«la tournure des événements»*. *«Avec les autres pays du Forum, l'Australie a œuvré pour obtenir la fin des essais nucléaires français. Le moratoire, bien que d'une durée d'un an, est un pas important pour la France dans le contexte actuel de réduction des armes nucléaires par les superpuissances (...). Nous soutenons totalement M. Mitterrand, qui a demandé qu'on mette un terme à la course aux armements et à l'accumulation des armes nucléaires»*.

Pour sa part, le directeur de l'organisation Greenpeace en Australie, M. Paul Gilding, a *«félicité le gouvernement et le peuple français de cette importante décision (...). Nous sommes reconnaissants au peuple français d'avoir fait pression sur son gouvernement. Les essais nucléaires ont engendré des relations tendues entre la France et les pays de la région pendant des années. Nous aimerions que ce sentiment négatif se dissipe»*. Il a rappelé que Greenpeace avait été fondé pour lutter contre les essais nucléaires.

Mᵐᵉ Stéphanie Mills, qui a dirigé la récente expédition de Greenpeace à Mururoa, a ajouté : *«C'est la meilleure nouvelle que nous avons eue depuis longtemps. Après des années de conflit entre Greenpeace et le gouvernement français, nous sommes contents que vingt ans de campagne aient enfin payé.»*

SYLVIE LEPAGE

POLITIQUE

La déclaration de politique générale du premier ministre au Parlement

Le fantôme de la proportionnelle intégrale s'évanouit

M. Bérégovoy a décidé de faire place nette en dissipant d'entrée de jeu le soupçon de préparer un retour à la représentation proportionnelle intégrale pour les élections législatives de 1993. Il a proposé à l'opposition, mercredi 8 avril, de participer à une réflexion sur le mode de scrutin, en précisant que les conclusions éventuelles de cette concertation ne se traduiraient en réforme de la loi électorale que pour les élections qui auront lieu après les prochaines législatives.

Certes, si l'opposition accepte de participer à cette commission et si un consensus s'y dégage pour une réforme, il paraîtrait étrange de ne pas l'appliquer à la prochaine consultation. On ne peut donc exclure tout à fait que le mode de scrutin soit modifié dès la fin de cette année, avec application au scrutin de mars 1993. Toutefois, dans cette hypothèse, le système envisagé ne pourrait être qu'une formule « mixte », garantissant à la majorité relative en voix la majorité absolue des sièges dans la future Assemblée. L'opposition, en effet, ne pourrait donner son accord pour un mode de scrutin qui la priverait des moyens de gouverner.

Le fantôme de la proportionnelle départementale, modèle 1986, est renvoyé aux oubliettes, d'où les initiatives de M. Pierre Mauroy, à l'automne dernier, l'avaient fait sortir. L'ancien premier secrétaire avait provoqué au sein du PS et au-delà un débat sur « les » modes de scrutin, qui s'était très vite réduit à une controverse sur la représentation proportionnelle aux élections législatives. Bien que M. Mauroy ait toujours parlé de *« scrutin mixte »* et fait inscrire dans les textes de référence du PS le principe du *« maintien d'un mode de scrutin qui permette le rassemblement au second tour »*, ses partenaires à la direction du parti s'étaient inquiétés des arrière-pensées qui pouvaient être les siennes et celles du président de la République à ce sujet. Ne s'agissait-il pas, en réalité, de faire la démonstration de l'impossibilité d'un tel scrutin mixte, afin de justifier le passage à la proportionnelle intégrale ?

Ce dernier système est réclamé par les communistes, par les écologistes et par France unie, le mouvement dirigé par M. Jean-Pierre Soisson, mais aussi par le Front national, auquel il permettrait d'entrer, comme en 1986, au Palais-Bourbon. Cette donnée contrebalançait le souci du PS de rechercher des alliances nouvelles et de réduire la marge de la droite. Des voix s'élevaient, à gauche, contre la présence de soixante députés d'extrême droite au Palais-Bourbon. Les élections régionales du 22 mars ayant abouti, lors de l'élection des exécutifs, cinq jours plus tard, à démontrer les vices du scrutin proportionnel, l'affaire paraissait entendue.

M. Bérégovoy s'était prononcé lui-même, notamment sur TF 1, le 8 mars, pour *« une dose de proportionnelle »*, destinée à permettre la représentation des courants d'opinion actuellement exclus du Parlement par le scrutin majoritaire. En s'exprimant ainsi, le futur premier ministre paraissait exclure la proportionnelle intégrale. *« Je crois que le système majoritaire doit rester, comme le dit le Parti socialiste, prépondérant*, précisait-il, *mais je suis ouvert à la discussion. »* La commission qu'il propose de créer est dans la logique de cette position. Elle permet d'écarter la menace du scrutin proportionnel, sans se priver du bénéfice d'une attitude compréhensive à l'égard des écologistes. Le PS l'a bien compris ainsi, qui, dès mercredi soir, a salué la *« décision sage »* du premier ministre et s'est félicité de la création d'une commission.

PATRICK JARREAU

Immigration : rééquilibrage

Après un an de léthargie, la politique d'intégration des immigrés va-t-elle connaître un souffle nouveau ? L'inscription de ce dossier brûlant parmi les six « grands chantiers » du nouveau gouvernement annonce une relance dans ce domaine laissé en jachère par Mme Cresson. L'ancienne locataire de Matignon s'était brûlé les ailes en évoquant les *« charters »* et en proposant les *« zones de transit »*, mais n'avait repris aucune des propositions du Haut conseil à l'intégration (HCI) sur les droits et devoirs des étrangers. Elle avait ainsi donné l'impression que l'intégration pouvait se réduire à la question des contrôles aux frontières.

Le programme de son successeur reste basé sur le diptyque contrôle des flux - intégration. M. Bérégovoy réaffirme ainsi l'*« inflexibilité »* du gouvernement sur ces deux points : la maîtrise des flux migratoires, *« nécessité qui s'impose à tous les pays européens »*, et *« le droit à l'intégration des immigrés régulièrement installés sur notre sol »*. Mais c'est sur ce second volet qu'insiste le nouveau premier ministre en mettant en parallèle les droits des immigrés – *« vivre dans le calme, la dignité et la sécurité, pratiquer leur religion, défendre leur identité »*, – et leurs devoirs – *« respecter les usages de la France et les lois de la République »*.

Cette rhétorique laïque des droits et devoirs est précisément celle qui avait inspiré les sages du HCI qui, en février dernier, avaient notamment proposé la fin du regroupement familial polygamique et l'obligation pour les beurs d'effectuer leur service national en France (*le Monde* du 6 février). Citant ce travail qui constitue manifestement sa référence, M. Bérégovoy a annoncé que la politique de l'intégration serait *« clairement exposée avant la fin de l'année »*.

Les regroupements polygmiques

En attendant ces nécessaires éclaircissements, le premier ministre a annoncé son intention de *« mettre fin (...) au regroupement familial de plusieurs épouses »*. Le regoupement familial, qui permet à un travailleur immigré de faire venir femme (s) et enfants du pays, à condition qu'il dispose d'un logement adéquat, reste l'une des rares voies légales d'entrée en France. Les cas de regroupements polygamiques ne touchent que quelques centaines des trente-sept mille personnes concernées en 1990. Le thème de la polygamie nourrit pourtant la xénophobie. M. Chirac y avait fait référence dans son fameux discours sur les *« odeurs »* en stigmatisant la situation d'une famille *« entassée avec le père, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses »*.

L'ambition de M. Bérégovoy suppose une modification de la jurisprudence du Conseil d'Etat (arrêt Montcho) qui, en 1980, a jugé légal le séjour en France d'une seconde femme épousée au pays par un Béninois, et de leurs quatre enfants au nom du *« droit à mener une vie familiale normale »*. La Cour de cassation a, de son côté, validé le mariage célébré au Maghreb d'un Algérien qui avait déjà épousé une Française en premières noces. Mais aujourd'hui, cette tolérance est dénoncée par des associations de femmes immigrées. Le HCI, présidé par M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, a lui-même proposé que la polygamie fasse obstacle non seulement au regroupement familial, mais aussi au droit au séjour à titre permanent.

PHILIPPE BERNARD

Méthode

Suite de la première page

Cet auto-réquisitoire sans concessions est à porter au crédit de celui qui l'a prononcé, bien qu'il n'ait pas évoqué la responsabilité des gouvernements passés – auxquels il appartint (et pas à un rang second) – dans l'état du malade qu'il décrit.

Le premier ministre a deux maîtres : Pierre Mendès France et François Mitterrand. La marque laissée par le premier, en dépit de la brièveté de son passage au pouvoir (moins de huit mois), semble lui être une consolation par avance ou lui permettre de croire qu'on peut beaucoup en peu de temps. On le saura vite. Du second, il veut faciliter la « sortie » et rendre à la fin de règne qui a commencé une popularité perdue dans la parenthèse cressonienne, le magma des « affaires » et la crise sociale.

La volatilité de l'opinion est telle que nul ne devrait se hasarder à prévoir le résultat sur le moral des troupes, des projets annoncés et des décisions prises. Il est certain que les trois « fléaux » distingués par Pierre Bérégovoy sont les trois maladies qui rongent le plus sévèrement la France. Mais à des degrés divers : celui du chômage est le plus grave et a sa part dans celui de l'insécurité. Quant à la « corruption », enfin reconnue dans son existence sans que les médias – langage nouveau – soient accusés de l'inventer ou d'en exagérer l'ampleur, elle mine la fonction Etat, au sens large, perturbe l'idée démocratique, attise le populisme. Il était temps qu'un chef de gouvernement cesse de se voiler la face et annonce officiellement... ce qu'on savait déjà.

Au risque d'un dérapage de séance – l'épisode de la mystérieuse « liste » si maladroitement brandie pour répliquer aux vociférations des opposants automatiques et des nervis de l'interjection, – qui rendit un fier service aux prétendus offusqués. Ce n'est pas ainsi qu'on lutte contre la *« dégradation du climat politique »*. On apprend à tout âge. Pierre Bérégovoy l'a admis.

Restaurer la crédibilité de l'Etat, ouvrir – enfin ! – le débat sur le partage du travail par le temps partiel (à commencer par l'administration, qui, jusqu'alors, n'a pas montré l'exemple), lever l'hypothèque de la manœuvre qui aurait consisté à changer de mode de scrutin pour les législatives : ce ne sont pas là minces intentions, ni décisions sans portée. Il restera à observer comment celui qui sera peut-être le dernier premier ministre d'avant l'alternance saura se tenir à mi-distance du langage terne de la rigueur et de la pugnacité schématique des combats préélectoraux qui s'annoncent. La France a tout à gagner à une gestion sérieuse et à une cure de redressement moral. Elle aurait tout à perdre à des combats sans grandeur et aux pugilats d'équipes concurrentes.

Pierre Bérégovoy a réussi son entrée. Il a quatre saisons pour ne pas rater la sortie des socialistes.

BRUNO FRAPPAT

Les Verts : « Un simple infléchissement »

Les Verts ont publié, après le discours de M. Bérégovoy, le communiqué suivant :

« Les Verts n'ont pu se réjouir du discours de politique générale de Pierre Bérégovoy que sur un seul point : la suspension des essais nucléaires français dans le Pacifique et l'intention affichée du chef du gouvernement de contribuer de façon positive aux négociations sur le désarmement stratégique. D'une façon plus générale, le discours de M. Bérégovoy premier ministre ne constitue qu'un simple infléchissement du discours auquel nous avait habitués M. Bérégovoy ministre de l'économie et des finances.

» Ainsi les mesures annoncées par M. Bérégovoy en matière de lutte contre le chômage vont favoriser le développement du travail précaire et provoquer la dégradation du niveau de vie de beaucoup de salariés pour lesquels seuls des emplois à temps et à salaires partiels seront proposés. Pour les Verts, une loi-cadre fixant à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail aurait constitué une mesure plus juste, plus efficace et plus ambitieuse. De même, la suppression du taux majoré de TVA sur l'automobile constitue un très beau cadeau pour les industries. Mais il ne saurait constituer une réponse ni aux massives suppressions d'emplois envisagées dans ce secteur ni aux problèmes posés aujourd'hui par l'expansion continue du trafic routier.

» D'autre part, il veut mettre en place la deuxième phase du plan national pour l'environnement, qui a été un beau fiasco et qui n'a servi qu'à confirmer l'hégémonie des grands corps aménageurs sur l'administration de l'environnement.

» Quant à la réforme du mode de scrutin, elle ne sera pas – comme nous l'avions demandé – l'occasion d'un vaste débat démocratique associant l'ensemble des forces politiques. Alors que deux Français sur cinq ont refusé de voter pour les partis représentés au Parlement, l'attitude de M. Bérégovoy est de nature à aggraver la fracture entre les partis et les citoyens. Pour en débattre, les Verts veulent rencontrer M. Bérégovoy. »

□ **M. Jacques Chirac : *« La voie du renoncement. »*** – L'annonce d'une suspension des essais nucléaires français engage la France sur la *« voie du renoncement »*, a estimé, mercredi 8 avril, M. Jacques Chirac. *« L'annonce d'un arrêt de nos essais nucléaires en 1992 est une décision de désarmement unilatérale qui paraît inspirée exclusivement par des considérations de politique intérieure*, a indiqué le président du RPR dans un communiqué. *Je crains qu'en agissant ainsi le gouvernement (...) prenne le risque d'affaiblir la défense de notre pays et celle de l'Europe. »*

□ **M. Michel Noir (ex-RPR) : *« Relativement satisfaisant. »*** – RPR), M. Michel Noir, député non inscrit (ex-RPR), maire de Lyon, a jugé *« relativement satisfaisant »*, sur Europe 1, jeudi 9 avril, le *« fond du discours »* du premier ministre. *« Il y avait une armature, pas de volonté de trop faire semblant de séduire »*, a-t-il souligné. M. Noir a toutefois estimé qu'avec M. Bérégovoy *« on est rentré dans un système bipolaire »*, le premier ministre ayant choisi, selon lui, de *« rassembler le camp de la gauche face à l'opposition »*. *« C'est vraiment bloc contre bloc »*, a-t-il ajouté.

□ **M. Léotard (UDF-PR) : *« Un geste vis-à-vis de l'opposition. »*** – M. François Léotard a affirmé, mercredi 8 avril sur RTL, que l'abandon de toute réforme du mode de scrutin pour les prochaines législatives *« est une mesure de bon sens »* et un *« geste vis-à-vis de l'opposition »*. Evoquant la suspension des essais nucléaires, M. Léotard a qualifié la *« contribution »* de la France au désarmement et au *« ralentissement des expériences nucléaires »* d'*« objectif utile et intelligent »*, mais il a *« regretté la forme »*.

□ **M. Le Pen (FN) : des *« injures »* qui *« disqualifient moralement »* le premier ministre.** – M. Jean-Marie Le Pen a estimé, mercredi 8 avril, que les *« injures délirantes »* lancées par le premier ministre contre l'extrême droite *« le disqualifient moralement »*. *« Le refus délibéré de prendre en considération la volonté des millions de Français non représentés au Parlement ne peut qu'aggraver l'impotence de celui-ci, en même temps que les menaces qui pèsent sur le niveau de vie, la sécurité et l'indépendance du peuple et de la nation »*, a ajouté le président du Front national.

□ **Greenpeace-France : *« Une joie immense. »*** – Le porte-parole de Greenpeace-France, M. Jean-Luc Thierry, a déclaré, mercredi 8 avril, à Tahiti (Polynésie française), que l'organisation internationale de défense de l'environnement avait réagi avec *« surprise »* et *« une joie immense »*. *« C'est une décision de première importance tant pour les habitants de Polynésie que pour nous dans le contexte européen »*, a-t-il ajouté, avant d'expliquer : *« Il faut y voir une position réaliste et urgente pour accélérer les négociations en vue d'obtenir un arrêt complet des essais nucléaires. »*

□ **M. Gaston Flosse (RPR) : *« Des conséquences économiques et sociales. »*** – Le président du gouvernement territorial de Polynésie française, M. Gaston Flosse, a souligné, mercredi 8 avril, que la décision de suspendre les essais nucléaires *« entraîne des répercussions économiques, sociales et financières sur le Territoire »*. Il a ajouté qu'il attendait du gouvernement qu'il *« assume ses responsabilités »*.

□ **Le Front de libération de la Polynésie : *« Une grande nouvelle. »*** – M. Oscar Temaru, dirigeant du Front de libération de la Polynésie (indépendantiste), a salué, mercredi 8 avril, la suspension des essais nucléaires comme *« une grande nouvelle »*. *« C'est une joie immense*, a-t-il ajouté, *et je pense que nous allons dans le bon sens même si les milliards qui ont été enfouis dans le sous-sol de Mururoa sont irrécupérables. »*

Patronat et syndicats réservés

Le CNPF, qui n'avait pas officiellement réagi à la nomination de M. Pierre Bérégovoy à Matignon, a exprimé une certaine déception, mercredi 8 avril, en prenant connaissance des orientations du nouveau premier ministre. Celles-ci, affirme le patronat, pourraient conduire *« à l'aggravation des déficits publics ou à l'alourdissement des prélèvements obligatoires sur les entreprises et les ménages »*. Le CNPF juge *« insuffisantes »* les mesures destinées à réduire le niveau du chômage et rappelle que *« le développement de nouvelles formes d'emploi passe notamment par une action sur le coût et la flexibilité du travail »*. D'autre part, l'organisation patronale *« s'étonne que les entreprises ne soient pas citées comme partie prenante dans le projet de modernisation de l'éducation »*.

Quant aux syndicats, ils se réjouissent de la convocation des états généraux pour l'emploi mais multiplient les réserves à l'égard de la notion de partage du travail. Force ouvrière estime que *« les décisions d'exonération de cotisations sociales vont, à nouveau, affaiblir les recettes de la protection sociale »* mais *« se félicite de l'engagement d'une clarification des responsabilités entre solidarité nationale et assurance collective »*. M. Alain Deleu (CFTC) assure que *« changer, ce n'est pas seulement annoncer une priorité pour l'emploi en invitant au partage du travail, c'est abandonner ou réformer profondément les projets déshumanisants sur le travail de nuit et du dimanche »*.

M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, conteste *« l'idée que la réduction des charges sociales »* soit *« par principe favorable à l'emploi »* et craint que les employeurs remplacent les contrats de travail à temps complet par des contrats à temps partiel. La CFE-CGC admet que le dispositif annoncé au profit des chômeurs de longue durée *« semble confirmer la réalité du concept de priorité absolue »* mais refuse néanmoins *« d'adhérer à l'idée de partage du travail »*.

M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, relève pour sa part qu'*« aucun moyen n'est envisagé pour dissuader les entreprises d'user des licenciements comme élément essentiel de leur gestion »*. *« Les seuls éléments concrets se trouvent dans le traitement social du chômage »*, conclut la CGT qui dénonce *« une formidable promotion de la précarité »*.

□ **M. Lalonde (Génération Ecologie) : *« Une déception très vive. »*** – M. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, a fait part, mercredi 8 avril, de sa *« déception très vive »* à l'annonce du maintien du scrutin majoritaire pour les élections législatives de 1993. *« Il y a maintenant un risque énorme de pousser un certain nombre de minorités à la révolte »*, a ajouté M. Lalonde. Il a cependant assuré que les écologistes ont fait *« la preuve qu'ils étaient capables de prendre des responsabilités »*.

A l'attention des femmes

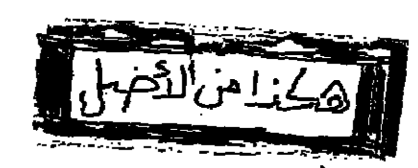
M. Bérégovoy n'a pas oublié les femmes. Françaises et immigrées. En soulignant qu'il *« attache la plus grande importance aux progrès de l'égalité des sexes et donc au travail de Véronique Neiertz [secrétaire d'Etat aux droits des femmes] »*, il aura certainement retenu l'attention des femmes qui se souviennent que M. Bérégovoy a failli compromettre le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale, alors qu'il était ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale en 1982. Un remboursement auquel nombre de femmes, et d'hommes, tiennent par souci d'égalité à l'accès d'un droit reconnu.

Aujourd'hui, l'emploi, mais aussi tout ce qui accroît les chances d'y accéder (orientation scolaire, formation...) figurent en tête des priorités de Mme Neiertz. En effet, le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes, et celles-là subissent proportionnellement plus souvent un chômage de longue durée (*le Monde* du 15 janvier 1992) que leurs collègues masculins. Leur mauvaise orientation – vers un nombre restreint de filières, déjà saturées – et donc l'inadaption de leur formation au marché du travail, en sont, en grande partie, responsables. Ces dernières années, les femmes seules avec enfants ont grossi les rangs des nouveaux pauvres.

Le respect de la laïcité et l'interdiction de la polygamie, soulignés par le premier ministre, figurent également parmi les préoccupations des féministes solidaires des luttes des femmes immigrées et des « beurettes ».

La France, qui a ratifié la convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (convention de 1979) et qui ne cesse de souligner son attachement à l'égalité entre hommes et femmes, ne saurait en effet tolérer que dans ses établissements d'enseignement public on empêche les filles, au nom de convictions religieuses, d'assister à certains cours, comme c'est le cas actuellement, notamment pour la gymnastique ou la biologie.

CHRISTIANE CHOMBEAU



JUSTICE

Le procès de Fouad Salah devant la cour d'assises de Paris

Vertus et vertiges d'un dialogue

Injures et incidents ont émaillé la cinquième audience du procès de Fouad Salah, mercredi 8 avril, devant la cour d'assises de Paris. Mais le plus marquant fut la volonté, manifestée par plusieurs victimes, de dialoguer avec le principal accusé.

A la fureur de Salah, elle opposa sa douceur. Et ce fut un moment rare dans cette cour d'assises que ce dialogue ébauché, brisé, repris, rompu, comme ivre soudain... Fouad Salah adossé au mur, serrant son Coran, non pas défait mais prisonnier d'une rhétorique étroite et asphyxiante.

A la barre, une jeune femme frêle. Une avocate stagiaire de vingt-huit ans, Brigitte Béral, grièvement blessée à la jambe et au pied dans l'attentat de la rue de Rennes. Une partie civile hors du commun, plus soucieuse de parler à Salah que de dire sa peine infinie : *«Ma mère est allée jeter quelque chose dans la poubelle et je ne l'ai jamais revue.»*

Dialogue saisissant. Dialogue-vertige quand Brigitte Béral, d'une fine voix entraîna la cour à sa suite : *«Je pense être assez tolérante pour essayer de comprendre ce qui s'est passé dans votre tête. Je ne connais pas l'Orient, mais je vous ai écouté dès le premier jour. J'ai besoin de vous parler. Je comprends les raisons de votre lutte. Il y a des injustices intolérables, c'est vrai.»*

– Voilà une victoire» ponctue Fouad Salah en regardant le public.

– Oui, je réfléchis. Je comprends les raisons qui vous ont motivé, mais pas les moyens. Pour lutter contre les injustices, il fallait aller sur le terrain, payer de votre personne.

– J'y étais ! s'exclame Salah. *J'ai été en Algérie, en Libye, en Iran, je suis allé à la rencontre des pauvres, j'ai dormi dans les rues.*

– Ne criez pas. Ce que je ne comprends pas, c'est que vous avez voulu la mort de personnes innocentes.» A cet instant, sa voix se brise. *«C'est ma mort que vous vouliez?»*.

Intrigué et dompté

Salah, une seconde interdit, hésite. Et d'une voix calme, adoucie : *«Non, pas votre mort. Vous êtes sincère. Il y a des gens bien comme vous. Chez les musulmans, vous seriez une martyre. Mais j'ai vu en Iran les souffrances des enfants, des femmes et des hommes à cause des armes fabriquées ici. Alors, après, on ne peut pas venir avec des fleurs.*

– J'ai compris. Vous dites...»

– Le Français est responsable de son silence. Les Français boivent du vin, mangent du caviar, dorment dans leurs lits. Personne ne crie à Mitterrand : «Oh ! arrête, ne tue pas en Iran.» *Et qui paye? Les gens bien comme vous.»*

Alors cet étrange dialogue, si téméraire et hasardeux, bascule. Comme si Brigitte Béral, après avoir patiemment créé un climat, pouvait dire son fait à un Salah intrigué, provisoirement dompté. *«Vous avez fait poser des bombes parce que vous n'aviez pas le courage de le faire vous-même. Vous avez brisé des vies. En plus, vous avez tué bien des vôtres, musulmans comme vous. Avez-vous eu le courage d'aller voir le résultat?*

– Regardez ces photos, répond Salah en brandissant un album où l'on peut voir des enfants iraniens brûlés.

– Je les connais. Vous déplacez la question. Etes-vous allé voir les dégâts que vous avez provoqués?»

Salah, déstabilisé, se tourne vers la cour et le prétoire : *«Elle a mon amitié et ma fraternité.»*

– Je dis que vous avez gâché nos vies.

– Je respecte vos souffrances.

– C'est vous qui les avez créées.

– Je mène mon combat.

– Vous pouviez le mener autrement.»

Passes d'armes

Encore décontenancé, Salah révise ses positions à la hâte. Tous les chrétiens ne sont pas abjects, tous les Français ne sont pas des criminels. Mais Brigitte Béral, têtue, reprend son interrogatoire. Plus rien n'existe que sa voix et ce filet de mots longtemps mûri : *«Vous avez tapé à l'aveuglette. Mais je ne vois pas seulement en vous le terroriste. Vous avez aussi une sensibilité.»*

– Merci.

– Je veux savoir si vous êtes fier et si vous vous demandez ce que pensera votre fils lorsqu'il saura que vous êtes responsable de toutes ces morts.

– Est-ce que l'Occident...

– Je vous parle de votre fils.

– Il a dit : «Mon père est un tigre.» *Il descend du prophète Mohammad.*

– Vous allez être condamné à une lourde peine...

– C'est une épreuve intérieure.

– J'espère que vous réaliserez les souffrances que nous avons subies. Vous sortirez un jour de prison, mais nos douleurs sont ineffaçables, nous sommes condamnés à une peine perpétuelle. Il n'y a pas de quoi être fier.»

D'autres ébauches de dialogues allaient naître. Ou plutôt des face-à-face rapides, heurtés. De véritables passes d'armes devant une cour d'assises décontenancée par ces rescapés réticents à évoquer leurs blessures et prompts à affronter celui qui incarne le malheur qui les a frappés.

«Qu'est-ce que ça vous fait de tirer dans le peuple, sur des immigrés chez Tati?, lui demande Jean-Luc Laurent, victime lors de l'attentat commis à l'Hôtel de ville.

– L'Islam a le souci de la similitude. Les Exocet français fournis à l'Irak ne frappent pas l'imam Khomeiny mais des écoles en Iran.

– Votre réponse consiste à ajouter du terrorisme au terrorisme.

– Non, à répondre par la violence à la violence», dit l'accusé.

Irrité par les constantes références de Salah au Coran, Areski Aissiouene, brûlé à 70 % lors de l'attentat aux Galeries Lafayette, le coupe : *«Je suis musulman et pratiquant. Il n'y a qu'un Dieu, pas trente-six. Est-ce que Dieu a demandé de jeter des bombes sur des bébés et des femmes enceintes?*

– Tu es algérien, alors rappelle-toi ce qu'ils ont fait à tes pères....

– Répondez d'abord.

– Les Français vous ont assassinés, Le Pen et Mitterrand....

– Répondez à ma question. Je souhaite que justice soit rendue.

– Que Dieu te guide !

– Tu m'as retiré la paix !»

Prochaine audience jeudi 9 avril.

LAURENT GREILSAMER

Au tribunal correctionnel de Nice

Une mère célibataire condamnée à un an de prison pour non-représentation d'enfants

A la fin des vacances d'été, en 1991, Danielle Rossi, une mère célibataire âgée de quarante-sept ans, n'avait pas remis ses deux dernières filles âgées de onze ans et dix ans, au foyer de la DDASS dans lequel elles étaient placées. En détention provisoire depuis le 27 septembre après avoir été inculpée de non-représentation d'enfants, elle a été condamnée le 7 avril à un an de prison par le tribunal correctionnel de Nice.

NICE

de notre correspondant

Dans les années 60, Danielle Rossi est danseuse à l'Opéra de Nice. Ceux qui la connaissent savent qu'elle est «artiste». Une sensibilité à fleur de peau qui la plongera dans une immense douleur le jour de la mort de son père. Un choc. Désorientée, elle se trouve des racines dans un groupe de hippies. Elle rencontre un premier ami. C'est la naissance de deux filles, aujourd'hui majeures.

Paris, le Jura, la Haute-Savoie et Nice, ce sont les quatre points de chute entre lesquels la vie d'errance post-soixante-huitarde de Danielle Rossi oscille à défaut de trouver une amarre solide, affective ou matérielle. Elle vit de petits boulots, dans la restauration ou comme aide dans un salon de coiffure.

Après la séparation avec son premier compagnon, elle rencontre un deuxième homme. Quatre enfants naissent de leur union : Cyntia, Antonin (ils ont aujourd'hui seize et treize ans), Johanna, et Anasthasia. Le couple se déchire. C'est de nouveau la rupture. Danielle se retrouve seule avec six enfants à charge.

En 1981, elle lance un premier appel au secours. *«Aidez-moi à vivre avec mes enfants»*, demande-t-elle. *«Laissez-nous les enfants, nous nous en occuperons»*, répond en substance une assistante sociale. Dialogue de sourds. *«Elle cherchait une solution dans laquelle elle aurait été incluse et non exclue comme ce fut le cas avec le placement de ses enfants. Elle n'a jamais voulu s'en séparer»*, explique son avocat, Mᵉ Olivier Arnaubec. Pour son défenseur, une guerre commence entre elle et les services sociaux.

En 1987, la justice lui reproche d'abandonner ses enfants sur un parvis d'hôpital alors qu'elle aurait dû, depuis longtemps, les ramener au foyer où ils étaient placés. Son avocat explique qu'elle avait voulu les confier à l'établissement car elle ne savait pas les soigner. L'épisode lui vaut une première condamnation à trois mois de prison. *«C'est la preuve qu'elle a toujours voulu retrouver ses enfants. Elle a un véritable sentiment maternel»*, argumente Mᵉ Arnaubec.

Les psychologues trouvent Danielle Rossi *«immature sur le plan social»*. Pourtant aucun ne relève de conséquences de son attitude sur le devenir des enfants. Les benjamines parlent de leur mère *«avec tendresse»*, la trouvent *«gentille»*, disent les rapports des experts. Les aînés, désormais majeurs, déclarent ne plus vouloir vivre *«la galère»* avec leur mère.

Dans son réquisitoire, le substitut Jean Couton décrit une *«marginale»* qu'il faut déchoir de son autorité parentale. Les conditions de vie de Danielle Rossi ne permettent pas aux enfants de suivre une scolarisation normale. Faut-il pour autant la punir? *«Mon premier souhait n'est pas de mettre la mère en prison,* explique M. Couton. *Il faut prendre une mesure dans l'intérêt des enfants. Ils doivent vivre de manière normale et pouvoir suivre toute l'année leurs cours sans être soumis aux allées et venues de leur mère. Il faut donc trouver un moyen de les soustraire à l'influence, néfaste pour leur éducation, d'un adulte»*.

«Je ne suis pas une criminelle», dit Danielle Rossi, qui n'a jamais été condamnée pour des délits de droit commun. Reste que pour la justice c'était une récidiviste. A l'avocat qui demande une meilleure gestion des droits de visite *«dans l'intérêt des enfants»*, le tribunal a répondu pour la même raison par une peine d'un an de prison.

JEAN VERDIER

EN BREF

□ **M. Bernard Tapie condamné pour ses propos sur *l'Express*.** – La première chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Alain Lacabarats, a condamné, mercredi 8 avril, M. Bernard Tapie à verser un franc de dommages-intérêts à l'hebdomadaire *l'Express* pour des propos jugés *«fautifs»*. Le 13 novembre 1991, sur Antenne 2, M. Tapie avait déclaré : *«C'est sérieux L'Express, 800 000 francs dans l'année de dommages-intérêts.»* Le tribunal a déclaré qu'il n'y avait pas de diffamation puisque *l'Express* reconnaissait avoir été condamné à verser à M. Tapie 80 000 francs le 3 juillet 1991, mais qu'en citant un chiffre inexact, M. Tapie avait commis une *«faute»*.

□ **Le maire de Sainte-Geneviève-des-Bois inculpé de corruption.** – M. Pierre Champion, maire (div. g) de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), a été inculpé, mercredi 8 avril, de corruption par M. Guy Joly, président de la troisième chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. M. Champion aurait bénéficié en 1989 d'un voyage aux Etats-Unis d'un montant de 73 466 F payé par l'entreprise de bâtiment TDRP, dirigée par Joseph Choukroun. Ce dossier est un dossier connexe de celui dit «de la COGEDIM», qui avait conduit en 1990 à l'inculpation du PDG de la COGEDIM, Michel Mauer, du PDG de la SCREG Ile-de-France, Jacques Perche, et de l'ancien comptable des frères Zemour, Joseph Choukroun.

□ **René Trager remis en liberté sous caution.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers (Maine-et-Loire) a ordonné mercredi 8 avril la remise en liberté de René Trager, un industriel nantais mêlé à des affaires de fausses factures. Incarcéré depuis le 10 janvier, M. Trager, qui a quitté la maison d'arrêt d'Angers mercredi, devra verser une caution de 500 000 F d'ici à la fin du mois d'avril.

□ **Le parquet prend des réquisitions d'inculpation concernant M. Georges Pébereau.** – Le parquet du tribunal de Paris a pris des réquisitions afin que M. Georges Pébereau, président de la société Marceau investissements, instigateur du «raid» contre la Société générale en 1988, soit inculpé du délit de *«non déclaration de franchissement de seuil»*. M. Pébereau n'aurait pas suffisamment informé les autorités compétentes des franchissements des différents seuils de prises de participation dans le capital de la Société générale. Dans ce dossier, le parquet avait ouvert une information judiciaire le 30 mai 1990. Six personnes sont déjà inculpées de délit d'initié : Jean-Charles Naouri, l'ancien directeur de cabinet de M. Bérégovoy, Mᵐᵉ Geneviève Dalle, l'épouse de l'ancien PDG de L'Oréal François Dalle, MM. Jean et Jean-Claude Foureau, Jean-Pierre Peyraud et Samir Traboulsi.

□ **Relaxe pour un journaliste poursuivi en diffamation par le maire de Marseille.** – La huitième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille a relaxé, mercredi 8 avril, M. Jean Kehayan, poursuivi pour diffamation par M. Robert Vigouroux. En 1991, lors d'une réunion publique, le journaliste s'était dit *«scandalisé par le comportement honteux du maire»* de Marseille, auquel il reprochait de ne pas avoir respecté son engagement d'aider à la reconstruction de l'école arménienne de Léninakan, détruite par un séisme. Le tribunal a estimé que ces propos *«reflètent davantage la douleur d'un homme de combat devant la souffrance et le dénuement de ses compatriotes que la volonté de nuire personnellement au personnage public qu'est M. Vigouroux»*. – *(Corresp.)*

□ **Le Syndicat des avocats de France et la réforme de la procédure pénale au Parlement.** – Après le départ de MM. Henri Nallet et Michel Sapin du ministère de la justice, le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), qui souligne que le projet de réforme de la procédure pénale est inscrit à l'ordre du jour de la session parlementaire, demande au nouveau garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, de *«persister à en faire une tâche prioritaire»*. *«La continuité la plus élémentaire s'impose face à l'urgence des modifications d'un code qui consacre depuis trop longtemps un déséquilibre total entre les prérogatives de l'accusation et les droits de la défense»*, note le SAF dans un communiqué diffusé le 7 avril.

□ ***Mandat d'arrêt international contre M. Jacques Médecin.*** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble a décidé de lancer un mandat d'arrêt international contre M. Jacques Médecin. L'ancien maire (CNI) de Nice est exilé en Uruguay depuis septembre 1990. L'avocat général Michel Legrand avait requis, jeudi 2 avril, la délivrance d'un tel mandat d'arrêt du chef d'abus de confiance (*le Monde* daté 5-6 avril). Cette réquisition avait été prise dans le cadre d'une information judiciaire concernant des détournements de fonds commis au préjudice de l'ancienne association para-municipale Nice-Opéra. Le mandat d'arrêt sera transmis au ministère de la justice qui décidera de le transmettre au ministère des affaires étrangères. Il permettra de localiser M. Médecin et aux autorités françaises de demander son extradition.

Ancien président des Girondins de Bordeaux Football-Club

M. Claude Bez entendu par le juge d'instruction

BORDEAUX

de notre correspondante

M. Claude Bez a été déféré, jeudi 9 avril, devant le juge d'instruction, Mᵐᵉ Bernadette Pragout, après avoir passé la nuit de mercredi à jeudi au commissariat central de Bordeaux. L'ex-président des Girondins de Bordeaux avait, en effet, été placé en garde à vue, mercredi en début d'après-midi.

Didier Couécou, ex-délégué général du club en charge du recouvrement, et Hervé Bizot, ancien secrétaire général des Girondins de Bordeaux, avaient été placés en garde à vue le 7 avril. Ils ont été présentés, jeudi en début de matinée, au même juge d'instruction qui les a inculpés d'abus de confiance, de faux en écritures et de recel.

Par ailleurs, un des intermédiaires qui officiaient dans les opérations de transfert des joueurs, M. Barin, est également recherché. Très connu dans les milieux du football, M. Barin, de nationalité yougoslave, passe pour un familier de l'ancien président girondin. M. Claude Bez s'était d'ailleurs vanté dans la presse, en 1990, de lui avoir prêté assistance pour échapper à l'administration douanière. La politique «d'achats» de joueurs et les transferts ont été parmi les causes du déficit accumulé au cours des années 80, alors que les Girondins de Bordeaux se hissaient en tête des clubs français.

Les opérations de transfert s'accompagnent habituellement d'une indemnité versée au précédent club employeur. L'intermédiaire se fait, bien entendu, rémunérer pour ses services. Enfin, certains joueurs internationaux bénéficient, en plus de leur salaire, d'un «contrat image».

Pour l'exercice 1988-1989, M. Bernard Junières, expert comptable des Girondins de Bordeaux, dans un rapport d'audit commandé par la mairie de Bordeaux, chiffrait le coût des transferts à 50 millions de francs. Il était moins précis sur le coût des «contrats image». Il se bornait à constater que leur paiement transitait par *«des sociétés étrangères auxquelles les joueurs internationaux ont confié l'exclusivité d'exploitation de leur image»*.

GINETTE DE MATHA

ÉDUCATION

La crise du syndicalisme enseignant

Le SNES est menacé d'être exclu de la FEN

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a réuni, mercredi 8 avril, un conseil fédéral exceptionnel pour trouver une issue au conflit qui oppose ses deux principaux syndicats, le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) et le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES). Au terme d'une journée de débats, M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, a fait adopter un texte réclamant la saisie de la commission des conflits. Le SNES est menacé d'exclusion.

Le secrétaire général de la FEN, M. Guy Le Néouannic, avait prévenu : ce conseil fédéral serait l'occasion de *«vider l'abcès»* et de *«prendre des mesures»* contre les syndicats minoritaires regroupés dans la tendance Unité Action (UA), qui sont accusés par la direction de la FEN d'avoir, en toute occasion, un comportement *«antifédéral»* (*le Monde* du 9 avril).

M. Le Néouannic a tenu parole. Après une journée de débats à huis clos, la sentence est tombée sous la forme d'un texte soumis au vote et adopté par 87 voix contre 66 : la commission des conflits sera saisie et tranchera. Celle-ci *«devra donner un avis sur la nature et l'étendue des violations du pacte fédéral imputables aux directions du SNES et du SNEP* (éducation physique)*»*. Mais les jeux semblent déjà faits puisque la tendance socialiste Unité, Indépendance et Démocratie (UID) détient la majorité absolue à la commission des conflits. Les deux syndicats leaders de la principale tendance d'opposition, Unité et action, le SNES et le SNEP, devraient donc être rapidement exclus.

Le texte voté mercredi précise en outre que la consultation de tous les adhérents de la FEN, qui devait avoir lieu au cours du mois de juin, est reportée au début de l'année scolaire 1992-1993, *«les conditions n'étant pas réunies pour qu'elle se déroule aux dates prévues»*. Cette consultation était censée servir de point de départ à la réflexion sur le changement des structures internes de la Fédération et préparer un congrès extraordinaire prévu en décembre 1992 à Perpignan. La date de ce congrès est toutefois maintenue.

Dénouement imminent

Le débat s'est ouvert, mercredi 8 avril, par un très long réquisitoire de M. Guy Le Néouannic à l'encontre du SNES. Pour faire la preuve de la volonté *«scissionniste»*, de la *«stratégie destructrice»* du syndicat des professeurs, le patron de la FEN s'est appuyé essentiellement sur les textes parus dans la revue du SNES, *l'Université syndicaliste*, sans craindre de remonter à l'année 1975. *«Etes-vous prêts à renoncer à ces pratiques?»*, a-t-il ensuite interrogé, *«à reconnaître à la FEN sa place et son rôle?»*, *«à vous engager à respecter la règle de solidarité fédérale?»*

Dans sa réponse, Mᵐᵉ Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, a délibérément placé le débat sur le terrain revendicatif et politique. Les moyens en postes, la crise de recrutement, la déconcentration des personnels sont, à ses yeux, autant de sujets sur lesquels le SNI et le SNES peuvent avoir des positions communes. *«Alors, qu'est-ce qui fait problème pour en faire une position fédérale*, a-t-elle ajouté, *et aller ensemble les revendiquer auprès du nouveau ministre?»* Et elle a exprimé, une fois de plus, le souhait de voir la FEN *«sauver à tout prix son immense potentiel»*.

Peine perdue pour M. Guy Le Néouannic, qui, au terme des débats, ne décelait dans les propos des syndicats minoritaires *«aucune évolution positive sur le fond»*. Le dénouement devrait normalement avoir lieu dans les prochaines semaines.

CHRISTINE GARIN

SOCIÉTÉ

DÉMOGRAPHIE

Polémique sur des chiffres de population

L'Ile-de-France comptera-t-elle 12 millions d'habitants en 2015 ?

Des démographes et des défenseurs de l'environnement contestent les chiffres de prévision de population en région parisienne présentés dans une « communication » publiée, jeudi 9 avril, par le comité économique et social (CES) d'Ile-de-France. Ils estiment que la fourchette de 11,5 à 13 millions d'habitants en 2015 est trop élevée et a été surévaluée pour des raisons politiques.

Combien d'habitants l'Ile-de-France comptera-t-elle en 2015 ? Cette question est moins anodine qu'il y paraît. Elle est au cœur des réflexions conduites depuis deux ans et demi pour la préparation d'un nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Elle suppose d'échafauder des hypothèses sur l'avenir de la fécondité et des migrations, et détermine des choix lourds de conséquences en matière de logement et de transport notamment.

Alors président du conseil régional, M. Pierre-Charles Krieg (RPR) avait commandé en 1989 une étude prospective sur ce thème à son organisme spécialisé, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF). Ses conclusions, publiées en janvier 1990, évaluaient à 10,8 millions la population probable à l'horizon 2015. Ce chiffre, qui fut repris dans le « Livre blanc de l'Ile-de-France », première étape de révision du SDAU, fut très vite remis en cause.

Les premiers résultats du recensement de 1990 ont révélé un redémarrage de la démographie dans la région. *Grosso modo*, la région parisienne attire de plus en plus de jeunes en âge de procréer, tandis que des personnes plus âgées la quittent pour la province. Pour tenir compte de ces données nouvelles, l'IAURIF révisait en hausse ses prévisions dans un second rapport qui retenait le chiffre de 12,3 millions d'habitants à l'horizon 2015, chiffre accepté tant par la région que par l'Etat. Pour accueillir ces 1 200 000 âmes supplémentaires, l'institut préconisait la construction de 60 000 à 65 000 logements chaque année.

« Scénario catastrophe »

M. Jacques Dupaquier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, spécialiste de démographie historique, dénonçait immédiatement dans *le Figaro* et *le Quotidien de Paris* ce *« scénario catastrophe »*, résultant, selon lui, d'une injonction politique et aboutissant à un chiffre *« imaginaire »*, et *« dangereux »* s'il doit fonder le futur schéma directeur. Sa propre projection aboutissait à une fourchette basse : entre 9,9 et 12 millions. Des défenseurs de l'environnement regroupés dans Ile-de-France environnement appelaient, pour leur part, à *« résoudre les problèmes existant dans les banlieues défavorisées »* plutôt que de *« créer, par des projections démographiques inconsidérées qui entraîneraient une fièvre de constructions, de nouveaux problèmes (...) »*.

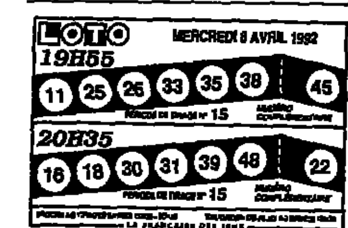
Pour tenter de trancher cette polémique, le CES d'Ile-de-France a réuni des experts de l'IAURIF, de l'INSEE et de l'INED, dont M. Dupaquier. Leur travail aboutit, jeudi 9 avril, à la publication d'une communication de M. Jacques Périlliat, rapporteur de la commission de la santé et de l'action sociale.

Ce document qui entend *« réduire le dossier à son strict contenu technique »*, confirme la seconde estimation de l'IAURIF. Il fixe entre 11,5 et 13 millions la population probable de la région en 2015 après avoir envisagé trente-deux scénarios possibles, modulant les quatre variables de la démographie francilienne : mortalité, fécondité, migrations avec la province et avec l'étranger. *« Le chiffre de 12 millions retenu par le projet de schéma directeur est parfaitement plausible »*, conclut le comité économique et social

Selon le document du CES, M. Jacques Dupaquier a même envisagé une curieuse hypothèse, celle où plus aucune personne extérieure à la région, qu'elle soit étrangère ou provincial, n'y pénètre d'ici à 2015. Cette projection a été réalisée par M. Philippe Bourcier de Carbon, démographe, qui se trouve être aussi membre du conseil scientifique du Front national.

Cette hypothèse de *« population fermée »* tient cependant compte de la forte propension des personnes âgées d'Ile-de-France à *« émigrer »* vers la province, et aboutit à une prévision de 11,2 millions d'habitants. A M. Dupaquier, qui qualifiait en 1991 les prévisions de l'IAURIF, de *« justifications bureaucratiques de décisions prises à l'avance pour des raisons de prestige, pour obtenir des crédits »*, le CES répond que les démographes n'ont pas à définir *« le bien et le mal »* mais à indiquer *« les limites du possible »*. La polémique n'est sans doute pas terminée.

PHILIPPE BERNARD



SPORTS

FOOTBALL : Coupe de France

Caen-Marseille en quarts de finale

Les huitièmes de finale de la coupe de France de football, disputés mardi 6 et mercredi 7 avril, ont donné les résultats suivants :

Cannes*-Montpellier : 2-1 (après prolongation).

Ajaccio*-Saint-Etienne : 2-1

Nancy*-Bourges : 2-1

Caen*-Pau : 0-0 (Caen, qualifié par 5 tirs au but à 3).

Nice*-Bastia : 0-1.

Red Star*-Guingamp : 2-1 (ap. pr.).

Saint-Omer*-Monaco : 2-4.

Valenciennes*-Marseille : 0-2.

A l'issue du tirage au sort, jeudi 8, les quarts de finale du 22 avril opposeront les équipes suivantes : Ajaccio-Monaco ; Bastia-Nancy ; Cannes-Red Star ; Caen-Marseille.

□ CYCLISME : L'Italien Mario Cipollini gagne la classique Gand-Wevelgem. – L'Italien Mario Cipollini a remporté, mercredi 8 avril, la 54e édition de la classique cycliste Gand-Wevelgem après la mise hors course du coureur de la CEI Djamolidine Abdoujaparov, qui l'a retenu par le maillot lors du sprint final.

VOILE

Les Français éliminés de la Coupe de l'America

« Ville-de-Paris » pavillon bas

***Il-Moro-di-Venezia* et *New-Zealand* disputeront à partir du 19 avril la finale de la Coupe Louis-Vuitton, qui désignera le challenger pour la Coupe de l'America. Après les Italiens la veille, les Néo-Zélandais se sont qualifiés, mercredi 8 avril, en devançant *Ville-de-Paris* de 3 min 30 s au terme d'une régate qu'ils ont menée de bout en bout.**

Grisaille sur la baie de San-Diego envahie par la brume. Le vent, mal établi, avait contraint les organisateurs à retarder le départ des régates de plus d'une heure. La course de la dernière chance pour *Ville-de-Paris* s'annonçait sous de mauvais auspices. Plus léger (environ 20,5 tonnes) des quatre demi-finalistes, *New-Zealand*, seul *class America* démuni de safran mais doté d'une quille tandem avec deux *trimmers* (volets) mobiles actionnés par les deux barres, avait démontré sa prédilection pour le petit temps depuis le début des éliminatoires.

Avec 5 à 7 nœuds de vent et une mer plate, *New-Zealand* a trouvé dès le premier bord de près les conditions idéales pour distancer *Ville-de-Paris* de 1 min 5 s à la première bouée. Le bateau néo-zélandais n'a cessé d'accroître son avance pour terminer avec un écart de 3 min 30 s.

Les quelques images transmises par la caméra embarquée ont montré les visages vite résignés de l'équipage français, sans doute très déçu d'avoir perdu cette régate décisive sans avoir pu réellement défendre ses chances. Le plus gros regret que peut avoir le Défi français est, en effet, d'avoir misé, pour la conception de *Ville-de-Paris*, sur des conditions météorologiques (vents de 8 à 10 nœuds et mer agitée) trop rarement rencontrées sur le plan d'eau de San-Diego.

Comme en 1987 à Fremantle (Australie) où ils avaient éliminés *French-Kiss* de Marc Pajot en demi-finale (4 victoires à 0), les Néo-Zélandais disputeront leur deuxième finale consécutive de la Coupe Louis-Vuitton. Pour leur dernière régate de cette longue campagne californienne, les Français doivent rencontrer jeudi, pour la troisième place des demi-finales, le bateau japonais *Nippon* qui a battu *Il-Moro-di-Venezia* de 1 min 23 s.

GÉRARD ALBOUY

MÉDECINE

A la suite d'une transfusion sanguine

Le tennisman américain Arthur Ashe a été contaminé par le virus du sida

Les rumeurs sur l'état de santé d'Arthur Ashe devenant de plus en plus insistantes, le champion de tennis américain s'est vu contraint, mercredi 8 avril à New-York, de révéler qu'il est séropositif. Il a précisé qu'il avait été, selon toute vraisemblance, contaminé en 1983, à la suite d'une transfusion sanguine administrée durant une intervention chirurgicale à cœur ouvert. Sa séropositivité avait été découverte en 1988 à l'occasion de l'apparition d'une toxoplasmose cérébrale.

Agé de quarante-huit ans, Arthur Ashe est le premier joueur noir vainqueur d'un tournoi du grand chelem, l'Open des Etats-Unis, en 1968. Il en enlèvera deux autres en Australie et en Grande-Bretagne (Wimbledon) où, en 1975, il bat Jimmy Connors. Militant contre les discriminations raciales aux Etats-Unis, il joue un rôle prépondérant dans l'exclusion de l'Afrique du Sud de la Coupe Davis en 1973.

Contraint d'arrêter la compétition à la suite d'une crise cardiaque, en 1979, le champion devient capitaine de l'équipe américaine entre 1981 et 1986 et conquiert avec elle la Coupe Davis à deux reprises : en 1981, contre l'Argentine et en 1982, contre la France. Cofondateur de l'Association des tennismen professionnels, il est également le « découvreur » de Yannick Noah. Arthur Ashe a précisé qu'il allait dorénavant aider Magic Johnson, le basketteur américain également séropositif, dans sa lutte contre le sida. – *(UPI, AFP.)*

CARNET DU Monde

Décès

– M. Joseph Amiel,
son époux,
Lise et Jean-Jacques Gutmann,
Pierre et Laurence Amiel,
ses enfants,
Mme M. Kacef,
sa mère,
M. et Mme Jean Kacef,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Amiel, Kacef, Korolitski, Samuel,
Et toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fanny, Feïguelé AMIEL,
née Kacef,

survenu le 7 avril 1992, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 10 avril, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Jean Basdevant,
Jean-Louis Basdevant,
France et Yves Agid,
Arnaud et Lorraine Basdevant,
ses enfants,
Nicolas et Olivier Basdevant,
Florence et Caroline Javoy,
Isabelle et David Agid,
Martin, Grégoire et Adrien Basdevant,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean BASDEVANT,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur général
des relations culturelles,
ancien ambassadeur de France
en Algérie,
ancien président
de l'Institut du monde arabe,
ancien président du Comité protestant
des amitiés françaises à l'étranger,
président d'honneur
de l'Association des amis de Mozart,

survenue le 7 avril 1992, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 10 avril.

Sa famille et ses amis se réuniront le jeudi 16 avril, à 14 heures, en l'église réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.

(*Le Monde* du 9 avril.)

– Mme Claire Lucas,
sa compagne,
Yann et Jules Gousseau,
ses enfants,
M. et Mme Maurice Gousseau,
ses parents,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire connaître à ceux qui l'ont connu et aimé le décès de

Richard GOUSSEAU,
professeur au lycée Carnot.

L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité familiale, le lundi 6 avril 1992.

Pour ceux qui souhaitent apporter un témoignage de sympathie à Richard, des dons peuvent être envoyés à : Association CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, CCP 408887Y Paris.

247, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
21 *ter*, rue de Montreuil,
94300 Vincennes.

– Nous apprenons le décès, survenu lundi 6 avril 1992, du

général Georges BEREST,

dont les obsèques ont été célébrées jeudi 9 avril, à 10 h 30, en la chapelle de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, et dont l'inhumation est prévue, vendredi 10 avril, à 14 heures, au cimetière de Corseul (Côtes-d'Armor).

[Né le 9 janvier 1928 à Mourmelon-le-Grand (Marne), ancien saint-cyrien, Georges Berest a servi notamment dans la Légion étrangère, en Indochine et en Algérie. Il a accompli une grande partie de sa carrière dans le renseignement, au sein du 2e bureau de l'état-major de l'armée de terre ou au Centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM). Entre 1976 et 1978, il a dirigé la division chargée des relations avec la presse au sein du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). Après quoi, il est retourné dans le renseignement, notamment au 2e bureau des forces françaises en Allemagne, puis comme directeur du Centre de formation interarmées du renseignement (CFIR), à Paris. Il a été promu général de brigade en 1984. Placé en deuxième section, il a ensuite dirigé le service de relations publiques du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT). Il était vice-président de l'Association de soutien à l'armée française. Titulaire de la croix de guerre TOE et de décorations étrangères, le général Berest était commandeur de la Légion d'honneur.]

– Beaupréau, Chanzeaux, Angers, Constantine.

In memoriam

Mgr Paul, Pierre, Marie PINIER,
ancien secrétaire général
de l'université catholique d'Angers,
ancien auxiliaire
de l'archevêque d'Alger,
ancien évêque
de Constantine et Hippone,
président d'honneur
des anciens élèves de Combrée,
chevalier de la Légion d'honneur,

est retourné à la Maison du Père dans sa quatre-vingt-treizième année.

La célébration des funérailles aura lieu dans son village natal, à Chanzeaux (Maine-et-Loire), le vendredi 10 avril 1992, à 15 heures.

Mgr Orchampt,
évêque d'Angers,
Mgr Piroird,
évêque de Constantine,
Les évêques de la Conférence épiscopale du nord de l'Afrique (CERNA),
Le recteur de l'université catholique d'Angers,
Le président des anciens élèves de Combrée,
Et tous ses neveux et nièces,
L'abbé Joseph Pyre,
curé de Saint-Crespin-sur-Moine,
Sœur Marguerite Beduneau
des Ursulines de Chavagnes,
Sœur Bernadette-Joseph
des Servantes des pauvres,
Les familles Bompas de Gesté, Gaste de Trélazé, Pyre et Nicolas de Chanzeaux et Cholet, Lafourcade et Blancard de Longjumeau,
Les prêtres
Et les personnels de la Maison Saint-Michel de Beaupréau,
Le clergé du diocèse d'Angers et du diocèse de Constantine,
vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la célébration eucharistique.

« Ut sint unum. »
« Afin qu'ils soient un. »
(Telle était sa devise épiscopale.)

Né le 20 octobre 1899 à Chanzeaux (Maine-et-Loire), Paul Pinier a été ordonné prêtre en 1922. Professeur, puis secrétaire général de l'université catholique d'Angers, il a été nommé, en 1947, évêque auxiliaire de l'archevêque d'Alger, puis, en 1954, évêque de Constantine, siège qu'il occupera jusqu'en 1970

Erratum

– Dans l'avis de décès de

M. Georges DEMAY,

il fallait lire que la cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, vendredi 10 avril, à 13 h 30 et non à 10 h 30.

Messes anniversaires

– En ce jour anniversaire de sa mort, une pensée toute particulière est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Jean-Michel DÉTROYAT,

rappelé à Dieu le 9 avril 1991.

Une messe à son intention sera célébrée le lundi 13 avril 1992, à 18 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

– Une messe sera célébrée le lundi 13 avril, à 17 heures, en la cathédrale de Grasse, pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du

comte de FONTMICHEL.

Anniversaire

– Le 10 avril 1989,

Claire LISLE

s'endormait dans l'espérance de la Résurrection.

Ayez une pensée ou une prière pour elle et pour ceux qu'elle aimait.



CULTURE

MUSIQUES

Le chant des espérances mortes

Chef-d'œuvre d'un compositeur italien antifasciste, un « Fidelio » moderne et désespéré

LE PRISONNIER
de Luigi Dallapiccola
au Châtelet

Opéra ? Oratorio ? C'est un chemin de croix sans rédemption, une montée au Golgotha où le Sauveur se mue en ange exterminateur, un conte féroce d'ambiguïté sur le *no future* de l'humanité, relecture d'un des *Seconds Contes cruels* de Villiers de L'Isle-Adam (*la Torture par l'espérance*) par un Italien militant au lendemain de la grande guerre. *Le Prisonnier*, de Luigi Dallapiccola, est repris au Châtelet, quarante-trois ans après sa création au Mai musical de Florence, trente et un ans après sa première scénique en France (à Strasbourg, direction Ernest Bour), près d'un quart de siècle après son entrée à l'Opéra de Paris. Découverte ou remise en mémoire, la nouvelle production que l'on peut voir, trois soirs seulement, au Châtelet est un acte d'utilité publique : l'opéra-oratorio-passion est toujours actuel, toujours bouleversant.

Né près de Trieste en 1904, et donc de culture germanique; protestataire par tradition (son père avait fait de la prison pour s'être opposé à l'Empire austro-hongrois), Dallapiccola avait vingt ans lorsqu'il découvrit *le Pierrot lunaire* de Schoenberg, œuvre qui l'impressionna vivement, ce qui fait qu'on le désigne souvent comme « le » dodécaphoniste italien. *Le Prisonnier* sonne pourtant plus français qu'allemand : bouffées de percussions légères et séquences jazzées à la Stravinsky; bloc rythmique initial qui semble sorti de la *Turangalila* de Messiaen; quasi-citation d'Arkel dans *Pelléas* de Debussy (sur l'interrogation, en effet digne de Maeterlinck : « *Comment dire d'où nous vient l'espérance* »). Alban Berg – *Wozzeck* – est là aussi, dans ces airs aux tournures populaires habillés de formes savantes qu'entonne le geôlier pour inviter sa victime à espérer. Et n'est-ce pas le Bartok de la *Cantate profane* que rappelle le motif descendant sur le mot « *fratello* », thème récurrent et indéfiniment varié de la déploration universelle ? Ces échos, on en vient peut-être à les imaginer, tant cette musique, d'une force et d'une originalité singulières, tend fraternellement la main à ses contemporains et à ses aînés, Monteverdi en tête.



C. MASSON/ENGUERAND

Le Prisonnier et le Prêtre.

Face à un chœur gigantesque aux interventions formidables (le Chœur du Chatelet, préparé par James Johnson, auquel se joint le Groupe vocal de France), soutenue par un orchestre tantôt aérien, tantôt anguleux (direction, presque toujours inflexible, d'Esa-Pekka Salonen à la tête de ses musiciens suédois), la distribution n'est pas plus nombreuse ni moins anonyme que celle d'un madrigal (1) : la Mère (Diane Curry), le Prisonnier (David Pittman-Jennings, convaincant et habité), le geôlier, *alias* Garnd, inquisiteur (Peter Keller), deux prêtres (Philip Doghan, Francis Dudziak).

La musique se suffirait donc à elle-même. La mise en scène de Bernard Sobel prend heureusement toutes les précautions, passe peu à peu de la déclamation à l'action, se met tout au service de la scénographie. Peintre avant d'être décoratrice (elle a travaillé au *Cyclope* de Betsy Jolas, au *Lucrèce* de Bobigny avec Jean Jourdheuil), Titina Maselli est une Italienne fixée à Paris qui a connu Dallapiccola. Elle sait que le musicien pensait à *Fidelio* quand il composa son *Prisonnier*. Elle a donc arraché le conte cruel à sa période historique (l'Inquisition) pour le transposer dans quelque goulag universel, braquer des projecteurs aveuglants vers la salle et bâtir un mur entier de choristes englués dans une même écorce, citadelle de morts vivants. Il n'y aura pas d'Eléonore pour le moderne Florestan.

ANNE REY

▶ **Prochaines représentations : les 10 et 12 avril, 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40.**

(1) Cinq membres du Groupe vocal de France chantent sept madrigaux de Monteverdi avant l'entracte. Pas très juste ni très en rythme, pas expressif du tout.

Les notes d'or de Ravel

En une minute, tout a été consommé : le manuscrit autographe de la première esquisse du *Boléro* de Ravel a été adjugé pour la somme de 1 800 000 F à M. Rosenthal, le plus grand marchand d'autographes du monde. Hélas pour ce Britannique, la Bibliothèque nationale a fait jouer son droit de préemption, comme elle l'a fait pour nombre de manuscrits et lettres de musiciens appartenant, entre autres, à la collection Lucien Garban qui était dispersée jeudi 9 avril, à Drouot. On ne s'explique pas pourquoi, elle a, en revanche, laissé filer, pour 220 000 F, *Upsud*, un ballet composé par Satie en 1892 : quarante-huit pages, admirablement calligraphiées, d'une musique éditée seulement en 1970.

Plus de deux cents pièces

Il a fallu trois heures au commissaire-priseur pour adjuger plus de deux cents pièces d'un intérêt parfois capital : 220 000 F pour le manuscrit des *Lieder op. 15* de Webern ; 25 000 F pour une analyse par Ravel de son *Trio pour piano, violon et violoncelle* (BN) ; 65 000 F pour *Un grand sommeil noir*, l'une des premières mélodies, et 450 000 F pour son manuscrit de travail de la transcription pour deux pianos de *la Valse* ; 11 000 F pour vingt pages du manuscrit de *la Tante Caroline* d'Albert Roussel (préempté par la direction du livre) ; 395 000 F pour le manuscrit de *Parade* de Satie (BN) ; 42 000 F pour deux mélodies inédites du *Bestiaire* de Poulenc (BN) ; 1 100 000 F pour un manuscrit de cent quatre pages du *Liederspiel* de Mendelssohn ; 95 000 F pour celui de la version orchestre de *la Chanson triste* de Duparc ; 140 000 F pour celui la *Seconde Sonate pour violon et piano* de Fauré (BN) ; 120 000 F pour celui de l'*Ouverture du Roi Lear*, un inédit de Paul Dukas, qui n'a pas laissé grand-chose (l'éditeur Pierre Belfond l'a perdu au profit de la BN) ; 100 000 F pour celui de deux mélodies de Debussy sur des poèmes de Charles d'Orléans ; 11 000 F pour l'édition originale d'*Atys* de Lully, 6 500 F pour celle de *Persée* ; 7 500 F pour celle du *Don Giovanni* de Mozart ; 5 500 F pour l'édition originale dédicacée d'*Une vie de héros* de Richard Strauss ; 78 000 F pour une lettre courte et sans intérêt de Chopin à son élève et ami Julien Fontana (si ce n'est que son antisémitisme y est aussi virulent que d'habitude !) ; 58 000 F pour une lettre de sept pages de Tchaïkovski ; 9 000 F pour une lettre de Ravel sur Schoenberg et, seulement, 14 000 F pour sa dernière et déchirante missive.

Pour rire et pour finir, le tabouret du piano de Ravel – un « binjou » à trois sous, plein de taches de peinture bleue – s'est arraché pour 3 000 F. Un « broc » n'en aurait pas donné trois sous. Sauf que le compositeur a posé son séant dessus. Voilà qui fait la différence !

Al. Lo.

Fête au Salon

Musicora est devenu le point de ralliement des musiciens et du public

11 heures, mercredi 8 avril, les portes du Grand Palais s'ouvrent au public pour la huitième édition de Musicora. Quelques retardataires sont encore plongés dans leurs cartons, classant leurs disques, leurs partitions, passant un dernier coup de plumeau sur leurs précieux instruments. Quelques accordeurs cherchent le *la*. Des flots de musiques jaillissent déjà des stands. Le compositeur américain Charles Ives serait heureux. Il aimait tant mélanger mélodies, tonalités, rythmes, panacher musique savante et musique populaire. Car Musicora accueille la musique classique, la musique ethnique, le jazz et les traditions populaires. Chacun s'efforce de ne pas trop gêner un voisin venu parfois de loin : vingt-cinq pays, trois continents cohabitent en parfaite harmonie.

Musicora couvre 15 000 mètres carrés consacrés à la musique, aux musiciens, aux instruments, aux partitions et aux professionnels de la diffusion ou de l'information. Editeurs et distributeurs de disques, théâtres, opéras de régions, salles de concert, imprésarios, magazines spécialisés français et étrangers, radios européennes et nord-américaines, festivals, organisateurs de concerts, associations professionnelles, éditeurs de livres, musées, bibliothèques, syndicats de musiciens, en tout quatre cent soixante-dix exposants se sont installés sous la verrière. Le 12 avril au soir, les visiteurs auront pu assister à quatre-vingts concerts gratuits donnés dans trois salles (sans compter ceux qui sont donnés hors les murs, au Théâtre des Champs-Elysées et à la Salle Gaveau, gratuits eux aussi), assister à douze conférences, après avoir musardé dans les allées à la recherche du plus grand piano de concert du monde (un Fazioli de 3,08 m), du plus cher (un Bösendorfer-Hollein à 603 000 F), de l'instrument le plus fragile (une flûte à bec en verre), du plus bizarre (le Céphalophone d'Erik Satie). Ils auront pu aussi dénicher la partition qu'ils cherchent depuis longtemps, acheter des disques, essayer un piano ou une vielle à roue, commander un luth en kit, prendre rendez-vous avec un luthier pour faire expertiser un violon qui dort depuis cinquante ans dans son étui, assister aux émissions réalisées en direct par l'équipe de France Musique qui, fidèle d'entre les fidèles, est venue en force, cette année encore.

Musicora répond à l'attente des mélomanes et des professionnels qui manquaient d'un point de ralliement. Voilà qui explique son succès croissant. 40 000 visiteurs sont venus l'an dernier. On en attend 10 000 de plus cette année (20 % d'entrées supplémentaires dénombrées à la fin de cette première journée). Un salon dont le savoir-faire pourrait s'exporter si ses organisateurs le souhaitaient : le Japon, la Grande-Bretagne voudraient que Jessie Westenholz et Henri Jobbé-Duval (qui sont aussi, entre autres, les maîtres d'œuvre du Salon du livre et de la FIAC) transplantent Musicora chez eux. Pour le moment, ils ne le souhaitent pas : la partie vient juste d'être gagnée. Musicora doit encore se développer, être plus attractif si c'est possible. A l'origine, ce salon était surtout tourné vers la musique baroque et la facture instrumentale artisanale. Sans rien abdiquer de son originalité, il a su élargir le nombre de sesexposants, s'ouvrir aux grandes institutions et aux maisons de disques (comme d'habitude les multinationales se sont fait tirer l'oreille pour prendre un stand : seul le groupe Warner-Erato est là. Comme d'habitude les « petits », Auvidis, Lyrinx, Adda, etc., ont répondu présent). Pour l'an prochain, on nous promet des rencontres autour de l'Europe musicale, des colloques animés par des chercheurs de haut niveau sur le thème des troubadours.

La réussite de cette manifestation tient également dans la capacité d'écoute d'organisateurs qui n'ont pas hésité à réunir, avec l'aide de *Télérama* et de leurs éditeurs de disques, Jordi Savall et Nilda Fernandez, le pianofortiste Melvyn Tan et le groupe Pigalle, Angélique Ionatos et la violoniste baroque Chiara Bianchini (pour n'en citer que quelques-uns) pour un grand concert gratuit qui s'est achevé vers 23 heures, mercredi soir, au Théâtre des Champs-Elysées. Et si ce sens de la fête, était l'une des clefs essentielles de la réussite de Musicora ?

ALAIN LOMPECH

▶ **Musicora, au Grand Palais. Les 9 et 10 avril, de 11 heures à 22 heures ; samedi 11 et dimanche 12, de 10 heures à 19 h 30. 50 F, 25 F pour les enfants de sept à treize ans et pour les groupes à partir de dix personnes ; gratuit pour les moins de sept ans.**

□ **Rectificatif.** – Le numéro de téléphone de l'Institut finlandais, où se tiendra le colloque franco-nordique sur les Vikings et l'exposition consacrée aux « Bijoux et costumes kalevaléens » (*le Monde* du 1er avril), est le 40-51-89-09 et non celui indiqué par erreur.

CINÉMA

Portrait de groupe dans le ghetto

HUSH-A-BYE, BABY
de Margo Harkin

Dans un gymnase, trois filles dansent sur *Girl Wanna Have Fun*, de Cyndi Lauper. Elles veulent s'amuser mais elles habitent Derry, en Irlande du Nord, dans le ghetto catholique. Dans la journée, elles vont au collège où un prêtre leur explique la sainteté du mariage. Le soir, elles sortent en boîte où elles écoutent les tubes des mêmes « *Brits* » qu'elles vitupèrent tout au long de la journée.

Hush-A-Bye, Baby laisse loin derrière tous les clichés du cinéma militant, comme ceux du cinéma historique. Les perspectives s'écrasent entre personnages et toile de fond, entre Histoire et histoires.

Les copines que filme Margo Harkin grandissent vite et mal, entre un catholicisme omniprésent (à chaque coin de cadre, resurgit la Vierge de Lourdes), l'absence des hommes (en prison, émigrés en Angleterre, ou, comme le père de Goretti, annihilé par le chômage), et le harcèlement policier. On retrouve par instants, dans ces scènes d'exposition, la chape de plomb que Pialat faisait peser sur ses personnages dans *Passe ton bac d'abord*. Mais Margo Harkin y met aussi un humour méchant, une sensualité qui arrêtent le film au bord du désespoir.

Une fois tracé ce portrait de groupe, le film s'échappe sur les pas de Goretti, tombée enceinte (et dans le ghetto de Derry, quand on tombe enceinte, on tombe de haut).

On sent alors une baisse d'intensité, comme une gêne dans le face-à-face entre actrice et réalisatrice, qui se dissipe par à-coups lorsqu'une scène frappe juste, qu'elle soit bien écrite (un petit sketch devant une statue de la Vierge qui – dit-on – s'anime de temps à autre) ou que l'actrice trouve son rythme (la lecture du poème en classe de littérature) jusqu'à l'arrêt sur image final, inéluctable et ambigu.

THOMAS SOTINEL

Amour fantôme

TRULY, MADLY, DEEPLY
d'Anthony Minghella

Jamie, le mari de Nina, est mort. Inconsolable, elle se replie sur elle-même, et la psychanalyse ne peut rien pour elle. Nina pense si fort à Jamie qu'il revient de l'au-delà, non comme un fantôme mais comme un être vivant qu'elle cache dans leur pavillon. Rien ne compte plus pour Nina que cette présence, et le mystère d'un nid conjugal rebâti. Mais Jamie fait venir ses copains d'ailleurs, cinéphiles qui envahissent la maison et consomment des cassettes vidéo. Plus d'intimité. Et, au dehors, un autre homme s'intéresse à Nina.

Sur un thème qui rappelle pas mal de comédies américaines, Anthony Minghella, auteur de théâtre, de radio et de télévision (c'est son premier film), a réalisé une œuvre étrange, comme située entre deux mondes : celui, nostalgique et romantique du souvenir, du refus de l'absence et de la mort ; celui, réaliste, de Londres, avec sa classe moyenne, ses défavorisés, ses exclus en tous genres. Nina évolue à cloche-pied de l'un à l'autre, l'humour s'étrangle tout à coup dans une émotion violente, lorsqu'il faut réapprendre à vivre et à aimer avec le consentement des morts tant chéris.

Juliet Stevenson, comédienne shakespearienne au physique de femme ordinaire touchée par la confusion des sentiments, rappelle la Celia Johnson de *Brève rencontre*. Alan Rickman, que l'on connaît davantage (il a été le shérif de Nottingham auprès du Robin Hood Kevin Costner), apparaît dépaysant sans être vraiment dérangeant.

J. S.

L'enfant sauvé

MARCELLINO
de Luigi Comencini

En 1955, *Marcellino pan y vino*, film venu d'Espagne et réalisé par un metteur en scène à tout faire, d'origine hongroise, Ladislao Vajda, remporte en France un succès lacrymal, après avoir valu à son jeune interprète, Pablito Calvo (six ans), une mention spéciale au palmarès du Festival de Cannes. Il contait comment, dans un village d'Espagne, après le départ des troupes d'occupation napoléoniennes, un bébé abandonné était recueilli et élevé par les moines. Dans le grenier du monastère, il découvrait un Christ en croix auquel il apportait de la nourriture. Il lui parlait et le Christ exhauçait son vœu le plus cher : voir maman qui est au ciel, en l'endormant à jamais. Qu'il se soit alors trouvé des critiques français pour saluer dans ce produit catholico-franquiste un fabliau digne des *Fioretti de François d'Assise* de Rossellini relève d'une effarante illusion d'optique, mais on avait, à cette époque, le mysticisme plutôt sulpicien.

Il faut bien remettre à l'heure cette pendule-là lorsque nous arrive *Marcellino*, remake inattendu et italianisé du conte espagnol, par Luigi Comencini. Transposé en Italie, au dix-septième siècle, dans un pauvre village dont on entrevoit la misère après une guerre, Marcellino est un peu plus âgé que Pablito Calvo autrefois, et Nicolo Paolucci, le jeune interprète, Toscan blond et mince, possède une malice naturelle, mais aussi la grâce de certaines figures des peintres du *Quattrocento*.

Marcellino a fui la tutelle du comte (Bernard-Pierre Donnadieu, haute stature de tyranneau local) qui, n'ayant pas eu d'enfant, se persuade que Marcellino est le sien. On reconnaît bien là notre Comencini, celui de *Casanova*, *l'Incompris*, *Pinocchio*, *Eugenio*, *Cuore*, *Un enfant de Calabre*, celui qui s'est élevé, de toute sa force artistique contre le non-respect des enfants. Marcellino détient sa propre vérité tant qu'il reste au milieu des moines, ces grands innocents dont l'éducation ne l'a pas déformé. Lorsque intervient, brutalement, le monde des adultes, rien ne va plus.

JACQUES SICLIER

EN BREF

□ **Deux concerts français pour U2 en mai prochain.** – Le groupe irlandais U2 commencera sa tournée européenne par la France avec deux concerts à Paris (Palais omnisports de Bercy, le 7 mai) et Lyon (Halle Tony Garnier, le 11). Le groupe a annoncé également des concerts à Gand (le 9 mai), San Sebastian (le 14), Barcelone (le 16), Munich (le 25) et Francfort (le 29), Dortmund (les 4 et 5 juin) et Kiel (le 13). U2 applique en Europe la même stratégie qu'aux Etats-Unis, ne donnant qu'un nombre limité de concerts dans des lieux considérés comme exigus pour un groupe de cette stature. En France, le prix des places est fixé à 200 F et leur nombre limité à deux par acheteur. Elles seront mises en vente le 11 avril.

□ **Michel Favory devient sociétaire de la Comédie-Française.** – L'acteur Michel Favory a signé, mercredi 8 avril, son contrat de sociétaire de la Comédie-Française. Il était pensionnaire depuis le 15 septembre 1988. Il joue actuellement, au Français, les rôles de Cherea dans *Caligula*, de Camus, de Federzoni et Vanni dans *la Vie de Galilée*, de Brecht, et de Monsieur de la Tour-Landry dans *le Roi s'amuse*, de Hugo.

CULTURE

DANSE

Chorégraphies de printemps

En avril, les événements se multiplient. Bluff ou démarches sincères ?

«Nouvelles», rencontre organisée à Strasbourg par le centre culturel Pôle sud, et Festival parallèle, à l'Opéra de Lille, sont deux événements-phares, de ceux qui sont capables de drainer ponctuellement public et médias; ils ont eu lieu simultanément, du 2 au 5 avril, et ont montré une vocation et des programmations communes : présenter le travail qui se pratique en région, en France, en Europe (voire au Québec pour les Lillois).

Actuellement, ces manifestations affectionnent les formes courtes, cherchant en priorité les chorégraphes susceptibles de développer une œuvre dans les années à venir. Tout le monde cherche des successeurs aux stars des années 80 *qui* ont contribué à l'essor de la danse. La Ferme du Buisson, à Marne-la-Vallée, recevait le mardi 7 avril, dans le cadre de Danses d'avril, des jeunes créateurs, dont certains étaient à Strasbourg et à Lille: la Portugaise Vera Mantero, les Suisses Andréas Schmid et Nathalie Pernette, l'Espagnole Angels Margarit. Anita Mathieu, responsable de la danse, s'explique : *«Nous n'avons pas collaboré avec Lille et Strasbourg, mais il y a des sensibilités qui, en ce moment, se rejoignent, comme cette envie de regarder ce qui se passe en Europe du Sud. J'aime aussi les travaux qui sont orientés autour d'une recherche plastique, comme Schmid et Pernette qui utilisent la glaise. Le nouveau Centre d'art de la Ferme du Buisson, sous la direction de Chantal Cusin-Berche, sera inauguré en mai. Le coup d'envoi sera donné avec la présentation des dessins de l' œuvre – une commande publique – de Piotr Kowalski intitulée* l'Axe de la Terre, *et qui sera installée à Champs. Daniel Larrieu mettra fin aux trois ans de son contrat d'artiste-associé, en collaborant avec le plasticien Jean-Michel Othoniel, qui vient d'être sélectionné pour la prochaine* Dokumenta. *Il travaille avec des poudres de soufre.»*

Danses d'avril débutaient avec Caterina Sagna (Italie) et le duo de Nathalie Pernette et d'Andréas Schmid (Suisses). L'Italienne, issue d'une famille de chorégraphes vénitiens, avait impressionné, il y a deux ans avec *Lenz*. Sa nouvelle œuvre, *Quaderni in ottavo*, n'a pas la même intensité. Si on apprécie toujours sa gestuelle imprévue, la lenteur de l'exécution, on a trouvé, cette fois-ci, trop évident les rapports masochistes que développe, inévitablement, le groupe. De même les réactions grégaires face à l'inconnu, l'étranger. *Lenz* était sous-tendu par le beau texte de Büchner, *Quaderni in ottavo* n'est soutenu que par des jeux d'enfants, assez vite lassants, malgré le son étrange du joueur de *launeddas*, instrument à vent d'origine sarde, qui sonne avec stridence. Schmid et Pernette, présentés partout comme de très jeunes chorégraphes qui montent, doivent prendre le temps de regarder leur travail et sa construction.

S'ils avaient eu la bonne idée de commencer leur pièce, *le Frisson d'Alice*, en s'enduisant d'argile verte – belle idée visuelle – et à partir de là de développer une gestuelle du corps métamorphosé, empêtré par cette matière qui sèche si rapidement, ils auraient fait une œuvre à l'image de ce que l'on devine d'eux: originale. Dans la salle, un grand nombre de scolaires qui avaient l'œil: en deux ans, la Ferme du Buisson a réussi à se faire reconnaître comme un lieu de danse, avec un public qui vient des communes de Seine-et-Marne. Budget annuel : 1,35 million de francs, dont 300 000 F pour Danses d'avril.

Le même jour, Pierre Doussaint donnait sa dernière création au Centre culturel d'Aubusson: *les 41es Rugissants*, créé le 26 mars dernier, dans le cadre de la troisième Biennale des Yvelines aux Mureaux. Ce chorégraphe a fait le choix d'aller sur le terrain pour y faire connaître la danse : depuis trois ans, dans le quartier des Musiciens, aux Mureaux, le chorégraphe mène une action culturelle, Droits de cité, qui dépasse, de loin, les habituelles missions menées en «quartiers défavorisés». Il a amené à la danse contemporaine toute une population de cinq à cinquante ans, d'origine africaine et maghrébine. Avec elle, il a créé deux spectacles qui tournent en France. Il s'apprête à réaliser un film relatant cette expérience. Il a le soutien du ministère de l'éducation nationale, et, sur le terrain, un réseau d'animateurs, proches de Droits de cité. Celui qui fut l'élève du danseur Kazuo Ohno, à Tokyo, ne pense pas favoriser l'intégration, un mot qu'il n'aime pas, mais renforcer les personnalités. Que Pierre Doussaint ait aussi un travail de compagnie légitime son action. Les Mureaux le veulent comme artiste en résidence . C'est justice.

DOMINIQUE FRÉTARD

► **Danses d'avril, les 11, 14 et 17, à 21 heures, avec une exposition-performance de Bossetti/Lombard, du 11 au 17, à 19 heures, Ferme du Buisson : 64-62-77-77. Troisième Biennale des Yvelines, jusqu'au 16 avril, programme et renseignements : 39-02-78-78.**

INSTITUT

A l'Académie française

Trois candidats au fauteuil de Jacques Soustelle

L'Académie française devait procéder, jeudi 9 avril, à une nouvelle élection pour désigner un successeur à Jacques Soustelle.

Le précédent vote, le 12 décembre 1991, avait été «blanc». Trois tours de scrutin n'avaient pu départager les candidats.

Ils étaient trois, cette fois, à briguer ce fauteuil : MM. Henri Amouroux, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, journaliste et historien; Jean-François Deniau, diplomate et ancien ministre; Jean Favier, directeur général des archives de France, déjà membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

RÉCITAL

La mémoire d'Esther Lamandier

Vingt-six psaumes en hébreu pour un chant en forme de méditation

ESTHER LAMANDIER
au Théâtre de la Ville

Revenir aux sources : une nécessité selon Esther Lamandier, une respiration vitale face au déni des origines, propre aux sociétés modernes. Travail de fond que celui de la chanteuse, musicienne engagée dans la voie du passé-présent, *«celui de la culture judéo-chrétienne dont nous sommes tous porteurs quoi qu'on en dise»*. Nous, *«Occidentaux qui vibrons à l'unisson des sémites»*, ne devrions-nous pas cultiver la mémoire d'une civilisation où la Bible joue, pour tout le monde, le rôle de pivot central?

Le parcours d'Esther Lamandier relève d'une stratégie en spirale, où, depuis quinze ans, elle trace, de la voix et de la harpe, des volutes autour de l'origine du sacré en Occident. En 1977, Esther Lamandier commence par donner, seule, des récitals de musique médiévale. Elle chante et s'accompagne à la vielle ou au luth. L'effet surprend et étonne. Reconnue du grand public après deux disques consacrés à de très belles romances, complaintes et berceuses séfarades – succès confirmé avec *Chansons de toile*, recueil de mélodies datant du temps du *Roman de la Rose* et chantées *a capella*. – la musicienne amorce le tournant du sacré il y a quatre ans, après un ultime détour par les chansons andalouses et le tango.

Ses *Chants chrétiens araméens*, parus en 1989 (Aliénor/Harmonia Mundi) marquent, selon elle, *«l'aboutissement d'une trajectoire personnelle, un passage total à la vie spirituelle. C'était un cheminement jusqu'aux premiers siècles de la chrétienté. L'araméen a été le Verbe christique, la langue mère. De l'avoir oublié au profit du latin est gravissime. Le latin a forcément brouillé le message. Il a fait en sorte que la mentalité sémite soit passée au filtre de la lunette occidentale, grecque en particulier.»* Creusant son propos un peu plus loin encore, Esther Lamandier en arrive aujourd'hui à la Bible hébraïque, en choisissant de chanter en hébreu vingt-six des cent cinquante psaumes décryptés par la musicologue Suzanne Haïk-Ventura depuis 1976.

Pour mener son travail – colossal – à bien, Suzanne Haïk-Ventura s'est fondée sur de très anciens manuscrits de la Bible, annotés au Xe siècle par les docteurs massorètes de l'école de Tibériade, où figuraient dix-neuf signes énigmatiques, des annotations musicales (1). Une pratique du chant que la tradition fait remonter au Ve siècle avant notre ère, *«voire à Moïse, au XIIIe siècle»*, précise la musicologue. Très importante pour la compréhension du texte, d'où toute ponctuation était absente, la mélodie servait de support aux versets bibliques. Lors des rituels, les indications musicales étaient, pense-t-on, esquissées à l'aide de signes des mains et des doigts.

Pour essayer de donner une idée de *«ces textes bibliques qui furent chantés jusqu'à la chute du Temple de Jérusalem* [en 70 de notre ère]*»*, Esther Lamandier a voulu *«se fondre dans ce masque, garder une voix belle, douce, vibrante, ni ethnique, ni folklorisante. Il fallait se situer sur le plan transcendental, avec ce qu'il a de rigoureux et de non émotionnel, sans tragique. Car cette musique ne permet pas la lamentation»*. Presque austère, avec sa seule voix et une petite harpe à vingt cordes, Esther Lamandier veut insister sur ce que la Bible comporte de *«sagesse, de loi et d'ordre»*. Dans sa relation au monde et au divin, plus que dans de supposées règles immuables. Depuis des millénaires, fait remarquer la musicienne, aucune femme n'a chanté des psaumes en hébreu. *«N'est-il pas temps*, interroge Esther Lamandier, *qu'elles reviennent chanter à la synagogue?»*

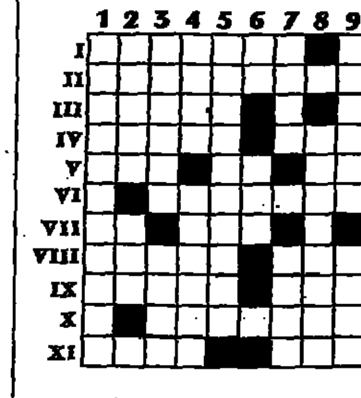
VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Musique de la Bible révélée*. Fondation Roi-David, 9, rue d'Artois, 75008 Paris.

► **Les 10 et 11 avril à 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. Album chez Aliénor distribué par Harmonia Mundi.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5755



HORIZONTALEMENT

I. Homme à femmes. – II. A l'habitude de beaucoup saler. – III. Serrer comme des sardines. – IV. Passe à Hanovre. Est traité de pourri quand il est frais. – V. Pétard. Fragment de valse. N'a pas un grand lit. – VI. C'est parfois mettre fin à une vie de cochon. VII. Pronom. Qui devrait être remplacé. – VIII. Peuvent être jetés quand ils sont mauvais. Animal. – IX. Plante de Polynésie. Ce n'est pas un livre sérieux. – X. Qui ont une odeur de rat. – XI. Fis un dur travail. Travail qui demande du discernement.

VERTICALEMENT

1. Aimeraient qu'il y ait plus de boucheries. – 2. Plus sec quand il est bien trempé. Championne de poursuite. – 3. Dans un petit déjeuner anglais. Se donne beaucoup de mal. – 4. Partie la plus grossière du son. Mot qui peut désigner les étrangers. – 5. Bien attrapées quand elles sont mises en balance. – 6. Interjection. Le plus bas, c'est le premier. – 7. Coule en Afrique. Peut nous amener dans l'inconnu. – 8. Faire entrer quelque chose dans le crâne. – 9. Tient le rôle d'un père. Centre industriel étranger.

Solution du problème n° 5754

Horizontalement

I. Abysses. – II. Rue; étuis. – III. Abusaient. – IV. Boxeur. – V. In; éons. – VI. Cital; ria. – VII. Aquilon. – VIII. Dame. – IX. Féminiser. – X. Œil; na. – XI. Leur; écus.

Verticalement

1. Arabica; fil. – 2. Buborique. – 3. Yeux; tu; mou. – 4. Samainier. – 5. Seau; il; ni. – 6. Etiré; Odile. – 7. Sue; omas. – 8. Inini; menu. – 9. Ost; saleras.

GUY BROUTY

BILLET

Europe, recherche et développement

Davantage dépenser, mieux dépenser... Après Maastricht, après le projet de programmation budgétaire (appelé *« paquet Delors 2 »*) présenté en février (*le Monde* du 11 février), qui mettait l'accent sur la nécessité d'agir au niveau communautaire pour renforcer la compétitivité des entreprises du Vieux Continent, on pouvait espérer découvrir un élan nouveau, lorsque apparaîtraient les premières réflexions sur la mise en œuvre d'une telle priorité.

La *« communication »* que la Commission européenne vient de soumettre aux Douze sur la nouvelle *« stratégie »* à envisager en matière de recherche-développement (R-D) décevra cette attente, tant ce qu'elle propose, mise à part la promesse de mettre davantage d'argent au pot, est rudimentaire et respire, à chaque ligne, le déjà vu et le déjà entendu. Il n'existe pas de recette magique pour enrayer l'érosion qui atteint la compétitivité communautaire. Il convient sans doute, comme le fait ici jusqu'à un certain point la Commission, d'évaluer avec modestie les résultats des efforts accomplis et de proposer de nouvelles pistes. Mais il semble aussi nécessaire, si l'on veut mobiliser les énergies, d'affirmer un *leadership*. Comme on est loin du compte !

Après avoir observé que la compétitivité européenne *« montrait des signes évidents de déclin »*, la Commission en impute partiellement la responsabilité à l'insuffisance de l'effort de R-D, et en particulier en matière de recherche appliquée, directement liée au processus de production. Il en résulte une situation *« préoccupante »* dans des secteurs tels les semi-conducteurs, les matériaux d'affichage, les ordinateurs personnels.

Sans renier le passé, il convient donc de compléter la gamme des programmes actuels par des projets à priorités plus technologiques, dans des domaines jusqu'ici insuffisamment explorés (transports, calcul à haute performance, écrans plats, technologies de l'environnement). La Commission appelle de ses vœux, dès la mise en route des projets, davantage de coopération entre producteurs et utilisateurs.

Entre 1988 et 1992, les crédits affectés à la recherche sont passés de 2,6 % à 3,8 % du budget de la CEE. Il faut aller bien au-delà : la Commission propose qu'ils bondissent de 2,4 milliards d'écus en 1992 à 4,2 milliards en 1997. Ce supplément d'argent – si ce n'est ce supplément d'âme – irait aux projets plus spécifiquement technologiques, proches du marché, ainsi qu'aux méga-projets de *« big science »* (fusion thermonucléaire, génome humain), qui semblent avoir la cote.

Comme il ne faut jamais remettre au lendemain... La Commission suggère de relever immédiatement les crédits affectés au troisième programme-cadre en cours d'exécution.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Accord entre les Chantiers de l'Atlantique et Bremer Vulkan.** – Les Chantiers de l'Atlantique (groupe GEC-Alsthom), à Saint-Nazaire, viennent de créer avec le groupe allemand de construction navale Bremer Vulkan (6 500 salariés dont 3 000 dans la région de Brême) un groupement européen d'intérêt économique, selon un communiqué publié vendredi 3 avril. Dénommé Eurocorvette, ce groupement a pour objectif d'exporter une gamme de navires de 1 000 à 2 000 tonnes spécialement adaptés à la surveillance maritime des zones économiques. Il propose d'ores et déjà trois modèles de navires de surveillance porteurs d'hélicoptère.

A la suite d'une décision du conseil d'administration

Le numéro un de General Motors est mis sous surveillance

Le conseil d'administration de General Motors est impatient. Déçu des résultats obtenus par M. Robert Stempel, qui présidait aux destinées de l'entreprise américaine depuis août 1990, il vient de lui donner un redoutable avertissement. Si M. Stempel garde son poste de numéro un, il est en revanche démis de celui de président du comité exécutif, à la faveur de M. John G. Smale, un ancien président de Procter and Gamble, aujourd'hui à la retraite, et membre du conseil d'administration de General Motors depuis dix ans.

General Motors devient une entreprise à deux têtes avec M. Stempel comme président et M. Smale pour le serrer de près. Le comité exécutif a en effet d'importants pouvoirs. Composé des six présidents de comité du conseil d'administration (dont les derniers événements prouvent à quel point il est décidé à intervenir dans le fonctionnement du groupe), il agit en lieu et place de celui-ci entre deux réunions mensuelles. Il a les mêmes pouvoirs, à l'exception de l'audit et des décisions concernant les salaires et les augmentations de capital.

Le duo a peu de chance d'être harmonieux : M. Smale aurait en effet été l'un des principaux détracteurs de M. Stempel au conseil d'administration. Autre humiliation pour M. Stempel : son dauphin désigné, numéro deux du groupe, M. Lloyd Reuss, est démis de ses fonctions à la faveur de M. John Smith, qui aura des responsabilités plus importantes que son prédécesseur : il dirigera les opérations de General Motors (GM) en Amérique du Nord, mais aussi dans les autres pays. Il vient d'ailleurs de nommer un fidèle, M. Louis Hughes, précédemment PDG d'Opel, à la tête de GM Europe, en remplacement de M. Robert Eaton, qui a quitté le groupe en mars pour succéder au numéro un de Chrysler, M. Lee Iacocca.

Grand chambardement

Les piètres résultats de GM ont bien évidemment motivé ce grand chambardement. En 1991, les activités automobiles de General Motors en Amérique du Nord ont engendré une perte de 8 milliards de dollars (environ 44 milliards de francs). A l'opposé, les opérations européennes se sont révélées bénéficiaires, dégageant un résultat après impôt de 1,76 milliard de dollars. En conséquence, M. Smith, qui fut président de GM Europe, recueille les fruits de son activité passée. Un tremplin également mis à profit par le dernier président de GM Europe, propulsé, lui, à la tête de Chrysler.

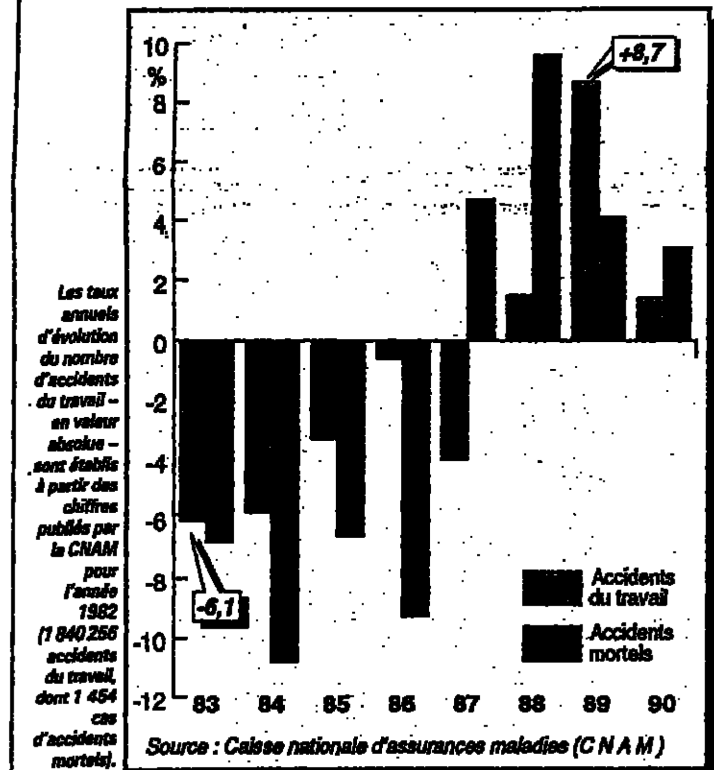
Reste à savoir si les recettes qui firent le succès des opérations européennes de GM seront aussi efficaces outre-Atlantique. Certes, les principes de réduction des coûts, imités du système japonais et mis en application dans les usines allemandes de GM, doivent pouvoir être transférés aux Etats-Unis. Mais ce qu'il est possible de réaliser dans un groupe de 128 000 personnes (cas de GM Europe) devient plus problématique avec des effectifs trois fois supérieurs : GM emploie 395 000 personnes aux Etats-Unis. Entre le vieux et le nouveau monde, la production est du simple au double : en 1991, GM a vendu 1,6 million de véhicules en Europe et 3,7 millions aux Etats-Unis. Les pesanteurs y sont infiniment plus nombreuses. En outre, de l'autre côté de l'océan, le marché, non protégé, a subi de plein fouet la concurrence japonaise, ce qui n'a pas été le cas en Europe. Et, en 1991, GM, grâce à sa forte implantation en Allemagne, a particulièrement bénéficié de la croissance du marché automobile dans ce pays due à la réunification. Enfin, il est relativement plus facile de négocier avec le syndicat allemand IG Metall qu'avec l'United Auto Workers américain, plus radical.

En décembre 1991, M. Stempel avait pourtant semblé prendre le taureau par les cornes, annonçant la suppression de 74 000 emplois et la fermeture de 21 usines d'ici à la fin 1995. Ce n'était sans doute pas encore assez pour le conseil d'administration de GM.

ANNIE KAHN

Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie

Le nombre et la gravité des accidents du travail ont augmenté en 1990



Les taux annuels d'évolution du nombre d'accidents du travail – en valeur absolue – sont établis à partir des chiffres publiés par la CNAM pour l'année 1982 (1 840 256 accidents du travail, dont 1 454 cas d'accidents mortels).

Pour la troisième année consécutive, les accidents du travail ont augmenté en 1990 après avoir régulièrement diminué depuis 1975. Selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) publiées mardi 7 avril, le nombre d'accidents du travail enregistrés en 1990 s'élève à 1 553 000, contre 1 539 000 en 1989 (une hausse de 0,9 %). Les effectifs déclarés à la Sécurité sociale ayant progressé de 2,8 % sur la même période – 14,4 millions d'inscrits en 1990, – la CNAM souligne la *« légère »* diminution de la fréquence des accidents.

En revanche, la part des accidents mortels est en forte progression : 1 213 accidents ont ainsi entraîné le décès de la victime en 1990, contre 1 177 au cours de l'année précédente, soit une augmentation de 3,1 %. Au total, les statistiques font état de 767 307 accidents du travail et maladies professionnelles (6 100) ayant entraîné des arrêts de travail, soit + 4 % en un an. Au nombre de 67 233, les seuls accidents graves – avec une incapacité permanente – sont en progression de 5 % alors qu'ils étaient en régression en 1988 et 1989.

Le secteur des industries du bois a connu la plus forte augmentation du nombre d'accidents : 55 000 en 1990, contre 52 000 en 1989 (+ 5,6 %). Viennent ensuite, dans l'ordre des progressions, la métallurgie (306 000 accidents), l'alimentation (142 000) et les transports et la manutention (90 000). Les accidents mortels se sont principalement produits dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics – 308 décès sur un total de 165 000 accidents (voir *le Monde* du 7 janvier), – les transports et manutention (184 accidents mortels), la métallurgie (107) et les commerces agroalimentaires (98).

La Bourse de Tokyo a encore perdu 3,36 % jeudi

Les marchés financiers touchés par l'onde de choc venue du Japon

Longtemps ignoré, le krach au ralenti vécu depuis plusieurs semaines par la Bourse de Tokyo (*le Monde* du 9 avril) a fini mercredi 8 avril par se propager à l'ensemble des places financières. Apparue à Wall Street, la crainte de retraits de capitaux japonais a précipité la planète financière dans la baisse. Si la crise semblait contenue mercredi soir avec le recul modéré de 1 % de New-York, Tokyo replongeait jeudi de 3,36 %. En tout, la baisse de la place nippone atteint 10 % depuis le début de la semaine et près de 23 % depuis le 1er mars. Le plus inquiétant, c'est que rien ne semble pouvoir se mettre en travers de la chute des cours. Une reprise de 2 % jeudi en début de séance a fait long feu.

La fin de « l'effet Bérégovoy »

Paradoxalement, les marchés les plus touchés mercredi ont été les bourses asiatiques d'un côté et... Paris de l'autre. Pour des raisons évidentes de proximité, Hongkong a chuté de 2 %, Séoul, à son plus bas niveau de l'année, de 1,6 %, Kuala-Lumpur de 2,2 % et Singapour de 1,5 %. L'Europe boursière a suivi en faisant généralement preuve d'une plus grande résistance. Francfort a perdu 1 %, Zurich 1,1 %, Amsterdam 1,3 % et Londres, préoccupé avant tout par les élections générales en Grande-Bretagne, seulement 0,5 %. Mais le recul le plus spectaculaire, 3,44 %, est venu de Paris où les investisseurs ont cédé dans les dernières minutes de cotation à la panique alors que le recul dans la journée s'établissait à moins de 2 %.

« Un véritable trou d'air », selon un opérateur. Cette plus forte baisse depuis le 19 août 1991 et le putsch de Moscou est le reflet de la traditionnelle fragilité de la place française. Elle est à la fois victime d'une liquidité insuffisante et de la forte présence des investisseurs étrangers. Ils représentent plus du tiers de la capitalisation des grandes valeurs et n'ont pas hésité à effectuer des dégagements importants. On parlait même au plus fort de la baisse – jusqu'à 3,77 % – de ventes japonaises.

Mais c'est aussi le contrecoup de la fin de *« l'effet Bérégovoy »*. La petite euphorie de la Bourse de Paris depuis la nomination de M. Pierre Bérégovoy comme premier ministre a disparu subitement avec son discours de politique générale. *« On s'attendait à l'annonce de mesures plus spectaculaires pour favoriser l'investissement »*, explique le responsable du service d'analyse d'une société de Bourse. *« Avec une Bourse mal en point, il ne sera pas possible pour le gouvernement de privatiser et de financer ainsi la relance et les mesures pour l'emploi »*, ajoute-t-il. Si l'inquiétude est perceptible, personne ne croit vraiment à un krach sur le modèle d'octobre 1987. Paris semblait jeudi en matinée faire preuve de résistance.

« Coup de bambou toujours possible, krach improbable », résume le responsable de la gestion d'une grande banque. Les places financières vivent aujourd'hui le réajustement de Tokyo sur les normes des autres Bourses. La place nippone est revenue en quelques mois à ses niveaux de novembre 1986, effaçant une envolée ininterrompue de quatre ans. En 1990, le Kabuto-cho était devenu la première Bourse du monde avec des cours de deux à trois fois supérieurs à ceux des places occidentales. La situation des entreprises japonaises semblait idyllique : rentabilité importante, forte croissance par le biais, notamment, de gains de parts de marché et enfin la possibilité de s'endetter à des taux très faibles.

Tout cela a permis à la fameuse « bulle financière » de se constituer. Elle vient de disparaître en même temps que s'effaçaient des avantages uniques. Les taux d'intérêt sont plus élevés et l'argent est cher, les profits des entreprises ont fortement diminué et la croissance s'est ralentie. Tokyo rentre dans le rang et cela ne se fait pas sans craquements.

ÉRIC LESER

Un succès pour le ministre de l'économie de Buenos-Aires

L'accord de Saint-Domingue permet à l'Argentine de réduire sa dette extérieure de 10 milliards de dollars

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

« En un sens, c'est le symbole de la fin de la crise de la dette en Amérique latine », commentait M. Enrique Iglesias, président de la Banque interaméricaine de développement (BID), après l'annonce d'un accord entre l'Argentine et les banques commerciales en marge de l'assemblée annuelle de la BID qui s'est terminée, mercredi 8 avril, à Saint-Domingue.

L'accord, annoncé conjointement par M. Domingo Cavallo, le ministre argentin de l'économie, et M. William Rhodes, le vice-président de la Citibank (chef de file du pool bancaire), porte sur les 23 milliards de dollars de la dette commerciale argentine à moyen et long terme et sur les quelque 8 milliards de dollars d'arriérés accumulés depuis 1988. Il permet à l'Argentine de bénéficier du « plan Brady » de réduction et de restructuration de la dette commerciale. Grâce à cet accord, la dette extérieure de l'Argentine sera réduite de 10 milliards de dollars, selon M. Cavallo. *« Une fois l'accord en vigueur, l'Argentine devra honorer une dette de l'ordre de 21 milliards de dollars au taux normal du marché »*, a précisé le ministre, qui a été sacré « financier de l'année » par la revue spécialisée *Latin Finance*.

Selon plusieurs banquiers qui assistaient à la réunion de la BID, l'Argentine a obtenu des conditions favorables. Les banques ont finalement accepté que l'Argentine ne verse que 400 millions de dollars comme paiement initial, alors qu'au début de la négociation elles demandaient 1,2 milliard de dollars. De même, la délégation argentine a eu gain de cause sur le taux plafond des bons à trente ans qui seront échangés contre une partie de la dette. Les banques, qui voulaient 6,25 %, ont transigé à 6 %. Un quart de point, qui selon M. Cavallo, représente une économie annuelle de 1,3 milliard de dollars.

Les Etats-Unis ont félicité le gouvernement argentin et les banques commerciales de cet accord en soulignant que l'Argentine allait bénéficier *« d'importantes ressources qui lui seront fournies par la BID dans le cadre du plan Brady »*. L'accord de Saint-Domingue devrait favoriser le Brésil, qui aborde la dernière ligne droite de ses négociations avec les banques commerciales portant sur quelque 46 milliards de dollars de dette. *« Les Brésiliens s'en tireront sans doute encore mieux »*, commentait un banquier anglais.

JEAN-MICHEL CAROIT

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Pour lui éviter le dépôt de bilan

Les banques accordent un crédit-relais à l'Union laitière normande

Un consortium de seize banques sous la conduite d'Unicrédit, filiale de la Caisse nationale de crédit agricole, a consenti à l'Union laitière normande (ULN) un crédit-relais de 500 millions de francs afin de lui éviter le dépôt de bilan (*le Monde* du 9 avril). Ce crédit permettra d'attendre la cession effective de la Générale ultra frais (GUF), filiale de l'ULN qui a été mise en vente au début de la semaine sur appel d'offres par les soins de la Citibank, l'un des membres du consortium. En outre, l'ULN va obtenir une avance de mobilisation de 250 millions de francs, sur la cession future à Sanofi et Entremont, de sa part de 22,5 % dans l'association avec le Savoyard Entremont pour la fabrication de fromage Emmental.

Les banques créancières – dont la caisse régionale de crédit agricole de la Manche, le CIC et la Midland – avaient engagé une partie de bras de fer avec les dirigeants de l'ULN, dont la situation financière s'est fortement dégradée ces derniers temps. Cette dégradation est due notamment à une politique ambitieuse de développement externe en Belgique et surtout en Espagne. Résultat : une perte d'exploitation de 150 millions de francs en 1991 et, fait plus grave, des besoins croissants de trésorerie, 700 à 800 millions de francs supplémentaires d'ici à la fin de l'année, dont 300 millions pour l'Espagne et 300 millions de francs pour remplacer les billets de trésorerie émis l'an dernier et non renouvelés par suite de la réticence des prêteurs. La filiale GUF, qui couvre 4 % du marché français des yaourts, sous la marque Mamie Nova, et 18 % de celui des marques de grandes surfaces, est l'une des vaches à lait de l'ULN avec 2,1 milliards de francs de chiffre d'affaires et 79 millions de francs de bénéfices avant impôts.

Elle est convoitée par les autres producteurs de yaourts, notamment Sodiaal-Yoplait, deuxième coopérative laitière de France après l'ULN, qui détient 19 % à 20 % du marché derrière le numéro un, BSN-Gervais-Danone. Sodiaal a été le premier groupe à se déclarer candidat. En cas de succès, il aura besoin de ses banquiers pour financer un achat qui coûterait de 700 à 800 millions de francs.

FRANÇOIS RENARD

SOCIAL

Le quarante-deuxième congrès de la CFDT

M. Kaspar répond aux critiques des contestataires

Privilégier les convergences avec les autres centrales réformistes est une option de longue haleine pour la *«reconstruction du syndicalisme»*, a souligné, mercredi 8 avril, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, devant le congrès de la centrale réuni à Paris. Répondant aux critiques formulées la veille (*le Monde* du 8 avril), M. Kaspar a souligné que *«le bout de chemin accompli sans FO»* mais *«avec la CFE-CGC, la CFTC et la FEN relève d'une stratégie intermédiaire qui doit conduire, sans euphorie ni naïveté, à poser les jalons d'une démarche de long terme»*. Pour la CFDT, a-t-il ajouté, l'alternative est *«simple»* : construire *«un syndicalisme fort, uni et participatif ou devenir un PSU syndical»*.

A ceux qui lui reprochent d'exclure toute collaboration avec la CGT, M. Kaspar a concédé que *«l'unité d'action sur des problèmes précis, ponctuels, peut s'envisager»*. *«Ce que nous contestons, c'est la stratégie de cette organisation»*, a-t-il affirmé.

AGRICULTURE

Au congrès de la FNSEA

M. Raymond Lacombe dénonce le «cynisme effrayant» des Etats-Unis

BOURG-EN-BRESSE

de notre envoyé spécial

En ouvrant mercredi 8 avril, à Bourg-en-Bresse, le 46e congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qu'il préside pour la dernière fois, M. Raymond Lacombe n'a fait qu'effleurer les questions professionnelles de la complexe famille agricole et les perspectives des diverses productions et régions. Il n'a pas dit un mot de sa succession, qui devrait intervenir au début de juillet.

« Ecouter la voix du peuple »

En revanche, M. Lacombe a prononcé une violente diatribe contre les Etats-Unis *«qui font preuve d'un cynisme effrayant»*. *«La volonté acharnée de Washington de briser par tous les moyens les reins de la politique agricole commune afin de s'arroger l'hégémonie du marché mondial, la soumission servile des institutions du GATT à l'impérialisme américain font que des monstres sont entrés dans chacune de nos cours de ferme»*, a-t-il déclaré.

Le président de la FNSEA s'est aussi adressé au gouvernement et aux parlementaires, au moment même où M. Bérégovoy prononçait son discours de politique générale à l'Assemblée nationale : *«Je suis convaincu que le malaise actuel tient principalement à ce que nos hommes politiques, de quelque bord qu'ils soient, ne savent plus écouter la voix du peuple. Enfermés dans des logiques d'appareil, et un parisianisme réducteur, ils ne comprennent plus les aspirations simples et de bon sens des hommes et des femmes du pays.»*

FRANÇOIS GROSRICHARD

COMMUNICATION

Après 24 heures de grève

Les discussions au «Figaro» dans l'impasse

Après vingt-quatre heures de grève, du 7 au 8 avril, qui ont abouti à la non-parution du *Figaro* mercredi 8, la rédaction a repris le travail. Toutefois, les discussions entre les journalistes et la direction du titre, concernant le problème de l'intégration au secrétariat de rédaction d'ouvriers du Livre CGT (*le Monde* du 8 avril), sont toujours dans l'impasse.

A l'issue d'une réunion tenue le 8 avril, les journalistes ont repoussé les propositions de la direction portant sur le rôle et la formation des secrétaires de rédaction (qui sont les journalistes chargés de mettre en page les articles) : 73 % des journalistes votants – 184 sur 300 inscrits – se sont exprimés contre ces propositions, jugées insuffisantes. Les demandes formulées par les syndicats (formation, embauches, prime mensuelle, séparation claire des rédactions de *France-Soir* et du *Figaro* lors de l'installation cet été du premier dans les immeubles du second, etc.) ont pour leur part été refusées par la direction du *Figaro*.

M. Pascal Josèphe, directeur général adjoint d'A 2 et de FR 3

M. Bourges continue à rapprocher les chaînes publiques

Les conseils d'administration d'Antenne 2 et de FR 3, réunis mercredi 8 avril, ont discuté le rapport du président commun M. Hervé Bourges sur l'organisation des directions de l'antenne de chaque chaîne. M. Bourges va donc pouvoir installer aux postes de directeur général adjoint chargé de l'antenne dans chaque chaîne M. Pascal Josèphe, son ancien bras droit à TF 1, et l'ex-directeur des programmes de La Cinq (*le Monde* du 7 avril).

M. Josèphe ne sera pas directeur «commun», la loi ne le permettant pas. Et il restera hiérarchiquement soumis aux deux directeurs généraux des chaînes, Mme Dominique Alduy pour FR 3 et M. Eric Giuily pour Antenne 2. Il aura en revanche autorité sur les directeurs des programmes de chaque chaîne. Après la concentration de pouvoirs opérée dans les secteurs de l'information (autour de M. Alain Denvers, un autre ancien collaborateur de M. Bourges à TF 1), des sports ou de la jeunesse, son arrivée marque nettement la volonté de M. Bourges de poursuivre le rapprochement entre les deux chaînes qu'il préside (*le Monde* du 16 janvier).

L'actuel directeur général de l'antenne de FR 3, M. Jacques Chancel, pourrait rejoindre la présidence commune. A Antenne 2, les représentants du personnel au conseil d'administration – et M. André Fosset (centriste), représentant le Sénat – ont voté contre la création du poste de M. Josèphe. Quant au comité d'entreprise, consulté pour avis, il n'a pas adopté le rapport de M. Bourges, qui a recueilli trois voix pour, une contre, trois élus s'abstenant et neuf refusant de participer au vote. Certains syndicats mettent en garde M. Bourges contre *«toute tentative de fusion larvée»*. Ils dénoncent *«la création de hiérarchies parallèles»* ou *«croisées»* et l'aspect choquant de nominations à des niveaux élevés juste après un plan social qui a conduit à des *«licenciements massifs»*.

M. C. I.

Les émissions s'arrêteront le 12 avril

La Cinq en route vers la mire

La Cinq devrait finalement diffuser ses dernières émissions le 12 avril, à l'expiration du délai fixé par le tribunal de commerce le 3 avril. Les avocats du comité d'entreprise ont en effet renoncé, mercredi 8 avril dans l'après-midi, à leur procédure d'appel de cette décision de liquidation. Pour justifier ce désistement, un représentant du CE évoque les risques d'aggravation du déficit lésant les salariés, créanciers prioritaires. L'administrateur judiciaire de la chaîne, Me Hubert Lafont, a pour sa part retiré sa requête de prorogation de l'activité qui était destinée à attendre le résultat de l'appel (*le Monde* du 9 avril).

Ces derniers espoirs de sursis étant abandonnés, La Cinq s'arrêtera donc le 12 avril au soir. C'est sans doute une mire qui lui succédera dans l'immédiat. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a fait savoir à Télédiffusion de France qu'il n'avait *«aucune objection»* à cette solution, qui éviterait notamment à certains téléspectateurs de croire leur téléviseur en panne. Le président du CSA a évoqué, mardi 7 avril, l'après-Cinq. Après la liquidation, *«il y aura un écran noir puis le CSA lancera un appel d'offres»*, a indiqué M. Boutet, rappelant que la loi en vigueur a prévu un droit d'accès prioritaire pour les sociétés publiques.

LOGEMENT

«Drôle de crise» dans l'immobilier

Le Crédit foncier confirme une baisse des transactions

«Le trait principal de la situation actuelle est le rétrécissement spectaculaire du marché, c'est-à-dire la baisse du nombre de transactions. Les valeurs ne se sont pas effondrées. Comparé à la brutalité des cycles anglo-saxons, on assiste à une drôle de crise» en France : ceux qui avaient mis en doute la véracité des chiffres des notaires sur l'évolution de l'immobilier parisien (une chute des transactions sans vrai recul des prix) en seront pour leurs frais : les experts du Crédit foncier de France (CFF) arrivent aux mêmes conclusions et constatent que la crise fait tache d'huile en province.

Avec 26000 ventes à Paris intramuros (– 27 %), l'ancien est tombé à un plancher historique, avec un recul plus marqué dans le centre (Ier et IIe arrondissements) ou dans les beaux quartiers (Ve, VIe, VIIe et VIIIe). Les prix moyens sont restés *«relativement stables»*, avec une fermeté, *«voire une légère hausse»*, des studios et deux-pièces mais des prix *«en baisse parfois sensible»* sur les grands logements. En banlieue, ils constatent des reculs significatifs des valeurs *«pouvant aller jusqu'à 20-25 %»* dans les secteurs résidentiels ou dans les grands ensembles de deuxième et troisième couronnes.

Dans le neuf, le volume des transactions connaît aussi un creux historique : 12000 ventes en Ile-de-France. D'où un énorme stock (20700 en 1991, en hausse de 130 % en deux ans). *«En 1991, on a constaté une forte réticence des promoteurs à réviser leurs grilles de prix»*, mais depuis la fin de l'année *«on constate des révisions en baisse sur des programmes déjà en cours de commercialisation, avec un impact réel sur le rythme de commercialisation»*. Et le Crédit foncier constate *«l'apparition de seuils de prix»* au-delà desquels il est difficile – *«voire impossible»* – de vendre.

F. V.

ÉCONOMIE

RÉGIONS

Appelant la société à une « stricte maîtrise » de ses dépenses d'exploitation

La chambre régionale des comptes critique Gaz de Strasbourg

STRASBOURG

de notre correspondant

La société Gaz de Strasbourg vit-elle au-dessus de ses moyens? Le conseil municipal de Strasbourg a pris connaissance, il y a quelques jours, du rapport critique de la chambre régionale des comptes d'Alsace sur la politique de cette société d'économie mixte (415 millions de chiffre d'affaires en 1990) dont la ville est actionnaire majoritaire. Le rapport, qui porte sur les années 1984 à 1989, note que Gaz de Strasbourg a enregistré *« une très forte hausse (+43 %) de sa marge commerciale (...) qui s'explique par la possibilité offerte aux distributeurs de gaz de ne pas répercuter intégralement dans le prix de vente aux particuliers (...) la chute sensible des prix mondiaux du gaz constatée en 1986 et 1987 »*.

Grâce à un prix de vente du gaz qui compte parmi les plus élevés de France, souligne la chambre, Gaz de Strasbourg a pu mener à bien au cours de la même période un important programme d'investissements sans avoir à emprunter. La contrepartie en est une dégradation du fonds de roulement de l'entreprise, devenu négatif en 1989. *« Il paraît indispensable qu'à l'avenir Gaz de Strasbourg infléchisse sa politique en la matière »*, souligne le rapport.

Dans leur réponse, les dirigeants de la société lui donnent raison : *« Il est bien évident que la société doit retrouver un équilibre permanent entre ses ressources et ses emplois en renouant avec des compléments de ressources par emprunts. »*

La chambre régionale des comptes appelle Gaz de Strasbourg *« à une stricte maîtrise des dépenses d'exploitation courantes »*. Elle demande, par exemple, l'abandon des traitements de faveur consentis aux nouveaux usagers; s'inquiète de la coûteuse lenteur des études sur l'informatisation de la société; estime l'organisation des services *« perfectible »*; enfin, s'étonne du triplement en quatre ans des frais de représentation – où ont été imputés, par exemple, la prise en charge de l'invitation de cent cinquante personnes au mariage de la fille du directeur général en juillet 1989 et des déplacements de son épouse à Tokyo et à La Nouvelle-Orléans...

Sur ce dernier point, tout en reconnaissant qu'*« il convient de surveiller ce poste de dépense »*, la direction de Gaz de Strasbourg plaide qu'*« il n'est pas choquant que certaines charges induites par les activités de représentation et d'influence des dirigeants de la société soient assumées par l'entreprise elle-même »*.

JACQUES FORTIER

Après les réductions d'effectifs à Peugeot-Sochaux

Le district de Montbéliard « ne veut pas mourir »

BESANÇON

de notre correspondant

Depuis une vingtaine d'années, les réductions d'effectifs décidées par Peugeot au centre de production de Sochaux affaiblissent le tissu économique du pays de Montbéliard, où le taux de chômage atteint aujourd'hui 12,5 % en dépit de l'exode d'une partie de la population. Les mesures annoncées récemment, portant sur 1 427 suppressions de postes, s'ajoutant aux 940 décidées en juin 1991, ont déterminé le district urbain du pays de Montbéliard (DUPM) à se mobiliser.

Un document comportant une carte-réponse a été diffusé dans 50 000 foyers. La campagne de pétitions a recueilli plus de 7 000 signatures. Le 6 avril, les motions ont été remises au sous-préfet de Montbéliard par une délégation d'élus locaux, au lendemain de manifestations très suivies, destinées à montrer que le pays de Montbéliard, avec son nouveau pôle universitaire et sa pépinière d'entreprises, est *« vivant et ne veut pas mourir »*.

Cet appel au soutien de la population de l'ensemble du district doit permettre d'appuyer des revendications comme la création d'un comité de bassin d'emploi, associant l'Etat, les élus locaux, les chefs d'entreprise et les représentants des salariés. Le DUPM a aussi pris contact avec les maires des villes françaises dont l'économie dépend de l'industrie automobile. Une première réunion est prévue le 29 avril au Sénat. Le but est de faire entendre la voix des collectivités locales sur l'adaptation de l'automobile aux impératifs du marché international.

CLAUDE FABERT

Dans le sillage de Disney

Le belge Walibi cherche à acheter des parcs de loisirs en France

Walibi, le spécialiste belge des parcs de loisirs, n'a pas peur de Mickey. Bien au contraire.. *« Les parcs qui feront des investissements profiteront de l'installation d'Euro Disneyland*, affirme le président du groupe, M. Eddy Méeus, *les autres disparaîtront. »* En 1991, les sept parcs belges et français de Walibi, symbolisé par un kangourou, ont accueilli 3,8 millions de visiteurs (contre 2,9 millions en 1990). Cette année, le groupe compte sur 400 000 visites supplémentaires, principalement en France.

Le chiffre d'affaires de la société belge, qui a atteint 382 millions de francs en 1991, a progressé de près de 50 % comparé à l'année précédente. Les bénéfices nets liés à l'exploitation des parcs ont doublé par rapport à 1990 pour s'élever à environ 40 millions, selon les résultats provisoires. Depuis le lancement de son premier parc à Wavre en 1975, Walibi a grandi en grande partie grâce à la reprise de parcs en difficulté, comme celui de Bellewaerde en Belgique ou celui des Schtroumpfs en Lorraine, acquis après son dépôt de bilan, pour 55 millions de francs, soit *« le prix de deux attractions »*, note M. Eddy Méeus. Dès 1991, Walibi a atteint le seuil de rentabilité qu'il s'était fixé pour cette acquisition, soit environ 400 000 visiteurs. Récemment, il vient d'acheter le parc de Flevohop, aux Pays-Bas, pour un montant avoisinant 20 millions de francs.

Dans les semaines qui viennent, il ouvrira un nouveau parc près d'Agen, en Aquitaine. L'opération, de 110 millions de francs, aura bénéficié de 50 millions d'aides publiques (conseil général de Lot-et-Garonne, conseil régional, CEE). Pour préparer ses parcs à affronter la concurrence d'Euro Disneyland, Walibi a investi 90 millions de francs dans leur modernisation, dont le tiers dans ses deux parcs français de Rhône-Alpes et de Lorraine. Après que Zigofolis à Nice et Mirapolis à Cergy-Pontoise lui eurent échappé, le président de Walibi souhaite procéder à de nouvelles acquisitions en France. *« Nous aimerions entourer Disney pour profiter des retombées*, explique M. Eddy Méeus. *Il y a comme un vide de la Normandie à Bordeaux. »* L'objectif du groupe est d'atteindre, dans les dix prochaines années, 10 % du marché européen avec 15 millions de visiteurs.

MARTINE LARONCHE

VIE DES ENTREPRISES

Fruit de son plan de restructuration

La Compagnie française Philips se redresse

L'opération « Centurion » porte ses premiers fruits. Lancé en octobre 1990 par M. Jan Timmer, président de la multinationale néerlandaise, ce plan de restructuration drastique a eu un effet immédiat sur les comptes de la Compagnie française Philips (CFP), l'une des plus importantes filiales du groupe. Le résultat net a été multiplié par 13, bondissant de 24 millions en 1990 à 329 millions l'an dernier. Le résultat d'exploitation a progressé de 54 % (671 millions de francs en 1991) et le résultat courant de 206 à 456 millions. L'endettement, enfin, est revenu à 6,9 milliards de francs, diminuant de 1,2 milliard.

« Si ce plan de revitalisation n'avait pas été lancé, la Compagnie française Philips aurait terminé dans le rouge », expliquait, mercredi 8 avril, son PDG, M. Pierre Steenbrink. Plus que la conjoncture, en effet, c'est à une gestion plus serrée (stocks et crédits clients) et aux réductions d'emplois – en un an, les effectifs de la Compagnie ont fondu de 20 189 personnes à 16 533 – que la filiale française doit la rapidité de son redressement. Les marchés de la CFP (qui regroupe toutes les activités de Philips en France à l'exception de Polygram) ont été maussades, voire déprimés. Le chiffre d'affaires s'en est ressenti : il est resté stable à 21,3 milliards de francs et a même fléchi, à structures comparables, de 3,5 %. Les progrès réalisés à l'exportation (+ 7,5 %) n'ont en effet pas réussi à compenser totalement le recul des ventes sur le marché intérieur (- 4,4 %).

C'est particulièrement le cas en électronique grand public, où le chiffre d'affaires de Philips a fortement reculé dans l'Hexagone (- 6,1 %), progressant en revanche sensiblement à l'exportation (+ 9,8). En 1991, le chiffre d'affaires global de Philips électronique grand public s'est tassé de 2 %, à 8,7 milliards de francs, tandis que le résultat net – « plombé », il est vrai en 1990 par 500 millions de francs de provision – s'est spectaculairement redressé, dépassant les 200 millions de francs contre 412 de pertes pour l'exercice précédent.

Philips électronique grand public parie cette année sur la sortie du CDI (Compact Disc Interactif) dont le lancement en France est prévu pour septembre. Et espère renforcer ses gains de parts de marché dans le téléviseur grâce au nouveau poste au format « 16/9 » lancé ce mois-ci au prix de 13 000 francs.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Alcatel Alsthom a dégagé 6,2 milliards de francs de profits en 1991.** – Alors que la plupart des groupes industriels ont accusé en 1991 des baisses sensibles de résultats, l'ex-CGE, nouvellement rebaptisée, a annoncé, mercredi 8 avril, une progression de 20 % de son bénéfice net (part du groupe), qui s'établit à 6,2 milliards de francs après provision de 2,7 milliards de francs pour frais de restructuration. A 160 milliards contre 144 milliards en 1990, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 11 %. Selon M. Pierre Suard, président d'Alcatel-Alsthom, la simplification de la structure financière du groupe (Alcatel-Alsthom contrôle désormais la totalité de ses filiales à 100 %) a permis de réaliser d'importants gains de productivité. Alcatel Alsthom, qui a mené une politique soutenue d'acquisitions en 1991, a conforté ses positions dans l'ensemble de ses métiers, notamment dans les transmissions et systèmes de télécommunications où, avec les reprises successives de Telettra en Italie et Rockwell aux Etats-Unis, il fait désormais figure de numéro un mondial. L'endettement net du groupe a fortement progressé de 3,4 à 10,8 milliards de francs. A l'exception d'une politique moins soutenue de rachats, la stratégie d'Alcatel-Alsthom ne devrait pas souffrir d'inflexion majeure en 1992.

□ **Canal Plus dépasse le milliard de bénéfices.** – Le bénéfice net consolidé part du groupe de Canal Plus a atteint 1 081 millions de francs pour l'exercice 1991 (contre 910 millions en 1990, soit 18,8 % de hausse). Le chiffre d'affaires progresse de 14,2 % pour atteindre 6,99 milliards, dont 5,84 milliards pour les abonnements. Ces bons résultats tiennent compte de provisions importantes : 56,5 millions pour l'investissement dans TVS (la société britannique de télévision a perdu sa licence et sa filiale américaine MTM est en déconfiture), 59 millions pour Carolco (le producteur de *Terminator*), et 54,6 millions pour les décodeurs D2 MAC inutilisés. Les filiales étrangères ont vu leurs pertes (290 millions de francs, part du groupe) s'accroître en même temps que leur pénétration, ce qui est logique pour des activités encore jeunes en Belgique, Espagne, Allemagne. Mais elles s'approchent de leur point mort en Europe.

□ **Braun (électroménager) a augmenté de 9,8 % son bénéfice net en 1990/1991.** – Le fabricant de petit électroménager allemand Braun, filiale à 100 % du groupe américain Gillette, a augmenté de 9,8 % son bénéfice net, à 90,5 millions de deutschemarks (306,7 millions de francs), au cours de son exercice 1990-1991 (clos fin septembre). Les ventes mondiales de la société allemande – composées pour moitié de rasoirs – ont augmenté de 8 % à 1,98 milliard de deutschemarks (6,7 milliards de francs).

CRISES

□ **Arrêt de parution de l'hebdomadaire satirique britannique « Punch ».** – *Punch* a sorti, mercredi 8 avril, son dernier numéro, illustré d'un dessin montrant une tombe portant pour inscription *« M. Punch, 1841-1992, pas aussi vivant qu'il avait coutume de l'être »*. L'hebdomadaire satirique a perdu plus de 10 millions de francs en 1991 ce qui a conduit son propriétaire, United Neswpaper, à l'arrêter. En plus de ses pertes, *Punch* devait maintenant compter avec ses concurrents, *Viz* et *Private Eye* (*le Monde* du 27 mars).

□ **Coats Viyella (textile) supprime plus de 560 emplois en Ulster.** – Le groupe textile britannique Coats Viyella, le second employeur de l'Ulster, a annoncé la suppression de plus de 560 emplois dans deux de ses usines près de Londonderry, en raison de l'augmentation des importations, de la réduction de la demande et de la faiblesse du dollar. La firme, qui fabrique des chemises de la marque Peter England, a annoncé la fermeture de son usine de Magherafelt (comté de Londonderry) avec 516 emplois supprimés. Cinquante autres emplois seront supprimés à Maydown Plant, près de Derry. Les 2 700 postes des employés d'autres unités du groupe ne sont pas menacés. Le groupe avait annoncé fin mars un bénéfice annuel imposable en hausse de 10 % en 1991, avec un bénéfice d'exploitation en hausse dans tous les domaines sauf dans la vente de vêtements.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 avril ↓

Reprise à mi-séance

Après le vif recul enregistré la veille (– 3,44 %), la tendance était heurtée, jeudi 9 avril, à la Bourse de Paris. Sur un marché attentif à la réaction de Wall Street face à la nouvelle chute du Kabuto cho quelques heures plus tôt (– 3,36 %), les valeurs françaises ont ouvert en hausse (+ 0,61 %). Ce mouvement initial devait être de courte durée : une heure plus tard, elles abandonnaient 0,25 %. Plus tard, l'indice CAC 40 progressait de nouveau et affichait une avance de 0,5 % en fin de matinée. Peu avant l'ouverture de la Bourse new-yorkaise, le principal indicateur de la place gagnait 0,96 % sur son précédent niveau.

Le pire ne s'étant pas produit la veille à Wall Street (la Bourse américaine n'ayant cédé que 1 %) consécutivement à la dégringolade de la Bourse de Tokyo, mercredi, renouvelée jeudi, la Bourse parisienne a cherché à retrouver son équilibre. La bonne tenue de la Bourse de Londres (+ 1,1 %), pour ce jour d'élections générales, a également rasséréné les opérateurs.

Les grandes valeurs, qui mercredi peu avant la clôture avaient été attaquées dans la crainte d'un plongeon de la place américaine, sont recherchées, car elles présentent aux yeux des investisseurs des niveaux attractifs. Ainsi, dans un volume de transaction appréciable (environ 2 milliards de francs à la mi-journée), quelques valeurs se distinguaient. Thomson-CSF montait de 3,3 % pour 96 000 titres, L'Oréal de 3,9 % pour 88 000 titres et Alcatel Alsthom de 3 % pour 306 000 actions.

Dernière inconnue, les opérateurs espéraient que les chiffres concernant l'évolution des prix de gros pour le mois de mars aux Etats-Unis seront conformes aux prévisions ou, mieux, réserveront une bonne surprise. En cas contraire, Wall Street pourrait mal réagir et à nouveau peser sur le marché parisien.

NEW-YORK, 8 avril ↓

Poursuite du recul

Wall Street a continué à reculer, mercredi 8 avril, mais à un rythme un peu plus modéré. En baisse de plus de 50 points dans la matinée, l'indice Dow Jones a réduit progressivement ses pertes pour clôturer à 3 181,35 en baisse de 32,20 points, soit un repli de 1 %. Comme la veille, des coupe-circuits se sont déclenchés dès que l'indice a perdu plus de 50 points.

De nombreux analystes attribuent le décrochage de plus de 90 points enregistré en deux jours par le principal indicateur de la place tant à la dégringolade de Tokyo qu'à une correction technique après les gains importants enregistrés depuis la fin de l'année 1991 grâce aux espoirs de relance économique. Des ventes sur programme informatique, déclenchées lorsque le Dow Jones est passé sous le seuil de 3 200 points, ont alimenté l'essentiel de la baisse.

VALEURS	Cours du 7 avril	Cours du 8 avril
Alcoa	68 3/4	68 7/8
ATT	42	40 7/8
Boeing	43 3/4	43 1/4
Chase Manhattan Bank	22 1/8	21 1/2
Du Pont de Nemours	48 1/4	47
Eastman Kodak	39	38 5/8
Exxon	56 5/8	57 1/4
Ford	39 1/2	38 3/4
General Electric	74 1/8	72 7/8
General Motors	38	37 5/8
Goodyear	67 3/8	66 1/4
IBM	82 3/8	84 7/8
ITT	64 1/8	62 3/4
Mobil Oil	62 1/8	62 1/4
Pfizer	69	68 5/8
Schlumberger	58 3/8	58 5/8
Texaco	59 3/4	59
UAL Corp. ex-Allegis	129 1/2	130 3/4
Union Carbide	23 7/8	23 1/2
United Tech.	52 1/4	52 1/4
Westinghouse	18 1/4	17 5/8
Xerox Corp.	71 3/4	71 1/2

LONDRES, 8 avril ↓

Légère baisse

A la veille des élections générales, les valeurs ont terminé dans le rouge mercredi 8 avril au Stock Exchange, déprimées par la chute de Wall Street et le recul de Tokyo. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 11 points soit 0,5 % à 2 393,2. Le volume des échanges s'est élevé à 470,8 millions de titres contre 430,3 millions la veille.

TOKYO, 9 avril ↓

Quatre de chute

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, jeudi 9 avril, pour la quatrième séance consécutive. Pour la première fois depuis le 7 novembre 1986, l'indice Nikkei a fini sous le seuil de 17 000 points, cédant 577,38 points, soit 3,36 %, à 16 598,15 points. Le montant des échanges avoisinait en clôture les 350 millions de titres.

Au cours de la mi-séance de la matinée, l'indice Nikkei avait réussi à regagner quelque 2 % sur son niveau de la veille grâce à des rachats de positions à découvert en prévision d'une reprise technique. Mais celle-ci s'est révélée par la suite peu solide et de courte durée. Au cours de l'après-midi, les acheteurs ont quitté le marché. Des ventes en petits lots ainsi que des ventes programmées ont alors pesé sur les cours.

VALEURS	Cours du 8 avril	Cours du 9 avril
Akai	448	NC
Bridgestone	1 100	1 080
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	1 160	1 140
Honda Motors	1 530	1 490
Matsushita Electric	1 270	1 250
Mitsubishi Heavy	510	511
Sony Corp.	4 010	3 980
Toyota Motors	1 330	1 340

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4105	4120
Amault Associés	275	270
B.A.C.	68	64 60
Bque Vernes	765	....
Boiron (Ly)	432	435
Boisset (Lyon)	223 10	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	889	830
Calberson	335	....
Cardif	840	....
C.E.G.E.P.	175	175
C.F.P.I.	263	263
C.N.I.M.	1082	1086
Codetour	271	270
Conforama	1170	....
Creeks	215	215
Dauphin	305	300
Delmas	1000	1000
Demachy Worms Cie	327	340
Devanlay	999	950
Deville	215 20	215
Dollfus	111	112
Editions Belfond	187	....
Europ. Propulsion	193	199
Finacor	110	....
G.F.F. (group.fon.f.)	114	112 20
G.L.M.	355	355
Gravograph	183	183
Guintoli	850	851
I.C.C.	197	197
Idianova	84	88
Immob. Hôtelière	1198	1180
Interm. Computer	153	149
I.P.B.M.	86 90	...
Locamic	74	71
Matra Comm.	170	165 50
Molex	170 10	...
Publ.Filipacchi	360	351
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	....
Select Invest (Ly)	90	...
Serbo	320	320
Sopra	335	334 80
TF1	415	410 40
Thermador H. (Ly)	361 30	....
Unilog	250	249
Vial et Cie	112	112
Y. St-Laurent Groupe	870	861

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 114 626

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,90	108,06	108,40
Précédent	108,82	108,16	108,28

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,53	1,13	0,60	1,02

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 17 121

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 920	1 951,50	1 944
Précédent	1 988	2 003	1 999,50

CHANGES

Dollar : 5,54 F ↑

Jeudi 9 avril, le dollar se redressait à Paris, malgré la baisse des indices boursiers. Le billet vert cotait en hausse au fixing à 5,54 francs contre 5,5065 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	8 avril	9 avril
Dollar (en DM)	1,6256	1,6351
TOKYO	8 avril	9 avril
Dollar (en yens)	132,70	132,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 avril) .... 9 3/4-9 7/8 %
New-York (8 avril) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	7 avril	8 avril
Valeurs françaises	114	110,90
Valeurs étrangères	102,80	99,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	535,70	530,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 975,30	1 907,40

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	7 avril	8 avril
Industrielles	3 213,50	3 181,30

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	7 avril	8 avril
100 valeurs	2 404,20	2 393,20
30 valeurs	1 865,30	1 854,70
Mines d'or	116,20	111,50
Fonds d'Etat	85,37	85,61

FRANCFORT

	7 avril	8 avril
Dax	1 739,42	1 720,01

TOKYO

	8 avril	9 avril
Nikkei Dow Jones	17 176	16 598
Indice général	1 220	1 196

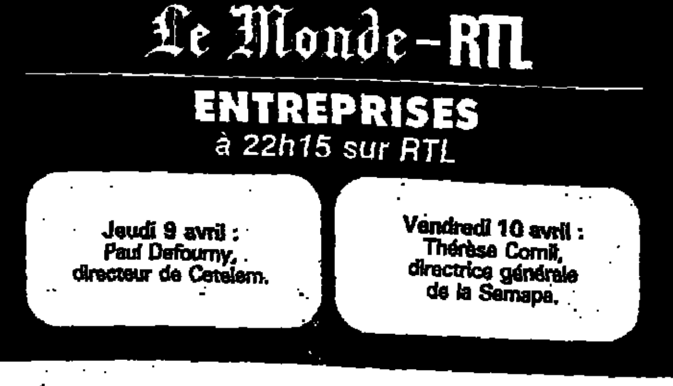
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5410	5,5430	5,6195	5,6245
Yen (100)	4,1812	4,1844	4,2358	4,2420
Ecu	6,9200	6,9220	6,9148	6,9217
Deutschemark	3,3860	3,3865	3,3886	3,3916
Franc suisse	3,6858	3,6897	3,6997	3,7064
Lire italienne (1000)	4,4895	4,4915	4,4664	4,4715
Livre sterling	9,6574	9,6637	9,6443	9,6570
Peseta (100)	5,3448	5,3494	5,3124	5,3223

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 3/16	8 5/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16	12	12 1/4
Livre sterling	10 7/16	10 9/16	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 AVRIL

Règlement mensuel — Cours relevés à 13 h 30

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4500	4530	4530	+ 0 67
881	B.N.P T.P.	882	882	875	- 0 79
906	Cr.Lyon. T.P.	899	891	891	- 0 89
1345	Renault T.P	1389	1379	1379	- 0 72
1600	Rhone Poul. T.P	1625	1625	1630	+ 0 31
1095	Saint Gobain T.P.	1120	1131	1120	....
902	Thomson T.P.	920	....	....	....
740	ACCOR	768	765	765	- 0 39
730	Air Liquide	756	750	753	- 0 40
590	Alcatel-Alsthom	595	603	610	+ 2 52
1670	Als Superm.	1670	1655	1655	- 0 90
305	A.L.S.P.I.	304	300	310	+ 1 97
490	AGF Sté Centrale	500	498	500	....
1050	Ass. Entrepr.	1002	1000	1000	- 0 20
152	Avenir H. Média	148 20	148	146 10	- 1 42
885	Axa (ex Cie Midi)	940	925	937	- 0 32
161	Bafip	168	165	163	- 1 81
138	Bail-Equipem.	132	134 50	131	- 0 76
770	Bail Investiss.	782	785	782	....
460	Bancaire	460	452	450	- 2 17
760	Bazar H.-V.	822	820	821	- 0 12
610	Beghin-Say	611	607	615	+ 0 65
1240	Berger (M)	1376	1375	1375	- 0 07
400	Bertrand Faure	410	410	410	....
660	Bic	730	731	730	....
1050	B.I.P.	1080	1071	1070	- 0 93
345	BIS	335 50	336	330	- 1 64
375	B N P (Ci)	373 60	370	370 10	- 0 94
800	Bollore Tech.	770	765	759	- 1 43
2860	Bongrain	2887	2900	2887	....
800	Bon-Marché	773	758	760	- 1 68
590	Bouygues	598	598	606	+ 1 34
119	BP France	110 50	110 20	113	+ 2 28
1060	B S N	1100	1118	1106	+ 0 55
1070	Canal Plus	1051	1096	1075	+ 2 28
310	Cap Gem.S.	323	320	316	- 2 17
2520	Carrefour	2641	2635	2595	- 1 74
161	Casino	169 10	171	166 60	- 1 48
97	Casino ADP	99	98 10	99 05	+ 0 05
2150	Castorama D.L.	2264	2260	2252	- 0 53
182	C.C.F.	185	182 50	183 10	- 1 03
54	CCMC Ly.	50 50	50 50	50 90	+ 0 79
355	C.D.M.E.	372	373	374	+ 0 54
185	C.E.G.I.D.	176	174	172 10	- 1 66
141	Centrest (Ny)	149	147	145	- 2 68
400	C.E.P. Comm.	417	405	404	- 3 12
129	Cerus	138	140 10	139 10	+ 0 80
825	Cetelem	826	827	823	- 0 36
300	CF Int.	297	296	296	- 0 34
340	CGI Info.	340	328 50	329	- 3 24
1220	C.G.I.P.	1156	1152	1145	- 0 95
655	CGP	665	....	....	....
1190	Chargeurs S.A.	1135	1150	1149	+ 1 23
380	Christian Dior	358	357	362	+ 1 12
580	C.I.C.A (M)	633	632	630	- 0 47
320	Ciments franç.	349 20	361	351	+ 0 52
730	Clarins	719	716	712	- 0 97
515	Club Méditer.	512	520	512	....
194	CMB Packa.	187	185	185 30	- 0 91
810	Colas	875	865	869	- 0 69
250	Cpt. Entrep.	245	248	244	- 0 41
1250	Compt Mod.	1300	1294	1275	- 1 92
280	CPR (Paris Rés.)	268	266	285 10	- 1 08

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
936	Créd. Foncier	953	950	951	- 0 21
225	Crédit Loc France	223 10	221	220	- 1 39
575	Cr Lyon (CI)	570	570	570	....
1100	Crédit Nat.	1111	1110	1110	- 0 09
310	CSEE	385	372	381	- 1 04
2830	Damart	3000	2900	2880	- 4 00
335	Dassault Aviation	335	326	335	....
196	Dassault Electr.	190	186 90	189	- 0 53
1500	De Dietrich	1508	1471	1490	- 1 19
98	Dév.P.d.C.(Li)	97	98	98	+ 1 03
153	Dév.R.Sud-Est	155	154 20	154 20	- 0 52
305	D.M.C.	315	313 10	312	- 0 95
415	Docks France	412 60	412 10	408 30	- 1 04
355	Dynaction	335 10	337	330	- 1 52
2210	Eaux (Gle)	2269	2258	2240	- 1 28
905	E.B.F.	887	885	861	- 2 93
430	Ecco	428 50	425	425 10	- 0 79
350	Elf Aquitaine	354	360	361 50	+ 2 12
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1110	1145	1127	+ 1 53
250	Erap-Elf (Certif)	257 90	256	254 10	- 1 47
395	Essilor	418	411	415	- 0 72
186	Essil.Int.(DP)	187 10	185	185	- 1 12
740	Esso	819	800	810	- 1 10
1610	Eurafrance	1602	1580	1580	- 1 37
585	Eurocom	595	587	600	+ 0 84
160	Eurodisneyland	141 50	141	138	- 2 47
910	Europe 1	1011	1011	992	- 1 88
42	Eurotunnel	40 30	40 25	39 80	- 1 24
1459	Exor	1439	1450	1442	+ 0 21
118	Finextel	123 80	120 10	124	+ 0 16
370	Fives Lille	384	381	386	+ 0 52
2900	Fromager. Bel	3090	3100	3100	+ 0 32
1770	Gal.Lafayette	1870	1870	1850	- 1 07
1900	G.A.N.	1915	1901	1900	- 0 78
560	Gascogne (B)	550	541	535	- 2 73
1420	Gaz et Eaux	1434	1430	1444	+ 0 70
605	Geophysique	655	655	651	- 0 61
495	Gerland Ly.	670	665	665	- 0 75
760	Groupe André SA	764	775	768	+ 0 52
525	Groupe Cité	507	502	504	- 0 59
370	GTM-Entrep.	380	375 20	372	- 2 11
1640	Guyenne-Gas.	1661	1652	1640	- 1 26
170	Hachette	143	143	141	- 1 40
475	Havas	486	480	480 60	- 1 11
345	Idia	336	335	325 20	- 3 21
320	Imétal	327 20	328	324 80	- 0 73
147	Immob. Phénix	133 30	132 20	134 50	+ 0 90
88	Ingénico	88	87 50	87	- 1 14
5920	Inst. Mérieux	6380	6370	6370	- 0 16
450	Interbail	450	450	446	- 0 89
800	Intertechnique	805	805	801	- 0 62
935	J. Lefebvre	925	886	912	- 1 41
630	Klépierre	585	580	576	- 1 54
715	Labinal	732	735	732	....
345	Lafarge	367	365	367 20	+ 0 05
310	Lebon	319	320	325	+ 1 88
4100	Legrand	4355	4340	4325	- 0 69
2270	Legrand (DP)	2637	2530	2569	+ 1 26
430	Legris Industries	422	418	417	- 1 18

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Locindus	711	710	730	+ 2 67
4410	L.V.M.H.	4365	4400	4393	+ 0 64
480	Lyon.Eaux/Dumez	486 90	496	500	+ 0 62
121	Majorette Ly.	122	121 80	121 80	- 0 16
330	Mar. Wendel	319	320	313 20	- 1 82
161	Matra	165	167	166	+ 0 61
510	Merlin-Gérin	537	531	538	+ 0 19
89	Metaleurop	85 10	84 60	83 60	- 1 76
49	Métrologie In.	52	51	50 50	- 2 88
158	Michelin	163 10	163 10	166 10	+ 1 84
156	Mis. Salvig (Ma)	158 10	....	....	....
80	MMB	74	72 10	72 10	- 2 57
177	Moulinex	176 10	175 20	176 60	+ 0 28
1140	Navig. Mixte	1160	1160	1140	- 1 72
109	Nord-Est	110 50	110	110 50	....
270	Nordon (Ny)	271	271	270	- 0 37
530	Nouv Galeries	575	570	570	- 0 87
164	Olipar	175	170	168	- 4 00
780	Oréal	786	805	815	+ 3 69
380	Paribas	378	377 10	378 80	+ 0 21
198	Pechiney Int.	197	198 50	195 70	- 0 66
330	Pechiney (CIP)	353 50	350 10	350 50	- 0 85
1470	Pernod Ricard	1570	1581	1589	+ 1 21
715	Peugeot	710	715	714	+ 0 56
280	Pinault	304 50	300	297 10	- 2 43
665	Plastic-Omn.	674	674	671	- 0 45
520	Poliet	550	542	543	- 1 27
690	Primagaz	720	710	710	- 1 39
845	Printemps	755	760	747	- 1 06
3440	Promodès	3431	3426	3400	- 0 90
545	Radiotechn.	592	592	610	+ 3 04
5490	Redoute (La)	5630	5550	5480	- 2 66
186	Rémy Cointreau	178 50	177 50	176 60	- 1 12
590	R. Poulenc CIP	605	602	604	- 0 17
355	Robur Financ.	376	....	....	....
72	Rochefort(La)	70 50	69	68 20	- 3 26
2220	Roussel Uclaf	2150	2140	2200	+ 2 33
3150	R. Impé.Ly *	3150	3180	3140	- 0 32
182	Sade (Ny)	184	183	183	- 0 54
1780	Sagem	1635	1601	1630	- 0 31
515	Saint Gobain	531	538	543	+ 2 26
1280	Saint Louis	1240	1240	1247	+ 0 56
1800	Salomon Ly.	1400	1390	1385	- 1 07
340	Salvepar (Ny)	355	355	355	....
1500	S.A.T.	1521	1515	1540	+ 1 25
230	Saut. Chât.	236	234 50	232 10	- 1 23
1100	Saupiquet (Ny)	1130	1120	1101	- 2 57
690	Schneider	682	681	676	- 0 88
18 50	SCOA	18 30	18 10	17 90	- 2 19
440	Scor s.a.	450	441	441	- 2 00
2070	S.E.B.	2150	2120	2150	....
450	Sefimeg	447	442 70	443 60	- 0 76
113	Sélectibanque	116 30	116 30	116 30	....
225	Sextant A.	225	226	223	- 0 89
810	S.F.I.M.	836	860	836	....
235	S.G.E.	238	237	236	- 0 84
460	Simco	449	441	446	- 0 67
785	Sk. Rossignol	768	760	760	- 1 04
470	Sligos	471	469	470	- 0 21

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Société Géné.	503	502	504	+ 0 20
65	Sodexco(B)	69	67	67	- 2 90
147	Sodero(Ny)	150	148	148	- 1 33
1010	Sodexho	1073	1070	1061	- 1 12
83	Sogenal(Ny)	80	80	78	- 2 50
380	Sogerap	411 50	411 50	411 20	- 0 07
1320	Sommer-Allib.	1400	1370	1390	- 0 71
400	SOPHIA	420	420	420	....
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	821	815	801	- 2 44
310	SPEP	330 50	344	326	- 1 36
335	Spie-Batignol.	355 90	351 70	348 50	- 2 08
755	Strafor Facom	770	763	755	- 1 95
320	Suez	324	324 10	323 50	- 0 15
1180	Synthélabo	1263	1260	1262	- 0 08
152	Thomson CSF	163	161 50	158	+ 3 27
220	Total	240	244	240 80	+ 0 33
158	– (certif)	161 60	162	159 50	- 1 24
225	Truffaut Fin.	210	212	210 90	+ 0 43
520	U.A.P.	531	520	527	- 0 75
310	U F B Locab.	281	279 50	272 10	- 3 17
735	U I C	731	730	726	- 0 68
460	U I F	467 20	466	470	+ 0 60
720	U I S	721	721	721	....
520	Unibail	540	536	541	+ 0 19
700	Valéo	725	726	728	+ 0 41
265	Vallourec	257	260	258	+ 0 39
320	Via Banque	308 10	313	310	+ 0 62
340	Worms et Cie	359	361	348 10	- 3 04
1290	Zodiac	1302	1320	1315	+ 1 00
1080	Elf Gabon	1119	1100	1073	- 4 11
108	Amax	95	93	93 30	- 1 79
141	Amer. Barrick	128 10	131 60	131 60	+ 2 73
125	Amer. Express	121 10	123	122 70	+ 1 32
230	A.T.T.	228	227	226 80	- 0 53
190	Anglo Amer.C.	179	177 70	178 10	- 0 50
335	Amgold	320	318	318	- 0 63
260	Banco Santander	240	....	....	....
815	B.A.S.F.	835	838	825	- 1 20
1000	Bayer	990	989	984	- 0 61
44	Blenheim Plc	44 40	44 35	44 10	- 0 68
37	Buffelsfont.	37 10	36 90	37	- 0 27
140	Chase Manh.	117	119 50	118	+ 0 85
2580	Daimler Benz	2600	....	....	....
143	De Beers	135 50	137	135 50	....
2420	Deutsche Bank	2408	2405	2405	- 0 12
1200	Dresdner Bank	1200	....	....	....
61	Driefontein	58 70	58 60	59	+ 0 51
265	Du Pont-Nem.	250 10	259	258 70	+ 3 44
230	Eastman Kodak	212 80	213 20	214	+ 0 66
15	East Rand	14 40	14 25	14 20	- 1 39
38	Echo Bay	34 40	33 35	33 30	- 3 20
250	Electrolux	241 80	....	....	....
121	Ericsson	115	112	115	....
310	Exxon Corp.	309 50	318	316	+ 2 10
225	Ford Motor	215 40	214	213 80	- 0 74
45	Freegold	43	43	43 30	+ 0 70
17	Gencor	16 70	17	16 50	- 1 20
445	Gén. Elect.	407 60	405 50	404 70	- 0 71

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	211 50	207 80	207 30	- 1 99
355	Gén. Belgique	341 10	322	322	- 5 60
85	Gd. Métropol.	85 50	86	85 70	+ 0 23
55	Guinness	53 80	53 40	53 95	+ 0 28
21	Hanson PLC	20 75	20 50	20 45	- 1 45
30	Harmony Gold	28 40	28 90	28 40	....
470	Hewlett Packard	434	427 10	431 90	- 0 48
33	Hitachi	32 10	32 25	32 70	+ 1 87
865	Hoechst	864	886	888	+ 2 78
72	Homestake	64	64 05	64	....
122	I.C.I.	124	126	122 30	- 1 37
485	I.B.M.	481	489	489 20	+ 1 78
375	I.T.T.	352	349	345 90	- 1 73
171	Ito Yokado	158 80	156 80	157 20	- 1 01
55	Matsushita	53 80	52 90	52 25	- 2 88
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	230	229 20	228 90	- 0 48
835	Merck	801	812	812	+ 1 37
505	Minnesota M.	472 50	479 40	479 40	+ 1 46
44	Mitsubishi	41 60	41	42 50	+ 2 16
340	Mobil corp.	340	344 80	344 80	+ 1 41
330	Morgan J.P.	300 70	291	295	- 1 90
35250	Nestlé	34800	35000	34800	....
128	Norsk Hydro	132	131 20	130	- 1 52
101	OFSI	96	97 40	100	+ 4 17
1710	Pétrofina	1712	1710	1712	....
435	Philip Morris	419 20	419 30	418 30	- 0 21
110	Philips	110	109 20	108 50	- 1 36
54	Placer Dome	50 50	50 50	50 50	....
565	Procter Gamble	540	538	538	- 0 37
192	Quilmès	216	212	215	- 0 46
25	Randfontein	22 70	22 25	22 50	- 0 88
325	Rhone Poul. Rorer	311	304	304 20	- 2 19
430	Royal Dutch	437 60	441 10	437 70	+ 0 02
54	R T Z	53 50	53 45	55	+ 2 80
1 63	Saat.& Saatchi	1 41	1 41	1 42	+ 0 71
34	St Helena	32 60	32 90	32 50	- 0 31
325	Schlumberger	310 50	313 20	312 10	+ 0 52
43	Shell transp.	45 70	44 70	44 60	- 2 41
2230	Siemens	2275	2275	2263	- 0 53
430	Siemens Nixdorf	425	420	420	- 1 18
171	Sony	167 50	166 20	168 50	+ 0 60
74	Sumitomo Bank	49 95	49 50	49 05	- 1 80
161	T.D.K.	156	156	155 30	- 0 45
62	Telefonica	57 80	57 60	57	- 1 38
24	Toshiba	23 80	23 50	23 35	- 1 89
565	Unilever	543	544	541	- 0 37
305	Unit.Techn.	285 70	288 40	289 10	+ 1 19
315	Vaal Reefs	289 10	293	294	+ 1 69
1200	Volkswagen	1218	1225	1225	+ 0 57
385	Volvo	390	381 10	381	- 2 31
155	West. Deep.	152	151 50	151	- 0 66
440	Xerox Corp.	392 50	394 30	394 30	+ 0 46
117	Yamanouchi	106 70	100	101 70	- 4 69
2 08	Zambia Cop.	3 90	3 79	3 78	- 3 08

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	99 90	7 28
10,80% 79/94	101 30	6 43
Emp.Etat 13,4%83	105 75	4 02
Emp.Etat 12,2% 84	100 85	6 13
10,26% mars 86	103 65	0 78
OAT 10% 5/2000	107 50	8 68
OAT 9,9% 12/1997	104 40	3 19
OAT 9,8% 1/1996	102 65	1 87
PTT 11,2% 85	105 20	3 74
CFF 10,30% 88	103 20	2 02
CFF 10,25% nov 90	106 21	0 70
CNA 10 % 1979	100 10	1 23
CNB Bques 5000F	98 50	2 43
CNB Paribas 5000F	98	2 43
CNB Suez 5000F	97 80	2 43
CNE 11,5% 85	100 80	8 79
CNI 1/82 5000F	98 55	2 43
CNT 9 % 86	100 45	0 04
CRH 10,90% déc 85	106 30	2 70
CHARB FCE 3% 100	..	....
CNCA	1000	.
Cerus	..	....
Alcatel 6 % janv 89	587	....
Ly Eaux cv 6,5%	752	....
Thoms cv 9,2% 86	861	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	950	950
Applications Hydr.	1520	..
Arbel	513	515
Bains C Monaco	1065	1065
B Hypoth Europ.	367 50	..
B.N.P. Intercont.	357	340
Beghin-Say (C I)	488	475
Bénédictine	2800	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2450	....
B T P	65 90	65 10
Cambodge	900	...
Carbone Lorraine	510	498
Case Poclain	8 10	8 05
C E G F (Frigor.)	760	750
Centenaire Blanzy	390	390
Cerabati	68	....
Champex (Ny)	90	....
CIC (CI)	205	203

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2389	2252
Cogifi	333	340
Comiphos	554	....
Cie Industrielle	6610	6550
Cpt Lyon Alemand	361	370
Concorde	830	796
Constr.Mét.Prov.	24	24
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	356	....
Darblay	700	....
Degremont	1999	2000
Delmas Vieljeux	2950	2890
Didot Bottin	627	628
Docks Fr. R. Picarde	1200	1210
Eaux Bassin Vichy	2610	2615
Eaux Vittel	953	....
Ecia	312 10	311
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1880	1863
Finalens	319	304 50
F.I.P.P.	83	83
F.N.A.C.	1810	1816
Foncière (Cie)	520	520
Fonc.Lyonnaise	705	695
Foncina	357 10	....
Fougerolle	901	945
France I.A.R.D.	750	749
France SA (La)	1992	2000
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	600	590
Gensfim	326	326
Gévelot	401	....
G.F.C.	345	344
Groupe Victoire	1330	1310
G.T.I (Transport)	198	197
Immobail	360	343 10
Immobanque	670	668
Im.Marseillaise	5350	5300
Immofice	455	433
Invest.(Sté Cie.)	3300	....
Lambert Frères	294	287 20
Lille Bonnières	1060	1061
Locafinancière	475	....
Louis Vuitton	739	705
Louvre	2760	2730
Luce	1105	1099
Machines Bull	34 10	34 10
Mag.Uniprix	186	183
Magnant	750	750
Métal Déployé	452 10	455
Mors	93 10	92 15
Navigation (Nle)	205	....
Optorg	335	334 90
Oréal (Cl)	413	410
Origny-Desvroise	680	655
Palais Nouveauté	1365	1355
Paluel Marmont	640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Padinance	165	....
Paris France	225 20	220
Paris Orléans	219 50	214
Parthena Invest.	290	....
Pathé Cinéma	650	....
Piper Heidsieck	1400	....
Porcher	479	480
Promodès (Ci)	1762	....
Publicis	770	752
Rochefortaise	108 30	....
Rosario	157	169
Rougier	256	....
S.A.C.E.R.	452	....
S.A.F.A.A.	195 70	....
S.A.F.I.C Alcan	205 10	206
Saga	340	340
Saint Dominique (F.)	112 10	112 10
Salins du Midi	618	611
Savoisienne M.	183	....
S.C.A.C.	700	....
Secelle	405	405
S.Eaud.Part. (M)	134	134
Silic	575	575
Simnin	163	162 40
S.I.P.H.	226	226
S.M.C.I.	115	115
Sofal	555	555
Soffo	389	....
Sofical	1180	1180
Sofitam (ex Sataxi)	75	74
Sofragi	2406	2407
Soudure Autogène	919	915
Sovabail	465	....
Stemi	486	486 10
Taittinger	3050	3000
Testut-Aequitas	361	....
Tour Eiffel	237	235
Ufiner	1150	1110
Vicat	420 10	425
Vinprix	1510	1510
Virax	130	....
Maroc Sté Brasseries	246 50	247 20

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	690	....
Akzo Nv Sico	410	....
Alcan Aluminium	102 20	103 20
American Brands	251	....
Arbed	653	....
Asturienne Mines	103 90	99
Banco Popular Espa.	583	558
B.Reglements Int.	18990	19000
Can.Pacifique	75 20	76 20
Chrysler Corp.	90	....
C.I.R.	8 20	8 10
Commerzbank	870	871
Dow Chemical	315	326 50
Fiat	21	20 50
GBL (Brux Lamb.)	514	491
Gevaert	1176	....
Glaxo Holdings Ltd	73 90	75 70
Goodyear Tire	367 20	363 40
Grace and Co (WR)	210	....
Honeywell Inc.	390	....
Johannesburg	82 60	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21 30	20 90
Midland Bank	33	34
Noranda Mines	76 20	76 20
Olivetti priv.	9 95	....
Pfizer Inc.	379	383 40
Ricoh	17 85	17 85
Robeco	284 60	282 60
Rodamco NV	149 10	151
Rolinco	274 10	274
Saipem	5 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	96	92 60
Tenneco Inc.	202	....
Thorn Electrical	76	....
Toray Ind.	21 50	21 65
West Rand Cons.	7 80	7 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	96	96 10
C G H Cogenhor	10	....
Coparex	620	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	316	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soutras Ind.	20	....
Gachot S.A.	60 20	....
Guy Degrenne	446	446
Lecteurs du Monde	199	....
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	....
Romento N.V.	213 10	213 50
St-Gobain-Emballage	1703	....
S.E.P.R.	800	800
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	319 80	....
Waterman	787	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 599	5 539	5 850	5 850
Ecu	6 921	6 923	....	....
Allemagne (100 dm)	338 690	....	....	....
Belgique (100 F)	16 462	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 770	....	310	310
Italie (1000 lires)	4 488	4 489	4 750	4 750
Danemark (100 krd)	87 250	....	....	....
Gde Bretagne (1 L)	9 631	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 915	2 906	3 300	3 300
Suisse (100 f)	370 730	370 920	382	382
Suède (100 krs)	93 320	93 230	97	97
Norvège (100 k)	86 150	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 123	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 333	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 941	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 688	4 653	4 950	4 950
Japon (100 yens)	4 162	4 142	4 280	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/4
Or fin (kilo en barre)	60100	60200
Or fin (en lingot)	61450	61000
Napoléon (20f)	348	346
Pièce Fr (10 f)	444	....
Pièce Suisse (20 f)	345	345
Pièce Latine (20 f)	349	346
Souverain	437	440
Pièce 20 dollars	2080	2060
Pièce 10 dollars	1005	1020
Pièce 5 dollars	690	....
Pièce 50 pesos	2285	2260
Pièce 10 florins	353	357

SICAV (sélection) 8/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	203 22	197 78
Agepargne	819 97	784 66
Amén-gan	7489 82	7201 75
Ampia	262439 84	262439 84♦
Amplitude	649 79	630 86
Arbitrages Court.T.	7106 31	7106 31
Assocc.	1078 74	1078 74
Atout Futur	413 85	403 76
Auracic	1145 22	1111 86
Avenir Alizes	1730 96	1697 04
Axa Capital	168 86	161 59
Axa Court Terme	7814 12	7814 12
Axa Croissance	955 99	914 82
Axa Europe	130 70	125 07
Axa Investiments	114 32	109 40
Axa NPI	130 96	125 32
Axa Oblig. France	150 93	144 43
Axa Première	117 72	117 37
Axa Sélection	149 50	143 06
Axa Valeurs PER	127 74	122 24
Cadence 1	1055 14	1034 45
Cadence 2	1044 17	1023 70
Cadence 3	1036 95	1016 62
Capimonetaire	6211 11	6204 91
Capioblig	6327 18	6203 12
Capitacic	1292 78	1273 67
Cosmis	1302 85	1271 07
Comptavalor	3459 52	3454 34
Convertimmo	355 79	348 81
Credicar	470 38	456 88
Credit Mutuel Capital	1262 18	1237 43
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	661 75	661 75
Cred.Mut.Ep.long.T.	198 87	193 55
Créd.Mut.Ep.Monde	1218 49	1185 88
Dieze	1324 74	1292 43
Drouot France	883 19	845 18
Drouot Sécurité	244 85	234 31
Ecocic	1078 04	1046 64
Ecupar	134 58	128 77
Ecureuil Capitalisation	2538 49	2513 36
Ecureuil Géovaleurs	2300 35	2233 35
Ecureuil Invest.	449 65	436 55
Ecureuil Monepremière	66025 65	66025 65
Ecureuil Monétaire	38863 07	38863 07
Ecureuil Trésorerie	2398 20	2398 20
Ecureuil Trimestr.	2019 51	1999 51
Elcash	2 751173	2 751173♦
Energia	259 50	247 73
Epargic	3545 74	3545 74
Eparcourt-Sicav	4580 83	4569 41
Epargne Associat.	24924 21	24640 42
Epargne Capital	10575 82	10471 11
Epargne Croissance	1728 66	1683 37
Epargne Industrie	98 58	95 94
Epargne J.	68575 38	68575 38
Epargne Obligat.	190 89	185 78
Epargne Première	14237 70	14131 71
Epargne Quatre	1091 72	1062 50
Epargne-Unie	1317 30	1286 17
Epargne Valeurs	431 03	419 49
Eufi Cash capi.	8260 65	8260 65♦
Eulinvest capi.	657 12	647 69♦
Eurocic Leaders	1101 86	1069 77
Eurodyn	1207 56	1178 11
Euro Gan	6276 34	6034 94
Europe Nouvelle	550 03	525 09
Fonsicav	14189 76	14189 76
France-gan	10224 04	9830 81
France Garantie	255 36	254 85
France Index Sicav	114 31	110 96
France Obligations	491 58	486 69

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	481 17	467 16
Francic Pierre	108 52	105 36
Francic-Régions	1251 49	1215 04
Fructi-Associations	34 81	34 81
Fructi-Capi	41 12	40 51
Fructidor	237 07	233 57
Fructifrance act c&d	932 64	909 89
Gestilion	14590 66	14518 07
Gest.Associations	171 27	167 50
Horizon	1235 20	1199 22
HLM Monétaire	13716 23	13716 23
Indosf.Fse.Court.T.	1447 88	1447 88
Interspar	107916 41	104773 21
Interoblig	13747 39	13477 83
Intersélection Fse	539 87	529 28
Japacic	149 28	144 93
Jeunepargne	283 66	279 47♦
Latitude	2223 10	2219 77
Leumi C.T.	12378 99	12378 99♦
Leumi L.T.	6758 09	6559 31♦
Lion Association	11141 31	11141 31
Lion Institution	29169 31	29086 59
Lionplus	964 31	945 40
Lion Trésor	2082 25	2061 63
Lion 20 000	25896 71	25896 71
Livret Bourse Inv.	583 33	566 34
Livret Portefeuil.	724 55	703 45
Méditerranée	186	177 99
Mensuel CIC	10035 53	9935 17
Moneden	86966 70	86966 70
Mone.J.	71611 10	71611 10♦
Monévalor	80809 68	80809 68
Mutualité dépôts	13265 87	13239 39
Mutuelle Unie Sel.	138 82	132 84
Natio Court Terme	279862 00	279862
Natio-Epargne	17436 75	17284 11
Natio-Ep. Ret.	129 30	125 84
Natio Eparg.Trésor	7684 02	7668 68
Natio-Immo.	1144 04	1113 42
Natio-Inter	1396 01	1358 65
Natio-Monétaire	24974 29	24974 29
Natio-Patrimoine	1356 42	1320 12
Natio-Placements	63354 84	63354 84
Natio-Revenus	1032 87	1022 45
Natio Sécurité	11904 42	11904 42
Natio-Valeurs	880 66	867 08
Nippon-Gan	4727 26	4545 43
Nord Sud Dévelop.	1558 15	1555 04
Obli-Associations	151 80	150 30
Oblicic-Mondial	2602 74	2564 28
Oblicic-Régions	1080 69	1064 72
Oblifutur	2789 95	2731 66
Oblig. tres cat.	174 52	171 94
Obliléon	1338 17	1324 92
Oblisécurité Sicav	12709 25	12709 25
Oraction	977 02	953 19
Orvalor	6731 03	6599 05
Paribas Capitalisation	1488 70	1457 68
Paribas Opportunités	129 71	124 42
Paribas Patrimoine	562 53	558 78
Patrimoine Retraite	219 80	215 49
Pervalor	619 04	606 90
Placement A.	1499 95	1470 54
Placement J.	7128 36	7114 12
Placement M.	65963 60	65831 94
Placement Nord	1007 25	987 50
Plénitude	134 23	130 64
Poste Croissance	21472 81	21451 36
Poste Gestion	64791 24	64791 24
Première Oblig.	11306 70	11294 41
Prévoy. Ecureuil	117 88	116 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29043 65	29043 65
Proficics	999 22	974 85
Quartz	133 44	130 19
Réalvalor	799 37	783 70
Rentacic	161 37	158 99
Revenus Trimestr.	5329 39	5278 82
Revenu-Vert	1143 81	1126 91
St Honoré Bio-Alim.	1004 51	958 96
St Honoré Bons du Tr.	11072 18	11017 09
St Honoré Global	226 04	215 78
St Honoré Invest.	777 26	742 01
St Honoré Pacifique	563 10	537 57
St Honoré PME	540 01	515 52
St Honoré Réal	14753 91	14695 13
Sécuricic	1719 68	1719 68
Sécuri-Gan	12629 55	12381 91
Sécuritaux	1372 82	1372 82
Sicasden	714 14	703 58
Sicav Associations	1820 10	1820 10
SFI-CNP Assur.	667 87	648 22
S.G. Fr. opportunités	1204 45	1180 83
Sicav 5.000	441 11	429 30
S.I. Est	1385 06	1325 42
Silvafrance	717 16	697 97
Silvam	392 35	381 85
Silvarente	221 28	216 94
Silvinter	424 19	412 84
S.N.I.	1179 63	1145 27
Sogefrance	1117 36	1095 45
Sogépargne	312 02	305 90
Sogevar	1066 10	1045 20
Soginter	1280 84	1256 73
Soleil Investissements	601 14	578 02
Solstice	2178 19	2172 76
State Street Act. Eur.	10031 02	9891 81♦
State Street Act. Frce.	11182 40	10858 70♦
State Street Emer. Mts	13314 44	12674 33♦
Stratégie Actions	809 33	778 20
Stratégie Rendement	1385 14	1341 54
Technocic	1094 33	1062 46
Techno-Gan	5860 54	5635 13
Thesora	654 12	647 64
Trésor Plus	1264 93	1252 41
Trésor Trimestriel	1024 30	1014 16
Trésoricic	127816 15	127816 15
Trilion	5140 42	5074 45
UAP Investissement	434 57	418 86
UAP Actions France	604 37	582 63
UAP Act. Select.	626 33	602 73
UAP Audificand	547 21	527 43
UAP Altaïr	157 36	190 23
UAP Alto Sicav	153 09	147 56
UAP Moyen Terme	137 23	132 27
UAP Première Cat.	10566 46	10184 54
Uni-Associations	121 61	121 61♦
Uni-Foncier	1281 76	1250 60
Unifrance	596 16	581 62
Uni-Garantie	1272 37	1247 40
Uni Régions	1436 10	1401 07
Univar	233 39	233 39♦
Univers Actions	1246 33	1215 93
Univers Obligations	1816 75	1772 44
Valorg	2024 95	2022 93
Valrel	52519 29	52493 04

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

CUBISMES TCHÈQUES, 1910-1925. Galerie du CCI. Jusqu'au 17 mai.

LE GESTE ET LE REGARD, MILLE ET UNE COLONNES. Atelier des enfants. Jusqu'au 13 avril.

LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande Galerie. Jusqu'au 4 mai.

WOLFGANG LAIB. Musée d'art moderne. Jusqu'au 13 avril.

MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANS-MANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.

MOSCOU S'AFFICHE. Galerie des brèves CCI. Jusqu'au 20 avril.

REGARD MULTIPLE. Acquisitions de la Société des amis du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.

GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande Galerie. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 mai.

CLAUDE RUTAULT. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 avril.

JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.

LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - Espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (190*-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Du 10 avril au 22 juin.

SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Table ronde avec R. Sorin, M. Thivolet, M. Cerrus et J. Bollery, sam. 11 avril à 15 h.

LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon Sima). Jusqu'au 21 juin.

PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.

SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Général-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 h à 18 h), par minitel 3615 Lautrec et Fnac. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1 juin.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

APPAREIL PHOTO. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (cité pass.). Jusqu'au 10 mai.

ART, PHOTO, IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

ECRANS HONGROIS, FILMS ET VIDÉOS EN HONGRIE DEPUIS 1965. Gabor Body, Forgacs, Bachman. Galerie nationale du Jeu de paume. Entrée : 30 F. Du 14 avril au 24 mai.

ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galerie nationale du Jeu de paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

ARTHUR PELECHIAN, FILMS. Galerie nationale du Jeu de paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 avril.

MUSÉES

300 MINI-ALMANACHS REFLETS DE LA SOCIÉTÉ. De la mode et du graphisme de 1880 à 1960. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.

AUTOPORTRAIT DE LEE FRIEDLANDER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 9 avril au 1er juin.

MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.

YVES BRAYER ET PARIS. Donation de Mme Yves Brayer. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.

CENDRIERS D'AUJOURD'HUI. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. 1er et 8 mai de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.

LES DESCHAMPS, COLLECTION DE PRINTEMPS. Exposition spectacle. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. à 18 h 30 les jours de représentation (avant et après le spectacle). Entrée : 170 F (spectacle plus exposition). Jusqu'au 14 juin.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Du 14 avril au 19 juillet.

LOUIS FAURER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Du 9 avril au 1er juin.

PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

LA FRANCE EN GUERRE D'ALGÉRIE. Novembre 1954- juillet 1962. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Fermé le 19 avril et le 1er mai. Ouvert le 8 mai de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

GEORGES FRANJU, CINÉASTE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de courts métrages. Jusqu'au 29 avril.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, Jardin des plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL. Et présentation de la Donation Yankel. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 4 mai.

IMAGES A LA CARTE. Les cartes postales, comme une mémoire populaire. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 9 avril au 1er juin.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18h30 mer. 8 avril. Jusqu'au 31 mai.

MAGIE DES VOLCANS. Palais de la découverte, salle 13, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 mai.

LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.

MODIGLIANI ET LES ATELIERS DE MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 avril.

RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mai.

PORTRAIT D'ÉCOLE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 17 h 15. Entrée : 17 F. Jusqu'au 29 avril.

PORTRAITS DE COUR. Conservatoire national des arts et métiers, bibliothèque, 292, rue Saint-Martin (40-27-23-67). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintre, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.

SCULPTURE DÉCORATIVE DES ANNÉES 20. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre (15-30 juin, 10-30 septembre). Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 avril.

LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

FRANCESCO SMALTO. La passion d'un métier, 30 ans de mode masculine. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.

SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

VOYAGE AUX ÎLES. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Du 9 avril au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

7 PEINTRES CONTEMPORAINS DU CHILI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

ALICE GIACOMETTI. PARACELSO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

GHADA AMER, THOMAS HIRSCHHORN. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

LES ANCÊTRES DES VIKINGS. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-60). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.

ALBERT AYME. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

BRODERIE D'ALGER, FLORILÈGE DE SOIE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.. Jusqu'au 28 juin.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS 1 1992. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.

DÉRIVES, PHOTOGRAPHIES DE ROGER BERNARD. Société française de photographie, . 17, rue Ramponeau (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Du 14 avril au 18 mai.

MLADEN DJUROVIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

EX-VOTO, RETABLES ET MIRACLES MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

RENÉ FEURER. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 mai.

GABBEH, IMAGE TISSÉE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

RUPPRECHT GEIGER. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 mai.

EMMET GOWIN. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.

PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.

HAUTE TENSION, MASSIMILIANO FUKSAS. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

ROLF ISELI. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 10 avril au 4 octobre.

LE PRIMITIF NOBLE. Triennale du textile d'art finlandais. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). Mar. et jeu. de 15 h à 20 h, mer., ven. de 15 h à 19 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.

LA REVANCHE DES RÉGIONS. Kein Schöner Land. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 22 mai.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

MAURICE LE SCOUZEC. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.

SHELLEY, LE CORPS RETROUVÉ. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 9 avril au 24 avril.

VISIONS D'EUROPE. De la tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

40 ANNÉES D'ÉDITION. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 12 avril.

ALBINET. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 14 avril.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

ARMAN. Archéologie du futur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 9 mai.

ASSE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 21 avril.

EDWARD BARAN. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 18 avril.

PIERRE-ALBERT BIROT. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 24 mai.

RÉMI BLANCHARD. Galerie Thierry Salvador, 8, avenue Delcassé (45-62-36-59). Du 14 avril au 29 mai.

PHILIPPE BONNET. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 18 avril.

MARIE-CLAUDE BUGEAUD, JEAN-LOUP CORNILLEAU, CORINE FERTÉ, MARTINE. Mougin, Peintures et œuvres sur papier. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Du 9 avril au 23 mai.

GIANNI BURATTONI. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 avril.

CARLOS CABEZA. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 avril.

AGUSTIN CARDENAS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 25 avril.

ANNIE CARDIN, FRANÇOIS CLOUTIER. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 10 mai.

BRUNO CECCOBELLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 mai.

SARA CHAILLET. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Du 14 avril au 9 mai.

CHARBONNEAU. Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (43-25-89-58). Du 10 avril au 23 mai.

ROBIN COLLYER. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 16 mai.

COSTIS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 mai.

PIERRE COURTIN. Galerie Eric Galfard, 2, rue de Messine (45-62-45-60). Jusqu'au 25 avril.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 mai.

ERIC DE TARRAGON. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 18 avril.

ROSITA DEWEZ-SANCHO. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (43-26-47-68). Jusqu'au 30 avril.

JEAN DEYROLLE. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 18 avril.

THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 6 mai.

LYDIA DONA. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 30 avril.

BEN DOV. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 9 mai.

STÉPHANE DUMAS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 16 mai.

PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Du 14 avril au 30 mai.

ERRO. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 7 mai.

ETIENNE-MARTIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 mai.

FLOC'H. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 9 mai.

JACQUES FOURNEL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 30 avril.

CHRISTIAN GALZIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Du 9 avril au 16 mai.

YAIR GARBUZ. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 mai.

GENERAL IDEA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 25 avril.

GÉRARD PASCUAL, PAUL LASTER. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 30 avril.

RALPH GIBSON. Galerie Antoine Candau, 3, passage Saint-Sébastien (43-38-75-51). Jusqu'au 18 avril.

GILLET. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 30 avril.

LEON GISCHIA, ACHILLE PERILLI, MIROSLAV SUTEJ. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 9 mai.

JEAN-MARIE GRANIER. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 16 mai.

EZIO GRIBAUDO. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 30 avril.

PETER HALLEY. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.

LES HÉROS DE LA PEINTURE AMÉRICAINE, ANDRÉ MASSON DESSINS DE LA PÉRIODE AMÉRICAINE. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 9 mai.

HOMMAGE À ARTHUR CRAVAN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 mai.

HOMMAGE A GERMAINE RICHIER. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 18 avril.

ROLF ISELI. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 24 mai.

ELLSWORTH KELLY. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 18 avril.

KIM EN JOONG. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 30 avril.

YANNIS KOTTIS. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 9 avril au 16 mai.

FERNANDO LERIN. Galerie Carole Brimaud, 25, rue de Penthièvre (42-56-40-90). Du 9 avril au 16 mai.

JEAN MADELIN. Sculpins et télépins. La Petite Galerie, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 30 avril.

JEAN-GABRIEL MASSARDIER. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Du 9 avril au 16 mai.

TOMIO MIKI, SHINRO OHTAKE, SHINTARO TANAKA. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 16 mai.

MISE A FEU. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 17 mai.

FRANCE MITROFANOFF. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 18 avril.

KARL MöLLERS. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 27 mai.

JANINE MONGILLAT. Galerie l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 avril.

HENRY MOORE, INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

MORANDI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 2 mai.

MATT MULLICAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 16 mai.

CHUCK NANNEY. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 18 avril.

NOT QUIET. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 18 avril.

MERAPI OBERMAYER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 15 mai.

CLAES OLDENBURG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 avril.

ALFONSO OSSORIO (1916-1990). Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 11 avril.

NIKOLAI OVTCHINNIKOV. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-78-03-50). Jusqu'au 2 mai.

PAGAVA, SZENES, VIEIRA DA SILVA. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 18 avril.

MARC PAPILLON. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 18 avril.

STEVEN PARRINO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.

JOAN HERNANDEZ PIJUAN. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 11 avril.

DANIEL PONTOREAU. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 9 mai.

PORTRAITS ET AUTOPORTRAITS LETTRISTES DE MAURICE LEMAITRE. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 30 avril.

PROPOS DE CROIX. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 7 mai.

ARNULF RAINER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.

JUDITH REIGL. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 avril.

DEBORAH REMINGTON. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 20 avril.

JEAN REVOL. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 7 mai.

DONATA RIZZI, JIVKO. Galerie Daniel Pons, Jeanne Debord, 9, rue de l'Eperon (43-29-31-90). Jusqu'au 30 avril.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 mai.

MARIE SALLANTIN. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 29 avril.

VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mai.

PETER SCHMERSAL. Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 25 mai.

HARRY SHUNK, YVES KLEIN. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 mai.

CHRISTIAN SILVAIN. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Du 9 avril au 16 mai.

SIMA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.

ANTON SOLOMOUKHA. Galerie Thierry Salvador, 28, avenue Matignon (42-66-67-93). Du 9 avril au 30 mai.

CHRISTIAN SORG. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 16 mai.

BEAT STREULI. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 18 avril.

VERA SZEKELY. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 30 avril.

IVAN THEIMER. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.

OLIVIER THIEBAUT. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 5 mai.

VAN RYCKE. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 25 avril.

ZAO WOU-KI. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 avril.

GÉRARD ZLOTYKAMIEN. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 9 mai.

LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 16 mai.

PÉRIPHÉRIE

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Henk Visch. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Du 11 avril au 27 mai.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CORBEIL-ESSONNES. Susan Trangmar. Commanderie Saint-Jean, 24 rue Widmer (60-89-37-86). T.l.j. sf lun., mar. de 13 h à 19 h. Du 11 avril au 31 mai.

CRÉTEIL. Christine Jean. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Du 11 avril au 11 juin.

EVRY. Photographes de mode italiens à Evry. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 mai.

GENNEVILLIERS. Hella Böhm. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

IVRY-SUR-SEINE. Dominique Doulain, Marie-Christine Gayffier, Françoise Pétrovitch. Chapelle de l'hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République (46-57-56-54). T.l.j. en dehors des heures de culte. Jusqu'au 15 avril. Ivan Messac. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai. Sharon Kivland. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Du 9 avril au 9 juillet. Machines d'architecture. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-59-46-46). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 avril.

JUVISY-SUR-ORGE. Philippe de Luyck. Espace d'art contemporain Camille Lambert, 18, avenue Gounod (69-21-32-89). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 11 avril au 27 mai.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, Saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.

MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 AVRIL

« L'Opéra-Garnier, la bibliothèque et le musée », 13 h 30, dans le vestibule (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

« Du siège du journal *le Monde* à la place de Catalogne : l'architecture nouvelle du quartier Montparnasse », 14 heures, métro Falguière (P.-Y. Jaslet).

« Jardins et églises des Batignolles Epinettes », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Le village Reille des Franciscaines », 14 h 30, angle avenue d'Alésia et avenue de Reille (Paris, capitale historique).

« Trésors du Petit Palais aux dix-septième et dix-huitième siècles », 14 h 30, hall du Petit Palais (M.-G. Leblanc).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Mobilier du dix-huitième siècle au musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Bréda », 14 h 45, sortie Guimard, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Au Marais : le quartier de Saint-Nicolas-des-Champs et ses transformations rue Volta et rue des Vertus », 15 heures, façade de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

« Salons des dix-septième et dix-huitième siècles de l'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (D. Bouchard).

« Le musée Gustave Moreau avec la visite de son appartement », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld (M. Hager).

« Exposition « Clodion » au musée du Louvre », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

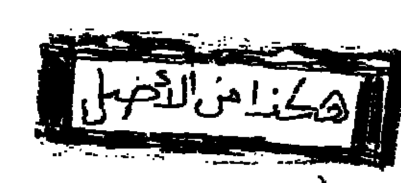
« Le vin, l'ivresse et les vendanges. Expressions populaires issues du Moyen Age ou des métiers de la vigne. Les mots du clergé concernant le sacrifice et ceux du peuple pour l'ivresse », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (I. Haufler).

CONFÉRENCES

Foyer UCJF, 22, rue de Naples, 15 heures : « Vie et œuvre de Toulouse-Lautrec » (Approche de l'art).

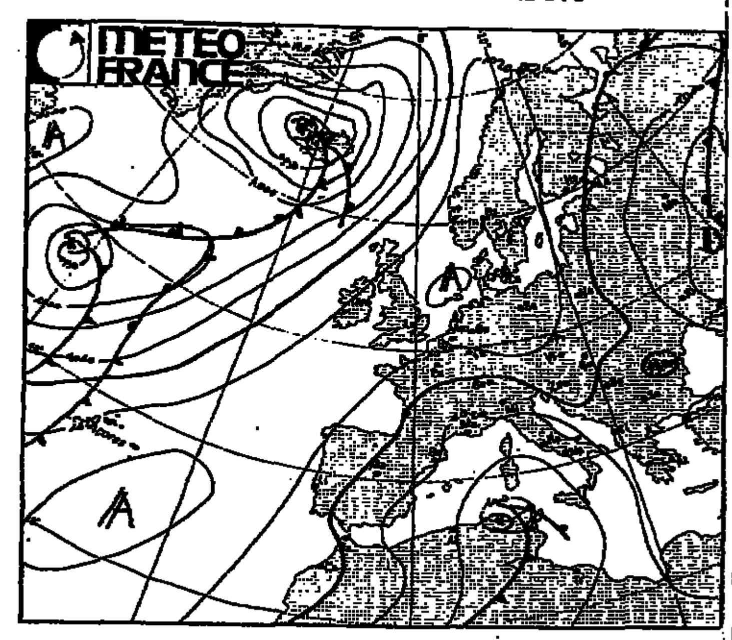
Hôtel Frantour, 163 *bis*, avenue de Clichy, 20 h 15 : « Voir de mieux en mieux... et sans lunettes », avec P. Morchain. Entrée libre.

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « L'écologie et ses prolongements insoupçonnés ». Entrée libre (Loge unie des Théosophes).

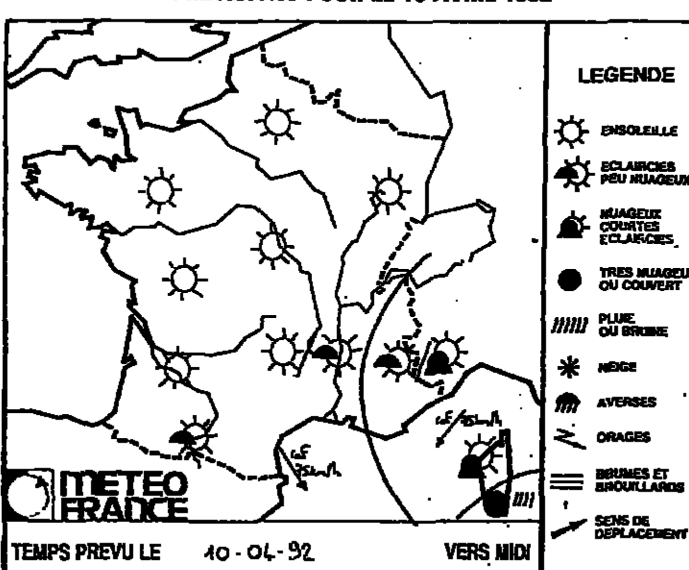


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 AVRIL A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL 1992



Vendredi : soleil généreux, sauf en Corse. – Sur la Corse, les nuages resteront menaçants, donnant par moments de la pluie, surtout sur le sud de l'île.

Sur le pourtour méditerranéen ainsi que sur les Pyrénées, nuages et soleil se partageront le ciel.

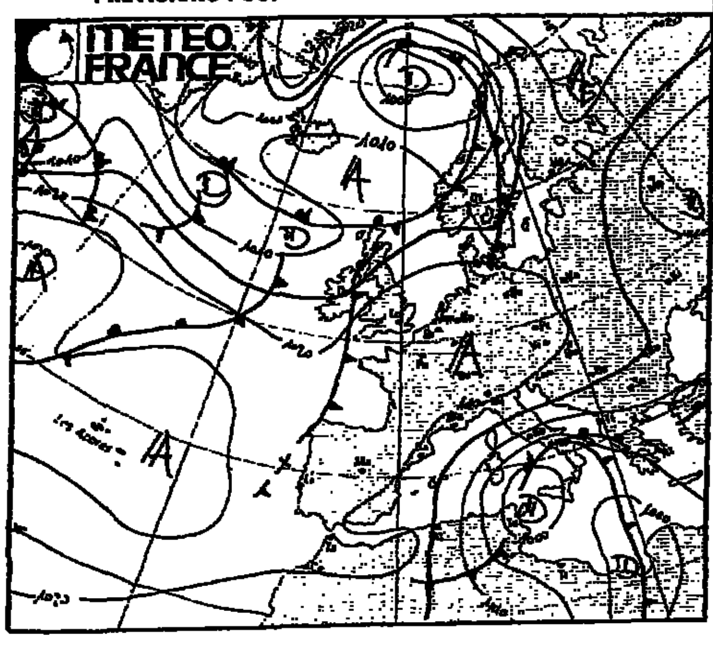
Partout ailleurs régnera un temps très ensoleillé. Attention toutefois aux quelques bancs de brouillard matinaux qui pourront se trouver au lever du jour.

Les températures ne varieront guère : les minimales seront généralement comprises le matin entre 2 et 5 degrés, mais pourront localement dans les endroits abrités du vent descendre jusqu'à 0 degré ; sur le littoral méditerranéen, elles ne descendront pas contre guère en dessous de 9 degrés.

Quant aux maximales, elles s'étageront entre 14 et 19 degrés du nord au sud.

Un fort vent de nord-est soufflera sur la Corse et la Côte d'Azur, ainsi que la tramontane dans le golfe du Lion ; ailleurs, le vent de nord ou nord-est soufflera modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL 1992 A 0 HEURE UTC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-04-1992

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-04-1992 à 18 heures UTC et le 9-04-1992 à 6 heures UTC

FRANCE			
AJACCIO	15	8	N
BIARRITZ	11	10	C
BORDEAUX	15	6	D
BOURGES	17	7	D
BREST	13	3	D
CAEN	14	4	B
CHERBOURG	14	7	–
CLERMONT-FER.	15	2	D
DIJON	16	4	D
GRENOBLE	15	5	–
LILLE	16	6	D
LIMOGES	14	6	D
LYON	16	6	D
MARSEILLE	15	7	D
NANCY	15	2	D
NANTES	15	6	D
NICE	12	10	D
PARIS-MONTS	17	7	D
PAU	11	7	C
PERPIGNAN	16	9	D
RENNES	15	3	D
ST-ETIENNE	15	3	D
STRASBOURG	17	4	D
TOULOUSE	13	0	D
TOURS	16	6	D
POINTE-A-PITRE	31	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	16	8	C
AMSTERDAM	16	1	D
ATHÈNES	20	11	D
BANGKOK	39	29	D
BARCELONE	13	7	A
BELGRADE	14	5	D
BERLIN	13	2	D
BRUXELLES	15	3	D
COPENHAGUE	13	1	D
DAKAR	23	17	N
DJERBA	22	15	C
GENÈVE	15	5	D
HONGKONG	20	18	C
ISTANBUL	16	12	O
JÉRUSALEM	24	10	C
LE CAIRE	25	19	C
LISBONNE	16	10	D
LONDRES	17	5	D
LOS ANGELES	20	14	D
LUXEMBOURG	14	4	D
MADRID	13	5	N
MARRAKECH	22	13	N
MEXICO	25	13	D
MILAN	15	9	C
MONTRÉAL	7	2	D
MOSCOU	6	1	C
NAIROBI	21	15	–
NEW-DELHI	33	–	D
NEW-YORK	17	10	D
OSLO	11	–3	D
PALMA-DE-MAJ.	11	7	C
PÉKIN	19	8	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	9	C
SINGAPOUR	33	23	C
STOCKHOLM	7	–4	D
SYDNEY	18	12	P
TOKYO	15	11	D
TUNIS	19	11	C
VARSOVIE	9	0	C
VENISE	16	9	D
VIENNE	10	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

D'un silence de Bernard Tapie

LA nouvelle a aussitôt couru les chaumières : Bernard Tapie, à l'issue de son premier conseil des ministres, a descendu les marches du perron de l'Elysée sans rien dire. La chose est avérée, recoupée, on a vu, entrevu plutôt le ministre de la ville esquisser un vague signe d'excuse, incontestablement, inexplicablement muet. Pourtant encombrées par la baisse de la TVA sur la voiture et l'instauration de la menace de délation comme méthode de gouvernement, les télévisions ont trouvé le temps de faire part de ce troublant silence.

Il aurait pu faire du Tapie. Dire «niveau ambiance, c'était coincé, mais le taulier a une bonne tronche». Rien. Que ce silence ait non seulement été remarqué, mais que ses causes aient été, même brièvement, disséquées au cours du journal, traduit bien l'inextricable perversité des rapports entre la *star* et les médias.

Que Tapie parle, c'est un événement. Qu'il se taise, tout autant. Tout ce qu'il touche, tout ce qui sort de lui, même un silence, est présumé médiatisable. En sera-t-il ainsi tout au long des onze mois que durera, sauf accident, son ministère ? Un jour, une heure de silence seront-ils aussitôt interprétés, commentés, controversés ? Et qui en sera responsable ? Les médias, qui demandent et redemandent du Tapie ? Ou le nouveau ministre, qui a paru intégrer cette dimension en promettant dès le lendemain de sa nomination de visiter *«sérieusement»* un point chaud par jour, comme s'il considérait comme sa mission première de fournir en images les écrans du soir ?

La «méthode Tapie» fonctionne déjà à Montfermeil, en Seine-Saint-Denis. La télé, la semaine dernière, en a rappelé les contours : organisation de stages video ou sportifs, visites de Platini et Papin, excursions des jeunes à l'OM. On discerne sur quel constat implicite se fonde cette méthode : l'image tendant à supplanter le réel, y compris dans la tête des jeunes qui se perçoivent parfois comme la télé les montre, une belle image de soi ne peut-elle être le premier pas vers un changement du réel ? Poudre aux yeux, a traduit pour sa part le délégué à la rénovation des banlieues Roland Castro, qui a instantanément démissionné. Avec lui, des milliers de travailleurs sociaux ressentent sans doute cette nomination comme une insulte à leurs efforts quotidiens. L'image par le réel ? Le réel par l'image ? Une chose est sûre : les problèmes des banlieues requerront davantage que le temps d'une émission – ou même d'un gouvernement.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 9 avril

TF 1

- 20.50 Série : Sniper.
- 22.20 Magazine : Le Droit de savoir. Médicaments : business et loi du silence.
- 23.35 Journal et Météo.

A 2

- 20.50 Magazine : Envoyé spécial. Qui a tué Martin Luther King ? ; Mikhaïl Gorbatchev, la solitude.
- 22.15 Cinéma : Frenzy. ■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1972).
- 0.10 Magazine : Merci et encore Bravo.
- 0.15 1, 2, 3 Théâtre.
- 1.20 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

- 20.45 Cinéma : La Femme infidèle. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1968).
- 22.25 Journal et Météo.
- 22.45 Sport : Voile (et à 0.40). Coupe de l'America : demi-finale.
- 22.50 Cinéma : Nada. ■ Film franco-italien de Claude Chabrol (1973).

CANAL PLUS

- 20.35 Cinéma : Back Roads. ■ Film américain de Martin Ritt (1980).
- 22.05 Flash d'informations.
- 22.10 Cinéma : Nikita. ■ Film français de Luc Besson (1990).
- 0.05 Sport : Golf.

LA 5

- 20.50 Cinéma : Les Aventuriers de l'Arche perdue. ■■ Film américain de Steven Spielberg.
- 22.50 Téléfilm : Jeux brûlants. *Un top model entre deux hommes.*
- 0.20 Documentaire : Les Grands Jours du siècle. 2. Octobre 1917, la révolution russe.
- 0.30 Journal de la nuit.

M 6

- 20.40 Cinéma : Le Piège. ■ Film britannique de John Huston (1973).
- 22.25 Météo des neiges.
- 22.30 Cinéma : Ce sacré grand-père. ■ Film français de Jacques Poitrenaud (1968).
- 0.00 Météo des neiges.
- 0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

- 21.00 Magazine : Mégamix.
- 21.55 Magazine : Avis de tempête.
- 22.55 Théâtre : Le Dortoir.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Dramatique. La Coupure, de Jacques Goulet.
- 21.30 Profils perdus. Léon Chancerel et les comédiens routiers (2).
- 22.40 Les Nuits magnétiques.
- 0.05 Du jour au lendemain.
- 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Benvenuto Cellini, ouverture, de Berlioz ; Introduction et allegro appassionato pour piano et orchestre op. 92, de Schumann ; Fantaisie hongroise pour piano et orchestre, de Liszt ; Musique pour cordes, percussions et célesta, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Ivan Fischer ; François-René Duchâble, piano.
- 23.10 Ainsi la nuit...
- 0.30 Dépêche-notes.
- 0.35 L'Heure bleue.

Vendredi 10 avril

TF 1

- 13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
- 14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
- 15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
- 16.25 Club Dorothée.
- 17.25 Série : Les Professionnels.
- 18.20 Jeu : Une famille en or.
- 18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
- 19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
- 19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
- 20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
- 20.45 Variétés : Tous à la Une.
- 22.40 Magazine : Grands reportages. ▶ Les Amants diaboliques, de Manu Bonmariage.
- 23.55 Sport : Boxe. Poids plume : Stéphane Haccoun (France)-Marc Smith (Etats-Unis) ; Poids lourds : Henry Akiwande (Grande-Bretagne)-Lumbala Tshibamba (Zaïre).
- 1.05 Sport : Rallye de Tunisie. Résumé.
- 1.25 Journal, Météo et Trafic infos.

A 2

- 13.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
- 15.25 Variétés : La Chance aux chansons.
- 16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 16.40 Magazine : Défendez-vous.
- 16.50 Magazine : Giga.
- 18.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
- 19.00 Série : Flic à tout faire.
- 19.25 Divertissement : La Caméra indiscrète.
- 19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 Jeu : La Piste de Xapatan. Animé par Sophie Davant.
- 22.15 Divertissement : Rire A 2. Bourvil de tous les temps, d'André Halimi.
- 23.10 Magazine : Lumière. *L'actualité cinématographique.*
- 23.40 Cinéma : Macadam Cow-Boy. ■■ Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, Jon Voight, Sylvia Miles.
- 1.25 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

- 13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
- 14.30 Magazine : Carré vert.
- 15.30 Série : La Grande Vallée.
- 16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
- 18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
- 18.30 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- 20.00 Un livre, un jour.
- 20.10 Divertissement : La Classe.
- 20.45 Magazine : Thalassa. En direct de San Diego. La Lagune des Tofinous, de Sophie Bontemps et Denis Bassompierre.
- 21.40 Magazine : Caractères. 1492-1992 : faut-il fêter Christophe Colomb ? Invités : André Bariari (*l'Horizon rompu*) ; Bartolomé Bennassar (*1492, un monde nouveau ?*) ; Régis Debray (*Christophe Colomb, le visiteur de l'aube*) ; Serge Gruzinski (*Histoire du Nouveau Monde*) ; Michel Lequenne (*la Découverte de l'Amérique*, tomes I, II, III).
- 22.45 Journal et Météo.
- 23.05 Magazine : Musicales.

CANAL PLUS

- 13.36 Cinéma : Road House. □ Film américain de Rowdy Herrington (1989). Avec Patrick Swayze, Kelly Lynch, Sam Elliott.
- 15.25 Magazine : Cascades et cascadeurs.
- 16.00 Téléfilm : Chien et chat. De Philippe Galand, avec Roland Giraud, André Dussollier.
- 17.30 Magazine : Rapido.
- 18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

- 18.30 Le Top.
- 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
- 20.05 Sport : Football. Championnat de France de D1 (35e journée) : Toulouse-PSG.
- 22.30 Sport : Les K. O. de Canal +.
- 22.50 Flash d'informations.
- 22.56 Le Journal du cinéma.
- 23.00 Cinéma : La Gloire de mon père. ■■ Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain.
- 0.45 Sport : Golf. Masters d'Augusta (2e journée).
- 2.15 Cinéma : Waxwork. □ Film américain d'Anthony Hickox (1988). Avec Zack Galligan, Patrick McNee, David Warner.

LA 5

- 13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
- 14.25 Série : Bergerac.
- 15.20 Série : Soko, brigade des stups.
- 16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
- 17.05 Série : Les deux font la loi.
- 17.35 Youpi ! L'école est finie.
- 18.10 Série : Deux flics à Miami.
- 19.05 Série : La loi est la loi.
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.50 Téléfilm : L'assassin avait un double. De Frank De Felitta, avec Ann Jillian, Len Cariou. *Des jumelles en bateau, l'une tombe à l'eau...*
- 22.30 Série : Le Renard. Première enquête, de Günter Grawert, avec Rolf Schimpf, Michael Ande. *Remise de peine.*
- 23.40 Master Dance.
- 0.10 Documentaire : Les Grands Jours du siècle. 14. 1900-1990, la Légende du siècle.
- 0.55 Le Club du télé-achat.
- 1.20 Journal de la nuit.
- 1.30 Rediffusions.

M 6

- 14.00 Série : L'Ami des bêtes.
- 16.45 Jeu : Zygomusic.
- 17.15 Magazine : Zygomachine.
- 17.35 Série : Drôles de dames.
- 18.30 Série : Flipper, le dauphin.
- 19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo et M 6 Finances.
- 20.00 Série : Madame est servie.
- 20.30 Capital. Présentation du sommaire.
- 20.40 Téléfilm : Bikini collection. De Chris Thompson, avec Cheryl, A. Polleck, Catherine Oxenberg.
- 22.25 Série : Equalizer.
- 23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme. Tranche de vie ; Les Impertinences de Lili Fricotine ; Caméra indiscrète ; Séance de pose.
- 23.50 Capital.
- 0.15 Six minutes d'informations.
- 2.00 Rediffusions.

LA SEPT

- 16.10 Théâtre : Le Dialogue des carmélites. Pièce de Georges Bernanos, mise en scène de Gildas Bourdet.
- 18.30 Documentaire : L'Automne de notre printemps.
- 18.50 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 22.20, 23.55).
- 18.55 Documentaire : Le Salon littéraire de l'Europe.
- 20.00 Documentaire : Voyage en Amérique avec un cheval emprunté.
- 21.00 Téléfilms : Women and Men.
- 22.25 Téléfilm : Le Siècle des lumières.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Radio-archives. L'aventure des *Cahiers du Sud*.
- 21.30 Musique : Black and Blue. Toots Thielemans (1).
- 22.40 Les Nuits magnétiques. L'âge des casernes. 4. Le chant du cygne des conscrits.
- 0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Hector Bianciotti.
- 0.50 Musique : Coda. Léonard Cohen (5 et fin).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 13 mars à Manchester) : Six pièces pour grand orchestre op. 6, de Webern ; Maeterlinck Gesänge op. 13, de Zemlinsky ; Symphonie de chambre op. 9, de Schoenberg ; Cinq Altenberg Lieder pour chant et orchestre, de Berg ; Kindertotenlieder, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Matthias Bamert ; sol. : Elizabeth Laurence, Anne Pemberton-Johnson, mezzo-sopranos.
- 22.30 Espace libre.
- 23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmes. En direct de Saint-Germain-en-Laye : le saxophoniste Lee Konitz avec Emmanuel Sourdeix, piano, Carlos Baretto, contrebasse, Philippe Soirat, batterie.
- 1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb.

Le Monde

Pour la deuxième journée de grève

Deux vols sur trois assurés à Air Inter

L'appel à la reprise du travail du SNPNAC, l'un des trois syndicats de pilotes ayant lancé à Air Inter un mot d'ordre de grève le mercredi 8 et le jeudi 9 avril, a eu pour effet d'augmenter le nombre des vols assurés par la compagnie intérieure. Mercredi, celle-ci avait effectué la moitié de son programme habituel. Jeudi, elle affirmait que 65 % des vols seraient maintenus.

Il semble que la proposition de démission du directeur de l'exploitation aérienne et chef du personnel navigant technique, M. Jacques Rantet, ait contribué à cette détente. Encore que les syndicats s'expriment de façon contradictoire à ce sujet : ils affirment aujourd'hui que la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile n'est pour rien dans leur arrêt de travail, alors qu'ils le motivaient auparavant par l'absence de réaction de la direction à cet accident, qui a fait quatre-vingt-huit morts le 20 janvier.

A Papeete

L'Assemblée occupée...

PAPEETE

de notre correspondant

Ils ont mis en berne le drapeau tricolore accroché au mât dressé à l'entrée des locaux de l'Assemblée territoriale où ils vivent retranchés, au centre de Papeete, depuis la fin de la semaine dernière. M. Emile Vernaudon, député non inscrit, maire de Mahina, chef de file du Aia A Api, et la centaine de militants qui l'entourent, n'acceptent pas l'élection du maire de Papeete, M. Jean Juventin, à la présidence de l'Assemblée territoriale, intervenue le 2 avril au cours d'une réunion à laquelle ne participaient, dans les locaux du Comité économique et social, que les conseillers de la majorité.

M. Vernaudon, élu l'an dernier à la présidence de l'Assemblée territoriale, se considère comme *« le seul président légal de cette Assemblée »*. Il estime que son mandat n'expire que le 30 avril et ne reconnaît pas la validité de l'élection de M. Juventin pourtant entérinée par le haut-commissaire de la République, M. Michel Jau.

MICHEL YIENGKOW

Les états-majors du RPR et de l'UDF face à M. Mitterrand

L'opposition cherche à s'organiser en cas d'élection présidentielle anticipée

Ratification des accords du traité de Maastricht avant l'été par la voie parlementaire, référendum à l'automne pour une réduction du mandat présidentiel que M. Mitterrand, désireux de « sortir par le haut », s'appliquerait à lui-même, et élection présidentielle en début d'année prochaine. Tel est le scénario que les stratèges de l'opposition vont désormais privilégier.

Si M. Mitterrand cherche à brouiller les pistes, c'est réussi. L'opposition ne s'attendait pas à une confirmation aussi rapide du maintien du scrutin majoritaire pour les prochaines élections législatives. Quand ils ont entendu M. Bérégovoy l'annoncer à la tribune, ses parlementaires n'ont pu réprimer un réel soulagement. Soulagement qui, dans les états-majors de leurs partis, a été cependant de courte durée. Dès mercredi soir, que ce soit au RPR, à l'UDF, chez les centristes, une certaine fébrilité se propageait. Une idée, dans l'air depuis quelques semaines, soudainement s'imposait : en faisant le pari du scrutin majoritaire, le chef de l'Etat préparerait non pas une nouvelle cohabitation, mais une campagne pour une élection présidentielle anticipée.

Cette conviction des dirigeants de l'opposition devrait avoir une première conséquence : relancer le débat sur les primaires, laissé délibérément de côté depuis le début de l'année. Si chacun tient ses engagements, RPR et UDF devraient rapidement se consulter pour mettre définitivement au point ce système, M. Chirac l'a réclamé maintes fois, souhaitant que tout soit bouclé pour l'automne. Prévoyant déjà que les échéances pouvaient se précipiter, M. Balladur avait demandé également, en février dernier, qu'un dispositif, moins lourd que celui initialement prévu, soit arrêté.

L'UDF, et particulièrement M. Giscard d'Estaing, a, il est vrai, longtemps paru traîner les pieds. Ce ne semble plus être le cas. Au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 5 avril, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, affirmait : *« Nous aurons*, promettait-il, *un accord sur la procédure à suivre pour qu'il n'y ait qu'un candidat à l'élection présidentielle, qu'elle soit à son terme ou qu'elle soit anticipée. »* M. Giscard d'Estaing, depuis longtemps, parie sur un départ anticipé de M. Mitterrand de l'Elysée. La bonne tenue de l'UDF aux élections régionales et cantonales, ajoutée à la certitude qu'il peut mieux que M. Chirac puiser dans le vivier élargi des élus divers-droite, l'a convaincu qu'à condition qu'elles se jouent *« sans magouilles »*, il peut sortir gagnant de ces primaires.

La menace de Maastricht

Nul doute en tout cas que l'opposition, qui prétendait, la semaine dernière encore, faire preuve de sang-froid, se dirige vers une relance de la guerre des chefs. Que va faire M. Léotard, qui, lui, a besoin de temps ? M. Balladur consentira-t-il à ne demeurer qu'un premier ministre « virtuel » ? M. Barre, qui a toujours dit *« qu'il était là et qu'il continuait »*, qui, hier encore, réclamait une élection présidentielle anticipée, mais qui n'a jamais admis le carcan des primaires, restera-t-il inerte ?

Dans l'immédiat, une autre menace plane au-dessus de sa tête : la ratification des accords de Maastricht. Les dirigeants de l'opposition se doutent bien que M. Mitterrand va disposer là, avant l'été, d'une bonne occasion de tester la résistance de leur union. Sauront-ils pour autant éviter ce piège ? Personne n'en jurerait. Désireux d'affirmer la prédominance de l'UDF, M. Giscard d'Estaing semble tenté de rester ferme face au RPR, en se montrant plus européen que jamais. *« Pas question de ne pas voter Maastricht, pas une voix de l'UDF ne doit manquer »*, a-t-il répété, la semaine dernière, devant les dirigeants de l'UDF.

En réalité, il y a péril dans les deux maisons. Au RPR, M. Philippe Séguin compte bien agréger autour de lui tous ses compagnons jugeant qu'avec ces accords de Maastricht la France *« joue les casse-cou »*. A l'UDF, M. Philippe de Villiers, est également résolu *« à empêcher l'UPF de faire cette bêtise »*. Le député de Vendée compte même se saisir de ce combat pour jeter, le 18 mai prochain à Paris, les fondations d'un nouveau parti. Sans cesse promis, les états généraux de l'opposition sur l'Europe n'ont toujours pas été programmés. La droite, plus que jamais, va avoir besoin de tous ses nerfs !

DANIEL CARTON

Au Parti socialiste

M. Fabius propose un congrès pour « dépasser les courants »

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 8 avril, a surtout retenu du discours de M. Pierre Bérégovoy à l'Assemblée nationale le maintien du mode de scrutin actuel pour les élections législatives de l'an prochain, décision qu'il a saluée comme positive. M. Laurent Fabius a proposé aux dirigeants socialistes un *« dépassement des courants »*, lequel pourrait s'effectuer à l'occasion d'un congrès qui adopterait, à l'automne prochain, le programme du parti.

Le « point final » mis par M. Bérégovoy au débat sur le mode de scrutin, qui avait agité les socialistes à la fin de l'an dernier et qui avait été à l'origine de l'accord entre MM. Laurent Fabius et Michel Rocard sur la succession de M. Pierre Mauroy au poste de premier secrétaire, a été accueilli avec soulagement, mercredi, par les membres du bureau exécutif. *« L'abcès du mode de scrutin a été vidé, c'est une décision sage »*, a déclaré le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, après la réunion. Au cours de celle-ci, M. Mauroy a souligné lui-même les avantages de la position prise par le premier ministre, ce qui a fait sourire certains participants. L'ancien premier secrétaire avait provoqué, en effet, le débat sur cette question à la rentrée de 1991, mais il est vrai aussi qu'il avait souligné, au mois de juillet précédent, qu'un scrutin à dominante majoritaire est conforme à l'esprit des institutions de la V[e] République.

M. Fabius a confirmé aux membres du bureau exécutif ce qu'il avait laissé prévoir dès le lendemain des élections régionales et cantonales, c'est-à-dire qu'il fera des propositions au comité directeur, les 11 et 12 avril, pour le *« dépassement des courants »*. Le premier secrétaire et son entourage réfléchissaient depuis plusieurs semaines à l'hypothèse d'un congrès de la « rénovation », qui pourrait être convoqué à l'automne prochain, alors que les assises du PS étaient fixées, depuis le congrès extraordinaire de décembre dernier, à 1993. Cette possibilité était seulement évoquée comme un moyen de rassembler les socialistes à l'approche des élections législatives, de faire de l'adoption de leur programme la conclusion d'un débat parmi les militants et de conforter la présence de M. Fabius à la tête du PS. Le premier secrétaire est, en effet, dans une situation incommode en raison des conditions de sa désignation, en janvier dernier, par le comité directeur, sur la base d'un accord d'appareil.

L'organisation d'un congrès à l'automne se heurte à des difficultés de calendrier, mais elle bénéficie d'un préjugé favorable du côté des rocardiens. Ceux-ci plaident depuis longtemps pour une réforme des statuts du PS et une évolution du parti qui le libère des clivages hérités des années 70. Un congrès dégageant une majorité dont ils seraient partenaires à part entière permettrait à l'ancien premier ministre et à ses amis de formaliser leur accord avec les fabiusiens et de consolider leur présence dans la direction du parti.

Cette perspective suscite davantage de perplexité parmi les jospinistes, auxquels M. Fabius a assuré que les équilibres seraient respectés dans les organes dirigeants et qui se demandent à quoi pourrait servir, alors, un congrès. M. Lionel Jospin, qui a décidé de s'exprimer publiquement sur la situation politique et sur le changement de gouvernement dans les prochains jours, a adopté une attitude réservée sur la proposition d'un congrès.

Si certains de ses amis songent à un rapprochement avec MM. Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen, les positions prises par le premier sur l'Europe – il s'est déclaré hostile à la ratification des accords de Maastricht – rendent cette convergence difficile. D'autres jospinistes songent à un regroupement de « jeunes » responsables face au manque de renouvellement dont témoigne, à leurs yeux, la composition du gouvernement de M. Bérégovoy.

En attendant, la réunion du bureau exécutif a été l'occasion, pour les rocardiens et les jospinistes, de mettre M. Fabius au pied du mur de la rénovation, en lui demandant de *« clarifier »* la situation en Dordogne après le débauchage douteux d'un conseiller général d'opposition. Le chef de file des socialistes au conseil général est l'ancien président de cette assemblée, M. Bernard Bioulac, qui est fabiusien.

P. J.

□ **Trois membres du PS placés en garde à vue en Dordogne.** – Trois membres du Parti socialiste, MM. Jean Burg, conseiller général, Marcel Restoin, responsable du comité d'expansion du département, et Alain Petit, membre de la permanence de l'ancien président du conseil général, M. Bernard Bioulac, ont été placés pendant quelques heures en garde à vue, mercredi 8 avril, pour les besoins de l'enquête après le dépôt auprès du procureur de la République d'une plainte contre X... Cette plainte vise les pressions qui auraient été exercées sur un conseiller général RPR dont le vote avait permis à un socialiste de l'emporter lors de l'élection du président du conseil général.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Champions

PLUS ça va, plus je suis frappée par le contraste entre les jeux du stade et les jeux du cirque, entre les sportifs et les politiciens. Tout les rapproche pourtant. Il s'agit, ici et là, de battre l'adversaire, de marquer des points, de lutte au couteau pour gravir les marches du podium ou celles du pouvoir, de rivalité sur le terrain et de complicité dans les vestiaires.

On les dit vendus, on les croit achetés. C'est Béré brandissant sa liste d'élus véreux. C'est Bez, l'ex-patron du club de Bordeaux gardé à vue pour une affaire, encore une, de dessous-de-table, d'escroquerie et d'usage de faux. Ils sont offerts à l'insatiable curiosité de ceux qu'ils représentent, un parti, une ville, un pays.

C'est Rocard balançant, crâne, entier, la nouvelle de son divorce. C'est Arthur Ashe bouleversé, au bord des larmes, réunissant la presse pour confirmer la rumeur de sa séropositivité. Et quand Noah, quand Lalonde, déçus ou déprimés, renoncent à leur poste, rendent leur tablier, leur geste suscite des commentaires identiques.

Oui, tout les rapproche et tout pourtant les distingue. Question d'état d'esprit. L'esprit de compétition qui pousse les sportifs à se surpasser eux-mêmes, qui incite les politiques à rabaisser les autres et qui amène les médias à confondre défaite et victoire. En perdant la Coupe de l'America, Pajot a gagné la force de l'emporter la prochaine fois. Il s'est incliné, quel mot magnifique, devant *Il-Moro-di-Venezia* et il s'est relevé le front haut.

Le jour – et on s'en approche à en juger par les réactions des vaincus pendant la nuit des régionales – où nos représentants adopteront le même langage et la même mentalité, ils seront définitivement réconciliés avec la nation. Une nation, des nations, qui en renonçant à faire la guerre trouvent un exutoire dans les combats. A la dure. Et à la loyale. Pour des idées ou pour des médailles. Pas pour la gloriole, pour la gloire !

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, mercredi 8 avril, sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, de procéder au mouvement préfectoral suivant *(nos dernières éditions du 8 avril)* :

MIDI-PYRÉNÉES :
M. Alain Bidou

M. Alain Bidou, préfet hors cadre, est nommé préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Yvon Ollivier, placé en position hors cadre, qui devrait être nommé directeur du cabinet de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique

[Né le 17 juin 1941 à Saint-Gratien (Val-d'Oise), M. Alain Bidou est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Affecté, en 1968, au ministère des DOM-TOM, il devient chef de subdivision administrative de Koné (Nouvelle-Calédonie) en 1969, puis sous-préfet de Langres en 1973. Directeur du cabinet du haut commissaire de la République dans le territoire français des Afars et des Issas en 1974, puis sous-préfet de Calais en 1976, il devient secrétaire général de la préfecture du Vaucluse en 1979. Secrétaire général de la ville de Marseille en 1981, M. Bidou est nommé commissaire de la République du Jura en 1984, puis, un an plus tard, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Préfet de l'Allier en 1986, préfet de l'Oise en 1988, il devient en 1990 préfet de la région Corse, préfet de la Corse-du-Sud. Depuis le 31 janvier 1992, il était le directeur du cabinet de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur.]

SAVOIE :
M. Francis Beck

M. Francis Beck, administrateur civil hors classe, est nommé préfet de la Savoie, en remplacement de M. Jacques Lambert, nommé préfet hors cadre.

[Né le 11 mai 1947 à Baden-Baden, ancien élève de l'ENA, M. Francis Beck est nommé administrateur civil au ministère des affaires culturelles en 1971. Conseiller technique au ministère de la culture en 1981, puis directeur de l'administration générale du ministère de la culture, en 1985, il est, en 1986, chargé de mission au ministère de la culture, avant d'être nommé, en 1988, directeur du cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communiction.]

VAR :
M. François Leblond

M. François Leblond, préfet d'Indre-et-Loire, est nommé préfet du Var, en remplacement de M. Henri Hugues, nommé le 19 février directeur général des collectivités locales.

[Né le 4 mai 1939 à Paris, M. François Leblond, ancien élève de l'ENA, est nommé, en 1966, administrateur civil au ministère de l'intérieur, puis, en 1969, chargé de mission au cabinet de M. Raymond Marcellin avec lequel il collaborera à nouveau de 1974 à 1975 au ministère de l'agriculture. Il entre en 1976 au cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances et le suit au ministère de l'équipement, de 1976 à 1977. Sous-préfet de Meaux en 1978, il devient directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris en juin 1982, puis, en avril 1986, préfet délégué à la police pour les deux départements de Corse. Préfet du Lot en janvier 1987, puis du Vaucluse en 1989, il était préfet d'Indre-et-Loire depuis le 3 janvier 1991.]

EN BREF

□ **M. Daniel Hœffel nouveau responsable de la coordination de la majorité sénatoriale.** – M. Daniel Hœffel, président du groupe centriste du Sénat, est le nouveau responsable de la coordination de la majorité sénatoriale qui rassemble les groupes du RPR, de l'Union centriste, des Républicains et indépendants, ainsi qu'une partie du Rassemblement démocratique et européen. M. Hœffel, qui exercera cette responsabilité pendant les six prochains mois, c'est-à-dire jusqu'au renouvellement sénatorial de septembre, prend la succession de M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et indépendants.

□ **M. Planchou devient porte-parole du groupe socialiste.** – M. Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne) a été désigné, mercredi 8 avril, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

□ **M. Bernard Tomasini secrétaire général par intérim du groupe RPR au Sénat.** – M. Bernard Tomasini, conseiller général (RPR) de l'Eure, a été nommé chef de cabinet de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat. M. Tomasini assurera l'intérim au secrétariat général du groupe en remplacement de M. Jean-François Probst qui avait démissionné le 13 février. Membre du cabinet de M. Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, de 1986 à 1988, M. Tomasini a été réélu le 29 mars conseiller général (RPR) des Andelys (Eure). *Il est le fils de René Tomasini, ancien secrétaire général de l'UDR, qui fut secrétaire d'Etat dans le gouvernement Chirac de 1974 à 1976.*

□ **Mort du Prix Nobel de médecine Daniele Bovet.** – Le Prix Nobel de médecine 1957, Daniele Bovet, est mort, mercredi 8 avril, à Rome. Italien né à Neuchâtel en Suisse, il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Le prix Nobel de physiologie et de médecine lui avait été décerné pour ses *« découvertes relatives au produit synthétique qui bloque les effets de certaines substances formées dans le corps et agissant sur l'organisme, particulièrement sur les vaisseaux sanguins et sur les muscles striés »*.

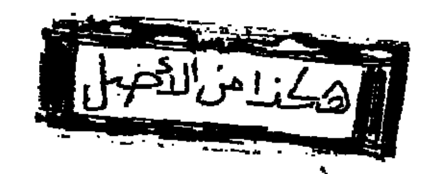
□ **ÉCHECS : mort du grand-maître américain Samuel Reshevsky.** – Enfant prodige des échecs, arrivé aux Etats-Unis de sa Pologne natale en 1920, à l'âge de huit ans, Samuel Reshevsky est mort samedi 4 avril à New-York. Il était âgé de quatre-vingts ans. Il fut sept fois champion des Etats-Unis, gagna contre Capablanca et Botvinnik, entre autres grands-maîtres. Son « règne » sur les échecs américains prit fin en 1958 avec l'irruption d'un autre prodige de quatorze ans qui allait, lui, dominer les échecs mondiaux : Bobby Fischer.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1992 a été tiré à 498 442 exemplaires.



Le Monde

DES LIVRES

Le maître de Borges

Macedonio Fernandez passa sa vie à se méfier des vérités acquises à imaginer l'envers du monde tel que le langage l'a forgé

PAPIERS DE NOUVEAUVENU ET CONTINUATION DU RIEN
de Macedonio Fernandez.
Traduit de l'espagnol (Argentine) par Silvia Baron Supervielle,
José Corti, coll. « Ibériques », 246 p., 105 F.

Qui est-il, au vrai, Macedonio Fernandez, cet Argentin disparu il y a une quarantaine d'années, et que Borges, non sans quelque raison, appelait son maître, le désignant comme l'homme le plus extraordinaire qu'il eût jamais connu ?

Pour s'en faire une idée, il faudrait d'emblée citer le début de son « Autobiographie », laquelle fait partie du présent ouvrage et ne compte pas plus de trente lignes : *« L'univers ou la Réalité et moi naquîmes le 1er juin 1874, et il est facile d'ajouter que les deux nais sances se produisirent près d'ici et dans une ville de Buenos-Aires. Il y a un monde pour chaque naître, et le pas naître n'a rien de personnel, mais signifie tout simplement que le monde n'est pas. Naître sans le trouver n'est pas possible : on n'a jamais vu un moi se retrouver sans monde à la naissance, ce qui m'induit à croire que c'est nous-mêmes qui apportons la Réalité qui s'y trouve, et qu'il n'en resterait rien si effectivement nous mourions, comme certains craignent. »*

Des faits plus concrets ? Macedonio fit des études de droit et, son doctorat obtenu, il n'exerça sa profession de juriste que pendant quelques années. Il s'est marié très jeune, sa femme lui donnant quatre enfants : devenu veuf, en 1920, il les confia à sa famille. Ne disposant que de notions d'anglais, il entretint cependant une correspondance assez nourrie avec William James – l'une de ses marottes étant, à l'époque, la possibilité de dévoiler, dans les labyrinthes de la matière, le *« substrat atomique du Moi »*. Enfin, il vécut presque toute sa vie dans de modestes pensions, soit dans la capitale, soit en province, en la seule compagnie de sa guitare et de quelques cahiers que, une fois remplis de ses méditations, il s'empressait d'abandonner derrière lui lorsqu'il changeait de domicile, puisqu'il soutenait – Borges le lui entendit dire – que supposer que l'on peut perdre quelque chose est de l'orgueil, l'esprit humain étant si pauvre qu'il est condamné à trouver, perdre et redécouvrir toujours les mêmes perplexités et les mêmes métaphores. Or, en dépit de ce réel détachement à l'égard de sa littérature – qui touche aussi bien à l'essai qu'à la poésie et au roman ou, plutôt, et avant la lettre, à l'anti-roman, – son œuvre complète, dont la publication ne commença que plus de vingt ans après sa mort, compte une dizaine de volumes.



Macedonio Fernandez : « L'univers ou la Réalité et moi naquîmes le 1er juin 1874. »

A leur sujet, il convient tout de suite d'observer que pas un des titres qui les composent ne saurait donner en lui-même une idée exacte du génie de Macedonio – peut-être parce que Dieu lui avait donné tout juste du génie, négligeant de lui accorder du talent et l'ambition de faire une œuvre.

Ainsi, et bien que depuis fort longtemps des universitaires européens et américains se penchent sur son « cas », l'étonnant Argentin n'était traduit que de façon très fragmentaire – en français, en anglais, en allemand, en italien, en polonais... – avant que Silvia Baron Supervielle ne propose, hier, les poèmes d'*Elena Bellemort et autres textes* (José Corti, 1990), et, aujourd'hui, ces *Papiers de Nouveauvenu*. Et, soit dit par parenthèse, on ne saurait assez vanter le labeur intrépide de la traductrice, si l'on songe à la véritable guerre que, par moments, se livrent le français et la langue de Macedonio, lequel passa sa vie à se méfier des vérités acquises : à imaginer l'envers du monde tel que le langage l'a forgé.

Cela le poussait à abonder en paradoxes – ce rire de la pensée, cette écume au sommet de la vague de la philosophie. De sorte que si l'on essaye d'isoler, dans ses pages scrupuleusement illogiques, des assertions, celles-ci paraissent se réduire à de simples plaisanteries. Et pourtant, on n'est pas loin des jeux de mots – des *« nonsense »* si chargés de sens – d'un Lewis Carroll quand, par exemple, à propos d'une salle de conférences désertée par le public, Macedonio insinue que s'il y avait eu encore un absent, il n'aurait pas trouvé de place. Ou, dans le cas contraire, que l'assistance était si grande que même les non-présents s'y trouvaient.

Aussi, lorsque, en parlant d'un ami de très haute taille, il le décrit *« si grand que sa tête pourrait buter contre son chapeau »*, ajoutant qu'*« il atteint le sol avec les pieds »*, et que c'est là que commencent leur amitié et la possibilité de se comprendre.

Il détestait les monuments publics parce que, dit-il, ils représentent presque toujours *« des hommes portant un pardessus grec ou une ample lévite en marbre »*, tout en soutenant que chaque ville se doit de posséder une statue en l'honneur de l'inventeur du côté droit et du côté gauche, de ceux de l'avers et du revers, *« distinction à laquelle seuls les trous se dérobent »*. N'oublions pas qu'il conseillait de ne rien entreprendre aujourd'hui, *« car l'avenir est plein de choses prêtes, tellement préférables, et doit d'ores et déjà se trouver très proche, après tant de Passé »*...

Mais, sur un mode plus grave, Macedonio observe que toute situation ressentie, *« pour insignifiante en durée ou en intensité qu'elle soit, représente la totalité de l'interrogation de la métaphysique »*. Ce qui n'est pas sans rappeler Wilde, selon lequel, à chaque instant de sa vie, chaque homme est tout ce qu'il a été et tout ce qu'il sera.

Enfin, au sujet d'une personne inconnue dont il feignait de rédiger l'impossible biographie, Macedonio disait que, de savoir qu'il fût possible d'ignorer autre chose d'elle, il ne consentirait pas à ce qu'on le dépasse dans l'ignorance qu'il avait patiemment accumulée à son sujet, ni dans la promptitude à la diffuser...

C'est ce sentiment d'ignorance, mais, en l'occurrence, involontaire et sans allégresse, que le chroniqueur partage, ici, alors qu'il aurait tant souhaité donner un aperçu de l'œuvre de Macedonio Fernandez, susceptible d'entraîner le lecteur à la découverte d'un écrivain entre tous rare, entre tous solitaire : d'un Grec arrivé trop tard en ce monde – les astres ayant parfois de ces distractions, – qui aurait manqué d'interlocuteurs pour empêcher la dispersion de ses soliloques.

D'un homme qui, seul avec lui-même, et tout en répugnant de se sentir quelqu'un, un monsieur muni de papiers d'identité, ne tenait qu'à être *« soi »*. Et qui, comme Monsieur Teste – mais légèrement plus réel que ce personnage fait de mots, et avec une sorte de bonheur négligent, – s'obstinait, en jouant de la guitare, dans les longues tenues sur les cordes, à répéter, à marteler les quelques questions qui auront toujours hanté l'esprit des poètes, des philosophes : la réalité, l'être et le non-être, le langage, l'origine des sentiments, le sens de la souffrance dans l'économie du monde... Sans attendre la récompense d'une réponse : pour le plaisir socratique de penser.

Hector Bianciotti

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Cousins d'Amérique

Il y a beaucoup d'Amériques. Dans son voyage en solitaire, Yves Berger est paysagiste, peintre des ciels, des lacs, des séquoias. Tony Cartano s'est lancé dans une entreprise différente. Il parcourt le continent d'est en ouest en visitant les maisons de Faulkner, de Poe, d'Elvis. C'est aussi ça l'Amérique.

Page 26

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les vacances de Monsieur Taine

Maître à penser d'une fin de siècle maussade, il fit une carrière de critique, d'historien, de philosophe, de psychologue et de moraliste. Il rêvait d'appliquer les méthodes scientifiques à l'étude de la littérature. On réédite, pour la première fois depuis 1910, *Etienne Mayran*, le seul roman d'Hippolyte Taine.

Page 26

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Connaître les idées qui propagent la haine

Depuis 1989, il y a eu, en France, quatre réimpressions clandestines des *Protocoles des sages de Sion*, qui a été publié aussi dans les pays de l'Est et le monde musulman. Pierre-André Taguieff consacre aujourd'hui une étude savante et profonde – textes à l'appui – au célèbre faux antisémite. Il faut connaître cette littérature malfaisante pour ne pas oublier et suivre le conseil d'Adam Michnik : *« Lisez Hitler, lisez Staline, lisez les* Protocoles des sages de Sion. »

Page 32

Le sommeil de Ganymède

Sur la route de l'Ouest, Michel Braudeau emmène un cameraman en dérapage professionnel et un adolescent sans tabou

Le feuilletoniste du « Monde des livres », Michel Braudeau, vient de publier son septième roman. Dominique Fernandez, prix Goncourt 1982, l'a aimé, pour son style, pour son charme. Il en propose ici *sa lecture*.

LE LIVRE DE JOHN
de Michel Braudeau.
Seuil, 310 p., 110 F.

Le Livre de John apporte un fier renfort à l'édifice, périclitant malgré son expansion apparente, de la culture homosexuelle. A peine cette phrase écrite, j'ai envie de la rétracter, et pour trois raisons au moins : parce qu'une telle épithète, fruit d'un barbarisme à odeur de médicament, est en elle-même rebutante ; parce que, aujourd'hui moins que jamais, on ne sait quelle louche marchandise se glisse sous l'étiquette de « culture homosexuelle » ; parce que, surtout, je ne voudrais pas qu'une appellation semblable écartât le public d'un roman qui a *évité le piège* de l'exhibition érotique où les contemporains de Michel Braudeau intéressés par le sujet tombent avec une désolante monotonie.

Mais enfin, il faut être clair : *le Livre de John*, malgré son titre biblique, n'a rien à voir avec les Saintes Ecritures – à moins que John, parmi tous les symboles associés à cet adolescent de quinze ans, ne renvoie aussi à Jean, le favori de Jésus, et pourquoi pas, également, à Jonathan, l'ami très cher de David ?

Paul, le narrateur, file sur une route de Californie, dans une grosse auto. *« A l'arrière dormait John, étendu sur la banquette, recouvert d'un plaid. »* Les parents de John, une actrice de cinéma polonaise et le Persan Ismaïl, lui ont confié le garçon, élève indiscipliné et paresseux, dans l'espoir qu'un voyage à travers l'Amérique contribue plus utilement à l'éduquer. Paul est un ancien cameraman, recyclé dans le rafistolage des scénarios, dégoûté de l'univers des images, et incertain de sa vocation. En dérapage professionnel, en quelque sorte, avant d'être entraîné par John dans une dérive bien plus troublante.

Quand, à la première page du livre, on les découvre en ce gracieux équipage, l'adulte au volant, l'enfant couché à l'arrière, dans le désordre de ses boucles brunes, rien ne devrait mettre en alerte le lecteur, auquel ce tableau du *Sommeil d'Endymion* paraît on ne peut plus innocent.

Sinon que, tel un compositeur dans l'ouverture de son opéra, Michel Braudeau glisse quelques appels discrets : la voiture porte le nom de Caprice (version industrielle de l'aveugle Désir, ignorant des conventions sociales), Paul nous apprend (comment le sait-il ?) que John a des taches de rousseur sur le ventre, et enfin, lorsque, arrivé devant le motel, il emporte l'enfant endormi dans ses bras, il le dépose dans une chambre équipée de deux lits d'une personne et demie, *« que l'on désigne du nom étrange de* « queen size ». Pas besoin d'être versé dans l'argot gay pour saisir l'indice.

Dominique Fernandez

Lire la suite page 27

L'ATTRAPEUR D'OMBRES
d'Yves Berger. Grasset, 160 p., 90 F.

AMERICAN BOULEVARD
de Tony Cartano. Julliard, 220 p., 98 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Yves Berger : « En Ouest, où l'espace et le ciel vont au bout d'eux-mêmes. »

Cousins d'Amérique

L'AMÉRIQUE est un continent, soit. Pour certains, c'est aussi un sentiment. Déjà Tocqueville et Chateaubriand se l'appropriaient, par petits bouts, parce qu'on ne saurait la manger toute, en dissertaient de façons diverses, en rêvaient, la réinventaient, chacun à sa manière. Avec la liberté que l'on peut prendre avec un pays lointain et qui nous ressemble. Parce que c'est un pays que nous avons découvert, que nous avons soumis, un pays ami et qui nous a ensuite dominé de son amitié puissante. D'ailleurs, c'est tout juste s'il est besoin de préciser, quand nous disons *« l'Amérique »*, qu'il s'agit des Etats-Unis, du Nord, et non de la grande sœur du Sud, sympathique mais un peu brouillonne, avec ses dictateurs et son folklore, sa folie et ses misères. Immense, encore plus belle, sans doute, mais ce n'est pas le problème, ce n'est pas elle qui remplit cette case très particulière de notre imaginaire que désigne le nom d'Amérique.

Il y a beaucoup d'Amériques, des milliers, presque autant que de visiteurs, et pourtant on serait vite tenté de penser le contraire, tellement l'Amérique a été photographiée, filmée, télévisée, banalisée à outrance, comme une terre inventée par l'image et irradiée d'images. En fin de compte, il ne nous reste qu'une dizaine d'Amériques possibles dans la marge plus ou moins lâche des clichés. Et peut-être moins encore si l'on considère que la plupart du temps un voyage en Amérique se passe (on peut évidemment en dire autant de bien d'autres pays) à *vérifier le cliché*, s'assurer que les autoroutes sont en effet interminables, et les voitures magnifiques, et l'espace enfin libre, etc. Et pour cela on n'est jamais déçu, le territoire est conforme, sinon aux cartes (il en est peu de bonnes), à la photo, la carte postale. Et la surprise vient de tout ce qu'on y apporte.

YVES BERGER, écrivain et éditeur, n'en est pas à son premier voyage aux Etats-Unis. Il avait déjà choisi là le cadre de son premier roman, *le Sud* (prix Femina 1962), et depuis est revenu sur place et de part en part avec *le Fou d'Amérique*, *les Matins du Nouveau Monde*, et, tout récemment *la Pierre et le Saguaro*, un journal de voyage, un carnet d'impressions consacré plus particulièrement aux déserts de l'Ouest, de l'Arizona et du Nevada. *L'Attrapeur d'ombres* lui fait suite, comme un deuxième volet, toujours dans l'Ouest, de Los Angeles à Salt Lake City en passant par l'Oregon et l'Idaho. L'éditeur chaleureux et plein de faconde que l'on connaît à Paris se transforme, dès qu'il monte dans l'avion pour cet Ouest adoré, en poète subtil et lyrique, en observateur exigeant, insatiable et toujours disponible à la beauté. *« Le voyageur en Ouest, où l'espace et le ciel vont au bout d'eux-mêmes, le plus loin possible jusqu'au bout, en tirant jusqu'à peur de la déchirure sur le tissu aérien et sidéral qui les constitue, ce voyageur de l'Ouest américain vit l'incomparable bonheur de se sentir habité de cela même qu'il parcourt, entré en lui moins par effraction que par contagion et qui le pousse entre jubilation et extase dans un espace sans fin, sous un ciel démesuré... »* Berger est avant tout un remarquable paysagiste dans son voyage. Il ne peint pas des batailles ni des cœurs, mais des ciels, des lacs, des séquoias. Cet arbre géant, qui vit quatre mille ans et peut mesurer jusqu'à 120 mètres, *« ce Porthos de la forêt américaine, fragile des racines comme l'autre des genoux... »*, le fascine par sa majesté, son invulnérabilité, sa lenteur. Si nous pouvions comme lui vivre à petite vitesse, non pas quatre-vingts ans, qui passent comme un soupir, ni l'éternité, que l'on sait impossible, mais une moyenne de quatre cents ans... Un lac au repos enveloppé de sapins noirs comme une scène de théâtre par les silhouettes des spectateurs, un lac qui réinvente la couleur bleue. La magie des noms indiens ou français, souvenir du temps des trappeurs, la musicalité du nom d'Oregon (*« Dites : Oregon, à mi-voix ou, mieux encore, à voix haute, et vous voyez l'or, vous entendez le gong »*), la grandeur ravagée du Yellowstone après l'incendie, c'est là selon Berger que se trouvent sans doute les portes du Paradis. Et même si la légende a déraillé au cours de l'Histoire, Berger note pertinemment ce qui demeure inaltérable en nous, le *« besoin de Paradis »*.

Car la légende déraille parfois, en effet. Au lecteur qui pourrait s'étonner de ne pas rencontrer âme qui vive, sinon l'âme, l'ombre des Indiens, comme dans la superbe histoire de l'Indien Ishi, Berger répond qu'il ne vient pas ici pour rencontrer des Américains : *« Trop nombreux et partout dans le monde, pour un peu aussi nombreux ailleurs que chez eux. »* Et trop laids par-dessus le marché. En trois pages assassines, il règle leur compte aux Américains obèses, à leur alimentation aberrante, à leur impudeur de monstres qui ne se voient pas, parce qu'ils ne se voient jamais avec le regard de l'autre. Et s'il communique avec quelqu'un sur place, avoue-t-il sur le ton du secret, c'est avec un vieil Indien qui vit dans une réserve, un sage nommé Shadow Catcher, l'« attrapeur d'ombres ». Berger, le fou d'Amérique, préfère voyager, en solitaire accompagné, dans les grands parcs nationaux, ces fragments du Paradis tombés sur la Terre, qui éveillent en lui un sentiment d'admiration religieuse. Sa grâce est de nous la faire partager sans limites, avec générosité, dans une prose de haut vol.

TONY CARTANO, romancier habitué aux grands espaces de la fiction (*le Conquistador*, *Opéra*, *Bocanegra*, *le Souffle de Satan*), s'est lancé dans une entreprise assez différente de celle de Berger. Il est parti de Washington sur la côte Atlantique pour arriver à Los Angeles, sur le Pacifique, en passant par la route du centre, l'Oklahoma plutôt que la Louisiane, sans doute par préférence musicale. Il voyage en écrivain, certes, mais il veut donner aussi un guide pratique, quelques adresses, sans prétendre remplacer les grands guides classiques déjà existants, et surtout en rencontrant les gens. Les Européens aux Etats-Unis ont souvent un complexe de supériorité bizarre, celui d'être nés dans de vieux pays chargés d'Histoire (comme si nous l'avions mérité, à défaut de ne l'avoir pas volé), et toisent ces malheureux Américains sans Histoire ou si peu qu'ils sont obligés de mettre partout, pour compenser, des panneaux rappelant tel événement, bataille, homme illustre, etc., *« la moindre chiure d'historicité »*, dit Cartano, sans pour autant se montrer condescendant.

On peut se demander en fait si nombre de ceux qui ont choisi l'Amérique n'ont pas fui l'Histoire, ne se sont pas sentis très soulagés d'en être délivrés. Du reste, l'Histoire est là, avec la guerre de Sécession, et surtout avec l'extermination des peuples indiens, un génocide dont le fantôme n'a pas fini de rôder d'une côte à l'autre. Et des histoires en tout cas, des petites histoires modestes, il y en a plein, et Cartano les raconte avec drôlerie et talent, celle du motel entièrement contrôlé par une secte, celle de la maison de Faulkner (Cartano visite aussi la maison d'Elvis à Memphis : Elvis et Faulkner, c'est aussi ça l'Amérique, n'en déplaise à tous ceux qui redoutent avec Disneyland l'arrivée d'un « Tchernobyl culturel », non mais des fois, comme si l'explosion n'avait pas déjà eu lieu, depuis longtemps...). Et aussi la maison d'Edgar Poe à Richmond, maison fausse, bourrée de faux souvenirs. *« La reproduction, le factice apparaissent comme une nourriture culturelle indispensable, non pas à défaut d'autre chose, mais en soi. »* Le Cartano, un guide savoureux et indispensable.

ETIENNE MAYRAN
d'Hippolyte Taine.
Préface de Paul Bourget,
Ed. Maren Sell, 120 p., 79 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Les vacances de Monsieur Taine

QUELLE heure est-il, Monsieur Taine ? La journée s'annonçait brumeuse, et Monsieur Taine regarda sa montre. Ce *« clair et prudent bourgeois français »*, comme l'a écrit Paul Bourget, n'attendit pas le vingtième siècle pour mourir. Il s'éteignit en 1893, tandis qu'une personne de son entourage lui faisait la lecture de Sainte-Beuve. Il quitta notre monde en écoutant une « causerie du lundi ». Il léguait aux générations futures le modèle du professeur portant lunettes et barbiche qui ferait fortune sous la IIIe République. Maupassant disait de lui qu'il donnait à l'existence *« une odeur et une saveur d'archives remuées »*. Les lycéens de plusieurs décennies allaient le maudire lorsque, se référant à l'enseignement de Monsieur Taine, ils devraient évoquer l'influence du milieu social et géographique sur les œuvres d'art. Imaginez les tourments et les insomnies que cela pouvait provoquer.

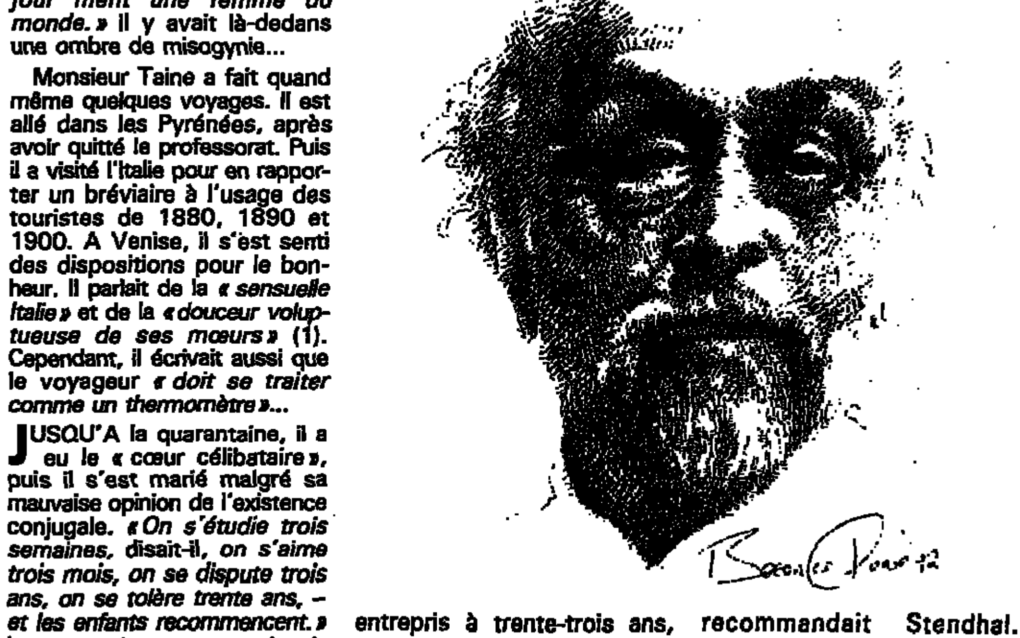
Né à Vouziers, dans les Ardennes, en 1828, Hippolyte Taine était entré à l'Ecole normale supérieure en 1848. Après quoi il est devenu professeur, mais son manque d'enthousiasme à l'égard du Second Empire lui a valu d'être « exilé » dans des lycées de province. Tant pis ou tant mieux, car Monsieur Taine était « un homme d'intérieur », n'aimant que l'étude, ses pantoufles et le silence. *« Personne,* écrivait-il, *n'est plus capable de passion que les hommes intérieurs. »* Il détestait l'agitation de la vie mondaine. Elle lui inspira cette maxime : *« L'honnête homme à Paris ment dix fois par jour, l'honnête femme vingt fois par jour, l'homme du monde cent fois par jour. On n'a jamais pu compter combien de fois par jour ment une femme du monde. »* Il y avait là-dedans une ombre de misogynie...

Monsieur Taine a fait quand même quelques voyages. Il est allé dans les Pyrénées, après avoir quitté le professorat. Puis il a visité l'Italie pour en rapporter un bréviaire à l'usage des touristes de 1880, 1890 et 1900. A Venise, il s'est senti des dispositions pour le bonheur. Il parlait de la *« sensuelle Italie »* et de la *« douceur voluptueuse de ses mœurs »* (1). Cependant, il écrivait aussi que le voyageur *« doit se traiter comme un thermomètre »*...

JUSQU'A la quarantaine, il a eu le « cœur célibataire », puis il s'est marié malgré sa mauvaise opinion de l'existence conjugale. *« On s'étudie trois semaines,* disait-il, *on s'aime trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans, – et les enfants recommencent. »* Le romantisme ne paraissait pas être la spécialité olympique du cher Monsieur Taine.

Maître à penser d'une fin de siècle maussade, il fit une carrière de critique, d'historien, de philosophe, de psychologue et de moraliste. Il rêvait d'appliquer les méthodes scientifiques à l'étude de la littérature, des arts et de l'Histoire. Il écrivit notamment sur La Fontaine, sur Tite-Live, sur les Anglais et sur *« les origines de la France »*...

Voici que l'on réédite, pour la première fois depuis 1910, *Etienne Mayran*, le seul roman d'Hippolyte Taine. Il l'avait entrepris à trente-trois ans, mais il ne l'a pas terminé. D'après Paul Bourget, qui en fit la préface, Monsieur Taine souhaitait libérer « ses fièvres sentimentales ». Il voulait sans doute se délasser un peu. Le rigorisme intellectuel, cela finit par être fatigant. Il faut bien quelquefois se divertir et respirer. En écrivant ce livre, Monsieur Taine prenait des vacances.



Etienne, le héros de cette histoire, est un adolescent de province, aussi pauvre que Julien Sorel. Et l'on nous trace son portrait dans le « style sec » que recommandait Stendhal. Remarqué par le directeur d'une institution parisienne et « enrôlé » par celui-ci, Etienne ira dans la capitale, pour devenir *« une bête à concours »*. Il sera nourri et logé s'il travaille assez pour obtenir les succès scolaires qui assureront la réputation de l'établissement. Il devra faire, en quelque sorte, « de la réclame ».

Etienne était la réplique ou le « sosie » de Monsieur Taine, lequel avait été *lui aussi* « une bête à concours », sous le règne de Louis-Philippe. Le brillant et le trop sage Hippolyte avait croisé, d'ailleurs, Jules Vallès dans une de ces institutions qui prospéraient en se servant des jeunes gens démunis, avides de savoir et de reconnaissance... Au début du livre, Etienne assistait aux derniers moments de son père et lui faisait la lecture de *Zadig*. Lorsqu'il avait imaginé cette agonie, Monsieur Taine avait-il eu la prémonition qu'il trépasserait lui-même d'une manière très littéraire, en écoutant quelques phrases de Sainte-Beuve ? Ou faut-il penser qu'à l'heure de sa mort, il voulut être fidèle à ce qu'il avait imaginé jadis et le confirmer ou le répéter en quelque sorte ? On ne sait jamais trop si les romans copient l'existence ou si l'existence imite les romans.

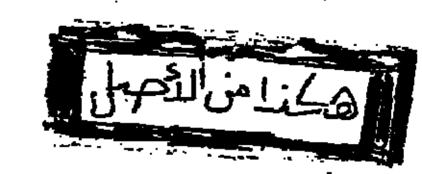
EN tout cas, Monsieur Taine a fait son autoportrait dans ce livre. Il partageait avec Etienne la conviction que l'étude et l'ascétisme qu'elle réclame nous consolent du reste. Car le « reste » n'était guère enviable et faisait naître *« le sourd sanglot des funérailles intérieures »*. L'étude était le seul refuge d'une existence que Monsieur Taine jugeait misérable. Il pensait que *« le seul moyen efficace de supporter la vie »*, c'était de *« l'oublier »*. Aussi, le jeune Etienne finissait par aimer la vie de cloître qu'il était contraint de mener dans son institution.

Paul Bourget se demande pour quelles raisons Monsieur Taine abandonna son roman après le chapitre huit, et le rangea dans un tiroir. Sans doute le trouvait-il trop indiscret et s'effrayait-il de cette inconvenance. Mais, si l'on en croit Paul Bourget, ce récit offrait également le désavantage de contredire les théories de Monsieur Taine... sur l'art romanesque. Il défendait, en effet, l'idée d'un roman *« objectif »*, dans lequel l'auteur devait *« s'effacer »* derrière ses personnages et ne jamais intervenir. Or, Monsieur Taine avait fait le contraire. Il avait écrit une œuvre très subjective, où l'on percevait sans cesse la présence de l'auteur et ses états d'âme ou ses pensées intimes. Il se reprochait donc ce que Sartre reprocherait plus tard à Mauriac.

Bizarrement, André Breton se réfère à Monsieur Taine dans le premier *Manifeste du surréalisme* : *« Je sais que j'apprivoiserais bien des soirs cette jolie main qui, aux dernières pages de* l'Intelligence, *de Taine, se livre à de curieux méfaits. »* Dans son essai, *De l'intelligence*, Monsieur Taine décrivait les hallucinations d'un homme qui avait la rougeole et que l'on avait mis à la diète. Ce malade croyait voir une main *« posée sur la couverture de son lit »*.

« Cette main était blanche, fuselée, potelée, d'un galbe ravissant », et l'homme ne pouvait réprimer son envie de la toucher. Il redoutait de ne rencontrer que du vide, mais *« la main magique »* n'avait pas la cruauté de se dérober. *« Les contours, la résistance flexible et ferme, la peau fine et tiède* (répondaient) *fidèlement à l'illusion de la vie. »* Les vacances de l'étrange Monsieur Taine, c'étaient l'Italie, le roman et le rêve. Il est vrai que tout le monde ne se prénomme pas Hippolyte.

(1) *Voyage en Italie*, d'Hippolyte Taine, Ed. Complexe, trois volumes, 1990.



Racine est-il comique ?

François Taillandier répond dans un vif impromptu romanesque à une question de critique littéraire


GÉRARD UFÉRAS/VU

François Taillandier : une « sotie » autour de Racine

LES NUITS RACINES
de François Taillandier.
Ed. de Fallois, 195 p., 100 F.

A l'automne de 1990, François Taillandier s'est signalé par un excellent roman, *les Clandestins* (1), une fresque sur le monde contemporain, ses affaires louches, ses sociétés secrètes, le désarroi d'une jeunesse que des « crocodiles » guettaient pour la dévorer ou la sauver. Après cette œuvre ambitieuse et complexe, pleine d'une juvénile imagination, le nouveau roman, le cinquième de ce jeune écrivain, surprend. C'est une manière de sotie qui tourne autour de Racine et de l'interprétation de ses tragédies.

L'auteur de *Phèdre* a décidément le vent en poupe. On ne cesse de jouer ses pièces et de lui consacrer des livres. Celui-ci, le quatrième de l'hiver, possède une originalité. Il ne traque pas Racine dans son siècle, il le met aux prises avec le nôtre et s'interroge ironiquement sur les raisons de notre engouement, quitte à en fournir de meilleures : entre autres, la dérision. Cette attitude d'esprit qui nous est chère serait au cœur de ce théâtre ambigu où le comique, avec ses habituels procédés de pièges, de méprises, de quiproquos, voire de bouffonnerie vengeresse, se mêlerait au tragique.

Bâtir un roman sur un sujet qui relève de la critique littéraire, presque de la dissertation au bachot, tient de la gageure ou de la farce de collégien, tenté de mettre des moustaches à la Joconde. François Taillandier ne joue pas la facilité : son curieux dessein nous ramène à une vieille tradition, au temps où Molière composait des comédies avec les critiques faites à ses comédies.

Et pourtant c'est bien sur l'homme d'aujourd'hui, son ignorance, ses habitudes moutonnières, son mésusage de la culture asservie au tourisme commercial que notre romancier ajuste son tir. L'université, avec ses règlements de comptes entre chers collègues et sa soumission aux modes intellectuelles, n'en sort pas *indemne non* plus.

Le roman se déroule pendant un mois d'été, au cours d'un festival organisé pour le tricentenaire de la mort de Racine (nous y sommes presque : 1999), dans une ville provençale, riche de ses vestiges romains. Il oppose deux hommes aussi différents que possible. L'un est un fringant metteur en scène qui prétend faire rire aux dépens d'Oreste, de Mithridate, d'Agamemnon, ces *« candidats au tragique »* qui, à ses yeux, n'ont pas assez de grandeur pour y atteindre. L'autre est un vieux professeur à la retraite, obsédé et aigri, que l'auteur ridiculise tout en le rendant pitoyable. Il a raté sa carrière à l'université qui a refusé sa thèse, jugée vieillotte et encombrée d'anathèmes réactionnaires. Il en a tiré un livre publié à ses frais et qui est resté sans écho. Or ces deux hommes ont une passion pour Racine et sont sensibles au comique qui infiltre certains de ses personnages.

Tandis que le succès, l'amour, couronnent l'entreprise audacieuse du premier, le professeur ne voit dans le festival qu'une occasion, pour lui inespérée, d'attirer enfin l'attention sur son ouvrage.

Comment il va échouer en commettant d'éclatants esclandres, c'est tout le corps de ce roman inhabituel, drôle, iconoclaste et vengeur qui, à l'instar des pièces de Racine, *« ces comédies qui finissent mal »*, se termine sur une pendaison.

Jacqueline Piatier

(1) Ed. Le Fallois.

La confession impudique

DIEU EXISTE
JE L'AI TOUJOURS TRAHI
de Françoise Verny.
Olivier Orban, 220 p., 98F.

Ceux qui ne connaissent de Françoise Verny que son image publique et celle de son livre de souvenirs, *Le plus beau métier du monde* (1), liront sans doute *Dieu existe je l'ai toujours trahi* comme il a été écrit, dans une sorte de fièvre, celle d'une femme depuis longtemps à la recherche de sa vérité, et pourtant restée, pendant soixante-trois ans, *« dans le flou. Je passais pour « croyante », mais nul ne songeait à m'interroger, à exiger une explication. Situation confortable. En m'exprimant publiquement, je m'expose à la critique et pire encore, je devrai répondre aux questions, à l'attente des autres... moi qui déteste aborder l'essentiel »*.

Ils y verront d'abord l'humilité, la sincérité, le courage de cette femme qui affirme d'emblée *« je crois au mal »* et qui avoue se sentir coupable, faible, lâche, infidèle : *« Je suis un témoin infidèle. Aussi éprouvé-je le besoin de me confesser publiquement ;* « Dieu existe je l'ai toujours trahi : *ce titre marque la pauvreté d'une démarche sans cesse remise en cause par moi-même »*. Ils retrouveront, vus de manière plus intime, certains personnages qui traversaient le livre précédent : la famille de Françoise Verny – un père magnifique, une mère énergique, un frère mort trop tôt, avant même l'anniversaire de ses vingt ans, une jeune sœur attentive, – les amis de toujours et les plus récents, de Françoise Mallet-Joris à Julien Green, les prêtres, au premier rang desquels le Père Chenu.

Aux côtés de Françoise Verny, on parcourt, dans l'angoisse qui fut souvent la sienne, un demi-siècle d'espoirs et de combats : l'aventure communiste, la Résistance, la guerre d'Algérie, la lutte des femmes pour exister « autrement » – qui n'est pas le point sur lequel elle a le plus réfléchi, sauf peut-être pour essayer de comprendre son divorce. Et, pour tenter d'expliquer et de choisir, Marx et Dieu, ou plutôt Staline et Jésus, le déchirement de toute une existence.

La timide et la guerrière

Françoise Verny, qui se reproche sa *« dispersion »*, son *« manque d'amour »*, son impatience, sa dureté, sa *« sécheresse de cœur »*, aimerait être capable de pardon comme *« Yehudi Menuhin, Yehudi le juif* (qui) *a voulu jouer en soliste, dès 1946, à Berlin même avec Wilhelm Furtwangler, le chef d'orchestre qui n'avait cessé de diriger le Philharmonique sous l'ère nazie. Le pardon. La miséricorde, sentiment de la misère d'autrui. « Tu sais, a-t-il dit, avec une extrême simplicité à André* (Tubeuf) *qui s'émerveillait de sa grandeur d'âme, ce n'était peut-être pas si mal que Bach et Beethoven continuent malgré tout à se faire entendre. »*.

Si l'on connaît Françoise Verny d'un peu plus près, si l'on ne s'en tient pas aux clichés sociaux, on ne peut parler de ce livre sans dire qu'on est de ses amis, car dès les premières pages on reste stupéfait, ébahi.

Comment la personne la plus farouchement pudique, la plus violemment secrète, la plus rétive à tout propos intime, à la plus petite confidence personnelle, *peut-elle prendre à ce* point le parti de l'impudeur ? La vérité, sa vérité est-elle à ce prix ? La confession publique est-elle nécessairement une confession impudique ? Pourquoi, dans ces aveux, un tel acharnement contre soi-même ? Pour trouver du plaisir dans l'autoflagellation ? Est-on choqué, ému, bouleversé, peut-être même scandalisé ? Autant de questions dont on n'ose se formuler les réponses.

L'impératrice, la guerrière, l'injuste parfois, la violente qui manie l'injure avec panache laisse place à la timide, à la femme obscurément désarmée, qui a traversé les années avec une singulière innocence. *« Je fuis les autres comme moi-même. Je fuis Dieu qui me terrorise parce qu'il exige ma présence. » « Comment ai-je pu mésestimer les embûches dressées sur notre route par nous-mêmes ? »* On a envie de s'exposer une fois de plus à une sainte colère de la Françoise Verny qu'on aime, l'excessive, la possessive, l'autoritaire, en risquant une hypothèse qui est peut-être la leçon de ce livre : la haine de soi est un mauvais principe de vie.

Josyane Savigneau

(1) Olivier Orban, 1990.

Le sommeil de Ganymède

Suite de la page 25

En fait d'Endymion, il s'agit plutôt d'un Ganymède. J'ai donné cet exemple pour montrer avec quel art ce roman, au lieu de dire les choses crûment, procède par allusions et signes.

Sa construction est elle-même magistrale. Les chapitres où Paul circule en compagnie du seul John alternent avec ceux où Ariane, assistante de montage, voyageait encore avec eux – jusqu'au jour où, plus lucide que son amant, elle l'a abandonné à son destin. Ariane était la maîtresse de Paul ; ils ne se gênaient pas pour faire l'amour, dans la pénombre de ces chambres de motel à deux ou trois lits, en présence de John plus ou moins endormi dans son coin ou feignant d'être absorbé par les jeux blêmes de la télévision.

La réussite du roman, la portée qu'il peut avoir, tiennent d'abord à ceci : Paul n'est pas un pro de l'inversion, il n'appartient pas au ghetto, il aime ou croit aimer les femmes. Ce qui intéresse Braudeau, c'est de montrer comment un homme réputé « normal », et qui se tient pour tel, en arrive peu à peu à regarder d'un œil plus tendre ce que, sous la contrainte de l'éducation, des préjugés, de l'opinion dominante, il considérait jusque-là comme une aberration impie.

Plus Ariane contente Paul, plus haut éclate leur bonheur physique, et plus il sent grandir en lui, insidieuse, l'insatisfaction. *« Cette infime part du monde réel »* qui lui est défendue, voilà qu'elle commence à l'obséder. Plus l'amour avec la femme est généreux, abondant, facile, et plus ce qui est hors d'atteinte, interdit, paraît à l'amant repu le véritable trésor. Quand Paul se décidera-t-il ? se demande le lecteur, à qui la précarité affective de ce trio inflige un délicieux supplice.

En maître consommé de l'érotisme, Braudeau ménage les transitions et recule indéfiniment l'issue. Dans la boîte à gants de l'auto se trouve un livre maudit, que Paul lit en cachette à l'étape, *les Confessions de Ravi S. Vilravi, dernier des pédérastes.* « Ravi » : il y a du Ganymède jusque dans le prénom ; un Ganymède de la catégorie inférieure, un « vilravi ». Cet auteur indien, condamné à mort par la ligue des parents vertueux, raconte en détail ses exploits avec des mineurs.

Il est très habile de la part de Braudeau d'avoir rejeté hors de l'action principale les descriptions circonstanciées. Elles servent à aiguiser la curiosité du narrateur et à le pousser sur une pente où il ne pensait pas qu'il pût jamais rouler, tout en gardant ses relations avec John dans un climat de chasteté tendue et d'attente périlleuse. Entre eux, il n'y aura jamais rien de précis, jamais rien de ce qu'on appelle l'accomplissement : au grand dam de ceux des lecteurs qui, sans comprendre le dessein caché de Braudeau, eussent espéré des scènes de lit.

Des scènes de lit, il y en a, d'ailleurs, et même beaucoup, mais ni salaces ni concluantes. John passe son temps vautré entre les draps ou trépignant sur son matelas devant les matchs de base-ball du petit écran, les séries de science-fiction, les empoignades de lutteurs. Le portrait de ce jeune Américain est magnifique : rarement on a peint un garçon de quinze ans avec autant de justesse piquante et de sympathie amusée. John tombe dans tous les panneaux de son âge, le catch en tenue de panthère, les vidéos futuristes, le kitsch astral ; il cherche avec passion certaine paire de baskets en forme de crustacés, semelles sur coussin d'air, talons freineurs, lacets verrouillés, qui lui permettront, pense-t-il, de sauter au moins un mètre plus haut.

Jamais – sans doute est-ce l'effet de la tendresse qu'il inspire – la peinture ne verse dans la charge, le pamphlet étant réservé aux attrape-nigauds touristiques, salles de jeu de Las Vegas, Disneyland, château de Hearst et autres parcs d'attractions visités par les voyageurs. Il y a là, en passant, une satire légère, adéquate et drôle d'une certaine bêtise américaine, sans que John soit atteint par ces niaiseries qui l'enchantent. C'est un garçon de son temps, parfaitement naturel, prisonnier d'aucun tabou, ni moral ni sexuel, attendant son heure, écartant d'un geste ferme mais sans méchanceté la main de Paul quand elle s'aventure au-dessus de son genou, curieux des choses du corps mais en voyeur, comme il sied à ses quinze ans.

Pour endormir son grand ami insomniaque, il a trouvé cette invention épatante qui est aussi l'idée forte du roman : il se coule, à moitié nu, dans le lit de Paul, se colle contre lui, en tout bien tout honneur, et lui fait la lecture d'un roman japonais du dix-huitième siècle, où il est question d'une secte d'amoureux frappés un par un d'une mort inexplicable, par l'intermédiaire de petits garçons qui transmettent de l'un à l'autre des lettres empoisonnées. Allégorie claire et discrète du sida, qui obtient deux effets. Cette lecture, faite dans une telle posture, et à cette heure de la nuit, transforme le Ganymède innocent en Tadzio pervers – mais Paul, qui s'est imprégné de whisky et bourré de somnifères avant de se coucher, afin, croit-il, d'oublier la frustration causée par le départ d'Ariane, s'endort chaque fois au moment critique, quand le récit des polissonneries japonaises lui eût donné un peu d'audace. Ainsi, il ne sait jamais, et le lecteur non plus, si quelque acte plus décisif a été commis. Le garçon, qui aurait son mot à dire, se garde bien d'informer Paul. Ce démon imberbe, ce « Lolito » en short à dahlias, ce nymphet capricant emporte avec lui le secret de leur aventure.

Maintenir le secret

Le secret : voilà la notion qui a guidé, je crois, Michel Braudeau dans son entreprise romanesque. Maintenir le secret sur une sorte d'amour qui a été traîné sur la place publique depuis vingt ans et galvaudé. On pouvait croire, il y a vingt ans, que le progrès des mœurs libérerait la culture homosexuelle, contrainte jusque-là à des moyens d'expression détournés. La société permissive, on le sait aujourd'hui, en autorisant chacun à étaler ses expériences et déballer ses fantasmes, a banalisé et tué une culture, marginale par essence, dont la grandeur reposait sur l'obligation d'être allusive et clandestine.

Dans tous les romans ou films, aujourd'hui, se trouve quelque personnage ou épisode gay : mais réduit à l'insignifiance par la facilité avec laquelle il prend place dans n'importe quelle histoire. L'amour des garçons n'est si excitant que parce qu'il est dangereux, voire interdit : sinon, autant valent les Arianes et autres monteuses. Marché de dupes que le laxisme. Il aurait fallu le comprendre plus tôt pour éviter de réclamer une liberté fatale au plaisir. Paul a bien de la chance, au fond, de ne jamais arriver à ses fins avec John, ou de n'y arriver qu'en somnambule ; il garde intactes sa soif et sa joie, qu'un assouvissement conscient et public anéantirait. Et nous, lecteurs, nous avons bien de la chance qu'un écrivain aussi doué redonne force et éclat au roman homosexuel, en refusant les facilités que l'époque hypocritement généreuse offre aux auteurs naïfs. Comme il a raison de s'en tenir à la métaphore, au sous-entendu, à l'innommé, préférant l'esthétique de l'ellipse, du symbole, du mystère !

Dominique Fernandez

Le fou de Rome

Comment Edward Gibbon, ce parfait Anglais des Lumières s'est mué en homme de la Méditerranée des premiers siècles

MÉMOIRES
d'Edward Gibbon.
Traduit de l'anglais
par Guillaume Villeneuve,
Critérion, 354 p., 139 F.



Entre 1773 et 1787, Edward Gibbon entreprend et rédige l'un des plus beaux monuments de l'historiographie classique, *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*. Six gros volumes d'une science rigoureuse et vivante dont la chronique commence au siècle de Trajan et des Antonins, et finit à la prise de Constantinople par Mehmed II en 1453. Douze siècles de la vie du monde civilisé. Après quoi le savant hésite. Il a cinquante ans; il aime la vie, la société de ses amis, sa maison de Lausanne qu'il partage avec son compagnon, Deyverdun, la bonne chère et le vin. Mais il aime aussi les livres, la recherche, les trois mille volumes de sa bibliothèque de classiques grecs et latins, de leurs plus érudits commentateurs et de récits archéologiques.

Avec cet humour tranquille qui est, avec l'élégance, la marque permanente de son style, il fait part au lecteur de ses hésitations dans la préface qu'il écrit en 1788 pour les derniers volumes de son *Déclin* : *« Les raisons de me taire et de parler encore sont actuellement à peu près en équilibre; et après avoir examiné mes dispositions les plus secrètes, j'ignore de quel côté penchera la balance... Le hasard ou le caprice peuvent influer sur mon choix; mais telle est la dextérité de l'amour-propre, qu'il saura également donner des éloges à mon activité ou à mon repos philosophique »* (1).

Le goût de vivre l'emporte sur la passion de l'étude. Jusqu'à sa mort en 1794 à Londres, Edward Gibbon n'écrira guère plus. Les seuls textes inédits qu'il laisse dans ses cartons sont six ébauches autobiographiques. Certaines de celles-ci se recoupent, mais les éditions qu'en ont données lord Sheffield en 1796, et surtout George Bonnard pour Penguin en 1966, permettent d'obtenir un récit complet et qui se lit sans répétitions ni discontinuité. C'est une traduction de l'édition Bonnard – remarquablement présentée par Guillaume Villeneuve – qui nous est enfin proposée ici, près de deux siècles après celle que Marigné fit de la version Sheffield.

La peur de la Révolution

Les lecteurs par trop craintifs qui ont reculé devant la masse énorme du *Déclin* se rendront aisément compte à lire ces *Mémoires* de la perte qu'ils s'infligent. Car on ne peut guère savourer cette autobiographie sans tomber sous le charme de son auteur et ne pas avoir envie de partager avec lui ce qui fut la grande affaire de sa vie, la passion qui lui fit écarter tous les autres plaisirs – dont il était pourtant si friand.

Les *Mémoires* de Gibbon racontent une histoire exemplaire du dix-huitième siècle. Celle d'un hobereau anglais que tout poussait à prendre la molle succession paternelle – de bonnes terres, une fortune honnête, un siège de député côté tory qui pouvait lui valoir un jour un portefeuille ministériel – et qui s'apprêtait avec impatience à jouir de tout cela, quand le démon de la critique et de la science fondit sur lui. Première incartade, le jeune homme, friand de spéculations métaphysiques se convertit au catholicisme, ou, comme il l'écrit beaucoup plus tard, sombre *« dans les erreurs de l'Eglise de Rome »*. C'est une catastrophe sociale que son père entend corriger en l'envoyant en exil en Suisse, dans une famille de pasteurs calvinistes.

Sur le plan religieux, l'opération est un succès et le petit Gibbon – *« Il est haut comme trois pommes dont l'une serait la tête »*, écrit l'un de ses amis – retrouve à dix-sept ans la foi protestante. Mais Gibbon contracte un autre virus, bien dans l'air du temps : la passion de connaître, celle de ne pas accepter tels quels les enseignements de la tradition. Ayant découvert les poètes et les historiens latins, Gibbon ne se contente pas de s'en nourrir l'esprit; il devient romain. Ce parfait Anglais des Lumières se mue en homme de la Méditerranée des premiers siècles. Il respire au rythme de Pline et de Tacite; il est le petit-fils de Virgile et d'Horace. Sans autre formation scientifique que celle qu'il se donne avec acharnement, il accumule d'énormes sommes de savoirs, décrit, compare, critique, décrypte, polémique.

Mais il ne serait pas exemplaire de son époque s'il n'était pas double. Le « fou de Rome » est aussi, comme en témoignent drôlement ses *Mémoires*, un homme de tête, qui entend bien protéger sa vie des agressions et des surprises de la passion. Il avoue n'avoir aimé qu'une fois : Mlle Suzanne Curchod, la fille d'un modeste pasteur vaudois. *« A Crassy et à Lausanne, je pus m'abandonner tout entier à mon rêve de félicité; mais une fois revenu en Angleterre, je m'aperçus bien vite qu'il n'était pas question pour mon père de cette alliance étrange et que l'absence de son consentement me laisserait déshérité et sans secours. Après une lutte douloureuse, je me résignai à mon sort; les remèdes de l'absence et du temps finirent par opérer. »* *Exit* Mlle Curchod qui deviendra quelques années plus tard l'épouse du richissime banquier Necker.

Il est ainsi le petit Gibbon : pratiquant l'égoïsme comme la forme suprême de la sagesse, avec une telle bonne foi, une telle absence de dissimulation, qu'il n'est pas possible de lui en faire grief. Pour mener à bien son œuvre, il a besoin d'une bonne santé, d'une grande tranquillité d'esprit et donc d'une fortune confortable. Il est socialement conservateur parce que la société telle qu'elle existe lui assure le bonheur, l'équilibre et les moyens de satisfaire sa soif de savoir. Diderot et d'Alembert lui paraissent dangereusement volcaniques, les débuts de la Révolution française le scandalisent et l'effraient, au point de lui faire quitter son havre de Lausanne et de mettre la Manche entre lui et les agitateurs parisiens.

Et pourtant ce trop sage épicurien est un combattant intrépide, ce moraliste souriant et sans illusion est intellectuellement un anticonformiste presque provoquant. Héros de l'esprit et médiocre par choix dans sa vie. Passionné et ennemi de la passion. Bref un véritable homme des Lumières déclinantes, celui qui écrivait : *« Les désirs chaleureux, les grandes espérances de la jeunesse résultent de son ignorance d'elle-même et du monde. »*

P. L.

(1) Gibbon : *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain*. Dans la traduction de Guizot excellemment présentée par Michel Baridon. Bouquins-Laffont. Deux volumes de 1 280 p., 120 F chacun.

★ Dans la très utile « Bibliothèque d'orientation » des éditions Mentha qui fait le point en quelques dizaines de pages sur l'état des recherches dans les domaines du savoir les plus divers, signalons un court essai d'Averil Cameron sur *l'Antiquité tardive*, qui apporte les éclairages de l'historiographie moderne sur le grand ouvrage de Gibbon.

Jacques et son cousin Polonais

L'ECHELLE DE JACOB
de Wladyslaw Terlechi.
Traduit du polonais
par Maryla Laurent,
Laffont, 300 p., 140 F.

Un grand roman d'un écrivain polonais d'aujourd'hui qui se déroule dans l'Europe des Lumières, mais au bout de cette Europe, dans les confins de la Pologne et de la Russie, sous ces despotes qui se réclament de la science nouvelle, de la raison et de la justice, mais qui se montrent aussi les tyrans intraitables de leurs peuples.

Construit à la manière de *Jacques le fataliste*, mêlant la réflexion philosophique et les aventures picaresques, les tableaux baroques et les fables, *l'échelle de Jacob* se présente comme une sorte de revers amer et désespéré de l'allègre roman de Diderot. Au lieu de découvrir la philosophie et de faire le dur et exaltant apprentissage de leur liberté, le maître et son valet vont de déconvenue en désillusion. Ils croyaient trouver le bonheur, ils ne découvrent que leur nudité et leur désarroi. Les Lumières n'ont fait qu'éclairer un champ de ruines.

P. L.

Autres parutions

Signalons encore la réédition d'un des « best-sellers » du XVIIIe : *Thérèse Philosophe*, le fameux roman érotico-philosophique de Boyer d'Argens (Babel, 170 p); *Enfermer ou guérir. Discours sur la folie à la fin du XVIIIe siècle*. Textes présentés par Claude Wacjman (118 p., 80 F) et *la Fable au siècle des Lumières*, textes choisis et présentés par Jean-Noël Pascal (260 p., 120 F), tous deux aux Publications de l'université de Saint-Etienne (Henri Duranton, 21, rue des Deux-Fermes, 69500 Bron); *Carlo Goldoni ou l'honnête aventurier*, de Gérard Luciani (Presses universitaires de Grenoble, 238 p. 98 F); *Ecritures du corps. De Descartes à Laclos*, d'Anne Deneys-Tunney (PUF, 328 p., 198 F); *Vie et images maternelles dans la littérature française du XVIIIe siècle*, d'Isabelle Brouard-Arends (Oxford, « Studies on Voltaire and the Eighteenth century », distribué en France par Universitas); et, chez le même éditeur, le troisième et dernier volume de la correspondance d'Helvétius, présentée par Alan Dainard, Marie-Thérèse Inguenand, Jean Orsini, David Smith et Peter Allan; et surtout le magnifique *Dictionnaire des journaux. 1600-1789*, de Jean Sgard qui, en 1210 pages grand format, présente un tableau détaillé de toutes les publications, légales et illégales, régulières et éphémères, copieuses ou réduites à la taille d'un tract qui virent le jour avant la Révolution.

AU FIL DES LECTURES
par Pierre Lepape

Girondins sans unité

S'agissant d'un colloque qui se réunit à Bordeaux sous l'égide du conseil général de la Gironde, on pouvait redouter une tentative polémique de glorification des girondins et de leur politique. Il n'en est heureusement rien. La plupart des auteurs insistent, au contraire, sur l'inconsistance et l'inconstance politiques de la Gironde, sur la difficulté même que l'on rencontre pour définir un groupe qui n'a guère trouvé son unité que dans la répression dont ses membres ont souffert. Il n'y a pas véritablement de philosophie girondine, montre Philippe Raynaud; et Ran Halévi, étudiant « Les girondins avant la Gironde », leur trouve certes, en 1789, une unité d'aspirations et d'illusions, mais c'est pour mieux affirmer que leur politique *« paraît tout à la fois radicale et impraticable, ambitieuse et inactuelle. Comme si la Révolution, dans ses modalités mêmes, lui était en quelque sorte fatale »*.

Les girondins apparaissent en effet comme des intellectuels, des militants de la raison et des Lumières, égarés dans la passion révolutionnaire. Ce que disent d'une autre manière François Furet et Mona Ozouf : *« Au-delà des conflits et des contradictions qui opposent les hommes (...), c'est l'idéal d'une éducation rationnelle menée sous la tutelle d'une élite éclairée qui les a le mieux rassemblés. S'il est une unité de la Gironde, c'est là qu'il faut la situer. »*

▶ **La Gironde et les girondins**, *sous la direction de François Furet et Mona Ozouf, Payot. 470 p., 190 F.*

Un séisme intellectuel

L'infortune des girondins, celle de Louvet, de Condorcet, de Mme Roland est l'image même des désillusions de la raison entraînée dans la révolution culturelle de 1792. Pingaud et Mantéro décrivent avec précision et intelligence – et avec le bonheur d'écriture qui faisait aussi le prix de cette collection « Brèves. Littérature » dirigée par Michel Chaillou – le séisme sensible et intellectuel qui sépare la France de Voltaire de celle de Victor Hugo, celle de Fragonard et de David.

L'ancien contre le neuf? La passion contre la raison? Les raisons du cœur contre celles de l'esprit? Les choses ne sont évidemment pas si simples et les auteurs sont assez subtils pour ne pas faire de la Révolution un temps zéro de l'art et de la littérature, à partir duquel l'on daterait une nouvelle matière de créer. Il y a dans le romantisme philosophique de Senancour, dans Chateaubriand, dans Stendhal, plus tard dans Baudelaire même, des éléments essentiels qui montrent que si la raison du dix-huitième siècle a connu bien des infortunes, elle demeure, sous des formes travesties, l'un des piliers secrets de notre modernité.

▶ **Les Infortunes de la raison (1774-1815)**, *de Bernard Pingaud et Robert Mantéro, Hatier. 312 p., plus un remarquable cahier photos de 40 p., 140 F.*

Le point de vue des esclaves

Le livre porte en sous-titre : *Sous la Raison, l'outrage*. Il s'agit en effet pour le philosophe du droit qu'est Sala-Molins de mesurer la crédibilité de l'universalisme des Lumières à l'aune d'une réalité scandaleuse, celle de l'esclavage des Noirs dans les colonies sucrières. Le procès est facile à mener et l'auteur se montre un procureur féroce à souhait, maniant le sarcasme, l'indignation et la dialectique avec d'autant plus d'efficacité qu'il prend *« le parti pris de lire l'histoire des idées et du droit du point de vue des va-nu-pieds, des crève-la-faim, des esclaves »*, ce qui assure d'être toujours, sans risque réel, du bon côté.

Thème central de l'acte d'accusation : les philosophes des Lumières ont proclamé les droits de l'homme et réclamé pour la justice et pour la liberté, mais ils se sont trouvés pour le moins embarrassés lorsqu'il a fallu aborder le problème concret de l'esclavage. Ce sont donc des hypocrites, et leurs belles paroles ne valent rien. Et s'ils ont failli de ce côté, n'est-ce pas tout qu'il convient de révoquer? La démonstration est convaincante si l'on admet ce qui n'est pas : que la politique des Lumières serait « tout, tout de suite », que son effort ne serait pas précisément celui d'un pédagogique éclairement, et que le temps, la diffusion lente et progressive des principes sont à la base même de sa stratégie, et de sa victoire. Les descendants des esclaves haïtiens savent bien, eux, qu'on ne sort pas de la barbarie et de l'exploitation par simple décret de la raison.

▶ **Les Misères des Lumières**, *de Louis Sala-Molins, Laffont, 208 p., 120 F.*

La violence et les Lumières

Pierre Saint-Amand, précisément, est haïtien; et Michel Serres, dans la préface qu'il donne à son livre, remarque qu'il sait parler sans ressentiment d'une époque où les auteurs *« gagnèrent pouvoir et considération à déclarer l'homme naturellement bon, en même temps que leurs pareils s'enrichissaient à vendre et déporter ses aïeux »*. Ce que reproche Saint-Amand aux Lumières, ce serait presque l'inverse : d'avoir soigneusement occulté le problème de la violence, de l'avoir rejeté dans la préhistoire d'une humanité qui commencerait réellement avec le règne de la raison, de la transparence, de l'échange réglé et pacifique entre les hommes.

Thèse intéressante, que Saint-Amand a l'intelligence de ne pas défendre d'un bloc. Il y a bien des différences, sinon des divergences radicales, entre les conceptions de l'homme, de l'Histoire et du rôle de la violence que se font Montesquieu, Voltaire, Diderot et Rousseau, pour ne prendre que l'incontournable quatuor. Il n'y a pas une philosophie politique des Lumières, mais une certitude commune que l'aube dissout les monstres. Mais cette certitude même, pour le disciple de René Girard qu'est Saint-Amand, est à la base d'une idéalisation du politique – ou de son évanouissement dans une vision abstraite du social – qui frappe d'impuissance et de fausseté le projet des Lumières. Quelques années plus tard, les révolutionnaires allaient devoir affronter, éberlués, démunis, ce problème de la violence qu'on leur avait, affirme un peu vite Saint-Amand, délibérément caché.

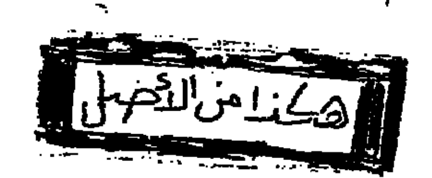
▶ **Les Lois de l'hostilité. La Politique à l'âge des Lumières**, *de Pierre Saint-Amand, Seuil, 204 p., 110 F.*

Le pouvoir et la folie

Pietro Verri, né en 1728 dans une noble famille milanaise, est, avec son frère Alessandro et avec Beccaria, l'un des fondateurs du groupe des *Pugni*, fleuron particulièrement brillant des Lumières lombardes. C'est aussi un économiste de grand renom et un personnage officiel qui joue un rôle important dans l'administration des finances du duché de Milan. Ce qui explique sans doute, et Sala-Molins ne manquerait pas de l'en fustiger, que ses *Observations sur la torture* ne paraîtront qu'après sa mort, en 1797.

Mais, plus encore qu'un plaidoyer à la fois juridique et humaniste contre l'usage de la torture au cours des interrogatoires – que Milan se refuse à abolir, – le texte est une remarquable analyse de la manière dont la peur aveugle les foules et déchaîne les superstitions, et de la façon dont le pouvoir politique récupère la folie collective, au prix de quelques victimes innocentes, pour assurer son autorité. Verri utilise les minutes d'un procès qui a eu lieu en 1630, au moment de la terrible épidémie de peste qui a ravagé la région. Un document qui aurait enchanté Michel Foucault.

▶ **Observations sur la torture**, *de Pietro Verri, traduit de l'italien par François Bouchard, Ed. Viviane Hamy. 154 p., 109 F.*





PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit

Hegel actuel

HEGEL ET LES LIBÉRAUX
Liberté. Egalité. Etat
de Domenico Losurdo. Traduit de l'italien par François Mortier. PUF, Coll. « Pratiques théoriques ». 224 p., 162 F.

ÉTUDES HÉGÉLIENNES
Raison et décision
de Bernard Bourgeois. PUF. Coll. « Questions ». 404 p., 198 F.

APPAREMMENT, on peut traiter Hegel comme tout autre grand. Etudier ses sources, analyser la genèse de son système, établir des éditions savantes de ses multiples cours, discuter les commentaires abondants auxquels l'œuvre a donné lieu depuis plus d'un siècle et demi... il y a là de quoi occuper des dizaines d'érudits.

Quelque chose pourtant les distingue sans doute de leurs confrères attachés à Platon, Aristote, Descartes ou Kant. Hegel, en effet, n'est pas seulement le dernier des dinosaures, le génie qui clôt une longue histoire en parachevant la métaphysique occidentale. Il est aussi, et peut-être surtout, celui par lequel s'ouvre l'époque que nous appelons contemporaine. La place centrale de l'Histoire, la mise en lumière des relations entre philosophie, politique et religion, on les doit, entre bien d'autres thèmes dont nous ne sommes guère réellement sortis, à celui que Marx appelait familièrement *« le Vieux »*.

Peut-être est-il de moins en moins vieux. A mesure, en effet, que s'est estompée la domination du marxisme, et depuis que se sont écroulés les régimes qui s'en réclamaient, l'actualité de Hegel, la pertinence de ses questions ou la puissance de ses vues paraissent sous une lumière différente. L'étonnant battage fait autour du livre de Francis Fukuyama (1) en est un indice parmi d'autres. Qu'un tel ouvrage suscite tant d'échos divers, alors qu'il n'est au mieux que la reprise allégée de quelques thèses fondatrices de la pensée hégélienne, pourrait aussi s'entendre comme le signe d'une nouvelle consonance entre les attentes de notre temps et les outils forgés par le maître de Berlin. Il ne s'agirait évidemment pas d'attendre ni même de souhaiter un quelconque « retour à Hegel », mais de tenter peut-être, une fois l'écran du marxisme mis à l'écart, de repartir de Hegel, et de sa force difficile.

Car il n'est pas commode, c'est le moins qu'on puisse dire, ce *« Spinoza multiplié par Aristote »*, comme disait Taine. Hegel a beau écrire, en parlant de la pensée : *« être clair, c'est là sa nature, c'est là son essence »*, il y a bien des pages où les plus aguerris doivent s'accrocher et où les néophytes dévissent. A côté de cette difficulté intrinsèque, qui est bien connue, de nombreux autres obstacles proviennent de malentendus accumulés, au fil des décennies et des commentaires, autour des positions de Hegel. Bien que très dissemblables, deux livres récents ont en commun de s'employer à dissiper certaines de ces brumes.

HEGEL et les libéraux, premier ouvrage traduit en français de Domenico Losurdo, professeur à l'université d'Urbino, s'attaque à la question controversée, et encore mal éclaircie, des positions politiques du philosophe. Si plus personne ne voit en Hegel, notamment depuis les travaux d'Eric Weil, un simple propagandiste de l'autoritarisme prussien, et moins encore un apologiste du « totalitarisme », il n'en demeure pas moins malaisé de le situer avec précision sur l'échiquier politique de son temps, voire du nôtre. Le problème est encore compliqué par le fait qu'il convient de tenir compte de l'autocensure que rendait nécessaire la monarchie prussienne. Domenico Losurdo le montre par de nombreux exemples : Hegel est nettement plus contestataire dans sa correspondance ou dans ses cours que dans ses ouvrages publiés.

Il est clair, toutefois, qu'il n'est pas libéral, comme le furent, parmi ses contemporains, un Benjamin Constant ou un Tocqueville. Il s'oppose aux théories du contrat social et n'est ni républicain, ni individualiste, ni démocrate au sens où son époque entend ces termes. Monarchiste, Hegel ne partage pas pour autant les positions des aristocrates de la Restauration. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, qui n'est pas sans rappeler nos actuels régimes présidentiels, le philosophe est au plus loin, politiquement, d'un Bonald ou d'un de Maistre.

On a donc eu tort, selon Domenico Losurdo, de vouloir enfermer Hegel dans ce faux dilemme : s'il n'est pas libéral, c'est donc qu'il est conservateur. Curieux conservateur en l'occurrence, plus soucieux de rationalité que de tradition : *« Maintenant,* dit-il, *ce sont des principes universels qui sont en vigueur comme source du droit, et ainsi une nouvelle époque a commencé pour le monde. »* Cet héritage de la Révolution française, condensé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, Hegel ne le désavouera jamais. Il va même plus loin, sur certains points, en soutenant par exemple l'existence d'un *« droit de détresse »* (*Notrecht*), selon lequel *« l'homme qui meurt de faim a le droit absolu de violer la propriété d'autrui »*. Soulignant aussi que *« la question importante de la manière dont on doit remédier à la pauvreté est une question qui anime et tourmente particulièrement la société moderne »*, ce faux conservateur n'est pas pour autant un révolutionnaire.

OÙ donc est-il ? Pour le comprendre, ce n'est plus à l'ouvrage de Domenico Losurdo qu'il faut recourir. Abondamment documenté, et animé d'une faconde érudite, ce livre montre combien Hegel peut se révéler proche de nos débats politiques, sur des questions centrales : liberté et égalité, individu et Etat, propriété privée et question sociale. Mais il n'entre pas au cœur de la démarche spéculative du philosophe, là où se nouent en profondeur les aspects apparemment les plus disparates de sa pensée. Cette exploration, c'est avec Bernard Bourgeois qu'il faut l'entreprendre.

Professeur à Paris I-Sorbonne, Bernard Bourgeois s'est affirmé depuis deux décennies comme l'un des maîtres des études hégéliennes. Auteur de plusieurs traductions, dont la monumentale *Encyclopédie des sciences philosophiques* (2), et de nombreuses études centrées principalement sur la philosophie politique (3), il n'a pas son pareil pour faire saisir l'ampleur et la densité de Hegel. Combinant le souci du détail et le sens de la totalité, ses commentaires éclairent aussi bien le style de la démarche spéculative du philosophe que sa conception du droit, de l'homme, de l'histoire ou de la religion. Le recueil d'*Etudes hégéliennes* qu'il publie aujourd'hui rassemble une quinzaine de textes, parus ou élaborés ces dix dernières années, qui couvrent les grands domaines du hégélianisme, à l'exception de l'esthétique. C'est dire qu'on ne saurait le résumer en quelques lignes.

Tentons seulement, par-delà la diversité des sujets, d'indiquer l'intention directrice animant l'ensemble. Contre l'image encore très répandue d'une sorte de rigidité mécanique de la dialectique et de l'ensemble du système, Bernard Bourgeois souligne que la nécessité rationnelle, chez Hegel, ne laisse pas simplement leur place à la contingence et à la liberté de la décision, mais se fonde sur elles. Loin d'être une machine close et enfermante, la philosophie de Hegel est au contraire à lire sous le signe de la liberté. Cela vaut aussi bien pour ses considérations, à première vue choquantes, sur l'Afrique et son incapacité à se développer, que pour sa conception de Dieu, ou pour le rôle que joue le prince dans sa représentation de l'Etat.

Et sa place politique ? La lecture du recueil de Bernard Bourgeois, celle également du très remarquable essai qu'il a publié l'an dernier (4), font comprendre qu'on se méprend en voulant collectionner des indices forcément disparates, sur la position de Hegel dans la scène politique de son temps. Il n'y est pas : il tente d'en rendre raison. En ce sens, le philosophe est aussi bien celui qui récapitule un temps qui s'achève que celui qui ouvre un temps nouveau. Sa place est donc toujours double. Comme résultat d'un monde fini, la philosophie vient « toujours trop tard » et demeure marquée par son impuissance. Comme naissance et position d'un nouveau monde, dont elle constitue aussi le principe, elle est essentiellement puissance : *« Si le domaine des idées est révolutionné, la réalité ne peut demeurer ce qu'elle est »*, écrit Hegel à Niethammer, le 28 octobre 1808. A méditer lentement, mais au plus vite.

(1) *La Fin de l'Histoire et le dernier homme*. Flammarion. 1991.

(2) Vrin, tome 1, *la Science de la logique* (1970) ; tome 3, *Philosophie de l'esprit* (1988).

(3) Notamment *la Pensée politique de Hegel* (PUF, 1969) et *Philosophie et droits de l'homme* (PUF, 1990).

(4) *Eternité et historicité de l'esprit selon Hegel*. Vrin. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie ». 130 p., 90 F.

★ A signaler également : les éditions Payot rééditent *Système de la vie éthique (1802-1803) de Hegel*, traduit de l'allemand et présenté par Jacques Taminiaux, originellement publié en 1976. (Coll. « Critique de la politique ». 212 p., 140 F.) Dans la collection de poche « Tel » (Gallimard), sont réédités l'ouvrage d'Eugène Fleischmann (1921-1990), qui fut l'élève d'Eric Weil, *la Philosophie politique de Hegel* (402 p., 63 F), et la thèse d'Herbert Marcuse, *l'Ontologie de Hegel et la théorie de l'historicité*, traduit de l'allemand par G. Raulet et H.-A. Baatsch, préface de Mimica Cranaki (342 p., 72 F).




La terre de Torga


GRAÇA SARSFIELD

SENHOR VENTURA
de Miguel Torga.
Traduit du portugais et préfacé par Claire Cayron,
José Corti, 188 p., 90 F.

MIGUEL TORGA
le Cheval de Troie, N° 5,
(21, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux),
97 p., 100 F.

Tourné vers les lointains que l'Océan fait pressentir, le Portugais n'en est pas moins, n'en est que davantage, homme de sa terre. De l'ici où il s'enracine, à ce là-bas dont il rêve, il a tissé toute une histoire et une mythologie, une littérature aussi. On sait, dans ce paysage, la place qu'occupe Miguel Torga. Unique, longue et belle adresse amoureuse à sa terre natale, l'œuvre multiple et fière du vieil écrivain, est aussi une leçon d'humanité. Le dossier que lui consacre sa traductrice, Claire Cayron, dans l'excellente revue bordelaise *le Cheval de Troie*, et qui comprend plusieurs inédits, donne bien la mesure de cette unité spirituelle et morale.

Publié en 1943 – Torga avait trente-six ans – *Senhor Ventura* a été repris par l'auteur quarante ans plus tard. Ce récit vif et enlevé raconte les tribulations d'un jeune paysan de l'Alentejo entre la Chine, où il va chercher la fortune et l'amour – il n'y trouve que le contraire de l'une et de l'autre – et son village de Penedono, où il tentera de se retrouver. Mais derrière ces épisodes, derrière *« la soumission des instincts et des sens aux voies de l'aventure »*, c'est la figure emblématique de l'Émigrant, que détaille Torga, c'est la fable éternelle de l'Exil et du Retour qu'il écrit, superbement.

P. K.

La vie amère

Le monde fixe de Raul Brandao et le constat de déchéance de Jorge de Sena

HUMUS
de Raul Brandao.
Traduit du portugais et préfacé par Françoise Laye, Flammarion,
240 p., 110 F.

LES GRANDS CAPITAINES
(Os Graos-capitoes)
de Jorge de Sena.
Traduit du portugais et préfacé par Michelle Giudicelli,
Ed. Métailié, 214 p., 110 F.

Œuvre marquante de la modernité littéraire portugaise, *Humus*, de Raul Brandao, avait été traduit en français par Françoise Laye en 1981. C'est une initiative heureuse de rendre ce livre à nouveau accessible (1). Paru en 1917, *Humus* ne se contente pas de renouveler les techniques narratives alors en vigueur, de proposer une alternative extrémiste aux problèmes formels du roman.

Œuvre âpre et noire, servi par une puissance expressive étonnante, le livre de Brandao développe une vision outrée de l'absurdité du monde et de la condition de l'homme dans le monde. La révolte contre la pesanteur grotesque des conventions sociales prend, sous la plume de l'écrivain – né en 1867 à Foz-do-Douro, au nord du Portugal, Raul Brandao est mort en 1930, – les couleurs d'un tableau expressionniste. On peut aussi, sans trop forcer un mot commode, parler d'existentialisme avant la lettre.

Dans une petite ville de province, dans le nord du Portugal, rongée d'humidité, quelques vieilles femmes, caricatures d'une humanité à son plus-haut niveau d'indigence spirituelle, se réunissent autour d'une table de jeu : *« Voilà des années – non, des siècles – que dure ce jeu de piquet... »* Tout est immobile, figé dans *« une vie postiche »*, une éternité sans substance : *« La grande règle de vie ici, c'est l'insignifiance ; c'est elle qui gouverne la ville entière. C'est la patience aussi, qui attend, demain comme aujourd'hui, avec le même sourire humble. »*

Mesquinerie et simulacres

De cette fixité sociale et psychologique hallucinée jusqu'au cauchemar, de cette terre symbolique dont l'éternelle décomposition – qui donne son titre au livre – ne cesse d'engendrer une vie aussitôt reprise par la mesquinerie et les simulacres du monde, Brandao tire l'argument, unique et toujours répété, de son poème romanesque. Un narrateur, fantôme de la conscience, observe et décrit de l'intérieur ce cercle de vie et de mort, de poussière et de mensonge.

Jour après jour, d'un automne à l'autre – mais il n'est pas d'été dans cette année, – dans l'écœurement ou la colère, avec une certaine tendresse parfois ou une nostalgie qui postulerait une sorte d'avant-monde édénique, il dresse le bilan métaphysique d'un univers désolé, le nôtre peut-être...

« La vie maintenant m'est amère. » Cette amertume, version brutale du désenchantement, dont Raul Brandao s'est nourri dans *Humus* jusqu'àla satiété, est, on le sait, l'une des composantes majeures de la littérature portugaise de notre siècle. Elle se retrouve, sous une autre forme, plus prosaïque et crue, mais non moins profonde, dans le recueil de contes de Jorge de Sena, *les Grands Capitaines*, que vient de traduire Michelle Giudicelli, à qui l'on doit déjà la version française d'un court récit, *le Physicien prodigieux* (2), et surtout du grand – et seul – roman de l'écrivain, mort en 1978, *Signes de feu* (3).

Ecrites au début de l'exil brésilien de Jorge de Sena, dans les années 1961-1962, les neuf nouvelles, de longueur variable, qui composent (au sens fort) ce livre annoncent la thématique de *Signes de feu*. Elles témoignent également d'une intelligence et d'une maîtrise techniques remarquables.

Le fascisme de la bonne conscience

Chacun de ces textes porte deux dates : celle de la rédaction et celle du souvenir ou de la circonstance qu'il met en scène. Il y a là une volonté manifeste d'ancrer la fiction – souvent à caractère probablement autobiographique, comme le très beau premier texte, *« Hommage au perroquet vert »* – dans une chronologie et une réalité historique aussi bien que personnelle.

Réalité vécue douloureusement, pesamment, par l'exilé, hésitant entre le sarcasme et l'écœurement. C'est bien le salazarisme, cette *« époque qui châtrait le Portugal »*, et toute l'hypocrisie d'un fascisme ordinaire, d'un fascisme de la bonne conscience et de la morale correcte que Jorge de Sena a voulu dénoncer.

Chez de Sena, l'amertume, le sentiment de décomposition, ne conduisent pas, comme chez Brandao, à une vision symbolique et métaphysique du monde. L'âpreté, la hargne ironique, l'humeur en perpétuelle rébellion sont comme l'assise psychologique de son regard sur les événements, l'histoire et les hommes. *Les Grands Capitaines* répète, non sans quelque complaisance, le constat d'une déchéance, d'un mal sans remède.

Dans ce tableau très sombre, la sexualité n'apporte bien évidemment pas le moindre réconfort, ou sinon celui d'une lumière un peu blafarde. Omniprésente, elle obsède, mais sous la forme d'abord de l'impuissance et de la frustration. La virilité est un leurre que l'homosexualité ne parvient jamais à conjurer. La prostitution est le signe adéquat du commerce amoureux et le sadisme celui du rapprochement des corps. La nausée est encore une modalité du désir, semble penser Jorge de Sena...

Patrick Kéchichian

(1) Parue dans la série « Poètes et prosateurs du Portugal », publiée par la Fondation Gulbenkian et les PUF, la traduction de Françoise Laye était devenue introuvable.

(2) A.-M. Métailié, 1985.

(3) Albin Michel, 1987 ; voir *le Monde des livres* du 9 janvier 1987.

Le voyage aux Açores

Joao de Melo décrit le destin de trois enfants de l'archipel portugais et la blessure ouverte de l'émigration

DES GENS HEUREUX PARMI LES LARMES
(Gente feliz com lagrimas)
de Joao de Melo.
Traduit du portugais par Claude Barousse,
Actes Sud, 478 p., 160 F.

Ils sont trois, Nuno, Amélia et Miguel, issus d'une famille açoréenne de neuf enfants. Nuno, le fils trop frêle pour les travaux agricoles ; Amélia, la grande sœur myope, qui garde de son enfance des souvenirs de privation ; Miguel, l'homme fort, taillé dans le roc, l'exact contraire de Nuno et qui pourtant se présente lui-même comme *« le clown triste de la famille »*.

C'est le parcours de ces trois personnages que l'on suit au long de la première moitié du livre de Joao de Melo, *Des gens heureux parmi les larmes*. A tour de rôle, chacun prend la parole pour dire sa vie, pour exposer à un ethnologue invisible (le lecteur) les raisons qui les ont poussés à quitter Rozario, le village natal. Histoire presque banale d'une émigration contrainte par la tyrannie d'un père brutal et avare, la pauvreté du quotidien et l'absence de perspective.

Chacun suivra son chemin. Les uns échoueront au Canada, comme Luis ou Amélia. Après l'humiliation de leur misérable vie insulaire ils subiront celle des travaux ingrats à accomplir. La sensation aussi de ne jamais se sentir à leur place. L'autre, Nuno, partira au séminaire sur le continent, moins par vocation, que par besoin de fuir l'atmosphère familiale étouffante. Il y restera un peu plus de six ans et en sera promptement renvoyé, lorsque son discours « subversif » aura dépassé les bornes de l'admissible. On ne badine pas avec les pouvoirs dans le Portugal salazariste. Il ne rentre pourtant pas aux Açores, va à Lisbonne où il termine ses études, s'engage dans le combat politique et milite contre les guerres coloniales. Il découvre enfin la littérature en même temps que Marta, quintessence de la femme, réelle ou imaginaire. C'est Nuno, devenu écrivain, que l'on suit désormais au fil des pages.

La divergence des destins

Puis vient l'agonie de la mère. Le voyage obligé à Vancouver pour retrouver celle qu'il appelle Ma Morte. L'occasion, pense-t-il, de renouer le lien familial après dix-huit ans de séparation. C'est oublier la divergence des destins, l'attachement viscéral de Nuno à son pays, confronté au choix résolument « américain » de ses frères. Plus rien n'est assez fort pour surmonter l'éloignement et cimenter leur relation.

Nuno sera finalement le seul à faire, bien plus tard, le voyage aux Açores. Retour vers Rozario, ou plus exactement vers le souvenir qu'il en a. Mais le village a été déserté, ne restent que quelques vieux. Les jeunes, eux, *« avaient été attirés par les villes de l'ailleurs, ces grandes et inquiétantes métropoles qui dévoraient des cargaisons de gens heureux avec des larmes dans la voix »*.

Indélébile est le mot-clé du livre de Joao de Melo, né en 1949 aux Açores. Indélébile, la marque profonde d'un passé auquel on ne peut échapper, même si on truffe, à la manière d'Amélia, sa conversation de mots anglais pour bien marquer sa différence, ou si on anglicise son nom pour devenir un Lewis passe-partout, comme le fait Luis. Indélébile, l'amour profond pour une terre qui vous a vu naître et que la plus forte des rancœurs ne réussira jamais à vous faire haïr. Nuno en est le symbole le plus flagrant. Indélébile enfin, la blessure ouverte de l'émigration, ce voyage vers un hypothétique ailleurs prospère.

Des gens heureux parmi les larmes est tout cela à la fois, mais aussi une étrange exploration des confins de la littérature, là où l'imaginaire se joue du réel pour lui donner plus de force et de véracité.

Acacio Pereira

□ **Naufrage.** – Les Éditions Zulma viennent de publier la relation du *Naufrage que fit Jorge de Albuquerque Coelho en revenant du Brésil en l'an 1565*, de Bento Teixera Pinto. Ce texte est tiré d'un ensemble de douze récits rassemblés au XVIIIe siècle sous le titre : *Histoire tragico-maritime*. L'auteur, dont on discute encore l'identité, écrit : *« J'ai voulu rédiger cette description de notre naufrage pour que tout le monde sache les épreuves que l'on traverse dans la navigation, et combien notre corps est faible... »* Relevant d'un genre littéraire spécifique, cette narration exalte l'esprit religieux et le courage des grands navigateurs portugais. Traduit et préfacé par Philippe Billé (72 p., 59 F.)

□ **Bordeaux.** – Avec le soutien de la fondation Gulbenkian de Lisbonne, une association bordelaise, Alpha-Service, dirigée par Sylviane Sambor, organise, du 18 au 30 mai, avec une centaine de libraires dans toute la France, une opération de sensibilisation et de promotion de la littérature portugaise (Alpha-Service, 8, rue Porte-Basse, 30000 Bordeaux, tél. 56-44-92-40).

La revanche du correcteur

Le regard humaniste et la puissance créatrice de José Saramago

HISTOIRE DU SIÈGE DE LISBONNE
(Historia do Cerco de Lisboa)
de José Saramago.
Traduit du portugais par Geneviève Leibrich,
Seuil, 320 p., 130 F.

En portugais, il suffit d'un seul mot, *não*, pour transformer une phrase affirmative en phrase négative et pour changer le cours de l'Histoire. Un correcteur va introduire ce petit « non » dans le manuscrit qu'il est en train de lire sur l'histoire du siège de Lisbonne, l'acte fondateur du Portugal, quand, en 1147, les hommes du roi Afonso Henriques, aidés des croisés, ont libéré la ville, alors aux mains des Maures. Eh bien non ! ce que lit Raimundo Silva, et qui est dans toutes les encyclopédies et les livres d'Histoire, ne lui plaît pas. Il va corriger l'auteur et écrire que les croisés ne sont pas restés et ont laissé là le roi et les futurs Portugais pour repartir directement vers la Terre sainte.

Ce simple « non » va évidemment bouleverser la vie de ce quinquagénaire dont la seule audace, jusque-là, consistait à se teindre scrupuleusement les cheveux. Apparence un peu trompeuse. Il nous avait pourtant prévenus dès les premières pages du livre : *« Dans le tréfonds le plus secret de notre âme secrète, nous autres correcteurs sommes des voluptueux »*. Raimundo Silva va devenir écrivain en reprenant, sur la proposition de sa nouvelle directrice, l'histoire du siège de Lisbonne à partir de sa coquille délibérée. Et lui qui n'a jamais aimé se met à acheter des roses.

L'intérêt de Saramago pour ces gens de l'ombre qui passent leur vie à lire et relire scrupuleusement les livres des autres ne doit pas étonner. Ils sont comme un double de l'écrivain et du lecteur, amendant le texte écrit et rêvant à partir de celui-ci : *« Le correcteur possède le don remarquable de pouvoir se dédoubler, il trace un deleatur ou ajoute une virgule indiscutable et en même temps, qu'on veuille bien accepter le néologisme, il s'hétéronymise. »* Il était normal qu'un écrivain qui a déjà fait revivre un hétéronyme de Fernando Pessoa (1) fasse d'un correcteur le héros d'un roman. On pourrait même imaginer une édition du livre sous forme d'épreuves non corrigées, pour que le lecteur devienne à son tour correcteur...

Raimundo Silva parcourt les rues de Lisbonne à la recherche de la ville médiévale, et Saramago compose un nouvel hommage à la capitale portugaise. Il faut lire les pages dans lesquelles il décrit le lever du jour sur la cité du douzième siècle, du haut d'un minaret, à travers le regard d'un muezzin aveugle. Il faut errer avec Silva dans le quartier du château San-Jorge, où il aperçoit une sarrasine chantant à sa fenêtre, où il rencontre des croisés à la crèmerie La Gracieuse, où l'on entend *« des chiens aboy*[er] *avec une différence de plusieurs siècles »*.

« Une pincée d'imagination »

A la réalité historique vient se superposer et se substituer la réalité de la fiction. L'Histoire doit s'accompagner d'*« une pincée suffisante d'imagination pour la rendre plus réelle et plus authentique »*. En la réécrivant, Raimundo Silva montre le pouvoir du romancier, tirant des archives une matière humaine souvent négligée par les historiens, du moins ceux de trempe classique, comme l'auteur du manuscrit qu'il corrigeait au début du livre. Car Saramago reconnaît volontiers sa dette à l'égard de l'Ecole française des annales.

Les romans de ce grand écrivain portugais né en 1922 affirment la toute-puissance du créateur, dans un style torrentiel où la ponctuation se réduit au point et à la virgule, où styles direct et indirect se mêlent, où les dialogues sont emportés par le flot de la phrase, où l'auteur est partout présent (2). Pour lui, le roman est l'acte de création suprême, celui qui lui permet de corriger l'œuvre de Dieu. Le romancier démiurge juge le travail divin comme un écrivain, le livre d'un de ses confrères : avec du respect pour la tâche accomplie et de la condescendance pour les défauts trop apparents qui auraient pu facilement être évités. A l'œuvre divine, Saramago donne une mention passable, suivie du commentaire « peut mieux faire ».

Il aime prendre ses distances à l'égard de ce *« Dieu manchot »* (3). Il se demande si le siège de la ville se passe *« sous le regard du Dieu des chrétiens ou de l'Allah des Maures, à moins que tous deux ne se délect*[ent] *ensemble du spectacle tout en engageant des paris »*.

L'ironie envers le Très-Haut s'accompagne d'un regard humaniste, d'un vrai respect et d'un vrai amour pour ce qui se déroule plus bas, d'une tendresse particulière pour les gens ordinaires et bien peu héroïques qui sont les protagonistes de ses romans. A la fin d'*Histoire du siège de Lisbonne*, Maria Sara, la directrice et l'amante de Raimundo Silva, invente une nouvelle béatitude : *« Bénis soient ceux qui disent non car le royaume de la terre devrait leur appartenir »*, avant d'ajouter, *« le royaume de la terre appartient à ceux qui ont le talent de mettre le non au service du oui »*. Et c'est ainsi qu'Allah et Saramago sont grands.

Alain Salles

(1) *L'Année de la mort de Ricardo Reis* a été publié en 1988 au Seuil, dans une traduction de Claude Fages. Le livre vient d'être réédité en poche dans la collection « Points ».

(2) A ce propos on peut lire l'article de Saramago « Monologue intérieur ou narrateur omniscient ? » dans le n° 4 de la revue *Quai Voltaire* (hiver 1992).

(3) *Le Dieu manchot*, traduit par Geneviève Leibrich, a été publié en 1987 chez Albin Michel/A.-M. Métailié.

L'avenir du Robert

Pour M. Bertrand Eveno, qui cumule au sein du Groupe de la Cité les fonctions de PDG de Nathan, des dictionnaires Le Robert et des Presses de la Cité, le Robert, cette marque fameuse de dictionnaires de langue française, n'est pas le moins du monde en danger. Il va au contraire bénéficier des effets d'une nouvelle organisation : *« Le Robert... se rapproche définitivement de Nathan... Un réajustement des effectifs va s'achever... Le nouveau plan d'édition à moyen terme fixe des objectifs ambitieux à cette marque prestigieuse... Son chiffre d'affaires doit se développer en atteignant un objectif élevé de rentabilité, qui est normal dans son métier. »*

Pour la rédaction du Robert, ce discours annonce une réalité toute différente : *« L'aventure lancée il y a quarante ans par Paul Robert est aujourd'hui en péril... A part trois ouvrages commencés avant 1989* (date de l'arrivée de M. Eveno à la tête de la maison), *plus aucune création originale ne verra le jour. »* Le service de documentation va en effet être supprimé et la rédaction va encore perdre onze de ses membres. Question : qu'adviendra-t-il du dictionnaire vivant de la langue française qu'est le Robert lorsque, dans un an et demi, M. Alain Rey, lexicographe et patron intellectuel de l'entreprise, prendra sa retraite ?

Logique de rentabilité contre logique scientifique. Le Robert est rentable (le résultat a été de 15,7 millions de francs en 1991, soit 6,6 % des ventes brutes); mais il pourrait l'être davantage encore s'il affichait des ambitions commerciales plus affirmées que ses ambitions intellectuelles. S'il cessait par exemple de rédiger des dictionnaires pour se contenter d'éditer des ouvrages écrits par des collaborateurs extérieurs ; s'il se consacrait à décliner la gamme des produits déjà existants plutôt que de les entretenir et de les mettre à jour ; s'il glissait vers la fabrication de produits encyclopédiques, de bonne vente et de production moins coûteuse, plutôt que de persister dans la voie prestigieuse mais moins rentable et anachroniquement artisanale qui consiste à observer l'évolution de la langue et à en dresser périodiquement l'état.

Le Robert risque, dans quelques années, d'être ce qu'est devenu le Littré : un document, définitivement figé, sur ce que fut la langue française à la fin du deuxième millénaire.

P. L.

Autant en rapporte « Scarlett »

Lancée à coups de millions de dollars la suite d'« Autant en emporte le vent » est un succès mondial

Les ventes de *Scarlett* pourraient atteindre le million d'exemplaires en France où 660 000 volumes ont déjà trouvé preneurs avant même la parution d'éditions populaires. Le groupe Belfond avait acheté en 1988, pour 1 million de dollars (1), les droits en langue française d'un livre qui n'existait pas encore (*le Monde* du 24 septembre 1991). Pari risqué. Pari gagné aujourd'hui et au-delà, en dépit des critiques plutôt fraîches sinon acerbes qui ont accueilli le lancement de ce livre-produit présenté comme la suite d'*Autant en emporte le vent*.

Cette suite de la saga sudiste a suscité le même enthousiasme en Grande-Bretagne (plus de 600 000 exemplaires vendus), en Allemagne (670 000 au moins) et surtout aux Etats-Unis où le cap des 2 millions de volumes a déjà été dépassé. *Scarlett* a été ou sera traduit dans quarante langues. Toutes versions confondues, 5 millions d'exemplaires sont partis au cours du seul premier mois. Mais il faudra du temps pour égaler le score d'*Autant en emporte le vent* : 28 millions de volumes vendus dans le monde depuis 1939.

Une fois encore, les démêlés des Butler-O'Hara se sont changés en or. Forts de ce succès, les deux neveux de Margaret Mitchell, détenteurs jusqu'en 2011 des droits d'*Autant en emporte le vent*, rêvent déjà d'une suite de la suite et même d'un début à *Gone with the Wind*, qui retracerait l'enfance de Miss O'Hara avant que le malheur ne s'abatte sur Tara. Alexandra Ripley, l'auteur de *Scarlett*, qui touche 15 % sur chaque exemplaire vendu, assure ne pas vouloir s'atteler à cette nouvelle tâche. Peut-être parce qu'elle souffre d'une tendinite, consécutive aux douze mille volumes qu'elle assure avoir dédicacés depuis le mois de septembre.

Une critique acide

Aux Etats-Unis, Warner Books a déboursé 4,9 millions de dollars pour acquérir les droits de *Scarlett*. Avec un profit de 4 dollars pour chaque exemplaire vendu outre-Atlantique, le bénéfice de la Warner pourrait atteindre 6 millions de dollars, selon le *Wall Street Journal*, dont 1 million de dollars tiré des ventes en format de poche. La cote de *Scarlett* est partout au plus haut. Les neveux de « Peggy » Mitchell ont cédé pour... 8 millions de dollars les droits d'adaptation télévisée de *Scarlett* à un groupe de producteurs emmené par CBS. Hollywood n'avait jamais vu ça.

En France, Belfond a déjà dégagé une marge brute de *« 10 millions à 14 millions de francs »*, selon André-Gilles Taithe, le PDG du groupe. En plus des 500 000 exemplaires écoulés dans la présentation originale, le Grand Livre du mois en a placé 160 000 auprès de ses abonnés. Belfond a en outre obtenu, pour l'année 1992-1993, une garantie de tirage de 100 000 exemplaires de France-Loisirs et de 400 000 exemplaires du Livre de poche.

Les quelque 660 000 exemplaires vendus en France à ce jour ressemblent à un triomphe. Mais l'exploit doit être relativisé. Sorti, lui aussi, en septembre 1991, *Noir tango*, le quatrième tome de *la Bicyclette bleue* de Régine Deforges, avait atteint, fin mars, un nombre d'exemplaires voisin (620 000), selon son coéditeur, Ramsay.

Le plus surprenant dans le cas de *Scarlett*, c'est la volée de bois vert qui a précédé et accompagné son succès. L'un des premiers, le *Washington Post* avait ouvert le feu : *« La bonne nouvelle : cela aurait pu être pire. La mauvaise : c'est quand même effroyable. »* Un ton au-dessous, le magazine *Time*, qui appartient au même groupe que Warner Books, a lui aussi traité *Scarlett* avec des pincettes.

En France, *Scarlett* est resté près de vingt semaines sur la liste des « livres stars » publiée par *le Nouvel Observateur*, agrémenté de ce commentaire acide : *« Scarlett : ne pas confondre avec Miss O'Hara. Celle-là, en papier mâché, nous entraîne au bout de l'ennui. Alexandra Ripley serait-elle à Margaret Mitchell ce qu'est la punaise écrasée au whisky irlandais? Prix Gogo 1991 à l'unanimité. »* Dans le même hebdomadaire, Françoise Giroud s'est plutôt réjouie de la performance de *Scarlett* : *« On ne va pas se plaindre que les gens ne lisent pas et se plaindre quand ils lisent. »*

Le livre de Margaret Mitchell a, lui aussi, connu une nouvelle vogue. Les éditions Gallimard affirment avoir vendu, entre septembre et décembre 1991, quatre fois plus d'*Autant en emporte le vent* en collections « Biblos » et « Folio » (23 000 exemplaires) qu'au cours des mêmes mois de l'année précédente. Méchamment, Gallimard avait fait paraître, au moment du lancement de *Scarlett*, une publicité pour *Autant en emporte le vent* accompagnée de cette citation : *« La fin, c'est ce qui est imprimé sur la page, je n'ai rien à ajouter. »* Signé : *« Margaret Mitchell. »*

Bertrand Le Gendre

(1) Le dollar vaut actuellement 5,50 francs.

EN VITRINE

ESSAI

Le cri de colère de Rachid Boudjedra

C'est un cri de colère que lance Rachid Boudjedra dans *FIS de la haine*. Dans cet ouvrage qui prend en compte les derniers événements, et notamment la victoire sans lendemain des islamistes, l'auteur de *la Répudiation* ne trouve pas de mots assez durs pour dénoncer ces fous de Dieu, *« tueurs patentés »*, *« débiles attardés »*, *« êtres mortifères »*.

Et de s'en prendre aux médias étrangers, aux télévisions françaises en particulier, qui ont contribué à la promotion des intégristes, *« au détriment de la majorité écrasante du pays (...) engagée, elle, dans un dur combat pour dégager, agrandir et développer une aire de modernité, un espace de liberté »*.

L'auteur n'a pas tort de constater les ravages provoqués par un *« Etat corrompu dès ses origines en 1962 »*, qui *« a sécrété, malgré lui, une culture de la paresse et de l'inertie »*. Il salue, en passant, *« le courage de la femme algérienne (...) qui fait face à une société machiste et misogyne dans les profondeurs de son inconscient trouble et confus »*. A son avis, *« cette perversion sociale est le vrai chancre car elle a tout brouillé : l'économie, la culture, les mœurs et la vie tout court »*.

Rachid Boudjedra affirme que *« le mépris de la langue et de la culture des gens »* a aidé à l'installation de l'intégrisme religieux. Pour autant, il ne rejette pas en bloc cet Occident si familier à ses compatriotes, du moins celui de *« l'intelligence et du bon goût, de la créativité et du vrai humanisme »*, celui, entre autres, d'André Malraux et de Saint-John Perse...

Jacques de Barrin

► **FIS de la haine**, *de Rachid Boudjedra, Denoël, 141 p., 69 F.*

NOUVELLES

La parade de Vautrin

Jean Vautrin a décidé de combattre la morosité. Comme il l'écrit dans le prologue de son nouveau recueil de nouvelles, le vieux monde est *« trop sérieux »*, éteint ; il importe *« de mettre de la gaieté en couleur sur la flanelle du temps perdu »*. Sur un rythme de parade loufoque, dans un style crépitant d'humour – parfois féroce, – il met en scène des personnages extravagants ou survoltés. Mme Artica, la voyante médium au long cours, accueille, dans sa maison du Canal, sur son corps protéiforme d'ogresse tendre, tous les orphelins de l'amour. Elle a un don de réchauffement extraordinaire et, grâce à ses caresses endiablées, grâce aux merveilles de sa boule de cristal, elle parvient à « recoudre » les vies défaites. Léonie, la centenaire d'un village breton, ouvre allégrement le bal donné en son honneur en narguant son mari auquel elle se refuse depuis des années et qui erre en ne sachant comment assouvir sa fureur sensuelle.

Tous n'ont pas la même vitalité : perdu dans les naufrages de l'alcool, le narrateur d'« Une croix sur des petits lapins » essaie, en vain, de retrouver l'estime de sa femme. Le projectionniste du Zegfeld Kino Palace qui adore les films d'amour tente, avec une gaucherie rêveuse, de séduire Colette, l'étalagiste des Nouvelles Galeries. Jessica, l'adolescente qui a *« laissé sa peau d'enfant dans les ronces »*, conçoit une haine mortelle pour les journées glacées où elle doit lutter contre les avances de son beau-père. A tous ceux qui colmatent comme ils peuvent l'incohérence de leur destin, Jean Vautrin lance : *Courage, chacun*. La compassion euphorique qu'il manifeste à l'égard de ses personnages, la verve cocasse, rageuse avec laquelle il les entraîne est sa façon de faire accomplir à une humanité bancale un nouveau pas vers le *Bon Dieu*.

Jean-Noël Pancrazi

► **Courage, chacun**, *de Jean Vautrin, Julliard, 172 p., 100 F.*

La fête du livre de Limoges

Des femmes ! Des femmes !

Il ne manquait que les hommes, à la neuvième fête du livre de Limoges qui se tenait du 3 au 5 avril. Centrée sur le thème « l'Aventure au féminin », la manifestation, à laquelle était conviée une très forte majorité de femmes, élargissait sa fonction de marché aux livres pour donner lieu à de nombreux débats (de femmes) et à trois expositions (sur les femmes) : l'une, inédite, consacrée à la couturière Madeleine Vionnet, et deux autres, qui avaient été inaugurées à Paris, sur la librairie Adrienne Monnier et sur l'histoire du prix Fémina. Il fallait choisir son camp entre les Amazones et les Erinyes, entre les guerrières sans peur et sans reproche et les déesses vengeresses militant contre les malformations du monde.

Les Amazones, que l'un des débats mettait face à face, étaient ici des éditrices passionnées et courageuses qui eurent le mérite de dépasser vite le cadre tentant de l'autosatisfaction féminine pour prendre à bras-le-corps les questions posées par le métier d'éditeur. On n'en dira pas autant des Erinyes menées au combat, lors d'une autre table ronde, par Gisèle Halimi et Madeleine Chapsal qui parrainait – marrainait, aurait-elle rectifié – la fête du livre ; la discussion ne donnait pas dans la nuance et s'obstinait à enfoncer quelques poignards usés dans les sables mous du féminisme. La collision des deux genres créait finalement une atmosphère sympathique dans laquelle la ville de Limoges, fidèle à sa tradition littéraire, s'était investie toute l'année avec un enthousiasme que l'on salue.

Marion van Renterghem

Olivier Orban à la tête de Plon

Olivier Orban, qui dirigeait déjà, au sein des Presses de la Cité, la maison d'édition qui porte son nom et l'antique Librairie académique Perrin, a été nommé directeur général de Plon, à laquelle il entend redonner le lustre intellectuel et le dynamisme éditorial qui furent autrefois les siens.

En fait, Plon devient l'unité centrale du groupe dans le domaine des essais et de l'histoire et absorbe Orban et Perrin, dont l'activité éditoriale sera réduite.

L'ambition d'Olivier Orban, qui publiera de 120 à 150 titres par an : créer un pôle concurrent de Fayard, le prestigieux éditeur d'histoire du groupe Hachette.

EN BREF

□ **Quartiers latins.** – La capitale se met à l'heure du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique. Sur le thème de la rencontre des deux mondes, Paris organise, jusqu'au 18 avril, dans plus de cent lieux – ambassades, centres culturels..., – une série de manifestations autour du livre (cinquante livres choisis), de la musique (cinquante disques choisis et des concerts) et du cinéma latino-américains. Rassemblées sous le label « Quartiers latins », ces manifestations auront des prolongements en province.

► **Renseignements : 40-03-94-74.**

□ **Histoire de la poésie ?** – Dans le cadre de la « Revue parlée » du Centre Pompidou, Jean-Pierre Salgas anime un débat entre Jacques Roubaud et Jean-Marie Gleize sur le thème : « Une histoire de la poésie est-elle possible ? », dans la petite salle du Centre, vendredi 10 avril à 21 heures.

□ **Premiers prix de printemps.** – Le prix Femina-Vacaresco a été décerné à Jean Borie pour son essai *Huysmans, le diable, le célibataire et Dieu* (Grasset). Par ailleurs, le prix Québec-Paris est allé à Paul Zumthor pour *la Traversée* (Ed. Hexagone). Le prix Raisins de la Commune a récompensé l'ouvrage de Xavière Gauthier, *l'Insoumise* (Manya). Enfin, le prix Cazes–Brasserie Lipp a été décerné à Elisabeth Gille pour *le Mirador* (Presses de la Renaissance). Par ailleurs, le jury de la « Renaissance Aquitaine » annonce le lancement du concours pour ses trois prix – prix Joseph-Peyré, Prose, Poésie. Règlement (Mme Vincent-Ducastaing, 14, bd des Pyrénées, 64000 Pau, avant le 15 mai). De son côté, la revue *la France* organise son concours annuel de nouvelles (*la France*, 7, rue de Molitg, 66500 Prades, avant le 15 juin).

□ **Mort de la poétesse algérienne Nadia Guendouz.** – La poétesse algérienne d'expression française Nadia Guendouz est morte samedi 4 avril à Alger, à la suite d'une crise cardiaque. Née en 1932, elle avait épousé d'emblée la cause de l'indépendance au début de la lutte armée et milité notamment, par la suite, au sein de l'Union des femmes algériennes. Auteur de nombreux recueils de poèmes, publiés en Algérie, Nadia Guendouz avait été brièvement arrêtée lors des événements d'octobre 1988 à Alger, et se décrivait récemment comme « prisonnière » dans son propre pays.

Les papiers du poète

RENÉ CHAR
Faire du chemin avec...
de Marie-Claude Char.
Gallimard, 328 p., 410 F.

Il y a deux ans, le Festival d'Avignon a rendu hommage à René Char, et une exposition lui était consacrée au Palais des papes. Du catalogue de cette exposition, Marie-Claude Char, la veuve du poète, a fait un livre, tout à la fois biographie et album d'images, un livre qui ne s'inscrit dans aucune catégorie conventionnelle et remplit cependant parfaitement son propos.

Il repose sur une collection de documents de nature à satisfaire les obsédés de faits et d'archives les plus scrupuleux. Il n'y manque ni les récits d'enfance du poète, repris de ses entretiens, ni ses correspondances, ni des témoignages en foule. Ces derniers composent une description archéologique de L'Isle-sur-la-Sorgue au début du siècle, singulier village de pêcheurs et d'épicuriens, description d'autant plus utile qu'elle suggère quel poids d'autobiographie et d'allusions leste les premiers poèmes de Char.

C'est du reste l'un des mérites de l'ouvrage que d'établir fermement qu'il entre dans l'œuvre une forte part de journal intime, journal de guerre sous l'Occupation, chronique des amours et des amitiés artistiques la plupart du temps. Passent ainsi dans le livre les silhouettes des surréalistes, de Camus, de Heidegger et des peintres de prédilection du poète, Braque et Zao Wou-ki, Vieira da Silva et Picasso. Passent aussi les souvenirs des manifestations surréalistes vigoureuses où la taille et la force du poète ne lui étaient pas d'un mince avantage et ceux, plus émouvants, du maquis et du départ pour l'Afrique du Nord, quand un avion anglais vint se poser sur le causse pour emporter Char à Alger.

Il y collabora à la préparation du débarquement en Provence et y fit l'amère expérience des querelles de cabinet. Il est utile que ces faits aient été clairement rappelés à une époque – la nôtre évidemment... – où il devient de bon ton de réhabiliter le « poète Brasillach » au nom de l'inconscience nécessaire de l'écrivain et de faire de l'amnésie vertu.

Par son abondance et la rareté de certains documents, l'illustration est à la hauteur du texte. Elle réunit une quantité proprement gigantesque de photographies, de l'album de famille aux clichés historiques. A les observer, on a tôt fait de s'apercevoir que René Char ne détestait pas les séances de pose et savait se composer des physionomies terribles ou songeuses selon les angles et l'éclairage. L'aveu de cette petite faiblesse achève de changer la figure de Char. A en juger d'après son style, on l'imaginait sévère, sauvage, crispé et même violent. Il se révèle enjoué, séducteur et affable – à l'inverse de la légende en somme.

Philippe Dagen

PROTOCOLES DES SAGES DE SION
Tome I : Introduction à l'étude des Protocoles. Un faux et ses usages dans le siècle.
Tome II : Etudes et documents
sous la direction de Pierre-André Taguieff. Berg International, 408 p. et 816 p., 490 F les deux volumes.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Connaître les idées qui propagent la haine

JE suis pour le droit à la connaissance des idées qui propagent la haine. Mein Kampf *et le* Cours sommaire sur le VKP *(le parti communiste polonais sous Staline) se trouvent dans ma bibliothèque à côté des* Protocoles des Sages de Sion. (...) *Je garde ces livres et je reviens à eux, car le même livre peut être une source de haine et une source d'enseignement. Nous devons savoir quelles idées et quels mots mènent à tuer les hommes...»* Remarques d'une justesse et d'une profondeur exemplaires par lesquelles Adam Michnik expliquait dans *le Monde* (1) pourquoi il incitait à la lecture des *«plus grands criminels du XXe siècle»* et les considérait comme une source inestimable de savoir. Pourquoi il était en désaccord avec la campagne d'écrivains, d'éditorialistes, d'éditeurs polonais de bonne volonté, de l'*Osservatore romano* même, hostiles à la publication récente d'une édition critique de *Mein Kampf* en Pologne et inquiets de son succès auprès du public. Pourquoi il refusait de se cacher la tête dans le sac de l'ignorance et allait jusqu'à conseiller *«Lisez Hitler, lisez Staline, lisez les Protocoles des Sages de Sion»*.

Cette littérature malfaisante que Michnik veut connaître pour ne pas oublier, c'est celle-là même qui a instillé son venin pendant tout notre siècle à l'aide de publications haineuses et mystérieuses, notamment les *Protocoles des Sages de Sion*, ces écrits semi-clandestins à la réputation d'autant plus pernicieuse que leur diffusion se fait dans le secret. Mais il n'y a pas qu'en Pologne qu'on édite encore *Mein Kampf* et les *Protocoles des Sages de Sion*... La loi, qui interdit les écrits qui *«incitent à la haine raciale»*, ne peut finalement pas grand-chose contre la diffusion de ces «samizdats» qu'on vend sous le manteau. Peut-être même la clandestinité la favorise-t-elle?...

Il faut saluer l'étude savante et profonde que vient de faire paraître sur les *Protocoles des Sages de Sion* Pierre-André Taguieff, l'auteur de *la Force du préjugé* (La Découverte, 1987; Gallimard, coll. «Tel», 1990), son grand essai sur le racisme inconscient. Un «dossier» complexe et complet sur l'histoire et l'exploitation du plus célèbre faux de la littérature antijuive, passionnant, répugnant, qui pèse lourd par une érudition impressionnante et par une riche documentation, parfois aux limites de l'ignoble. Mais ne nous y trompons pas et attendons-nous à ce que la logique des racistes de tout poil conclue que cet exposé irréfutable contre la thèse du complot juif n'est qu'une preuve de plus... que les juifs dominent le monde et font tout pour faire disparaître les *Protocoles* qui sont justement la preuve de leur complot, comme l'écrivait l'auteur de *Mein Kampf*!

L'OUVRAGE (plus de 1 200 pages) risque malheureusement – à cause de son prix et de sa masse, de ses notes et de sa bibliographie considérable – de ne toucher que ceux qui ne sont pas de mauvaise foi; c'est hélas! le sort de tous les livres... Ce véritable tour du monde des *Protocoles* est une publication de la plus grande importance. *«On peut se demander pourquoi consacrer une immense étude à un texte qui a été démonté comme plagiat dès 1921,* dit Pierre-André Taguieff. *Ce n'est pas moi qui ai choisi le contexte. Je n'en aurais pas parlé il y a dix ans. Mais depuis 1989 il y a une recrudescence impressionnante. Il fallait faire une mise au point.»*

Sait-on, en effet, qu'il y a eu au moins quatre réimpressions depuis 1989 des *Protocoles des Sages de Sion* en France où, d'ailleurs, il n'avait pas cessé d'être réédité même après 1945? Sans compter une publication en feuilleton dans un hebdomadaire algérien en octobre 1991, qui relance la judéophobie pour «expliquer» les malheurs de l'Algérie. Un article de Georges Marion à ce sujet (2) vaudra au correspondant du *Monde* d'être ignoblement pris à parti dans le même hebdomadaire *(«Ainsi donc, nous n'aurions plus le droit de publier un «faux» célèbre, parce que celui-ci nuit à la youpinerie mondiale. Plus le droit de faire connaître à l'opinion publique de notre bled un document troublant, que l'actualité mondiale n'a jamais arrêté de confirmer.* (...) *Georges ou Georgette? Marion ou marionnette? D'ailleurs, quand on défend la juiverie internationale, on ne peut que se contenter d'un rôle petiot de bonniche médiatique.»)* (3).



DR

Couverture d'une édition « populaire » en 1934.

Si on examine l'histoire des *Protocoles* telle que la retrace Taguieff (4), on constate qu'ils apparaissent et réapparaissent par vagues pour tout expliquer par le «complot juif» : la révolution russe, la guerre de 1914, la déclaration Balfour, la crise de 1929, le Front populaire, la défaite de 1940, les chambres à gaz et, plus récemment, le «complot sioniste mondial». L'antisémitisme dans tous ses états n'a pas besoin de relations publiques pour vendre son best-seller!

FABRIQUÉ en France dans les années 1897-1898, en pleine affaire Dreyfus, par des Français à l'instigation du chef à Paris de l'Okhrana (la police tsariste), pour attribuer à la volonté de domination des juifs les dangers que ferait peser une libéralisation sur la Sainte Russie, il est publié pour la première fois à Saint-Pétersbourg en feuilleton et repris en 1905 par Serge Nilus, un mystique orthodoxe. Mais il ne connaîtra une vraie diffusion qu'après la Révolution d'octobre : en France, en Angleterre, aux Etats-Unis grâce aux largesses de Henry Ford. En août 1921, Philip Graves, dans le *Times*, démontre indiscutablement que le texte est un faux, tiré en grande partie d'un *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu*, un pamphlet publié par Maurice Joly en 1864 à Bruxelles contre l'«autocrate» Napoléon III.

On pourrait croire que la carrière du texte va s'arrêter. Au contraire. Aujourd'hui encore, il reparaît partout : en Russie, notamment sous l'influence de Pamiat et de sa vision antijuive du monde, où on ne cesse, malgré la pénurie de papier, de republier les *Protocoles* (qui, curieusement, ont longtemps alimenté les thèmes de la propagande soviétique de jadis sur *«les menées du sionisme international»* dans des brochures de Novosti!); en Espagne; à Buenos-Aires; dans les pays arabes, où le texte est utilisé assez systématiquement dans la propagande anti-israélienne.

Une édition, la première à être publiée par un musulman semble-t-il, avait paru au Caire en 1951, juste après la fondation d'Israël. Le responsable en était Shawqi Abd Al Nasir, le frère du futur président Nasser, ce que Taguieff explique par l'influence des conseillers nazis, notamment de l'entourage de Goebbels. Jusque-là, les textes qui circulaient en Egypte ou en Syrie depuis les années 20 étaient l'œuvre d'Arabes chrétiens. Par ailleurs, ce qui caractérise cet usage des *Protocoles* dans le monde arabo-musulman et plus largement dans le monde islamique jusqu'au Pakistan, c'est que ce texte est publié officiellement dans des maisons d'édition qui ont pignon sur rue, alors qu'à l'Est, la diffusion se fait d'une façon très artisanale, avec une certaine honte malgré tout.

Le dernier avatar des *Protocoles* est son jumelage avec le révisionnisme – la négation du génocide. – la collusion entre nazis, néonazis, antisionistes propalestiniens pour dénoncer ces juifs *«capables de tout, même du «mensonge d'Auschwitz»*... De nombreux documents montrent que ce sont les mêmes réseaux qui, au Brésil, en Espagne, en Suède publient et diffusent les *Protocoles* et les textes révisionnistes

DÉDIÉE à Pierre Charles, un jésuite belge qui, dès 1921, *«s'est engagé dans un long combat intellectuel contre l'imposture et le mensonge organisé»*, l'étude considérable de Pierre-André Taguieff n'est pas une publication de plus d'un faux avéré, mais une réflexion, soutenue par une formidable documentation, qui en éclaire à la fois la genèse, l'histoire et la propagation et montre comment ces *Protocoles sont la synthèse* de tout ce qui a été dit, cru, peint au sujet des juifs au XIXe siècle. Une véritable somme de la richesse de l'imaginaire xénophobe. *«Dans ces* Protocoles *dont on a voulu rendre les juifs coupables,* écrivait Pierre Charles, *ils sont en réalité les victimes, et les victimes innocentes. Cela doit être dit et proclamé par respect pour la vérité.»*

D'où vient la fascination exercée par les *Protocoles*? Ils donnent des clés, rendent explicable l'inexplicable. Permettent de trouver du sens à ce qui n'en a, de remonter à un héritage médiéval dans lequel les juifs sont les représentants de Satan. De lutter contre la menace de puissances secrètes malfaisantes en action dans le monde moderne.

Les *Protocoles*, ce «classique de l'antisémitisme», le plus célèbre faux de la propagande antijuive, tirait sa force de son mystère. Un vrai roman policier à la sauce de l'Apocalypse! Entre Tintin et Umberto Eco. Et aussi simpliste qu'une BD... Quel est ce complot nébuleux? Qui sont donc les Sages, les grands juifs inconnus qui conspirent pour le déclenchement des guerres, poussent aux révolutions sanglantes de manière à détruire les sociétés traditionnelles et à imposer leur pouvoir? Quand se sont-ils réunis? Où?... Le flou dont s'accompagne le texte fut un gage de son succès. Qui dura, qui dure encore. Longtemps après que la preuve eut été apportée que ce plan est un apocryphe forgé de toutes pièces. Il faut savoir de quoi est fait ce faux qui demeure dangereusement contemporain.

(1) «Lisez Hitler, lisez Staline» dans *le Monde* du 17 mars.

(2) «La presse stigmatise la «pénétration juive», par Georges Marion dans *le Monde* du 27 novembre 1991.

(3) «Saint Georges et le dragon antiseptique» dans *le Jeune indépendant* du 10 décembre 1991.

(4) Il faudrait lire aussi la très belle nouvelle de Danilo Kis *le Livre des rois et des sots* parue dans *l'Encyclopédie des morts* (Gallimard, 1985).

ESSAIS

Le droit de mourir

Pour Roland Jaccard et Michel Thévoz, il n'y a aucune obligation de vivre à tout prix

Notre collaborateur Roland Jaccard vient de publier, avec Michel Thévoz, un manifeste contre « le dernier des tabous ». Serge Doubrovsky, auteur du *Livre brisé*, en rend compte ici.

MANIFESTE POUR UNE MORT DOUCE
de Roland Jaccard et Michel Thévoz. Grasset, 180 p., 68 F.

On pourrait croire que, pour nos sociétés dites libérales ou permissives, bref démocratiques, il n'existe plus, dans le domaine des mœurs, d'interdits ni de tabous. La sexualité a vu disparaître les contraintes séculaires qui l'opprimaient : l'homosexualité est honorable, ce n'est plus un vice caché; l'interruption de grossesse est une prérogative, non un délit; à l'inverse, des maternités substitutives peuvent pallier la stérilité. Naturellement, je simplifie, mais disons qu'en principe, à la fin du vingtième siècle, on a enfin le droit, si longtemps dénié, d'aimer, de vivre comme on l'entend.

Or, il reste, fermement institué, un autre déni, et de taille : l'individu peut librement choisir son mode de vie, mais non les modalités de sa mort. Cette mort, il faudrait l'attendre, la subir, quelle qu'en soit l'horreur, patiemment, selon que le hasard ou le destin décide. Cette décision ne saurait nous revenir ou, en tout cas, recevoir de la société la moindre assistance. C'est là un tabou féroce, le dernier peut-être, mais si solidement établi qu'il a fallu que Roland Jaccard et Michel Thévoz prennent leur courage à deux plumes pour en contester le bien-fondé.

Le titre de l'ouvrage définit exactement son propos. Il s'agit d'un manifeste : non point traité philosophique, argumentation juridique en forme, mais texte d'humeur et d'humour. L'humeur est primesautière et, comme il se doit, agressive, l'humour, en l'occurrence, forcément noir. Ne nous y trompons pas : la surface légère, moqueuse, quasi voltairienne de l'écriture, procédant par courts fragments aux titres ironiques, émaillée de citations percutantes qui vont de Sénèque à Cioran, illustrée d'anecdotes contemporaines pertinentes ou impertinentes, bref, la qualité d'un style si vivant ne doit point dissimuler le sérieux de cette réflexion sur la mort et de ce plaidoyer pour une mort douce.

Comme l'avortement le fut, et l'est encore dans certains pays, l'«euthanasie» est devenue un débat de société fondamental, incontournable, car il affecte chacun de nous. En général, il se réduit à décider si, dans le stade terminal d'une maladie incurable, on peut ou on doit «laisser mourir» la personne ainsi suppliciée ou même l'y «aider». Comme font remarquer nos auteurs, quiconque verrait un animal blessé à l'agonie se ferait un devoir de l'achever. La personne humaine, elle «sacrée», se verrait refuser cette pitié élémentaire. Au nom de quoi serait-on condamné, parce qu'on est homme, à boire la souffrance, la dégradation jusqu'à la lie?

Les auteurs disent à juste titre : *«A l'aube du vingt et unième siècle, le monde est encore et toujours dominé par le religieux.»* A l'appui de cette thèse, on peut citer cette déclaration récente de l'archevêché de Detroit, dans une violente campagne contre la légalisation aux Etats-Unis de toute euthanasie thérapeutique, assimilée juridiquement à un crime : *«Dieu seul est l'auteur de la vie du début à la fin.»* Or, en Amérique comme en France, il y a séparation de l'Eglise, des Eglises et de l'Etat. La laïcité éthique n'est pas, en fait, respectée et la dictature de la tradition judéo-chrétienne est imposée même à ceux qui la récusent. Toute forme de suicide reste fondamentalement culpabilisée.

Nouveau clergé

«Paradoxalement, le suicide, qui n'est pas légalement considéré comme un crime, est souvent réprimé par les psychiatres et rendu toujours plus difficile en dépit des avancées chimiques dans ce domaine.» Cette phrase du manifeste résume la situation : l'Etat a pris le relais des interdits théologiques, dont il administre hypocritement la politique par le biais de l'institution médicale. A cette dernière, en son omnipotence et arbitraire, sont réservées les remarques les plus corrosives et les plus vraies : *«Le médecin représente idéalement le succédané laïque du prêtre, qualifié pour avoir charge d'âme et de corps.»* Ce nouveau clergé, pour être moins doctrinaire que l'autre, est sans doute encore plus puissant. Responsabilité d'un accusé, aptitude d'un chef de gouvernement à exercer ses fonctions, suicide, euthanasie, usage de stupéfiants, avortement, exemption de travail : le pouvoir médical contrôle la société de haut en bas.

Nos auteurs auraient beau jeu de montrer que ce pouvoir excède largement son savoir, notamment dans le domaine psychiatrique. Ils font mieux, en plaidant pour un *«pluralisme déontologique»* des médecins eux-mêmes, dans une société pluraliste. Le fameux «serment d'Hippocrate» que l'on brandit, vieux de plus de deux mille ans, ne saurait recouvrir le champ médical contemporain et répondre à *toutes* ses questions.

Il faut libérer les médecins eux-mêmes d'un joug périmé, respecter leurs options propres. On ne saurait demander à un médecin catholique de pratiquer l'avortement. Pourquoi un médecin athée, lié par une morale pseudo-chrétienne, ne pourrait-il abréger une agonie ou seconder le suicide d'un patient qui veut disparaître dans la dignité?

Il faut dépasser la question limitée de l'euthanasie et poser un problème plus général. Il n'y a aucune obligation de vivre à tout prix, quels que soient les malheurs ou la souffrance; on vit non par devoir, mais par envie. Si l'envie disparaît, l'individu, en fonction de son libre choix, doit avoir accès à une mort douce, que la pharmacopée actuelle peut lui offrir. L'interruption de grossesse est devenue un droit inaliénable de la femme, bien qu'il mette en jeu une autre vie – et l'individu qui le désire n'aurait pas droit à l'interruption de vie, la sienne?

Alors, répétons-le, que le suicide n'est pas un délit légal, il est traqué et puni comme un crime. L'Etat thérapeutique retire aussitôt de la vente les médicaments, tels les barbituriques, qui permettraient une sortie digne. Privé iniquement des moyens chimiques qui permettraient un départ sans bruit, l'individu est réduit à se pendre, se défenestrer, se noyer ou s'étouffer dans un sac en plastique, comme Bruno Bettelheim, à qui cet essai est dédié. Le suicide, qui est le droit absolu d'un individu autonome, devient, par la barbarie des moyens dont il dispose, sa propre punition.

«Je veux mourir de ma mort, non de la mort des médecins», écrivait Rilke. Il n'y a aucune raison valable, en l'état des connaissances actuelles, que cette mort reste violente et infamante. Elle peut, elle doit être douce, ce qui veut dire aussi discrète, polie, ne s'infligeant pas comme un spectacle pénible à autrui. Tel est le plaidoyer ultime que font Jaccard et Thévoz dans ce manifeste aussi courageux que lucide. Le seul sujet d'étonnement, c'est qu'il ait fallu l'attendre si longtemps. Sur ce fait de société et d'éthique, qui met en jeu un des droits de l'homme, aussi important que les autres, il se peut que le vingtième siècle finissant ferme encore les yeux. Le vingt et unième sera bien obligé de les ouvrir.

Serge Doubrovsky

